

Cote du document:	GC 37
Date:	Mai 2014
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Conseil des gouverneurs

Rapport de la trente-septième session

Rome, 19-20 février 2014

Table des matières

CHAPITRE 1	PARAGRAPHES	PAGES
Ouverture et travaux de la session	1-18	1-4
A. Ouverture de la session et séance inaugurale	3	1
B. Ordre du jour et documentation	4	1
C. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs	5	1-2
D. Séance inaugurale de la session	6-9	3
E. Discours du Président du FIDA	10	3
F. Débats	11-14	3
G. Table ronde de haut niveau des gouverneurs	15	3
H. Déclarations générales	16	4
I. Clôture de la session	17-18	4
 CHAPITRE 2		
Décisions prises par le Conseil des gouverneurs	19-28	5-6
A. Demande d'admission en qualité de membre non originaire	19	5
B. Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA	20	5
C. Dixième reconstitution des ressources du FIDA	21-23	5
D. États financiers consolidés du FIDA pour 2012	24	6
E. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2014; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et plan indicatif pour 2015-2016 d'IOE; et rapports de situation sur l'Initiative PPTTE et le SAFP	25-26	6
F. Rapport final sur la dépense extraordinaire pour l'actualisation de la réforme	27	6
G. Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	28	6
 CHAPITRE 3		
3. A. Comptes rendus analytiques (y compris un résumé des déclarations générales prononcées par les Gouverneurs)	29-358	7-64
i) Première séance – 19 février 2014	29-153	7-28
ii) Deuxième séance – 19 février 2014	154-196	29-38
iii) Troisième séance – 20 février 2014	197-358	39-64

CHAPITRE 3 (SUITE)	PAGES
B. Table ronde de haut niveau des gouverneurs: Investir dans l'agriculture familiale pour l'avenir auquel nous aspirons	65-66
C. Autres déclarations générales	67-117
Burkina Faso	67-70
Tchad	71
Gabon	72
Guinée	73-74
Iran	75-76
Japon	77
Kenya	78-79
République démocratique populaire lao	80-81
Maldives	82-83
Maurice	84-85
Mozambique	86
Népal	87
Papouasie-Nouvelle-Guinée	88-91
Pérou	92-93
Philippines	94-95
Seychelles	96
Soudan du Sud	97-98
Espagne	99
Swaziland	100
Suisse	101
Tanzanie (République-Unie de)	102-103
Timor-Leste	104-105
Togo	106-107
Les Tuvalu	108-109
Royaume-Uni	110-111
États-Unis d'Amérique	112
Venezuela (République bolivarienne du)	114-115
Zambie	116-117
 CHAPITRE 4	
Déclarations et allocutions spéciales	118-140
Allocution de bienvenue prononcée par le Président du FIDA pour Son Excellence Fabrizio Saccomanni, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne et Monsieur Abdullah Jummah Alshibly, Sous-Secrétaire général aux Affaires économiques du Conseil de coopération des États arabes du Golfe	119

CHAPITRE 4 (SUITE)	PAGES
Message de Son Excellence Abdul Latif bin Rashid Al Zayani, Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe délivré en son nom par M. Abdullah Jummah Alshibly, Sous-Secrétaire général aux Affaires économiques, Conseil de coopération des États arabes du Golfe	120-121
Discours de Son Excellence Fabrizio Saccomanni, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne	123-125
Discours du Président du Fonds international de développement agricole, M. Kanayo F. Nwanze	126-131
Déclaration du Forum paysan à la réunion mondiale de 2014	132-135
Discours de clôture du Président du FIDA	136-137
Discours de clôture du Président de la trente-septième session du Conseil des gouverneurs, Son Excellence Luc Oyoubi	138-140

Annexes

I. Délégation à la trente-septième session du Conseil des gouverneurs	141-229
II. Ordre du jour et programme des activités	230-232
III. Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa trente-septième session	233-234
IV. Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-septième session	235-241

Chapitre 1

Ouverture et travaux de la session

1. La trente-septième session du Conseil des gouverneurs du FIDA s'est tenue à Rome les 19 et 20 février 2014. La liste des participants figure à l'annexe I.
2. Le Conseil a tenu au total trois réunions, dont les comptes rendus analytiques sont présentés à la partie A du chapitre 3.

A. Ouverture de la session et séance inaugurale

3. La session a été ouverte par Son Excellence Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo, Vice-Président du Conseil des gouverneurs et Gouverneur du FIDA pour les États-Unis du Mexique.

B. Ordre du jour et documentation

4. Le Conseil des gouverneurs a adopté l'ordre du jour, que l'on pourra trouver en annexe II avec le programme des activités. La liste des documents soumis au Conseil est fournie en annexe III. Les résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs figurent en annexe IV.

C. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs

5. Conformément à l'article 12 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, un nouveau Bureau du Conseil a été élu, parmi les Gouverneurs, pour un mandat de deux ans. Les résultats de l'élection ont été les suivants:

Président: Son Excellence
Luc Oyoubi
Ministre de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche
et de la sécurité alimentaire de la
République gabonaise

Vice-Présidents: Son Excellence
Afonso Pedro Canga
Ministre de l'agriculture de la
République d'Angola

Son Excellence
Pio Wennubst
Ambassadeur
Vice-Directeur de la Direction du développement et
de la coopération
et Chef du Domaine coopération globale du
Département fédéral
des affaires étrangères de la
Confédération suisse

Bureau du Conseil des gouverneurs



Son Excellence
Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo
Ambassadeur et Représentant
permanent au FIDA des
États-Unis du Mexique



Son Excellence Luc Oyoubi,
Ministre de l'agriculture, de l'élevage,
de la pêche et de la sécurité
alimentaire de la
République gabonaise



Son Excellence
Afonso Pedro Canga
Ministre de l'agriculture de la
République d'Angola



Son Excellence Pio Wennubst
Ambassadeur, Vice-Directeur de la
Direction du développement et de la
coopération et Chef du Domaine
coopération globale du Département
fédéral des affaires étrangères de la
Confédération suisse

D. Séance inaugurale de la session

6. Son Excellence, Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo, Gouverneur pour les États-Unis du Mexique, Vice-Président du Conseil des gouverneurs, a ouvert la trente-septième session du Conseil des gouverneurs.
7. M. Kanayo F. Nwanze, Président du FIDA, a souhaité la bienvenue aux invités d'honneur lors de la réunion inaugurale de la session. Ces déclarations de bienvenue sont reproduites intégralement au chapitre 4.
8. Son Excellence Fabrizio Saccomanni, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne, a prononcé un discours liminaire. Sa déclaration est reproduite intégralement au chapitre 4.
9. M. Abdullah Jummah Alshibly, Sous-Secrétaire général aux Affaires économiques, Conseil de coopération des États arabes du Golfe, a prononcé un discours liminaire au nom de Son Excellence Abdul Latif bin Rashid Al Zayani, Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, dont la version intégrale figure au chapitre 4.

E. Discours du Président du FIDA

10. La version intégrale du discours prononcé par le Président Nwanze devant le Conseil des gouverneurs est présentée au chapitre 4.

F. Débats

11. Le premier thème de discussion, "Qu'est-ce que l'Année internationale de l'agriculture familiale", a abordé les possibilités et les contraintes auxquelles font aujourd'hui face les agriculteurs familiaux. La table ronde a permis aux femmes et aux hommes travaillant dans l'agriculture familiale à travers le monde de partager leurs points de vue sur l'avenir de l'agriculture familiale et sur les défis à résoudre pour qu'ils puissent mettre en pratique leur contribution potentielle à la sécurité alimentaire et au développement durable.
12. Un second thème de discussion, "Petits agriculteurs = Grandes entreprises", a traité du rôle que l'investissement du secteur privé peut jouer dans la lutte contre la pauvreté et la faim lors de la création de solutions professionnelles sur le long terme pour les entreprises privées. La session a débuté par un entretien avec M. Paul Polman, Directeur général d'Unilever, qui a expliqué comment les partenariats avec les petits agriculteurs familiaux créent une valeur ajoutée pour le modèle opérationnel d'Unilever et assurent sa durabilité. Durant la seconde partie, les participants à la table ronde, dont des représentants de coopératives, d'organisations de recherche agricole et des praticiens du développement, ont discuté des conditions nécessaires à la création d'un environnement propice à ces partenariats et ont partagé les récits de leurs réussites à travers le monde.
13. L'événement intitulé "Récits recueillis sur le terrain: investir pour transformer la vie des populations rurales" a montré comment les projets appuyés par le FIDA ont réellement transformé des vies en créant des possibilités d'emploi, en assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en facilitant l'accès aux marchés et en améliorant la qualité de vie de leurs bénéficiaires.
14. Le détail des discussions tenues lors des événements du Conseil des gouverneurs figure dans un rapport distinct intitulé "Investir dans l'agriculture familiale... pour l'avenir auquel nous aspirons".

G. Table ronde de haut niveau des gouverneurs

15. Le discours tenu lors de la Table ronde de haut niveau des gouverneurs, intitulé "Investir dans l'agriculture familiale pour l'avenir auquel nous aspirons", est présenté dans la partie B du chapitre 3.

H. Déclarations générales

16. Les déclarations générales prononcées par les Gouverneurs en séance plénière sont synthétisées dans les comptes rendus analytiques figurant dans la partie A du chapitre 3. Les déclarations générales présentées par écrit par les représentants des États membres n'ayant pas fait de présentation orale sont intégralement reproduites dans la partie C du chapitre 3. Une déclaration prononcée à l'occasion de la cinquième réunion mondiale du Forum paysan, organisée le 18 février 2014 en marge de la session du Conseil, est présentée au chapitre 4.

I. Clôture de la session

17. Le Président du FIDA a présenté des remarques conclusives, qui sont reproduites intégralement dans le chapitre 4.
18. Le Président du Conseil des gouverneurs, Son Excellence Luc Ouyoubi, a résumé les résultats des principales délibérations du Conseil avant de clôturer la trente-septième session. Le discours de clôture est intégralement reproduit au chapitre 4.

Chapitre 2

Décisions prises par le Conseil des gouverneurs

A. Demande d'admission en qualité de Membre non originaire

19. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 37/L.2 et adopté, le 19 février 2014, la résolution 179/XXXVII approuvant l'admission de la Fédération de Russie en qualité de membre.

B. Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA

20. Le Conseil des gouverneurs a examiné le rapport sur l'état des contributions des donateurs à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, contenu dans le document GC 37/L.3. Le Conseil a été informé que, sur la base des annonces de contribution reçues depuis la date du rapport, les annonces de contribution à la neuvième reconstitution s'élevaient à 1 420 millions d'USD, soit 95% de l'objectif global fixé pour les contributions des donateurs. Il a par ailleurs été noté que les instruments de contribution déposés, y compris depuis la date du rapport, constituaient 98% des annonces de contribution. Enfin, le Conseil a été informé que les paiements reçus au titre de la neuvième reconstitution, y compris ceux reçus depuis la date du rapport, s'élevaient à 965 millions d'USD, soit 68% du total des annonces de contribution.

C. Dixième reconstitution des ressources du FIDA

a) Établissement de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA

21. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 37/L.4/Rev.1 et a adopté, le 19 février 2014, la résolution 180/XXXVII établissant la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA. L'expérience de la présidence externe ayant été couronnée de succès pendant les consultations sur la neuvième reconstitution, le Conseil des gouverneurs a approuvé la recommandation du Conseil d'administration pour que la Consultation soit présidée par M. Johannes F. Linn.
22. Conformément au paragraphe 3 de la résolution, la Consultation se composera de tous les États membres des Listes A et B, et de 18 États membres de la Liste C, dont les noms seront communiqués au Président du FIDA par les membres de cette liste. Le Conseil a noté à cet égard que la composition des États membres de la Liste C de la Consultation était la suivante:

Sous-Liste C1: Angola, Bénin, Cameroun, Égypte, Guinée équatoriale et Maurice;

Sous-Liste C2: Afghanistan, Bangladesh, Chine, Inde, Pakistan, République de Corée; et

Sous-Liste C3: Argentine, Brésil, Guatemala, Mexique, République dominicaine ainsi qu'un membre supplémentaire qui sera identifié en temps opportun¹.

b) Établissement d'une ligne budgétaire pour la dépense extraordinaire relative aux activités liées aux reconstitutions des ressources du FIDA

23. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 37/L.5 concernant l'établissement d'une ligne budgétaire pour la dépense extraordinaire au titre des reconstitutions du FIDA et a adopté à cet égard la résolution 181/XXXVII le 19 février 2014.

¹ Le Secrétariat a été informé le 20 février 2014 que le Pérou serait représenté à la Consultation sur FIDA10.

D. États financiers consolidés du FIDA pour 2012

24. Le Conseil a examiné et approuvé les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2012 et les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à L du document GC 37/L.6, le rapport y relatif du Commissaire aux comptes, ainsi que l'attestation de ce dernier sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.

E. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2014; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et plan indicatif pour 2015-2016 d'IOE; et rapports de situation sur l'Initiative PPTe et le SAFF

25. Après avoir examiné le budget administratif proposé comprenant les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA pour 2014 et le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2014, tel que présenté dans le document GC 37/L.7/Rev.1, le Conseil des gouverneurs a adopté le 19 février 2014 la résolution 182/XXXVII.
26. Le Conseil a également pris note des informations contenues dans les rapports de situation sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTe) et sur la mise en œuvre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFF) au FIDA. L'Allemagne a fait part de son abstention concernant l'approbation des budgets ordinaire et d'investissement du Fonds.

F. Rapport final sur la dépense extraordinaire pour l'actualisation de la réforme

27. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 37/L.8 présentant le Rapport final sur la dépense extraordinaire pour l'actualisation de la réforme et pris note des renseignements y figurant.

G. Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

28. Le Conseil des gouverneurs a pris note des informations contenues dans le document GC 37/L.9 sur la fonction du FIDA en tant qu'organisme d'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique.

Chapitre 3

A. Comptes rendus analytiques

(y compris un résumé des déclarations générales prononcées par les Gouverneurs)

- i) Compte rendu analytique de la première séance de la trente-septième session tenue le mercredi 19 février 2014, à 9 h 30

**Président sortant: Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo (Mexique)
(Vice-Président)**

Président: Luc Oyoubi (Gabon)

Table des matières

	Paragraphe
Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)	30-31
Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)	32
Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs (point 3 de l'ordre du jour)	33-38
Déclaration du président du Conseil des gouverneurs	39
Demande d'admission en qualité de Membre non originaire (point 4 de l'ordre du jour)	40-43
Cérémonie inaugurale	44
Discours liminaire du Ministre de l'économie et des finances de la République italienne	45-47
Message du Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe	48-50
Déclaration du Président du FIDA (point 5 de l'ordre du jour)	51-53
Débat	54-105
Pleins feux sur l'Année internationale de l'agriculture familiale	
Rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (point 7 de l'ordre du jour)	106-109
Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (point 8 de l'ordre du jour)	
a) Établissement et présidence	110-112
b) Établissement d'une ligne budgétaire pour la dépense extraordinaire relative aux activités liées aux reconstitutions des ressources du FIDA	113-115

États financiers consolidés du FIDA pour 2012 (point 9 de l'ordre du jour)	116-119
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour)	
- Mali	120-121
- Yémen	122-123
- Canada	124-126
- Botswana	127-128
- Turquie	129-130
- Argentine	131-132
- Indonésie	133-134
- Pays-Bas (au nom des pays du Bénélux)	135-137
- Chine	138-140
- Cameroun	141-142
- Pakistan	143-144
- Suède (au nom des pays nordiques)	145-146
- Égypte	147-149
- République dominicaine	150-152

29. **La séance est ouverte à 9 h 30.**

OUVERTURE DE LA SESSION (point 1 de l'ordre du jour)

30. **Une vidéo est projetée afin de présenter le nouveau slogan du FIDA, "Investir dans les populations rurales".**
31. **Le PRÉSIDENT sortant** déclare ouverte la trente-septième session et souhaite la bienvenue aux participants. Il rappelle tout d'abord que le FIDA possède désormais plus de 35 années d'expérience à l'écoute des hommes et des femmes vivant en milieu rural. Les résultats atteints en 2013 démontrent en outre la validité du mandat du FIDA et son rôle de chef de file dans le domaine du développement agricole. M. Nwanze, Président du FIDA, est félicité pour sa gestion stratégique du travail essentiel que le Fonds accomplit pour lutter contre la pauvreté et la faim, augmenter la productivité agricole des petits exploitants et stimuler la croissance économique rurale. Les États membres sont instamment invités à renouveler leur soutien au FIDA et à sa mission au cours des négociations sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA. Le président sortant se déclare confiant dans le succès de leurs discussions au cours de la présente réunion.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 2 de l'ordre du jour) (GC 37/L.1)

32. **L'ordre du jour (GC 37/L.1) est adopté.**

ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL DES GOUVERNEURS
(point 3 de l'ordre du jour)

33. **Le PRÉSIDENT sortant** rappelle que, en vertu de l'article 12 de son Règlement intérieur, le Conseil des gouverneurs doit élire un Bureau composé de trois membres pour un mandat de deux ans et que la dernière élection du Bureau a eu lieu lors de la trente-cinquième session du Conseil, en février 2012. Il a été informé que M. Luc Oyoubi, Gouverneur pour le Gabon, a été désigné pour occuper les fonctions de président du Conseil des gouverneurs.
34. **M. Luc Oyoubi (Gabon) est élu président du Conseil des gouverneurs par acclamation.**
35. **Le PRÉSIDENT sortant** indique également qu'il a été informé de la désignation de MM. Afonso Pedro Canga, Gouverneur pour l'Angola, et Pio Wennubst, Gouverneur pour la Suisse, pour occuper les fonctions de vice-président.
36. **M. Afonso Pedro Canga (Angola) et M. Pio Wennubst (Suisse) sont élus vice-présidents du Conseil des gouverneurs par acclamation.**
37. **Le PRÉSIDENT sortant** déclare que cela a été un plaisir et un honneur pour son pays, le Mexique, de servir le Conseil des gouverneurs. Il adresse les remerciements du Bureau sortant aux États membres pour leur coopération et leur soutien, ainsi qu'au personnel du FIDA pour son dévouement et son engagement, qui ont contribué à la réussite du Conseil et facilité le travail du Bureau.
38. **M. Luc Oyoubi (Gabon) prend la présidence.**

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

39. **Le PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS** fait une déclaration dont la version intégrale figure au chapitre 4.

DEMANDE D'ADMISSION EN QUALITÉ DE MEMBRE NON ORIGINAIRE (point 4 de l'ordre du jour) (GC 37/L.2)

40. **Le PRÉSIDENT DU CONSEIL** invite le Conseil des gouverneurs à adopter le projet de résolution figurant dans le document GC 37/L.2, qui ratifie l'admission, en qualité de Membre non originaire, de la Fédération de Russie.
41. **La résolution 179/XXXVII est adoptée.**
42. **Le PRÉSIDENT DU CONSEIL** mentionne que la Fédération de Russie, ayant déjà présenté son instrument d'adhésion au depositaire, accède au statut de Membre du Fonds avec effet immédiat. C'est un grand plaisir d'accueillir la Fédération de Russie en qualité de Membre du FIDA.
43. **Mme VALKOVA** (Fédération de Russie) déclare que l'admission en qualité de Membre du Fonds est un immense honneur pour son pays, qui est désormais en passe de devenir un véritable donateur du FIDA, par le biais d'une contribution significative au processus de reconstitution. La Fédération de Russie, en tant que partenaire privilégié dans le dialogue mondial sur la sécurité alimentaire, entend poursuivre sa collaboration fructueuse avec le FIDA dans ce domaine d'activité essentiel, y compris au travers du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Elle invite les membres du FIDA à participer au Forum mondial sur la nutrition des enfants, qui doit être organisé par la Fédération de Russie en mai 2014, afin de discuter et d'examiner des moyens efficaces d'assurer la transition entre les programmes d'alimentation en milieu scolaire et le régime général de protection sociale.

CÉRÉMONIE INAUGURALE

44. **S. E. Fabrizio Saccomanni, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne, et M. Abdullah Jummah Alshibly, Sous-Secrétaire général aux affaires économiques du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, sont conduits à leur place.**

DISCOURS LIMINAIRE DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

45. **M. NWANZE** (Président du FIDA) souhaite la bienvenue au Ministre de l'économie et des finances de la République italienne et déclare que l'Italie, qui a toujours été un allié solide dans la lutte contre la pauvreté et la faim, doit être félicitée pour son engagement en faveur de la sécurité alimentaire. La ville de Rome, en particulier, héberge le siège du FIDA depuis plus de 35 ans et peut être considérée comme le pôle mondial de la sécurité alimentaire. À la tête de la banque centrale, le ministre est bien placé pour connaître les principaux problèmes auxquels le système financier mondial est confronté, et il plaide résolument en faveur d'une croissance des investissements nationaux. C'est une approche dont le FIDA se fait l'écho dans le monde entier, convaincu que l'augmentation des investissements dans l'agriculture et les collectivités rurales est essentielle pour bâtir un avenir meilleur.
46. **M. SACCOMANNI** (Ministre de l'économie et des finances de la République italienne) prononce un discours liminaire, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.
47. **Le PRÉSIDENT DU CONSEIL** remercie le Ministre de l'économie et des finances de la République italienne pour sa déclaration, et l'Italie pour son soutien indéfectible et la généreuse hospitalité qu'elle a toujours manifestée à l'égard du FIDA.

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONSEIL DE COOPÉRATION DES ÉTATS ARABES DU GOLFE, PRONONCÉ EN SON NOM PAR LE SOUS-SECRÉTAIRE GÉNÉRAL AUX AFFAIRES ÉCONOMIQUES DU CONSEIL DE COOPÉRATION

48. **M. NWANZE** (Président du FIDA) accueille le Sous-Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe en rappelant que celui-ci est un partenaire de longue date du FIDA et qu'il a été un ardent défenseur du Fonds et de sa mission dès sa création. Il est réconfortant d'accueillir des amis de longue date au sein de cette instance et de pouvoir renforcer la coopération au bénéfice des populations rurales à travers le monde.
49. **M. ALSHIBLY** (Sous-Secrétaire général aux affaires économiques du Conseil de coopération des États arabes du Golfe) prononce un discours au nom du Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.
50. **Le PRÉSIDENT DU CONSEIL** déclare que, par l'intermédiaire du Sous-Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, il tient à exprimer ses sincères remerciements au Secrétaire général du Conseil de coopération pour son message.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 5 de l'ordre du jour)

51. **M. NWANZE** (Président du FIDA) fait une déclaration dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.
52. **Le PRÉSIDENT DU CONSEIL** exprime au Président du FIDA les remerciements du Conseil pour sa déclaration et rend hommage à ses compétences de dirigeant et à la vision qu'il dessine pour le Fonds, ainsi qu'au dévouement de son personnel, qui œuvre sans relâche au service de la mission du FIDA.
53. **S. E. Fabrizio Saccomanni, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne, et M. Abdullah Jummah Alshibly, Sous-Secrétaire général aux affaires économiques du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, sont conduits hors de la salle de réunion.**

DÉBAT: PLEINS FEUX SUR L'ANNÉE INTERNATIONALE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

54. **Le PRÉSIDENT DU CONSEIL** invite le Conseil des gouverneurs à regarder un documentaire vidéo sur l'Année internationale de l'agriculture familiale.
55. **Le documentaire vidéo est projeté.**
56. **Mme Lucy HOCKINGS** (animatrice) explique que l'agriculture familiale lui est très chère du fait qu'elle a grandi dans une ferme familiale en Nouvelle-Zélande. L'expérience de sa propre famille, dans laquelle aucun des cinq enfants n'a continué à travailler à la ferme, illustre la question importante de savoir pourquoi les jeunes d'aujourd'hui ne reviennent pas dans les exploitations familiales. Elle attire l'attention sur le nuage de mots placé derrière elle, qui met en avant certains concepts, notamment la "terre", la "formation", l'"égalité", les "outils", les "politiques", et en particulier la question essentielle du "crédit". Afin que le débat soit vivant et interactif, elle encourage les questions et les commentaires de l'assistance, y compris des commentaires via Twitter.
57. Avant de commencer la discussion, elle rend hommage à son ami et collègue Komla Dumor, journaliste de la BBC, qui avait prévu d'être présent. Elle exprime sa sympathie à la délégation du Ghana et à ses proches.

58. Elle présente ensuite les six agriculteurs qui ont la difficile tâche de représenter les quelque 1,5 milliard de personnes qui travaillent dans l'agriculture familiale dans le monde entier. Leur histoire est une véritable source d'inspiration et leurs réflexions sont riches d'enseignements. Elle commence par demander aux participants ce que l'agriculture familiale représente pour la population de leur pays.
59. **M. Ibrahim COULIBALY** explique qu'il cultive une vingtaine d'hectares avec sa famille, au Mali, où il produit des céréales, des fruits et des légumes, et élève des animaux. Il est Président de la Coordination nationale des organisations paysannes du Mali et Vice-Président du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest. Il a été nommé ambassadeur spécial pour l'Année internationale de l'agriculture familiale. Pour les Maliens, et pour les agriculteurs partout dans le monde, l'agriculture familiale signifie tout d'abord avoir un emploi, et ensuite pouvoir employer leurs enfants quand ils cherchent du travail. Cela signifie également être en mesure de se nourrir et de vendre des produits sur le marché. C'est donc à la fois un système économique et un système de protection sociale, car le fait de naître dans une famille d'agriculteurs, à moins de décider de la quitter, offre la possibilité d'accéder à un emploi stable, ce qui est important dans le monde d'aujourd'hui.
60. **M. Yazidi Rashadi SHAABAN**, un producteur laitier de Zanzibar, en République-Unie de Tanzanie, explique que les agriculteurs de son pays sont très pauvres. À ses débuts, il avait une petite ferme et une petite maison, et il avait acheté une vache locale pour nourrir sa famille. Mais ensuite, il s'est joint à un groupe qui avait reçu une formation du FIDA et qui l'a convaincu de délaisser les vaches locales pour élever des vaches laitières. Cela a changé sa vie et lui a permis d'augmenter sa production. Les agriculteurs qui ont été formés à de nouvelles méthodes et de nouveaux produits, tels que l'utilisation d'engrais et la culture des légumes et des bananes, constituent des exemples qui sont suivis par d'autres membres de leurs communautés.
61. **M. Oliver OLIEM** souligne l'importance de l'agriculture familiale pour sa communauté aux Philippines. Ses ancêtres lui ont transmis la culture du café et, à son tour, il la transmettra à ses enfants. L'agriculture familiale est essentielle pour fournir de la nourriture et générer des revenus en vue de répondre aux besoins quotidiens de la famille, y compris l'éducation des enfants.
62. **M. Luiz Carlos RIBEIRO DE LIMA**, qui vit dans le centre du Brésil, évoque les initiatives importantes dont a bénéficié l'agriculture familiale dans son pays au cours de la dernière décennie ainsi que les nombreux défis liés au développement d'une agriculture agroécologique et durable. La solidarité est un aspect fondamental de l'agriculture familiale impliquant le partage des connaissances et des savoir-faire sur la base du respect et de la considération pour les autres travailleurs. Dans la région semi-aride où il vit, il n'y a pas d'électricité, et il est indispensable d'affronter les difficultés ensemble.
63. **Mme HOCKINGS** (animatrice), en présentant Mme Báez, rappelle que la violence en Colombie a déplacé 5 millions de personnes, soit 10% de la population, et que l'agriculture familiale est un moyen important de lutte contre la violence.
64. **Mme Cielo BÁEZ** décrit son association de petits agriculteurs. Elle est notamment composée de familles entières qui travaillent dans l'agriculture agroécologique dans la région de Cajamarca, en Colombie. L'association réunit des familles travaillant dans le très riche bassin agricole de Cajamarca, où sont cultivés jusqu'à une cinquantaine de produits différents, qui nourrissent les familles, mais aussi le reste de la Colombie et d'autres pays.
65. **Mme HOCKINGS** (animatrice) déplore ce qui se passe en République arabe syrienne et demande à Mme Aziz ce que l'agriculture familiale représentait pour elle avant le début de la guerre civile.

66. **Mme Georgette Ebrahim AZIZ** explique qu'elle et son mari possèdent une ferme dans le gouvernorat de Hassaké, dans le nord-est du pays. Elle est membre d'une association de femmes et d'une coopérative agricole. L'agriculture dans la province, fondée sur la culture des fruits, des légumes et des céréales, était très productive et représentait l'essentiel des revenus des familles rurales. Cependant, au cours de la dernière décennie, la province a subi les effets du changement climatique, qui se sont traduits par l'assèchement progressif de la rivière Khabur et des puits utilisés pour l'irrigation. La situation agricole a été aggravée par la pénurie d'intrants agricoles, notamment de semences et de produits chimiques, et plus récemment par la flambée des prix du carburant et la quasi-disparition de l'économie.
67. **Mme HOCKINGS** (animatrice) demande à Mme Báez et à M. Coulibaly de décrire le principal défi auquel sont confrontés les agriculteurs familiaux dans leur région.
68. **Mme BÁEZ** déclare que son pays a connu un grave problème de guérilla. Bien que la violence ait maintenant diminué, les multinationales minières sont désormais en train d'épuiser les réserves de pétrole du pays et sont à la recherche d'or. Leurs activités constituent un défi très important pour l'agriculture écologique et l'agriculture familiale. Le monde doit être informé de la terrible détérioration de l'environnement provoquée par leurs activités.
69. **M. COULIBALY** explique qu'au Mali, et probablement en Afrique en général, le principal défi est l'image négative de l'agriculture, qui a été stigmatisée comme une activité rétrograde et inefficace. Cette image a été diffusée par les décideurs et par le système éducatif, dans lequel on a répété aux enfants que, s'ils ne travaillaient pas bien à l'école, ils n'auraient d'autre choix que de devenir agriculteurs. Même si l'importance de l'agriculture est soulignée dans les discours publics, l'idée persiste que ce n'est pas une activité digne et honorable. Il faut dire aux gens que l'agriculture est une partie importante de la solution. En l'absence d'industrie et de secteur tertiaire, 80% de la population travaille dans l'agriculture. Il est donc essentiel de soutenir l'agriculture familiale. Si les responsables politiques étaient persuadés que le soutien à l'agriculture contribue au bien-être de la nation dans son ensemble, il serait assez facile de résoudre les problèmes techniques.
70. **M. ABOU HADID** (Égypte) reconnaît que l'agriculture familiale est une question très importante, mais il souligne que nourrir la famille ne suffit pas, il faut aller au-delà. Il convient d'accorder une plus grande importance aux coopératives pour améliorer la disponibilité des intrants agricoles, le choix des cultures appropriées et le renforcement des liens avec les marchés en vue d'accroître les revenus et d'assurer le développement de l'économie nationale.
71. **M. COULIBALY** constate que, dans le passé, les contraintes imposées aux agriculteurs ont limité leur marge de manœuvre et leur capacité à commercialiser leurs produits. Désormais, grâce à la création des coopératives, les agriculteurs jouissent d'une plus grande liberté. Les coopératives peuvent faire beaucoup pour résoudre les problèmes d'approvisionnement des villes, mais les agriculteurs souhaitent également développer leurs activités économiques dans des domaines tels que la transformation et la commercialisation collective des produits, activités pour lesquelles ils ont besoin du soutien de bailleurs de fonds externes. Le FIDA a beaucoup œuvré pour se mettre à l'écoute des petits agriculteurs. Toutefois, il faut être particulièrement vigilant lorsqu'on encourage des groupes vulnérables à contracter des prêts bancaires, par exemple pour l'achat de matériel, car cela peut constituer un piège pour eux.
72. **M. RIBEIRO DE LIMA** signale que les conditions nécessaires à une production agricole de haute qualité font encore largement défaut, notamment la sécurité foncière, l'investissement et l'assistance technique dans le respect de l'approche agro-environnementale. Bien qu'il y ait des initiatives importantes, telles que le Projet Dom Hélder Câmara, qui a fourni un soutien et des conseils à de nombreux

agriculteurs, elles ne constituent pas une politique publique générale. Pour améliorer sa rentabilité et ses rendements, l'agriculture familiale doit pouvoir compter sur des investissements et sur le soutien public, en particulier en matière de formation.

73. **M. NWANZE** (Président du FIDA) salue la prise de conscience de la communauté internationale, qui reconnaît désormais l'importance de l'agriculture familiale, au cœur de l'action du FIDA. La question n'est pas seulement d'augmenter les investissements dans l'agriculture paysanne, mais d'appeler les gouvernements des pays en développement à aller au-delà des mots pour agir résolument en adoptant des politiques judicieuses, en mettant en place un environnement propice, en encourageant les investissements des partenaires de développement nationaux et internationaux du secteur privé et en fournissant tous les services qui font défaut dans les zones rurales. Il est nécessaire d'investir dans le développement des zones rurales afin de les rendre attrayantes pour les jeunes en tant que source d'emplois et lieu de travail.
74. **M. RAHMAN** (Bangladesh) demande à M. Shaaban comment lui est venue l'idée d'élever des vaches laitières. Il ajoute qu'au Bangladesh le gouvernement a lancé le projet "Une maison, une ferme" pour encourager la production alimentaire par les familles rurales sur de petites parcelles de terre, ou même sans terre.
75. **M. AL-TARAWNEH** (Jordanie) soulève la question des raisons de l'exode rural. S'explique-t-il par des problèmes liés au climat, par l'absence de soutien, par la recherche d'un meilleur niveau de vie ou par le désir de travailler dans le secteur tertiaire? Quels types de projets peuvent promouvoir l'agriculture familiale?
76. **Mme AZIZ** explique qu'il y a plusieurs raisons pour lesquelles les jeunes tendent à délaisser l'agriculture familiale: des facteurs environnementaux et climatiques, la pénurie de ressources publiques et le coût élevé des intrants, qui ont tous un impact négatif sur la qualité de vie en milieu rural. Le FIDA a aidé le Gouvernement syrien à prendre des mesures pour promouvoir le développement rural, y compris dans la région de Hassaké, notamment par le biais de la mise en place de groupes et de formations destinés aux jeunes et aux femmes, et de programmes de développement des villages. Compte tenu de la disponibilité limitée des ressources, il est important de s'assurer que celles-ci, en particulier l'eau, sont utilisées de façon optimale, à travers par exemple des formations pour assurer la maintenance des réseaux d'irrigation. Toutefois, les événements récents survenus dans le pays ont nui à la continuité de ces efforts et ont eu des répercussions extrêmement négatives.
77. **M. OLIEM** convient que l'exode rural des jeunes est le principal défi dans le nord des Philippines, où les jeunes sont beaucoup plus intéressés par les technologies modernes de communication que par l'agriculture. Sa coopérative a élaboré un plan fondé sur les chaînes de valeur et l'élaboration de produits. Ainsi, au lieu de vendre des grains de café verts, la coopérative a obtenu une machine à torréfier par le biais du Ministère de l'agriculture. Pendant les vacances, il a encouragé les jeunes à participer aux activités d'emballage et à s'impliquer dans la transformation des produits du café, suite à quoi certains d'entre eux ont manifesté le désir de continuer à travailler dans la culture du café.
78. **M. SALHA** (Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique [NEPAD]) constate que, malgré l'adoption de bonnes politiques, l'impression demeure selon laquelle leur mise en œuvre n'a guère progressé. Il demande à M. Coulibaly ce qui fait défaut et pourquoi ceux qui ont quitté les zones rurales et qui représentent une majorité de la population, en particulier en Afrique, ne souhaitent pas retourner dans les campagnes pour faire avancer les choses dans la bonne direction.

79. **M. COULIBALY** convient que, malgré l'adoption de politiques excellentes, voire révolutionnaires, y compris le programme détaillé du NEPAD pour l'agriculture, ces dernières n'ont jamais été effectivement mises en œuvre. Le principal problème réside dans le fait que, même lorsque les financements sont suffisants, les investissements ne sont pas axés sur le développement rural. L'appel lancé par l'Union africaine en 2003 pour inciter les pays à consacrer 10% du budget national à l'agriculture n'a pas été pleinement suivi, ce qui signifie que 75% de la population doit se contenter de moins de 10% du budget national. Il lance donc un appel en faveur de l'investissement dans le développement rural et de la reconnaissance légale des agriculteurs en tant que travailleurs, ce qui n'est pas le cas dans la législation de la plupart des pays africains. Il ne peut y avoir de développement réel si les trois quarts de la population sont marginalisés. Les décideurs politiques doivent être courageux, en investissant par exemple les fonds actuellement utilisés pour les importations de produits alimentaires dans la production et la transformation locales des denrées alimentaires.
80. **M. BERHE** (Érythrée) se félicite de ce débat et souligne l'importance cruciale de l'eau et de l'énergie. L'intégration est également essentielle, car les familles ne doivent pas dépendre d'un seul produit. Un bon point de départ pourrait être: une vache par famille, un petit potager, quelques fruits et une petite production agricole destinée à l'alimentation animale. L'important n'est pas tant la production que la productivité.
81. **Mme TAGLIANTE-SARACINO** (Côte d'Ivoire) déclare que, récemment, lors de la visite d'une ferme de cacao dans son pays, elle a pu observer que les méthodes de travail n'avaient pas changé depuis des décennies et que le travail restait extrêmement difficile. Malgré la disponibilité dans d'autres régions d'outils qui faciliteraient leur travail, les agriculteurs africains continuent de souffrir, notamment de douleurs dans le dos. Elle souligne également qu'il est nécessaire que les agriculteurs soient mobiles et autonomes. Les moyens de transport sont indispensables pour conduire les enfants et les adultes malades vers des établissements médicaux, pour accompagner les enfants à l'école et pour livrer des produits sur les marchés. L'amélioration de l'agriculture familiale passe par de nombreux aspects, y compris l'acceptation de nouvelles technologies dans des domaines qui sont ancrés dans la tradition. L'Afrique n'a aucun avenir sans ces progrès.
82. **M. COULIBALY** souligne la nécessité, pour résoudre les principaux problèmes, de mettre en place des systèmes de crédit accessibles à tous à des taux raisonnables, et non aux taux très élevés qui sont pratiqués dans de nombreuses régions. Bien que certains comportements traditionnels puissent poser des problèmes, ceux-ci peuvent être surmontés. Cependant, le transport est un problème réel. De nombreux agriculteurs familiaux sont prêts à vendre des parcelles de terrain pour pouvoir acheter une moto parce que c'est le seul moyen de transport viable, par exemple pour conduire les malades à l'hôpital. Bien que cela représente pour eux un investissement très lourd, ils sont prêts à le faire.
83. **M. RIBEIRO DE LIMA** déclare que les agriculteurs brésiliens considèrent traditionnellement les travaux des champs comme un sacrifice. Ceux qui ne travaillent pas bien à l'école s'entendent dire qu'ils finiront agriculteurs. Il existe un réel besoin d'éducation dans les zones rurales pour améliorer l'image des agriculteurs. Pour que les jeunes restent dans les campagnes, il est essentiel d'y installer les infrastructures nécessaires en matière d'éducation, de soins de santé, de loisirs, d'assainissement et d'approvisionnement en eau. En l'absence de ces structures, les jeunes émigreront à la recherche d'une meilleure situation. La disponibilité commerciale de produits préemballés à bas prix représente également un défi, car ils tendent à concurrencer les produits des agriculteurs.

84. **Mme HOCKINGS** (animatrice) signale qu'elle a reçu un tweet demandant comment rendre l'agriculture familiale attrayante pour les jeunes. Elle demande à Mme Báez si l'introduction des nouvelles technologies peut y contribuer.
85. **Mme BÁEZ** souligne la nécessité de rendre le travail dans les champs plus attrayant pour les jeunes. Son organisation, qui reçoit l'aide d'agroécologistes, tente d'impliquer les familles et de promouvoir l'échange de savoirs entre les agriculteurs. Il est important de faire en sorte que les jeunes restent dans les campagnes et de rendre les travaux agricoles moins pénibles. Les solutions sont parfois simples. Elle travaille actuellement avec le Ministère de l'agriculture et rend visite à des communautés pour les aider à trouver des fonds afin d'améliorer leurs activités de transformation et de commercialiser leurs produits, ce qui peut contribuer à fournir des revenus aux jeunes femmes. Son organisation essaie également d'approcher les consommateurs afin de les sensibiliser à ses produits.
86. **M. LAZARO** (Philippines) demande aux participants quelles sont leurs attentes concernant l'Année internationale de l'agriculture familiale, et comment ils envisagent l'avenir des exploitants familiaux et des petits agriculteurs, éleveurs et pêcheurs dans le monde entier. Il ajoute que, selon lui, la célébration de l'Année internationale n'est qu'une première étape pour favoriser une prise de conscience de leur situation et de leurs intérêts.
87. **M. COULIBALY** répond que c'est un processus qui doit être envisagé à l'échelle internationale et qui ne doit pas être limité à 2014. Les graines viennent d'être semées, il faut désormais qu'elles poussent et portent leurs fruits. Il appelle l'Union africaine à adopter des lignes directrices ou des législations qui mettent l'accent sur l'importance de l'agriculture familiale. Les pays africains doivent également créer des dispositifs d'aide sociale pour les agriculteurs, et pas seulement pour les salariés. Enfin, les pays doivent s'engager à attribuer 10% de leur budget national au secteur agricole pour financer l'agriculture et les agriculteurs. Si ces conditions étaient réunies, le monde pourrait changer.
88. **M. SHAABAN** espère que l'Année internationale sera considérée comme une leçon et un défi. Bien que les agriculteurs familiaux soient pauvres, leur objectif est de se nourrir eux-mêmes et de nourrir la population de leur pays. Ils doivent apprendre ce que les autres font, en vue d'aider leurs filles et les femmes à produire, à se nourrir et à obtenir davantage pour leurs enfants.
89. **M. OLIEM** souligne l'importance de l'Année internationale pour améliorer la reconnaissance de la contribution qu'apporte l'agriculture familiale et paysanne à la réalisation des objectifs de production agricole durable et de développement des zones rurales. Il exhorte les gouvernements et le FIDA à apporter leur plein appui à toutes les familles qui travaillent dans l'agriculture et à autonomiser les organisations paysannes par le biais des coopératives; elles pourraient ainsi gérer leurs activités de manière à accroître l'investissement de leurs membres, à améliorer les revenus familiaux et à créer des emplois pour les femmes et les jeunes. Il est nécessaire que les agriculteurs s'informent et apprennent à gérer une entreprise et une exploitation agricole, ce qui suppose des notions simples de comptabilité, de tenue d'un budget et de gestion des risques, afin qu'ils puissent améliorer la planification de leur production et leurs revenus.
90. **M. RIBEIRO DE LIMA** déclare que, en tant que membre du mouvement syndical des travailleurs ruraux du Brésil, il espère que l'Année internationale sera une occasion de mobiliser les travailleurs et de les conseiller sur les exigences qu'ils doivent formuler. Il convient de reconnaître l'importance de l'appui fourni par le FIDA aux organisations de travailleurs, car ce soutien est fondamental pour qu'ils se sentent plus forts, aussi bien au niveau international qu'au sein de leur propre pays. L'Année internationale offre une occasion importante de projeter une

meilleure image de l'agriculture, afin que des progrès réels soient enregistrés au niveau des politiques qui visent à améliorer la vie en milieu rural.

91. **Mme BÂEZ** considère que c'est une année importante pour renforcer les moyens d'action des agriculteurs et des travailleurs ruraux en général. Les gouvernements doivent se rendre compte que les agriculteurs ne sont pas le problème, mais une partie de la solution. Plutôt que de mettre en œuvre des politiques dictées d'en haut, elle appelle les gouvernements à collaborer avec les agriculteurs au niveau local pour déterminer ce qui est nécessaire pour assurer le développement au niveau mondial.
92. **Mme AZIZ** fait observer qu'en temps normal l'Année internationale serait particulièrement pertinente pour la République arabe syrienne, en raison de l'importance de l'agriculture familiale dans la production de denrées essentielles. Le gouvernement de son pays aide traditionnellement les familles rurales, notamment en maintenant des prix bas sur les produits de base, et soutient spécifiquement les femmes et les jeunes agriculteurs. Elle espère que, la paix revenue, les projets qui ont été interrompus seront remis en service.
93. **M. CLEAVER** (Vice-Président adjoint, Département gestion des programmes du FIDA) salue les contributions des intervenants, qui représentent tant d'agriculteurs et ont un message important à transmettre. Il souligne qu'il ne devrait pas y avoir d'opposition entre petites fermes et grandes fermes. Les grandes exploitations sont également nécessaires. En effet, pour nourrir neuf milliards de personnes, tous les types d'agriculture sont nécessaires, en particulier à la lumière de la dégradation de l'environnement, dont les agriculteurs, entre autres, sont responsables. La raison économique pour laquelle le FIDA a axé ses efforts sur les petits agriculteurs réside dans le fait que l'écart de production, au sein de ce groupe, est très large. Leur production n'est pas optimale, car ils n'ont pas accès aux financements ni aux marchés. En outre, bien que certains petits exploitants agricoles soient regroupés en organisations, la plupart ne le sont pas. Ils font régulièrement face à des problèmes de propriété foncière. Dans les situations d'accaparement des terres, ce sont généralement de grandes exploitations qui s'emparent des terres de petits exploitants. Il existe aussi des lacunes en termes d'éducation. En effet, les grandes exploitations tendent à être gérées par des personnes ayant un niveau d'instruction plus élevé parce qu'elles ont plus d'argent. Et leurs problèmes d'accès sont exacerbés par les politiques appliquées, car la plupart des pays fournissent des subventions et du soutien en fonction du pouvoir économique du bénéficiaire. Il est vrai que, partout, la plupart des subventions sont accordées aux grandes exploitations industrielles au détriment des petites fermes.
94. En d'autres termes, il est nécessaire de combler ces lacunes: en investissant dans des services financiers en faveur des petits agriculteurs et dans des coopératives au sein desquelles les agriculteurs peuvent se regrouper pour peser sur le marché; en accordant les subventions non pas aux acteurs économiquement plus puissants mais aux acteurs moins puissants; en veillant, ce faisant, à préserver l'environnement; en subventionnant les coopératives plutôt que les grandes entreprises; en améliorant la sécurité foncière et l'accès à l'eau; en investissant dans les routes secondaires et rurales, et pas seulement dans les routes principales; et en fournissant des services de vulgarisation agricole aux petits exploitants, par exemple à travers des coopératives, comme le fait le FIDA.
95. Il existe maintenant de nombreuses preuves de l'efficacité de ces approches là où elles sont mises en application, comme le montre le travail du FIDA, qui atteint près de 80 millions d'agriculteurs à travers ses projets. Pourtant, ces méthodes ne sont pas appliquées plus largement parce que de nombreux gouvernements ne croient pas en elles. Il est donc primordial d'écouter les principaux bénéficiaires, qui disent la même chose que le FIDA.

96. **Mme HOCKINGS** (animatrice) demande enfin à chacun des intervenants de présenter brièvement le message qu'ils souhaitent que l'on retienne de la discussion.
97. **Mme AZIZ** déclare qu'elle représente les agricultrices de la République arabe syrienne et qu'elle espère que son pays retrouvera la paix et que chacun trouvera sa place pour recommencer à vivre ensemble. Elle espère également que les familles qui ont quitté les campagnes retourneront dans leur foyer et leur région, qu'elles joueront un rôle plus important que par le passé et qu'elles seront en mesure de réaliser leurs rêves et de vivre en paix.
98. **Mme BÂEZ** réaffirme que les petits agriculteurs ne sont pas le problème, mais une partie de la solution. Elle espère donc que de meilleures possibilités leur seront offertes. Dans son pays, il a été constaté que l'investissement permettait de réaliser des progrès, mais que ce n'était pas suffisant et que beaucoup restait à faire. Enfin, elle souligne à nouveau sa conviction qu'il est nécessaire de s'appuyer sur la base, sur les personnes et sur les processus qui vont de la base vers le sommet.
99. **M. RIBEIRO DE LIMA** exhorte toutes les personnes présentes à avoir confiance dans le potentiel des agriculteurs familiaux et à les aider à faire des campagnes des endroits durables et rentables où la population peut vivre dans de bonnes conditions. Il faut que la population urbaine se fasse à l'idée qu'un autre développement est possible en milieu rural. Il convient de discuter de cette vision avec les différentes couches de la société pour aboutir à une meilleure compréhension de son importance pour le monde. Il appelle à des investissements dans les organisations qui représentent les travailleurs afin qu'ils aient davantage confiance en eux et qu'ils puissent profiter de meilleures conditions de travail et produire davantage. Les résultats peuvent être considérables.
100. **M. OLIEM** appelle le FIDA et le Gouvernement philippin à apporter leur plein appui aux systèmes d'agriculture familiale et à continuer à investir dans le potentiel des coopératives et des communautés rurales.
101. **M. SHAABAN** exhorte les bailleurs de fonds à concentrer leurs efforts sur la population pauvre et rurale, et à investir au niveau local pour que les ruraux pauvres aient les moyens de manger et de se loger. L'objectif est de permettre aux ruraux de faire de l'endroit où ils vivent un lieu dans lequel ils peuvent améliorer leur quotidien et vivre leur vie.
102. **M. COULIBALY** rappelle que, il y a neuf ans, le FIDA a créé le Forum paysan afin de donner la parole aux agriculteurs et ainsi d'apprendre à mieux connaître les bénéficiaires directs de ses projets. Il souligne le fait qu'investir dans le FIDA est un bon investissement. La grande majorité des fonds investis par le biais du FIDA bénéficie à des organisations paysannes. Ces résultats ne pourraient pas être atteints en investissant ailleurs. Il souhaite également que, comme cela a été demandé lors du Forum paysan, des représentants du comité de pilotage du forum assistent au Conseil d'administration et au Conseil des gouverneurs en qualité d'observateurs, afin de pouvoir y défendre les mêmes arguments qu'au cours des débats du forum. Ils participent déjà au Comité de la sécurité alimentaire mondiale, et cela ne pose aucun problème. Il est temps de reconnaître qu'il faut écouter plus attentivement les petits agriculteurs pour pouvoir les aider plus efficacement. Enfin, il souligne qu'il vient d'un pays qui a été un modèle de démocratie et de bonne gouvernance. Toutefois, cela a changé du jour au lendemain, et la mission des Nations Unies pour le maintien de la paix dans son pays est très coûteuse. Il serait sans aucun doute moins onéreux d'investir dans l'agriculture familiale, qui offre des possibilités d'emploi décent à ceux qui sont de plus en plus marginalisés. Dans un monde toujours plus instable, il importe de comprendre qu'on ne pourra assurer la sécurité à long terme qu'en veillant à ce

que tout le monde ait des opportunités. Son message est donc que le soutien à l'agriculture familiale pourrait permettre d'assurer l'avenir du monde.

103. **Mme HOCKINGS** (animatrice) déclare que, comme annoncé, les messages formulés par les intervenants sont une véritable source d'inspiration. Leurs histoires, leur sens de la solidarité, le partage des savoirs, la confiance et l'autonomisation, le rôle des femmes et la nécessité d'encourager les jeunes à retourner dans les exploitations familiales sont les messages clés qui sont ressortis des débats. Elle remercie donc les participants d'avoir eu le courage de venir au Conseil des gouverneurs pour partager leurs points de vue.
104. **Le PRÉSIDENT DU CONSEIL** remercie l'animatrice et les intervenants pour ce débat très instructif.
105. **Les participants assistent ensuite à la projection d'une vidéo illustrant l'expérience d'un petit agriculteur en Papouasie-Nouvelle-Guinée.**

RAPPORT SUR LA NEUVIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 7 de l'ordre du jour) (GC 37/L.3)

106. **M. KELLET** (Vice-Président adjoint, Département des opérations financières du FIDA) indique que le rapport au Conseil des gouverneurs, et ses annexes, rend compte de l'état des contributions des donateurs à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9) au 12 décembre 2013. Depuis lors, des annonces de contribution ont été reçues de la Fédération de Russie, et des instruments de contribution ont été soumis par la Finlande, la Suisse et le Royaume-Uni. Les pays ci-après ont en outre effectué de nouveaux paiements: l'Albanie, le Canada, le Cap-Vert, le Danemark, la Finlande, la France, l'Inde, l'Indonésie, Israël, la Norvège, la République de Corée, le Royaume-Uni, Sri Lanka, la Suisse et le Viet Nam. Le total des engagements au titre de la neuvième reconstitution des ressources s'élève à présent à 1,420 milliard d'USD, soit 95% de l'objectif fixé. Les États membres qui n'ont pas encore annoncé de contribution sont vivement encouragés à le faire. Les instruments de contribution déposés s'élèvent pour l'instant à 98% du montant annoncé. Ceux qui n'ont pas encore formalisé leurs engagements sont priés de prendre les mesures nécessaires. Les versements reçus au 11 février 2014 totalisent 965 millions d'USD, soit 68% des annonces de contribution.
107. **Mme LEE** (République de Corée) exprime sa satisfaction à l'égard des efforts déployés par le FIDA pour atteindre les résultats tangibles annoncés et pour améliorer l'efficacité et l'efficacités des activités de développement au cours de la période restante au titre de FIDA9, en particulier à la lumière de l'évolution rapide de l'économie mondiale et de la modification des flux d'aide habituels due aux difficultés internes que rencontrent les pays donateurs. Le diagnostic et la mesure des résultats seraient considérablement facilités par la fourniture de données concrètes.
108. **Le PRÉSIDENT DU CONSEIL** déclare avoir pris bonne note du point de vue de l'orateur sur ce point.
109. **Le Conseil des gouverneurs prend note du Rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA.**

CONSULTATION SUR LA DIXIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 8 de l'ordre du jour)

a) ÉTABLISSEMENT ET PRÉSIDENTE (GC 37/L.4 et Corr.1)

110. **Le PRÉSIDENT DU CONSEIL** constate que, lors des débats sur l'Année internationale de l'agriculture familiale, les intervenants ont mis l'accent sur la

nécessité de renforcer les investissements dans le FIDA; il attire par conséquent l'attention sur le projet de résolution contenu dans le document GC 37/L.4, concernant l'établissement de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10), qui sera présidée par M. Johannes F. Linn. Comme il est également indiqué dans le projet de résolution, la Consultation se composera de tous les États membres des Listes A et B, et de 18 États membres de la Liste C, qui seront désignés par les membres de la Liste C. Le Secrétariat a été informé de ce que, après examen au sein de chacune des sous-listes de la Liste C, les États membres ci-après sont proposés comme représentants de la Liste C au sein de la Consultation: pour la Sous-Liste C1: Angola, Bénin, Cameroun, Égypte, Guinée équatoriale et Maurice; pour la Sous-Liste C2: Afghanistan, Bangladesh, Chine, Corée du Sud, Inde et Pakistan; pour la Sous-Liste C3: Argentine, Brésil, Guatemala, Mexique et République dominicaine. Un membre supplémentaire sera désigné en temps utile.

111. **La résolution 180/XXXVII relative à l'établissement de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA est adoptée.**

112. **Le PRÉSIDENT DU CONSEIL** se déclare certain que les États membres participant à la Consultation sauront faire en sorte que le FIDA dispose des ressources nécessaires pour poursuivre sans relâche ses actions visant à défendre les petits exploitants et leur rôle clé dans la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire.

b) **ÉTABLISSEMENT D'UNE LIGNE BUDGÉTAIRE POUR LA DÉPENSE EXTRAORDINAIRE RELATIVE AUX ACTIVITÉS LIÉES AUX RECONSTITUTIONS DES RESSOURCES DU FIDA (GC 37/L.5)**

113. **M. KELLETT** (Vice-Président adjoint, Département des opérations financières du FIDA), présentant le document, rappelle qu'en février 2011 le Conseil des gouverneurs a approuvé une ligne budgétaire pour dépense extraordinaire de 2 millions d'USD afin de financer les activités liées à la neuvième reconstitution des ressources. Le montant dépensé jusqu'à présent à ce titre s'élève à 849 000 USD, auquel il convient d'ajouter un besoin supplémentaire d'environ 100 000 USD pour le financement de l'examen à mi-parcours, ce qui porte le coût total estimé à 949 000 USD. Cependant, l'utilisation réelle du budget est significativement inférieure au montant du budget approuvé, notamment du fait d'une stricte maîtrise des coûts, de la tenue d'un nombre de sessions inférieur au nombre prévu à l'origine et, surtout, de l'absence d'organisation d'une session extérieure, potentiellement coûteuse. Il est proposé que le solde inutilisé des crédits alloués à la Consultation sur FIDA9, d'un montant de 1,051 million d'USD, serve à financer le processus de consultation sur FIDA10. Le cas échéant, le solde serait transféré sur un compte distinct réservé à FIDA10, et le Conseil d'administration serait régulièrement informé conformément à la procédure standard en la matière. Sur la base des estimations actuelles, il n'est prévu aucun besoin de financement supplémentaire qui dépasserait le solde au titre de FIDA9.

114. À des fins de rationalisation et d'efficacité, le Conseil des gouverneurs est en outre prié de déléguer au Conseil d'administration le pouvoir d'examiner et d'approuver l'allocation de lignes budgétaires supplémentaires pour des dépenses extraordinaires relatives aux activités liées aux reconstitutions des ressources du FIDA.

115. **La résolution 181/XXXVII sur la ligne budgétaire pour la dépense extraordinaire relative aux activités liées aux reconstitutions des ressources du FIDA est adoptée.**

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU FIDA POUR 2012 (point 9 de l'ordre du jour) (GC 37/L.6 et INF.2)

116. **Le PRÉSIDENT DU CONSEIL** rappelle qu'à sa cent huitième session, en avril 2013, le Conseil d'administration a examiné les états financiers vérifiés et a recommandé qu'ils soient soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.
117. **M. KELLET** (Vice-Président adjoint, Département des opérations financières du FIDA) indique que les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2012 figurent dans le document GC 37/L.6. De l'avis du Commissaire aux comptes, les états financiers "présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière, les résultats financiers et les flux de trésorerie du Fonds au [...], conformément aux Normes internationales d'information financière". Il attire l'attention sur la première attestation indépendante relative à la déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière, émise par le Commissaire aux comptes conjointement à son avis sur les états financiers consolidés.
118. **Le PRÉSIDENT DU CONSEIL** invite le Conseil des gouverneurs à approuver: les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2012 et les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à L du document GC 37/L.6; le rapport y relatif du Commissaire aux comptes; et l'attestation indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.
119. **Il en est ainsi décidé.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour)

120. **M. MAIGA** (Mali) déclare que le thème de la session est particulièrement pertinent pour le Mali, dans la mesure où la majeure partie des denrées alimentaires y est produite par de petits exploitants qui jouent un rôle déterminant pour assurer la sécurité alimentaire et atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter grâce à leur gestion des ressources naturelles et de la biodiversité. La coopération avec le FIDA, qui dure depuis plus de 30 ans, a permis à plus de 350 000 ménages de se libérer de la pauvreté, notamment dans la bande sahélo-saharienne, tout particulièrement éprouvée par le changement climatique et l'insécurité. Il y a deux ans, le Mali n'a pas été en mesure d'honorer ses engagements en raison d'un conflit qui a touché le nord du pays et qui a provoqué une crise humanitaire et alimentaire. Il est par conséquent particulièrement reconnaissant au FIDA d'avoir persévéré et repris ses activités dans ces régions.
121. Le Mali et le FIDA s'accordent également sur la nécessité de renforcer le rôle de l'agriculture familiale dans le monde entier. Avec l'appui du FIDA, le Mali a misé sans réserve sur l'agriculture familiale en mettant notamment l'accent sur l'augmentation des revenus, ce qui s'est traduit, par exemple, par une hausse de près de 90% du revenu moyen des familles dans la région des lacs ces cinq dernières années. Parmi les projets couronnés de succès que le FIDA a financés, on peut citer les caisses d'épargne et de crédit à l'intention des groupements de femmes, la réalisation de 282 microprojets, la construction de routes rurales, le développement de l'agriculture et de l'élevage, la formation des jeunes ruraux et la création d'emplois. Ces projets ont permis de freiner l'émigration en donnant aux jeunes une raison de rester dans leur village. L'expérience du Mali démontre qu'il est nécessaire de considérer avant tout l'agriculture comme une activité commerciale, d'améliorer et de diversifier le savoir-faire des agriculteurs, d'encourager l'organisation des communautés, de promouvoir l'intégration des catégories vulnérables et de relier les producteurs aux marchés. Les autorités maliennes ont conclu, en janvier 2014, un accord avec le FIDA qui sera essentiel

pour soutenir la formation professionnelle, l'insertion et l'appui à l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural.

122. **M. MUJAWAR** (Yémen) explique que le Yémen est durement touché par la crise économique et alimentaire mondiale, le changement climatique et les pandémies, et doit relever les défis colossaux que sont la pénurie de ressources naturelles, le manque de terres arables et la taille insuffisante des petites exploitations. Dans le secteur national de la production alimentaire, l'agriculture familiale est prédominante et représente près de deux millions de familles paysannes, qui cultivent environ un hectare de terres chacune. Les facteurs de succès du développement de cette agriculture reposent notamment sur: les conditions agroécologiques et les caractéristiques territoriales; le contexte de l'action des pouvoirs publics; l'accès aux marchés, la technologie, les services de vulgarisation et les outils financiers; les conditions démographiques, économiques et socioculturelles; et l'accès à l'enseignement spécialisé.
123. En 2011, de nombreuses familles yéménites ont subi une réduction de leur pouvoir d'achat et des pertes d'emplois, qui ont à leur tour entraîné une hausse des niveaux de pauvreté et d'insécurité alimentaire. Des efforts sont en cours pour promouvoir le développement rural et créer un environnement propice à l'investissement dans l'agriculture. En effet, celle-ci n'est pas seulement la principale source de revenus des familles rurales, elle contribue également largement aux exportations non pétrolières et joue un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et la sécurité alimentaire, ainsi que dans l'amélioration du niveau de vie et la limitation de l'exode rural. L'intervenante exprime sa profonde gratitude au FIDA pour son soutien en la matière, notamment dans le cadre d'un nouveau projet de développement rural financé par le FIDA et d'autres donateurs à hauteur de 127 millions d'USD, et réaffirme le ferme engagement de son gouvernement à l'égard de ces projets afin d'atteindre les objectifs visés.
124. **Mme LECLERC** (Canada) déclare que le thème de la session en cours trouve écho au Canada puisque la plupart des exploitations du pays sont des entreprises familiales. Les agriculteurs familiaux produisent la majorité des aliments consommés dans les pays en développement; pourtant, ils représentent l'essentiel de la population sous-alimentée dans le monde en développement. Pour combattre la faim chronique et la faim insoupçonnée, il faut accroître l'investissement à long terme dans l'agriculture paysanne et le développement rural, et le FIDA est bien placé pour assumer le rôle de chef de file à cet égard. Soutenir les petits agriculteurs pauvres, dont la majorité sont des femmes, constitue une priorité pour le Canada. L'intervenante se félicite également que le FIDA accentue l'attention portée à la nutrition, qui doit se traduire par des opérations et des résultats concrets au niveau des pays. Investir dans la nutrition, c'est investir dans la croissance économique durable, et le FIDA doit donc redoubler d'efforts pour veiller à ce que ses investissements prennent davantage en compte les questions liées à la nutrition.
125. L'intervenante salue les efforts déployés par le FIDA pour renforcer ses partenariats, en particulier avec le secteur privé, en vue de mobiliser des ressources supplémentaires et de stimuler l'innovation agricole pour les petits exploitants. Ces partenariats sont également essentiels pour augmenter la production agricole, accroître les possibilités de revenu et d'emploi, et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition parmi les populations démunies des zones rurales. Les femmes doivent être au centre de toutes les mesures prises, car elles jouent un rôle primordial dans l'agriculture familiale et la subsistance de leurs familles. Le FIDA doit en outre songer à des modes de financement novateurs et, grâce au dialogue avec les États membres et d'autres partenaires de développement, définir de nouvelles approches à l'égard des risques et déterminer les outils et les compétences nécessaires.

126. Enfin, elle félicite le FIDA pour les progrès réalisés tout au long de l'année, comme noté dans l'évaluation 2013 du Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN), en particulier concernant l'amélioration des capacités internes et les résultats obtenus en matière d'égalité hommes-femmes ainsi que d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.
127. **M. MOLEBATSI** (Botswana) déclare, après avoir salué l'adhésion de la Fédération de Russie, que le thème de la session en cours est particulièrement pertinent étant donné qu'environ 80% de la nourriture des pays en développement provient de l'agriculture familiale. Au Botswana, environ 70% des ménages ruraux tirent une partie de leurs moyens de subsistance de l'agriculture, et environ 40% élèvent du bétail, ce qui représente environ 80% de la production agricole. Celle-ci est principalement issue d'une agriculture pluviale, dominée par les agriculteurs familiaux, qui exploitent une superficie moyenne de cinq hectares. Ces agriculteurs contribuent tout particulièrement à la sécurité alimentaire mondiale et à l'atténuation des effets du changement climatique, bien qu'ils restent une ressource largement inexploitée et représentent une part disproportionnée des populations pauvres dans le monde.
128. Les retombées économiques et sociales potentielles des investissements dans les exploitations familiales sont énormes. Conformément aux objectifs du Fonds consistant à améliorer la production alimentaire, en particulier dans les zones rurales, et à éradiquer la pauvreté, le Botswana a mis en place plusieurs initiatives, y compris des programmes de soutien au développement de la culture des terres arables, à la gestion du bétail, au développement des infrastructures et de l'élevage laitier et récemment, en partenariat avec le FIDA, le Projet d'appui aux services agricoles, axé sur la mécanisation et les intrants agricoles pour les exploitations familiales. Il est essentiel que le Fonds contribue à créer des collectivités rurales dynamiques en investissant dans les exploitations familiales et en les aidant à être plus productives et plus efficaces. Il appelle donc les États membres à adopter des politiques et à réaliser des investissements qui favorisent la mise en place d'un contexte porteur pour ces agriculteurs.
129. **M. KÜSEK** (Turquie) déclare que l'agriculture familiale est importante puisqu'elle représente 2,5 milliards d'agriculteurs et 80% de la production alimentaire dans les pays en développement. Cependant, en dépit de leur contribution à la sécurité alimentaire mondiale et à la nutrition, la plupart de ces agriculteurs vivent dans la pauvreté absolue et sont particulièrement vulnérables aux problèmes d'envergure mondiale tels que les changements d'affectation des sols, la faible productivité, la hausse du coût des engrais et des carburants, l'accès au crédit, le changement climatique et l'évolution des marchés. La priorité est donc de prendre des mesures proactives et de coopérer pour garantir une agriculture paysanne durable, notamment en élaborant des politiques appropriées d'investissement dans les infrastructures afin d'aider ces agriculteurs à accroître leur production et leurs revenus et, ainsi, à améliorer leur qualité de vie.
130. En Turquie, presque toutes les fermes sont de petites exploitations, et le gouvernement a adopté des politiques et des mesures efficaces pour réduire l'impact des problèmes mondiaux sur ces exploitations. La production agricole de la Turquie a triplé au cours de la dernière décennie, et le budget total des programmes de développement rural a doublé entre 2012 et 2013. Un programme visant à soutenir les investissements dans le développement rural est également mis en œuvre.
131. **Mme RUIZ MALEC** (Argentine) déclare que l'action du FIDA dans sa région a permis de poursuivre l'objectif prioritaire d'intégration sociale à travers le développement des entreprises et des marchés ruraux, le renforcement de la coopération Sud-Sud et la promotion du développement durable. L'agriculture

familiale est un secteur productif qui revêt une importance croissante dans le développement socioéconomique des pays d'Amérique latine; c'est pourquoi le Gouvernement argentin la soutient dans le cadre de sa politique de développement rural. Ce n'est pas seulement un moyen de fournir une aide sociale, mais également une solution viable pour assurer une croissance équitable et contribuer à la sécurité alimentaire dans la région.

132. Le FIDA finance plusieurs projets couronnés de succès en Argentine, en particulier le Programme de développement rural sans exclusion (PRODERI), qui vise à améliorer les conditions sociales et de production, et à augmenter les revenus des familles rurales pauvres, en tenant compte des questions d'égalité hommes-femmes et d'équité. Le Gouvernement argentin reste déterminé à contribuer à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA et se prépare à prendre les mesures législatives nécessaires à cet effet.
133. **M. HADIYANTO** (Indonésie) explique que le thème de la session en cours est particulièrement pertinent à un moment où la communauté internationale doit relever le défi du renforcement de la coopération mondiale pour le développement. Le FIDA doit disposer d'un cadre stratégique global pour aider les pays en développement et favoriser l'autonomisation des petits exploitants agricoles. Bien que l'économie mondiale ait connu une formidable croissance, elle n'est pas pour autant forte, équitable ou durable. Environ un milliard de personnes dans le monde en développement, dont 70% vivent en milieu rural, subsistent encore avec moins de 1,25 USD par jour. L'économie paysanne est sous-développée et caractérisée par de faibles investissements dans des domaines tels que les infrastructures, la commercialisation et la technologie. Sa délégation soutient donc les efforts déployés par le FIDA pour promouvoir les possibilités d'investissement et améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs familiaux, conformément au programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.
134. L'Indonésie est l'un des dix plus grands producteurs agricoles au monde et compte environ 20 millions d'agriculteurs familiaux, dont 80% sont de petits agriculteurs qui travaillent dans des zones rurales et fournissent des emplois à quelque 20% de la population active. Les petits agriculteurs sont donc l'un des principaux moteurs de l'activité économique, et il est essentiel de renforcer leurs capacités. Les gouvernements doivent faciliter l'accès de ces agriculteurs aux ressources et leur fournir un savoir-faire en matière de gestion des risques ainsi que des incitations fiscales appropriées. Ces mesures contribueront à réduire la pauvreté et à accroître la sécurité alimentaire. Enfin, il exprime sa satisfaction concernant les programmes et projets mis en œuvre par le FIDA en Indonésie.
135. **Mme VERBURG** (Pays-Bas), s'exprimant au nom des pays du Bénélux, déclare son soutien à l'objectif du FIDA de créer un environnement favorable aux petits exploitants, et salue son approche sans exclusive et axée sur les communautés, son appui aux autorités locales et à la société civile, son travail en faveur de la finance rurale, de la propriété foncière, de l'eau et de la nutrition, ainsi que son rôle de chef de file dans l'autonomisation des femmes. Le FIDA a également été récompensé pour son Programme novateur d'adaptation de l'agriculture paysanne par le prix Momentum for Change, destiné à récompenser des activités visant à promouvoir une dynamique de changement. Il reste cependant à intégrer les enjeux climatiques dans l'ensemble du portefeuille d'activités du FIDA. Néanmoins, alors que d'autres domaines subissent des réductions budgétaires sans précédent, l'argent doit être dépensé à bon escient. Le FIDA doit sérieusement envisager la possibilité de tenir les sessions du Conseil des gouverneurs tous les deux ans, comme cela a été suggéré dans l'évaluation au niveau de l'institution de l'efficacité institutionnelle du FIDA.

136. Il est nécessaire de renforcer la coopération entre les organisations de développement tout en évitant la duplication des efforts. Le FIDA doit jouer le rôle d'intermédiaire d'excellence, en rassemblant les différents acteurs, y compris les institutions ayant leur siège à Rome, d'autres institutions financières internationales, la société civile et le secteur privé, et en accordant une attention particulière aux femmes et aux jeunes dans l'agriculture à tous les stades de la conception et de l'exécution des programmes. Le FIDA doit également renforcer ses capacités en matière de gestion des savoirs afin d'accroître son impact et de reproduire à plus grande échelle ses succès.
137. Les pays du Bénélux soutiennent les actions du FIDA en collaboration avec le secteur privé au niveau international et local pour promouvoir l'investissement et la création de petites entreprises et orienter les modèles économiques en faveur des petits exploitants et du développement rural. En particulier, il convient d'encourager la participation du secteur privé local à la mise en œuvre des projets. Ces pays souhaitent également que le FIDA joue un rôle de chef de file pour relever le Défi Faim zéro dans le cadre du programme pour l'après-2015 et pour promouvoir la sécurité alimentaire et la nutrition en général.
138. **M. ZHANG** (Chine) déclare que le FIDA doit exercer une plus grande influence dans la lutte contre la pauvreté mondiale et en faveur du développement agricole, en renforçant ses capacités financières et en assouplissant ses stratégies. La dixième reconstitution est l'occasion pour tous les États membres, notamment les pays donateurs, de montrer leur soutien au FIDA à la fois en termes financiers et en termes d'orientations pour trouver des mécanismes de financement novateurs. Le FIDA doit renforcer sa collaboration avec tous les États membres en développement, y compris les pays à revenu faible et intermédiaire et les États fragiles et touchés par des conflits.
139. Il convient de renforcer le transfert de connaissances et la coopération Sud-Sud en vue de favoriser le partage des expériences de développement. Le FIDA doit assumer le rôle de chef de file mondial et de cellule de réflexion au service du développement de l'agriculture paysanne, et prendre des mesures concrètes pour promouvoir la coopération Sud-Sud. Le Fonds peut améliorer son efficacité: en se concentrant sur les domaines où il possède un avantage comparatif, tels que la collaboration directe avec les petits agriculteurs; en encourageant le transfert des technologies agricoles, l'emploi des jeunes en milieu rural et le microcrédit, les filières ayant un accès au marché, et l'adaptation au changement climatique; et en augmentant l'investissement dans les infrastructures rurales. Le FIDA doit également améliorer sa structure de gouvernance, poursuivre sa réforme des ressources humaines et accroître la représentation des pays membres en développement.
140. Le Gouvernement chinois continuera d'accorder une priorité élevée à l'agriculture et au développement rural, de renforcer sa coopération avec le FIDA, de soutenir la réforme et le développement à long terme du Fonds, et de promouvoir la réduction de la pauvreté mondiale grâce à des mécanismes mutuellement bénéfiques tels que la coopération Sud-Sud.
141. **Mme ANANGA MESSINA** (Cameroun) salue l'adhésion de la Fédération de Russie et déclare que son gouvernement apprécie les efforts déployés par le FIDA pour libérer la population rurale de la pauvreté. La Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA débutera à la fin de la session en cours et bénéficiera à nouveau de l'expérience d'un président externe. Le Cameroun est heureux d'avoir apporté sa modeste contribution au processus de reconstitution des ressources. La Consultation est non seulement un mécanisme de mobilisation de fonds, mais aussi un forum permettant de mener des débats stratégiques, au sein duquel il convient donc de discuter de l'impact des opérations du FIDA afin de

- juger de la valeur ajoutée des ressources mises à sa disposition. Le FIDA a besoin d'innover pour relever les défis auxquels il est confronté.
142. Le thème de la session en cours est pertinent, étant donné que 2014 a été déclarée Année internationale de l'agriculture familiale. Sa délégation se félicite de la volonté du Fonds de stimuler les investissements dans ce domaine.
 143. **M. BOSAN** (Pakistan) se félicite de l'adhésion de la Fédération de Russie et du thème de la session qui est particulièrement pertinent pour le Pakistan. Les petits agriculteurs et les exploitants familiaux sont essentiels pour l'éradication de la faim et de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'amélioration des moyens de subsistance, la gestion des ressources naturelles, la protection de l'environnement et le développement durable. Grâce aux interventions du FIDA, l'agriculture familiale et paysanne est dûment prise en compte dans les politiques et les budgets nationaux. Le Gouvernement pakistanais s'efforce de trouver les mécanismes les plus efficaces pour acheminer des ressources et des services à ces agriculteurs.
 144. L'agriculture est vitale pour soutenir la croissance de l'économie pakistanaise; elle représente 21,4% du produit intérieur brut et la principale source de subsistance pour 67% de la population. L'un des principaux objectifs du gouvernement est d'éradiquer la pauvreté en milieu rural en créant des opportunités pour les petits agriculteurs et les jeunes, notamment les jeunes femmes, dans les zones rurales, et en fournissant un accès à des services financiers, à la formation professionnelle et au renforcement des compétences. Le gouvernement est satisfait de son partenariat avec le FIDA et espère recevoir une aide supplémentaire pour les programmes visant à relever les nouveaux défis, comme les catastrophes naturelles, l'assèchement des cours d'eau et le changement climatique. Le total des contributions que le Pakistan, l'un des Membres fondateurs du FIDA, a versées au Fonds à ce jour s'élève à 31,8 millions d'USD. Le FIDA a mis en œuvre 25 projets importants au Pakistan, y compris un projet de microfinance durable, et a toujours été un partenaire efficace et attentif. Le Pakistan salue les efforts de réforme déployés par le Président et souhaite que le dialogue entre tous les États membres sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA soit constructif.
 145. **Mme JACOBY** (Suède), s'exprimant au nom des pays nordiques, salue l'adhésion de la Fédération de Russie et déclare que 2014 sera une année importante pour le FIDA puisque ce sera l'année de la négociation de la dixième reconstitution et de l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Il est essentiel que le FIDA se concentre sur son mandat spécifique d'éradication de la pauvreté rurale et de soutien à l'agriculture paysanne, domaines dans lesquels il a déjà enregistré des succès. L'évaluation au niveau de l'institution de l'efficacité du FIDA a constaté que le Fonds tendait à disperser ses efforts; le Fonds doit donc se montrer plus sélectif en matière de thématiques et de pays. Les actions du FIDA doivent être axées en priorité sur les pays à faible revenu et les États fragiles. Renforcer l'action dans les États fragiles et touchés par des conflits suppose un engagement à long terme, une grande tolérance au risque et de la flexibilité, ainsi que des ressources suffisantes et des partenariats solides sur le terrain. Dans les pays à revenu intermédiaire avec des foyers importants de pauvreté rurale, le FIDA peut faire la différence en mettant l'accent sur l'innovation et la reproduction à plus grande échelle, y compris en augmentant le partage des coûts avec ces pays. La mobilisation des ressources extérieures doit se poursuivre avec prudence, de manière transparente et en consultation étroite avec les organes directeurs du FIDA de manière à préserver le modèle économique unique du Fonds et son avantage comparatif.
 146. L'emploi est la pierre angulaire du développement et la voie pour sortir de la pauvreté. L'agriculture paysanne est l'un des principaux employeurs dans de nombreux pays, et cette session représente une occasion de partager des

expériences et les meilleures pratiques en matière de création d'emplois, en particulier pour les femmes et les jeunes ruraux. Le FIDA doit renforcer son rôle d'agent de transmission des savoirs en vue de favoriser l'investissement privé. Il a obtenu des résultats impressionnants en ce qui concerne l'intégration des questions liées à l'environnement, au climat et à l'égalité entre les sexes dans ses programmes. Cependant, il doit veiller à allouer les ressources nécessaires afin de conserver son statut de chef de file en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes. Il n'y a pas suffisamment de femmes aux postes de direction, et les pays nordiques espèrent qu'une attention particulière sera accordée aux femmes qualifiées lorsque le moment viendra de pourvoir des postes de haut niveau.

147. **M. ABOUHADID** (Égypte) souligne les vigoureux efforts déployés par l'Égypte pour appliquer une feuille de route visant à instaurer la stabilité politique et la libéralisation économique dans tout le pays. Il est heureux d'annoncer que la nouvelle Constitution du pays comprend un engagement à fournir les éléments essentiels pour l'agriculture et l'élevage; la garantie de l'achat des cultures de base à un prix permettant aux agriculteurs de réaliser des bénéfices; l'attribution d'un certain pourcentage des terres récupérées aux petits agriculteurs et aux jeunes diplômés; et la garantie du respect du rôle des femmes et de la protection des agriculteurs et des travailleurs agricoles contre l'exploitation.
148. Par le biais de ses programmes visant à réduire la pauvreté et à améliorer les conditions de vie, le FIDA participe activement aux efforts de l'Égypte pour développer l'agriculture et lutter contre la pauvreté rurale. En outre, le bureau de pays au Caire sert de lien entre le Fonds et tous les pays voisins. Plus d'un million de familles ont bénéficié des financements du FIDA dans le cadre de projets modèles qui ont permis d'accroître les revenus des petits agriculteurs, en favorisant le développement agricole dans des zones cibles incluant certains des villages les plus défavorisés d'Égypte. Un nouveau projet est en cours afin de renforcer les capacités de commercialisation des petits agriculteurs.
149. La stratégie de développement durable de l'Égypte pour 2030 vise à porter la croissance agricole à un taux annuel de 4% et à améliorer la sécurité alimentaire. Alors que l'agriculture est un pilier de son économie et le fer de lance de sa croissance économique, l'Égypte se réjouit que la réunion en cours soit axée sur l'investissement dans les exploitations familiales pour l'avenir. Le pays suit également avec intérêt les efforts déployés par le Fonds pour développer ses activités conformément aux exigences de ses Membres et pour accroître ses prêts et ses projets sur la base du cadre de développement spécifique à chaque pays.
150. **M. VARGAS HERNÁNDEZ** (République dominicaine) déclare que son gouvernement œuvre avec le FIDA pour relever les défis visés par la stratégie nationale de développement pour 2010-2030. Le développement agricole durable est un pilier de la politique gouvernementale et inclut le soutien aux petits exploitants agricoles, avec un accent particulier sur les femmes et les jeunes. L'objectif est d'accroître la productivité et la compétitivité agricoles, y compris l'accès au marché, afin d'améliorer la qualité de vie dans les zones rurales. Chaque week-end, le président, M. Medina, reçoit des organisations paysannes afin de s'informer directement auprès d'elles des difficultés que rencontrent les petits exploitants et des solutions qui pourraient répondre à leurs besoins.
151. Le président a également lancé un fonds spécial pour soutenir les exportations et le développement. Le développement n'est possible qu'à travers l'investissement dans les ressources humaines, et son gouvernement s'est donc engagé à renforcer sa coopération avec le FIDA à cet égard. Le renforcement des capacités, les partenariats, le transfert de technologie, l'intégration des meilleures pratiques dans les politiques publiques, le renforcement des organisations rurales, l'assouplissement des conditions de crédit, en particulier dans les zones

défavorisées, sont des éléments qui peuvent contribuer à stimuler l'économie rurale. L'objectif est de donner aux agriculteurs la possibilité de devenir des partenaires commerciaux et de profiter des avantages de l'économie mondiale en participant aux chaînes de valeur existantes.

152. Il se réjouit de l'appui du FIDA aux projets en République dominicaine, y compris dans les régions frontalières avec Haïti. Le FIDA est un canal de coopération essentiel pour le développement, et ses Membres doivent donc contribuer à son expansion. C'est dans cet esprit que sa délégation participera aux négociations sur la dixième reconstitution des ressources. Son pays souhaite réitérer son engagement en faveur du Fonds.

153. **La séance est levée à 13 h 35.**

- ii) Compte rendu analytique de la deuxième séance de la trente-septième session tenue le mercredi 19 février 2014, à 18 h 25

Président: Pio Wennubst (Suisse)
(Vice-Président)

Table des matières

	Paragraphes
Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2014; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et plan indicatif pour 2015-2016 d'IOE; et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFF (point 10 de l'ordre du jour)	156-157
Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (point 12 de l'ordre du jour)	168-174
Déclaration de la cinquième réunion mondiale du Forum paysan	175
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour) (suite)	176-195
- Soudan	176-177
- Autriche	178-179
- Jordanie	180-181
- Angola	182-184
- Bangladesh	185-187
- Ghana	188-189
- Tunisie	190-191
- Niger	192-193
- Allemagne	194-195

154. **La séance est ouverte à 18 h 25.**

155. **Un documentaire illustrant l'expérience d'un paysan gambien est projeté.**

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGETS ORDINAIRE ET D'INVESTISSEMENT DU FIDA AXÉS SUR LES RÉSULTATS POUR 2014; PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET AXÉ SUR LES RÉSULTATS POUR 2014 ET PLAN INDICATIF POUR 2015-2016 D'IOE; ET RAPPORTS DE SITUATION SUR L'INITIATIVE PPTTE ET LE SAFFP

(point 10 de l'ordre du jour) (GC 37/L.7 et Add.1 dont la version révisée paraîtra sous la cote GC 37/L.7/Rev.1)

156. **Le PRÉSIDENT DE SÉANCE** déclare qu'à sa cent dixième session le Conseil d'administration a examiné les projets de budgets du Fonds et du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), et a recommandé qu'ils soient soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation. Il attire l'attention sur le projet de résolution figurant dans le document GC 37/L.7.

157. **M. KELLET** (Vice-Président adjoint, Département des opérations financières du FIDA) rappelle qu'à sa cent dixième session le Conseil d'administration a approuvé un programme de prêts et dons du FIDA pour 2014 d'un montant total de 1,06 milliard d'USD. L'écart entre les objectifs de financement et le montant effectif des prêts et dons accordés en 2013 sera comblé grâce à un accroissement des programmes de travail de 2014 et 2015 pour atteindre l'objectif de 3 milliards d'USD fixé pour la période couverte par la neuvième reconstitution des ressources du FIDA. Un montant de 0,225 milliard d'USD est également prévu sous la forme d'un cofinancement directement géré et supervisé par le FIDA. Le budget ordinaire proposé pour 2014 s'élève à 149,64 millions d'USD, ce qui représente une augmentation nominale de 5,5 millions d'USD par rapport à 2013, soit 3,8%, sous l'effet d'une hausse de 2,28 millions d'USD des charges récurrentes en raison du remplacement du Système prêts et dons; de charges récurrentes supplémentaires d'un montant de 2 millions d'USD correspondant aux mesures proposées par la direction pour donner suite à l'évaluation au niveau de l'institution de l'efficacité du FIDA (ENI-E); et de 1,22 million d'USD d'autres hausses.

158. Le projet de budget table sur le postulat selon lequel les hausses des dépenses hors personnel correspondant à l'inflation seront intégralement absorbées dans le budget ordinaire. Aucune augmentation des traitements nets du personnel n'est envisagée pour 2014. En outre, la provision constituée depuis 2012 pour faire face à l'augmentation des traitements du personnel du cadre organique, qui s'élève à 680 000 USD, sera à nouveau reportée, les recommandations de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) pour 2014 ayant abouti à un gel des traitements nets du personnel du cadre organique. Les économies ainsi réalisées ne seront pas utilisées sans consulter le Conseil d'administration.

159. Les montants du budget d'investissement et des dépenses non renouvelables du FIDA proposés pour 2014, soit respectivement 5,4 millions d'USD et 2,1 millions d'USD, à exécuter sur les deux à trois prochaines années, serviront principalement à financer le plan d'action adopté pour donner suite à l'ENI-E et les dépenses normales d'équipement, y compris les remplacements programmés de matériel informatique. Enfin, en application des engagements pris aux termes de la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le FIDA a mis au point une méthodologie permettant de fournir des données sexospécifiques (c'est-à-dire décomposées par sexe) concernant le portefeuille de prêts du FIDA, et a entrepris de faire de même pour son budget ordinaire. D'autres mesures de perfectionnement de la méthode seront intégrées aux prochains budgets.

160. M. TUINENBURG (Responsable du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA) indique que le programme de travail et budget axé sur les résultats d'IOE proposé pour 2014 a tiré parti des directives formulées par le Conseil d'administration, son Comité d'audit et son Comité de l'évaluation. Sur la base de la grille d'aide à la sélection qu'IOE a conçue et appliquée pour la première fois lors de l'élaboration des documents exposant son programme de travail et budget, IOE propose de réaliser en 2014 une évaluation au niveau de l'institution (ENI) de l'engagement du FIDA dans les États fragiles, tout en achevant l'ENI portant sur les dons. L'ENI des reconstitutions des ressources du FIDA sera présentée à la deuxième session de la Consultation, qui se déroulera en juin. S'agissant du programme de travail à réaliser sur le terrain, IOE a fait en sorte que l'éventail de pays soit équilibré en termes de représentation régionale et de taille du portefeuille. Le Bureau propose de travailler à sept évaluations de programme de pays pour le Bangladesh, la Chine, l'État plurinational de Bolivie, la République-Unie de Tanzanie, le Sénégal, la Sierra Leone et la Zambie. En outre, il réalisera en 2014 huit évaluations de la performance de projets et une évaluation d'impact, validera tous les rapports d'achèvement de projet mis à disposition durant l'année et travaillera à deux synthèses d'évaluations; la première portera sur l'engagement du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire tandis que la seconde, réalisée en collaboration avec le Bureau de l'évaluation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), étudiera le thème du développement pastoral.
161. Pour estimer ses besoins en ressources pour 2014, IOE a réalisé une planification stratégique approfondie des travaux à réaliser en 2013: le Bureau a notamment analysé ses effectifs actuels et leur répartition entre les différents grades et les a comparés à la charge de travail jugée nécessaire pour mettre en œuvre le programme de travail proposé pour 2014. Compte tenu des résultats de cette analyse, IOE propose de maintenir pour 2014 un effectif identique à celui de 2013. Toutefois, le partenariat avec la Direction du développement et de la coopération de la Suisse (DDC) ayant été reconduit, il a été convenu qu'un cadre supérieur de la DDC serait détaché auprès d'IOE. Le Gouvernement suisse assumera toutes les dépenses de personnel tandis qu'IOE prendra en charge les coûts opérationnels afférents au travail d'évaluation.
162. Enfin, IOE a appliqué les paramètres institutionnels du FIDA pour établir le budget administratif, c'est-à-dire un taux d'inflation de 2,1% pour les dépenses hors personnel, le gel des traitements du personnel, et un taux de change de 0,72 EUR pour 1 USD. Compte tenu de ces éléments, le projet de budget définitif d'IOE proposé pour 2014 se situe donc autour de 5,98 millions d'USD, contre 6,01 millions d'USD en 2013, soit une réduction de 0,5%.
163. **M. CLEAVER** (Vice-Président adjoint, Département gestion des programmes du FIDA) explique qu'en 2013 le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) a continué de s'appliquer à l'ensemble des prêts et des dons à un pays spécifique présentés au Conseil d'administration pour approbation, à l'exception de ceux financés dans le cadre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP). Environ 96% des ressources disponibles pour engagement ont été affectées conformément aux principes du SAFP, le solde correspondant à des dons au titre du guichet mondial et régional, qui ne sont pas spécifiques à un pays, et à des dons au titre de l'ASAP. Les notes de pays pour 2013 ont été calculées à partir des données actualisées sur la performance du portefeuille et du secteur rural de chaque pays, ainsi que des chiffres de la population rurale et du revenu national brut par habitant. Ces notes figurent dans le document GC 37/L.7/Add.1 et sont affichées sur le site web du FIDA. La note globale pour 2013 et l'allocation SAFP pour 2014 attribuées à chaque pays tiennent compte de ces données actualisées.
164. Le document invite en outre le Conseil des gouverneurs à prendre note de l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés et de la participation du FIDA à cette initiative.

165. **Mme BÖLLHOFF** (Allemagne) se félicite que le projet de budget du FIDA pour 2014 ne prévoient pas d'augmentations de traitement et que le FIDA soit à même d'absorber les hausses de coût induites par l'inflation. Cependant, sa délégation devra s'abstenir lors de l'approbation des budgets ordinaire et d'investissement, car le FIDA est en position de compenser les éventuelles hausses de coût par des gains d'efficacité et l'économie ainsi réalisée, grâce à une mise en œuvre rigoureuse du programme de réforme. Elle incite donc le FIDA à prendre d'autres mesures pour améliorer l'efficacité et le rapport coût-efficacité.
166. Le **PRÉSIDENT DE SÉANCE** invite le Conseil à adopter le projet de résolution figurant dans le document GC 37/L.7.
167. **La résolution 182/XXXVII sur le budget administratif comprenant les budgets ordinaire, d'investissement et non récurrent du FIDA pour 2014 et le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2014 a été adoptée.**

MÉCANISME MONDIAL DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION (point 12 de l'ordre du jour) (GC 37/L.9)

168. Le **PRÉSIDENT DE SÉANCE** attire l'attention sur le document GC 37/L.9, qui contient un rapport et une mise à jour sur les modalités d'hébergement du Mécanisme mondial; ce rapport, qui a été examiné par le Conseil d'administration à sa cent dixième session, est maintenant présenté au Conseil des gouverneurs pour information.
169. **Mme MENON** (Vice-Présidente adjointe, Département des services institutionnels du FIDA) rappelle qu'à sa neuvième session extraordinaire, tenue en mai 2012, le Conseil d'administration a adopté une résolution portant sur la modification du mémorandum d'accord conclu entre la Conférence des Parties (CdP) à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (la Convention) et le FIDA, relatif aux modalités et aux opérations administratives du Mécanisme mondial, et en a rendu compte au Conseil des gouverneurs à sa session de 2013. Le document GC 37/L.9 fait le point sur les nouvelles étapes du déplacement du Mécanisme mondial et de son personnel au siège du Secrétariat de la Convention à Bonn, intervenu conformément à la décision prise par la CdP11 en septembre 2013, et du transfert des comptes financiers. Il a en outre été décidé à la CdP11 d'établir un bureau de liaison à Rome et de le doter du personnel approprié. Le Président a rencontré la nouvelle Secrétaire exécutive de la Convention, Mme Monique Barbut, qui souhaite mettre en œuvre au plus vite les décisions de la CdP11. À cette fin, à compter d'avril 2013, tout le personnel du Mécanisme mondial a été nommé personnel de la Convention conformément au Statut et Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies. La Convention espère prendre des décisions définitives quant aux mutations et réinstallations de personnel à Bonn au premier trimestre 2014.
170. Conformément à la décision de la Conférence des parties (CdP) et au mémorandum d'accord révisé, le FIDA et la Convention ont élaboré un plan de transfert des comptes du Mécanisme mondial. Le 22 octobre 2013, le FIDA a transféré sur le compte de la Convention 1,4 million d'USD, soit le solde des comptes du Mécanisme mondial détenu par le FIDA, déduction faite d'un montant mis en réserve pour faire face à toute obligation éventuelle. Ces fonds ont été conservés pour être déposés sur un compte bloqué par précaution et à titre conservatoire, dans l'attente de la conclusion d'un accord satisfaisant entre le Fonds et la Convention sur la question des obligations relatives au Mécanisme mondial. Cette mesure est conforme à l'avis juridique donné à la Convention par le Bureau du Conseiller juridique des Nations Unies en juillet 2012, qui a conclu que, en

l'absence de toute décision ou de toute possibilité de signature d'un accord entre la CdP et le FIDA, la question devrait être résolue entre le Secrétariat de la Convention et le FIDA, en tenant compte des recommandations de la CdP si nécessaire. À cette fin, le FIDA et le Secrétariat de la Convention ont collaboré en vue de parvenir à une solution acceptable pour les deux parties afin de fermer le compte et de débloquer les fonds en faveur du Secrétariat. Il y a à peine quelques jours de cela, la Convention a informé le FIDA de certaines mesures qui pourraient se traduire par une réduction des obligations en cause. Lorsqu'il aura reçu confirmation officielle de ces mesures, le FIDA débloquera les ressources correspondantes qui sont actuellement déposées sur le compte bloqué.

171. Au terme de consultations bilatérales détaillées sur toutes les questions en suspens relatives à l'hébergement du Mécanisme mondial par le FIDA, le Président du FIDA et la Secrétaire exécutive de la Convention ont établi un plan d'action. Le FIDA prévoit que toutes ces questions seront prochainement résolues. Comme de coutume, le Conseil d'administration sera tenu informé de l'aboutissement de toutes questions se rapportant au Mécanisme mondial.
172. **Mme STENSETH** (Norvège), après avoir accueilli favorablement la mise à jour présentée, confirme que, comme elle l'a déclaré à la session de décembre du Conseil d'administration, sa délégation regrette la façon dont le FIDA a traité la question et elle s'interroge sur le bien-fondé de la décision du FIDA de mettre des fonds en réserve sur un compte bloqué pour faire face à tout ou partie des obligations identifiées. Le document transmis au Conseil des gouverneurs aurait pu rendre compte plus fidèlement de ce point de vue. Toutefois, elle se félicite que la direction soit déterminée à parvenir à une solution satisfaisante, en étroite coordination avec la Convention; tant que cette question n'aura pas été réglée, elle continuera d'être source de préoccupation.
173. **Mme ARRIBALZAGA** (Espagne) déclare que sa délégation partage les préoccupations exprimées par la représentante de la Norvège, tout en se félicitant qu'un accord soit sur le point d'être trouvé.
174. **Le Conseil des gouverneurs prend note des informations fournies dans le document GC 37/L.9.**

DÉCLARATION DE LA CINQUIÈME RÉUNION MONDIALE DU FORUM PAYSAN

175. À l'invitation du président de séance, Mme Elizabeth MPOFU, représentante du Forum paysan, présente une synthèse de la déclaration de la cinquième réunion mondiale du Forum paysan, tenue à Rome les 17 et 18 février 2014 en marge de la trente-septième session du Conseil des gouverneurs. Le texte intégral de cette déclaration est reproduit au chapitre 4.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour) (suite)

176. **M. ELAMIEN MOHAMED** (Soudan) souligne le rôle fondamental de la petite agriculture familiale en ce qui concerne la sécurité alimentaire, le développement rural durable, l'éradication de la faim et du chômage, la cohésion sociale et l'utilisation équilibrée et durable des ressources naturelles. L'agriculture familiale, qui représente au moins 70% de l'ensemble du secteur agricole du Soudan et concerne une forte proportion de femmes, a été profondément ébranlée par les crises mondiales, l'exode rural, l'absence de réforme agraire et les contraintes liées au changement climatique qui exacerbent les conflits autour des ressources naturelles, font reculer la production et aggravent la pauvreté.
177. Malgré de maigres ressources, le Gouvernement soudanais donne la priorité au financement du secteur agricole et a commencé à mettre en place un environnement favorable en cartographiant l'utilisation optimale des terres et en

mettant en place des dispositifs de microfinancement pour les petits producteurs, les diplômés et les jeunes. Il met en œuvre des initiatives de développement agricole fondamentales comme le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et un programme régional d'intervention en cas de sécheresse. Il a en outre préparé un programme d'options stratégiques pour le Soudan qui couvre la période 2013-2018, ainsi qu'un document de stratégie sur le développement de l'agriculture pluviale traditionnelle. Il met aussi en œuvre divers projets du FIDA axés sur l'agriculture familiale, un domaine qui offre de nombreuses possibilités mais qui comporte aussi certains défis. L'intervention des pouvoirs publics est nécessaire, notamment pour stimuler l'investissement public, en particulier dans les zones rurales, réduire les risques associés aux prêts accordés aux petits agriculteurs, créer de nouvelles institutions financières à même de répondre aux besoins des agriculteurs, résoudre les problèmes liés à la petite agriculture et à la propriété foncière, soutenir les projets portés par des femmes et des jeunes en privilégiant l'accès aux marchés et aux financements, gérer les ressources naturelles au moyen de technologies respectueuses de l'environnement, promouvoir la recherche et l'échange d'informations, et accroître la valeur ajoutée pour les producteurs. Le Soudan continue d'adhérer totalement à l'action du FIDA.

178. **M. OEHLER** (Autriche) fait observer, au sujet de la période couverte par la neuvième reconstitution, maintenant dans sa deuxième année, que la question est de savoir si l'ambitieux objectif consistant à contribuer à sortir 80 millions de personnes de la pauvreté sera réalisé à l'horizon 2015. Les Membres ont convenus qu'à cet effet il serait nécessaire d'améliorer l'impact du Fonds en matière de développement, d'accroître l'efficacité opérationnelle, d'intensifier l'efficacité institutionnelle et de renforcer la gestion financière. Il invite le Fonds à poursuivre les efforts en ce sens. Les conclusions des rapports sur les résultats, l'impact et l'efficacité en matière de développement sont encourageantes, mais elles soulignent le fait que seuls les projets bien conçus et bien exécutés permettent d'obtenir de bons résultats en matière de développement, et que l'efficacité et l'efficacité sur les plans opérationnel et institutionnel sont la clé du succès.
179. M. Oehler attire l'attention sur le rôle important des gouvernements emprunteurs, qui doivent également se montrer plus résolument engagés et déterminés à résoudre les problèmes de développement. Les pays bénéficiaires doivent créer un environnement propice au succès des interventions de développement. Le fait est que, un an seulement avant la date butoir des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le nombre de pauvres reste très élevé et le nombre de personnes qui vivent dans la misère la plus extrême et souffrent gravement de la faim se situe toujours autour d'un milliard. La majorité d'entre eux sont des ruraux pauvres, ce qui signifie que la mission du Fonds et de ses partenaires de développement est loin d'être accomplie. M. Oehler souhaite que la dixième reconstitution des ressources du FIDA soit couronnée de succès et que sa feuille de route soit conforme au programme de développement pour l'après-2015. L'examen à mi-parcours est un bon point de départ pour analyser les réussites et les échecs. Enfin, il souhaite la bienvenue à la Fédération de Russie en qualité de nouveau Membre du Fonds.
180. **M. AL-TARAWNEH** (Jordanie) explique que, dans son pays, l'agriculture est un secteur économique clé qui joue un rôle primordial dans le développement, surtout au sein des communautés rurales, et pour assurer la sécurité alimentaire. Le secteur agricole représente une part importante des exportations de la Jordanie et fournit un revenu essentiel à de nombreuses familles, même si la superficie des terres cultivées a reculé en raison de l'urbanisation, du morcellement de la propriété foncière et de la faible productivité des terres. Sept objectifs résument les perspectives du secteur agricole du pays: sécurité alimentaire des ménages et réduction de la pauvreté rurale; développement des ressources végétales et animales en offrant un soutien et des services aux agriculteurs; protection des

forêts, reboisement et aménagement de pâturages; développement des infrastructures de commercialisation, notamment par l'adoption d'une législation de nature à favoriser l'essor des exportations; introduction de technologies et techniques agricoles modernes; amélioration des conditions d'investissement afin de stimuler l'investissement dans l'agriculture; et mise au point de la législation agricole et renforcement des capacités institutionnelles dans le secteur agricole.

181. Le thème principal de la présente session mérite d'être soutenu et de retenir l'attention, l'agriculture familiale étant la forme la plus courante d'agriculture dans la majorité des pays en développement, et notamment en Jordanie. Il faut donc encourager les projets des petits exploitants, compte tenu du rôle de l'agriculture paysanne, qui favorise le développement agricole, la sécurité alimentaire, la pérennité des ressources naturelles et le développement durable au sens le plus large. Les petits exploitants sont au cœur des plans de développement socioéconomique de la Jordanie, et il espère bien tirer parti des discussions sur ce thème.
182. **M. CANGA** (Angola) se félicite que le thème de l'agriculture familiale ait été retenu pour la présente session, que 2014 ait été proclamée Année internationale de l'agriculture familiale et que l'Union africaine en ait fait l'Année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Le développement agricole durable est essentiel pour réaliser la diversification économique, réduire la dépendance à l'égard du secteur pétrolier, parvenir à l'autosuffisance alimentaire et améliorer les conditions de vie de la population, et en particulier des petits exploitants. Pour tenter d'apporter une réponse satisfaisante aux difficultés considérables auxquelles se heurte actuellement le monde rural, il faut impérativement donner toute la priorité voulue aux préoccupations des agriculteurs.
183. L'Angola encourage le développement intégré de l'agriculture en fournissant une assistance aux agriculteurs et aux pêcheurs ainsi qu'à leurs associations ou coopératives, tout en encourageant le secteur privé. Trois axes sont privilégiés: la remise en état et la construction d'infrastructures afin de faciliter la commercialisation des produits agricoles; l'investissement dans la formation à tous les niveaux et dans la vulgarisation et la recherche agricoles; et la modernisation de l'agriculture familiale et de la pêche artisanale, qui passe par l'amélioration des connaissances et du savoir-faire des agriculteurs et des pêcheurs, et plus particulièrement des femmes. Il est nécessaire d'améliorer l'accès au crédit et aux marchés, et un programme de prêts en faveur de milliers d'agriculteurs et de pêcheurs a donc été créé, avec la participation des institutions publiques, du secteur bancaire, des entreprises et des organisations de la société civile, de même qu'un programme d'achat de la production paysanne visant à rapprocher les producteurs ruraux des marchés.
184. Le Gouvernement angolais ne ménage aucun effort pour atténuer les effets du changement climatique sur l'agriculture et la pêche, et notamment les répercussions parfois catastrophiques des sécheresses et des inondations sur les moyens de subsistance des petits agriculteurs et des pêcheurs. Il est nécessaire de renforcer la coopération régionale et internationale pour s'employer à résoudre les problèmes liés au changement climatique, et il encourage donc les Membres à contribuer généreusement à la dixième reconstitution des ressources du FIDA.
185. **M. MANNAN** (Bangladesh) déclare que le FIDA a toujours été à l'avant-garde de l'action de lutte contre la faim et la pauvreté dans les pays pauvres en développement. Au vu du rôle prépondérant des exploitations familiales dans les économies rurales et de leur effet catalyseur sur les activités rurales agricoles et non agricoles, le thème retenu pour le Conseil des gouverneurs est particulièrement opportun.

186. Le Bangladesh a fait des progrès significatifs dans le développement de la production agricole depuis son indépendance en 1971, grâce au soutien continu apporté par des mesures, des services de vulgarisation et des activités de recherche-développement adaptés. Près de 48% de la main-d'œuvre du pays travaille dans le secteur de l'agriculture et, malgré sa vulnérabilité face au changement climatique, le pays affiche un taux de croissance annuel du PIB avoisinant régulièrement 6% depuis une dizaine d'années. L'éradication de la pauvreté est envisageable à l'horizon 2021. Le plan à long terme pour l'éradication de la pauvreté et des inégalités prévoit notamment d'investir dans les exploitations familiales. L'expérience montre que cette politique favorise la sécurité alimentaire, l'accroissement du taux d'alphabétisation, l'autonomisation des femmes et le renforcement de la résilience face aux crises économiques et aux catastrophes d'origine climatique. Le projet "Une maison, une exploitation", qui vise à promouvoir l'agriculture familiale en faisant appel aux services en ligne pour favoriser l'intégration et l'autonomisation financières, a été lancé en 2010. Il comporte des initiatives destinées à aider les petits agriculteurs et les exploitants marginaux à se constituer un capital, à développer leurs compétences et à exercer des activités génératrices de revenus.
187. Il salue la contribution que le FIDA apporte depuis très longtemps à la lutte contre la pauvreté, au développement des infrastructures rurales et au développement agricole au Bangladesh. Il réaffirme donc l'appui sans réserve de son pays au FIDA et se dit convaincu que le Fonds continuera à jouer un rôle majeur dans l'appui aux programmes de développement rural dans les pays en développement.
188. **M. HUMADO** (Ghana) déclare que le thème de la session reflète bien la priorité actuellement accordée au développement du secteur de l'alimentation et de l'agriculture dans de nombreuses économies en développement ou émergentes. Ces dix dernières années, de nombreux pays ont redoublé d'efforts pour transformer l'agriculture, surtout parmi ceux qui mettent en œuvre le PDDAA. Il est désormais temps de transformer la situation des agriculteurs pratiquant l'agriculture familiale en investissant dans les aspects suivants: la technologie agricole pour améliorer la productivité; les infrastructures pour améliorer l'accès aux marchés et renforcer l'artisanat; le renforcement des institutions pour améliorer les services d'appui aux petits agriculteurs; et l'amélioration de l'environnement politique et législatif pour assurer un revenu stable et une production respectueuse de l'environnement.
189. À l'heure où le programme mondial de développement pour l'après-2015 occupe le devant de la scène, il est important d'appeler de nos vœux des modèles de développement qui soient viables, sans exclusive et équitables, dans lesquels le FIDA devrait s'investir pleinement. Il faut mettre au point des modèles de développement misant sur l'intégration de tous, de sorte que la modernisation et la transformation de l'agriculture des pays en développement ne laissent pas les petits agriculteurs sur le bord du chemin. Le Ghana, en étroite collaboration avec le FIDA et d'autres partenaires, a déjà eu une expérience de partenariats entre les acteurs du secteur privé et les petits agriculteurs, dont les deux parties ont tiré avantage et qui se sont traduits par une hausse de la productivité, le développement de l'accès aux marchés et une amélioration des revenus des familles. L'avenir auquel le Ghana aspire, ce sont des revenus agricoles compétitifs qui attirent les jeunes, des enfants bien nourris qui vont à l'école et réalisent pleinement leur potentiel, et la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cet avenir est à portée de main si les ressources servent en priorité à rendre les agriculteurs familiaux plus productifs et compétitifs. L'heure est venue de tirer pleinement parti du capital de sympathie dont la communauté internationale fait preuve à l'égard de l'agriculture pour améliorer le sort des agriculteurs familiaux.

190. **M. LACHAAL** (Tunisie) se félicite des résultats des efforts consentis par le FIDA pour améliorer l'efficacité de son action de façon à s'adapter au rythme des mutations socioéconomiques et du changement climatique qui interviennent à l'échelle mondiale, et à remédier aux difficultés qui en résultent pour le secteur agricole, en particulier dans les pays en développement, qui voient dans le Fonds un partenaire clé susceptible de les aider à réaliser les OMD. En effet, le FIDA a contribué aux efforts déployés par la Tunisie pour favoriser le développement agricole qui, misant sur une approche participative dans le souci d'assurer la viabilité à long terme, visent à améliorer les revenus et les moyens de subsistance des groupes les plus marginalisés et les plus défavorisés.
191. Le secteur agricole tunisien repose essentiellement sur l'agriculture familiale, dont le rôle est déterminant, surtout dans les domaines suivants: la sécurité alimentaire; la conservation de la biodiversité et des espèces végétales et animales, qui facilite le maintien du mode d'alimentation traditionnel; et la génération de revenus et la valorisation de la production agricole, qui contribuent au dynamisme de l'économie rurale. Compte tenu de l'importance de ce rôle, l'agriculture familiale doit prendre la place qu'elle mérite dans le cadre d'une méthodologie globale et intégrée à l'appui des objectifs de développement agricole. À cette fin, il convient de mettre l'accent sur les aspects suivants: l'accès à des financements adaptés aux besoins des agriculteurs et assortis de conditions souples; la formation, l'accompagnement et l'action collective, afin d'améliorer l'efficacité des petits agriculteurs; la mise en œuvre de programmes prenant en considération toutes les étapes de la production, telles que la préparation des sols, la commercialisation et la transformation; et la valorisation des produits frais ou transformés grâce aux labels de qualité. Il attend beaucoup du soutien que le FIDA apportera à ce type de programmes afin d'en recueillir les bénéfices durant l'Année internationale de l'agriculture familiale, dans le cadre d'un plan de développement de l'agriculture familiale à moyen et long terme aussi détaillé qu'ambitieux.
192. **M. IBRAHIMA** (Niger) indique que l'Initiative 3N, "*Les Nigériens nourrissent les Nigériens*", a rendu à l'agriculture nigérienne sa fonction première. Les exploitations familiales du pays, dont le nombre dépasse le million, jouent un rôle clé dans l'approvisionnement en nourriture et l'emploi rural; au Niger, trois personnes sur quatre vivent de la terre, ce qui n'empêche pas le pays d'afficher un important déficit commercial de produits alimentaires. L'Initiative 3N devrait mettre fin à l'insécurité alimentaire chronique grâce à la modernisation des systèmes de production, à la préservation de l'environnement et à la protection de la santé des consommateurs. Tous les maillons de la filière seront optimisés, de la fourniture de semences de qualité à l'amélioration des rendements, en passant par la construction d'infrastructures de stockage et le développement d'activités de transformation et de conditionnement. Les exploitants familiaux et les travailleurs agricoles gagneront assez pour s'assurer un niveau de vie décent et se sentir valorisés dans la société. Il est indispensable de réunir ces conditions pour faire en sorte que les personnes physiques et les opérateurs économiques continuent d'exercer ou de financer des activités agricoles.
193. L'État fera le meilleur usage des sommes investies: il prendra des mesures visant à améliorer la productivité et la compétitivité des exploitations agricoles et à leur permettre de se moderniser de façon à pouvoir répondre à la demande tout en préservant la qualité et en respectant l'environnement, contribuant ainsi à assurer la sécurité alimentaire dans le pays et la région. Les agriculteurs du Niger bénéficieront d'un soutien dans le cadre d'une nouvelle vision intitulée "*Mon champ, mon entreprise*". Il espère que le FIDA et les autres partenaires du pays continueront de faire bénéficier le Niger d'un soutien très apprécié. La somme de 200 millions d'USD fournie à l'appui d'un programme quinquennal est particulièrement bienvenue.

194. **Mme BÖLLHOFF** (Allemagne) déclare que la mission centrale du FIDA coïncide avec les grandes priorités du programme allemand de coopération pour le développement. Elle félicite le FIDA pour son action de soutien à l'agriculture paysanne et de lutte contre la pauvreté rurale, et salue les efforts consentis par la direction pour assurer la qualité d'un programme de travail dont le volume est en augmentation. Le FIDA doit préserver l'avantage comparatif que lui confèrent ses savoirs spécialisés et miser davantage sur cet atout de façon à assurer son efficacité et son efficience en matière de développement et à affirmer sa spécificité. Dans le même temps, en tant qu'institution financière spécialisée, le FIDA doit être bien mieux préparé que les institutions financières plus diversifiées à relever les défis du développement rural.
195. S'agissant de la prochaine reconstitution de ses ressources, le FIDA devra continuer de se concentrer sur sa mission fondamentale et privilégier les pays les plus pauvres et les populations les plus vulnérables. Le Gouvernement allemand tient particulièrement à voir le FIDA s'intéresser aux États fragiles ou touchés par un conflit; il attache en outre une importance particulière à l'autonomisation des femmes et des jeunes filles. Il faudra aussi se préoccuper des questions climatiques et de la biodiversité. Elle se félicite que le FIDA mise en permanence sur l'innovation, et encourage la poursuite de la coopération avec le secteur privé. Le succès de la mise en œuvre du partenariat stratégique entre l'Allemagne et le FIDA est également apprécié. Enfin, elle salue les efforts déployés par le FIDA pour améliorer l'efficacité, l'efficience et la transparence de son action.
196. **La séance est levée à 19 h 35.**

- iii) Compte rendu analytique de la troisième séance de la trente-septième session tenue le jeudi 20 février 2014, à 9 heures 30

Président: Afonso Pedro Canga (Angola)
(Vice-Président)

puis: Luc Oyoubi (Gabon)
(Président du Conseil des gouverneurs)

Table des matières

	Paragraphes
Entretien: M. Paul Polman, Directeur général, Unilever	198-227
Table ronde avec des intervenants du secteur privé: "Petits agriculteurs = Grandes entreprises"	228-293
Rapport final sur la dépense extraordinaire pour l'actualisation de la réforme (point 11 de l'ordre du jour)	294-295
Questions diverses (point 13 de l'ordre du jour)	296
Récits recueillis sur le terrain:	297-327
Investir pour transformer la vie des populations rurales	
Rapport sur la table ronde de haut niveau des Gouverneurs	328-329
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour, suite)	330-353
- Inde	331-333
- France	334-336
- République démocratique du Congo	337-338
- Cambodge	339-340
- République centrafricaine	341-343
- République de Corée	344-346
- Hongrie	347-348
- Kiribati	349-350
- Somalie	351-352
Clôture de la session	354-358

197. **La séance est ouverte à 9 h 35.**

ENTRETIEN: M. PAUL POLMAN, DIRECTEUR GÉNÉRAL D'UNILEVER

198. **Un documentaire illustrant l'expérience d'un paysan du Guatemala est projeté.**

199. **Mme PILLAI** (animatrice) présente l'entretien en accueillant M. Paul Polman, Directeur général du groupe Unilever, précurseur du leadership durable et de l'entrepreneuriat durable, membre du Conseil international des entreprises du Forum économique mondial et Président du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable. En 2013, il a également été invité par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, à participer au Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015. Au cours des cinq années passées à la tête du groupe Unilever, il a intégré la durabilité au cœur de l'entreprise, modifiant son mode opératoire et focalisant l'attention des salariés sur l'exécution du Plan Unilever pour un mode de vie durable. Axé sur cette approche et sa relation avec les petites exploitations, l'entretien avec M. Polman informera aussi le débat concomitant de la table ronde avec des intervenants du secteur privé sur le thème "petits agriculteurs = grandes entreprises". L'animatrice invite M. Polman à commencer par décrire l'esprit du Plan Unilever pour un mode de vie durable.

200. **M. POLMAN** (Directeur général d'Unilever), indiquant que l'Année internationale de l'agriculture familiale est l'occasion d'échanger des idées sur les questions de durabilité, dit que le Plan Unilever pour un mode de vie durable part du principe qu'il est tout à fait possible de sortir des millions de personnes de la pauvreté, comme il a été démontré ces 30 dernières années, notamment en réalisant les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), dont celui de réduire de moitié la proportion de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté. Cela a cependant eu un coût énorme. Il y a encore un milliard de personnes qui se couchent le ventre vide, une situation exacerbée par la crise mondiale de 2008 et 2009. Si le pays ne fonctionne pas, l'activité économique ne fonctionnera pas non plus. Si un système n'est pas équilibré et que les gens sont trop nombreux à ne pas en recueillir les bénéfices, il finira par être rejeté. Le Plan Unilever pour un mode de vie durable a donc pour objectif de créer un modèle opérationnel visant à améliorer cette situation, et le changement climatique, la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté en font partie intégrante.

201. Les grandes entreprises comme Unilever ont un rôle déterminant à jouer dans la réalisation des objectifs sociaux, sachant que les pauvres sont le groupe le plus touché par l'impact sur l'approvisionnement alimentaire et la volatilité des prix provoquée par certains facteurs propres à un monde en rapide évolution, à savoir l'insuffisance des ressources naturelles pour satisfaire à la demande et les effets du changement climatique. À moins d'être associées à la solution, ces entreprises ne seront pas en mesure de résoudre leurs propres problèmes, comme les coûts occasionnés par le changement climatique et les opportunités manquées du fait qu'un si grand nombre n'est pas en mesure d'acheter de la nourriture. En tant que vendeur de savon, par exemple, il est dans l'intérêt d'Unilever de faire une contribution positive en s'assurant que tout le monde se lave les mains, et en évitant ainsi que des millions d'enfants décèdent en raison d'un manque d'hygiène, tout en créant simultanément des moyens de subsistance durables.

202. **Mme PILLAI** (animatrice) demande si cette conscience sociale associée à la contribution positive vient renforcer la résilience et l'attrait d'une marque de savon comme *Lifebuoy*.

203. **M. POLMAN** indique que la principale raison d'être des entreprises est de se mettre au service de la société et d'en résoudre les problèmes plutôt que de satisfaire les actionnaires. Ce savon, par exemple, a initialement été appelé *Liveboy* parce qu'il donne la vie. Dans le même ordre d'idées, les entreprises alimentaires, dont Unilever, ont la responsabilité de s'atteler à toute une série de questions d'ordre alimentaire, qui vont de l'agriculture durable et des droits fonciers aux retards de croissance en passant par le gaspillage de nourriture et l'obésité.
204. **Mme PILLAI** (animatrice) se demande s'il est nécessaire que toutes les entreprises fassent partie de la solution dans la mesure où la position et le style d'Unilever semblent s'écarter de la norme.
205. **M. POLMAN** dit que les entreprises comprennent de plus en plus qu'il est nécessaire de contribuer à résoudre la multitude de questions brûlantes qui sont portées sur la place publique en raison de l'interdépendance croissante des citoyens et de la numérisation des sociétés en quête de changement. À moins d'assumer cette responsabilité partagée, les entreprises ne seront pas en mesure d'acheter ou de vendre des produits ou de procurer une quelconque valeur nutritive aux pays, et non seulement elles-mêmes se mettront ainsi sous pression, mais elles créeront aussi un monde malheureux pour les générations à venir.
206. À l'instar du sens des responsabilités ressenti par le personnel du FIDA, et d'ailleurs par ses propres parents alors qu'ils s'efforçaient de créer une vie meilleure pour leurs enfants dans l'Europe de l'après-guerre, M. Polman œuvre pour résoudre des questions trop vastes pour être réglées au niveau individuel, convaincu que, ce faisant, il défend l'intérêt général. À ce titre, le déséquilibre d'un système désormais injustement caractérisé par une forte concentration de la richesse et de la consommation entre les mains d'une très petite minorité doit être corrigé pour éviter le danger qu'il fait peser sur les populations.
207. En somme, les principaux objectifs d'Unilever sont de créer une source totalement durable de matériaux d'ici à 2020, le taux de durabilité étant désormais de quelque 50%, contre 10% en 2010. Unilever joue un rôle de premier plan en s'employant activement à régler l'un des derniers grands problèmes à cet égard, à savoir la déforestation, qui ne pourra être résolu par les entreprises ou le gouvernement seuls et qui nécessitera au moins 10 ans de travail en partenariat.
208. S'agissant du rôle du FIDA dans la recherche de solutions durables à ces questions, M. Polman dit qu'il est possible de coordonner les savoirs et compétences dont est doté le FIDA sur le terrain pour former un grand nombre de petits agriculteurs, sous l'égide d'Unilever en tant qu'organisation non gouvernementale (ONG) durable, pour traiter d'aspects comme les marchés, l'approvisionnement, les normes de qualité et les techniques de gestion des sols.
209. **Mme PILLAI** (animatrice), à propos du mémorandum d'accord qui devrait être conclu entre Unilever et le FIDA, demande un exemple concret d'action que les deux organisations peuvent accomplir conjointement avec les petits agriculteurs.
210. **M. POLMAN** répond qu'Unilever aura besoin de l'aide sur le terrain de différents partenaires afin d'accroître sensiblement le nombre de petits agriculteurs participant à sa chaîne d'approvisionnement, qui avoisine désormais les 2 millions. Le thé, par exemple, est une culture idéale pour l'agriculture paysanne mais l'aide des pouvoirs publics et du FIDA est nécessaire tant pour construire des usines que pour former les petits théiculteurs aux techniques de gestion des sols et de l'eau, entre autres.

211. **Mme PILLAI** (animatrice) transmet une question posée en direct de l'Inde sur Twitter: dans quelle mesure Unilever prévoit-il de s'approvisionner auprès des petits agriculteurs de ce pays?
212. **M. POLMAN**, tout en signalant qu'il existe un bureau de pays du FIDA en Inde et un programme d'emploi prévu par Unilever pour les femmes de Shakti, dit qu'il n'est pas en mesure de répondre directement à cette question très précise. Il ne voit cependant aucune raison pour laquelle un million de petits agriculteurs indiens, voire davantage, ne pourraient pas être associés à l'équipe d'approvisionnement d'Unilever, même si une telle démarche ne peut pas être engagée de manière isolée.
213. **Mme PILLAI** (animatrice) demande à M. Polman si certains ont des raisons de ressentir un certain malaise à la perspective de la signature d'un mémorandum d'accord entre le FIDA et Unilever.
214. **M. POLMAN** dit qu'il s'agit d'instaurer un climat de confiance et de compréhension mutuelle, en mettant l'accent sur le petit agriculteur, et que l'action conjointe des gouvernements, des entreprises et des ONG est plus éloquente qu'un long discours.
215. **M. ASEFFA** (Éthiopie) demande comment une entreprise mondiale comme Unilever concilie ses visées lucratives et l'action menée auprès des petits agriculteurs. Quel rôle jouera Unilever exactement dans le processus?
216. **M. POLMAN** répète que le rôle le plus important de l'entreprise n'est pas de faire du profit mais de se mettre durablement au service de la société. Une récente étude montre que les entreprises qui mettent l'accent sur l'optimisation des bénéfices ont une durée de vie moyenne de 18 ans, alors qu'une entreprise comme Unilever existe depuis plus d'une centaine d'années. Actionnaires et citoyens ont des exigences, et Unilever est un écosystème qui ne peut pas fonctionner si les consommateurs n'achètent pas ses produits. Il a donc une responsabilité de répondre aux besoins d'une multiplicité de parties prenantes, à savoir les consommateurs, les salariés et les communautés.
217. Unilever peut aider les petits agriculteurs, comme il le fait dans le cadre de ses projets en Éthiopie, en créant un marché qui offre une garantie à plus long terme des moyens de subsistance qui valent la peine d'y investir, en dispensant une formation et en améliorant les techniques de production. Il peut aussi apporter une valeur ajoutée à l'action du FIDA en instaurant des normes de conformité sociale et en offrant d'autres opportunités, comme des structures sanitaires et énergétiques, pour éviter de surcharger les systèmes nationaux qui sont déjà en proie à des difficultés. Une fois sorties de la pauvreté, les 2,5 milliards de personnes à la base de la pyramide auront un plus grand pouvoir d'achat, ce qui sera bénéfique pour les entreprises et les économies en général.
218. **M. SALHA** (Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique) met en évidence certains des problèmes auxquels est confrontée l'Afrique: forte proportion de petits exploitants, représentant 75% des personnes travaillant dans l'agriculture; chômage endémique pour un grand nombre de jeunes non qualifiés; insuffisance d'infrastructures; impact des catastrophes naturelles récurrentes sur les activités des petits agriculteurs; et nombre croissant de pauvres souffrant de la faim dans les zones urbaines. Dans ces circonstances, quelles sont les conditions préalables à l'établissement, par Unilever, d'un partenariat commercial avec l'Afrique qui soit avantageux pour tous?
219. **M. POLMAN** dit que, compte tenu des pourcentages élevés de ruraux pauvres et de petits agriculteurs, il est logique que les entreprises et les pouvoirs publics investissent dans ce domaine, et plus précisément dans des activités garantissant aux femmes des moyens de subsistance. De fait, de tels investissements

rapporteront quatre fois la mise et sortiront rapidement les populations de la pauvreté. Afin de créer l'écosystème nécessaire, cependant, les parties prenantes doivent engager toutes ensemble des discussions vitales sur des questions comme les droits fonciers, l'infrastructure, le dédouanement, la conformité sociale, les conditions de vie acceptables, l'hygiène et les installations sanitaires, la formation sur le terrain et les marchés garantis. S'agissant d'Unilever, il sera impossible d'employer deux millions de petits agriculteurs sans continuer d'exécuter jusqu'à 40 projets à tout moment.

220. **M. DAY** (Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture), rappelant l'importance d'une action entre les organisations internationales et le secteur privé, souhaite savoir comment Unilever définit la durabilité et si la technologie moderne en fait partie.
221. **M. POLMAN** répond que la durabilité va de pair avec la longévité et qu'elle présente aussi des aspects sociaux, économiques et environnementaux qui constituent un triple enjeu associé à des facteurs comme le traitement approprié des travailleurs et la gestion des ressources. La durabilité vise en outre à créer la viabilité économique afin d'éviter une dépendance totale des pays fragiles et groupes situés à la base de pyramide vis-à-vis de l'aide.
222. **M. COMOE KINI** (Côte d'Ivoire) demande pourquoi le rôle d'Unilever dans son pays se limite à des cultures commerciales comme l'huile de palme et le cacao, alors que la majeure partie de la population rurale cultive des produits vivriers. Il demande en outre si Unilever et le FIDA sont compatibles, pour ce qui est de la formation technique et professionnelle.
223. **M. POLMAN**, indiquant qu'Unilever collabore actuellement avec le Gouvernement ivoirien à la mise sur pied de plusieurs nouveaux projets dans le pays, souligne qu'il est important d'établir des filières durables pour l'huile de palme et le cacao afin d'éviter les difficultés rencontrées avec ces cultures dans d'autres pays producteurs. Unilever s'emploie en outre à dynamiser l'économie en Côte d'Ivoire et ailleurs, notamment en mettant l'accent sur l'éducation et d'autres mesures visant plus particulièrement à résoudre les problèmes des jeunes à trouver un emploi. De telles activités sont une responsabilité partagée.
224. **M. SICHINGA** (Zambie), citant l'exemple d'une crise de la production du coton dans son pays du fait qu'une multinationale n'a pas honoré sa promesse de prix aux producteurs, demande comment Unilever propose de répondre aux questions de volatilité des prix sans exercer de pressions sur les petits agriculteurs très pauvres.
225. **M. BERHE** (Érythrée), relevant l'écart notable entre le prix payé pour les matières premières et le prix des produits transformés, se demande quel rôle Unilever jouera en termes d'ajout de valeur.
226. **M. POLMAN** dit que les deux questions sont liées et que le changement climatique fait partie des nombreuses causes de la volatilité accrue des prix et doit être combattu. Une autre cause est le manque de clarté concernant l'offre et la demande. Il est donc nécessaire de créer un marché plus transparent afin de prévenir la volatilité des prix. Unilever a tenté d'atténuer les fluctuations du marché grâce à la valeur ajoutée des contrats à plus long terme et des installations de production dans le pays.
227. Tout en convenant qu'il faudra corriger d'emblée la volatilité des prix, la multitude des facteurs en jeu signifie que la solution n'est pas simple. Il s'agit de limiter la volatilité des prix grâce aux techniques déjà mentionnées et d'améliorer la qualité des produits en vue d'obtenir de meilleurs prix, ce qui justifie le surcroît d'investissements à l'appui des petits agriculteurs. En somme, le seul moyen de sortir les gens de la pauvreté est d'assumer une responsabilité solidaire.

TABLE RONDE AVEC DES INTERVENANTS DU SECTEUR PRIVÉ: "PETITS AGRICULTEURS = GRANDES ENTREPRISES"

228. **Mme PILLAI** (animatrice) annonce qu'elle ouvre le débat à l'ensemble des participants sur le rapport entre les petits agriculteurs et les grandes entreprises. Elle présente les intervenants: M. Andrew Rugasira, Directeur général de Good African Coffee, qui entretient des liens étroits avec un grand nombre de petites exploitations dans sa chaîne d'approvisionnement, en Ouganda; Mme Merling Preza Ramos, Directrice de PRODECOOP, coopérative axée sur le commerce équitable qui représente 2 300 petits agriculteurs, également dans le secteur du café, au Nicaragua; M. Bill Vorley, Chercheur principal auprès du Groupe marchés durables (Sustainable Markets Group) de l'Institut international pour l'environnement et le développement, qui a travaillé sur un certain nombre d'études de marché sur les partenariats privé-public et les petites exploitations; et Mme Laksmi Prasvita, Directrice de PISAgro (Partenariat pour une agriculture durable en Indonésie), qui vise à réunir gouvernement, petites exploitations et grandes entreprises.
229. **M. RUGASIRA**, répondant à une question sur les avantages retirés par les petites exploitations et les producteurs de café à faire partie de la chaîne d'approvisionnement de son entreprise, dit que les petits agriculteurs devraient être considérés comme des entrepreneurs soucieux d'accroître le retour sur leur investissement. Son entreprise travaille avec les agriculteurs pour les aider à s'organiser en groupes et leur donner les connaissances et les capacités nécessaires pour améliorer la culture du café, qu'elle leur achète à un bon prix et transforme en produit fini qui peut alors être vendu aux consommateurs. Les agriculteurs ont eux-mêmes transformé leurs communautés en accroissant les revenus des ménages, et leurs aspirations ont changé: ils veulent une meilleure éducation pour leurs enfants et de meilleurs soins de santé, et sont de plus en plus capables d'organiser leur propre transport et celui de leurs produits au lieu de se rendre au marché à pied.
230. Le changement majeur qui a eu un effet bénéfique sur les petits agriculteurs est le fait que des opportunités leur ont été données. Si ces agriculteurs sont pauvres, ce n'est pas parce qu'ils manquent de ressources matérielles mais parce qu'ils n'ont pas la possibilité de gagner de l'argent. Son entreprise a conclu un partenariat avec les agriculteurs, qui leur permet de produire de manière durable un produit qu'ils peuvent vendre en réalisant un bénéfice; il ne s'agit pas de charité ni de philanthropie mais d'une transaction commerciale qui permet aux agriculteurs de sortir de la pauvreté et de créer des possibilités durables de subsistance pour leur famille.
231. **Mme PILLAI** (animatrice), indiquant que PISAgro a mené plusieurs projets pilotes faisant intervenir différentes cultures, demande à Mme Prasvita d'indiquer les principaux avantages que les agriculteurs en ont retirés.
232. **Mme PRASVITA** dit que PISAgro a amené les petits agriculteurs dans la filière moderne de la grande industrie. PISAgro a 10 groupes de travail spécialisés dans les produits de base, disposant chacun d'un responsable du secteur privé chargé de développer toute la chaîne d'approvisionnement, y compris les derniers maillons, et de dispenser aux agriculteurs une formation en exploitation. Les banques accordent des microcrédits et, dans certains cas, les ONG et le gouvernement sont également concernés. L'objectif de chaque groupe de travail est d'accroître la productivité et le revenu de 20%, d'une manière durable qui ne nuise pas à l'environnement, l'objectif spécifique étant de réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre. Un exemple particulièrement probant est le groupe de travail du riz: un projet pilote couvrant 5 000 hectares de terres a amélioré la qualité du riz produit et entraîné une hausse de 26% de la productivité des petits agriculteurs et de 48% de leurs revenus. Les partenaires du secteur privé ont contribué de

manière décisive à ce succès en dispensant une formation et en garantissant l'achat du produit final.

233. **Mme PILLAI** (animatrice) fait observer que le modèle utilisé par PISAgro a été lancé lors du Forum économique mondial et que l'objectif est de reproduire ce modèle dans d'autres pays.
234. **Mme PREZA RAMOS** dit que PRODECOOP utilise un modèle différent: il s'agit d'une coopérative de petits agriculteurs qui travaillent dans différents domaines, à savoir la production, la transformation et la commercialisation. Le principal problème est la durabilité, tant économique qu'écologique: il est nécessaire de disposer d'un revenu suffisant pour assurer la subsistance des exploitations familiales et leur permettre de veiller sur leur écosystème. À un niveau différent, PRODECOOP appartient également au secteur privé. Il est important d'intégrer les populations et de les autonomiser afin d'encourager le développement. Si les populations ne décident pas de leurs activités, elles ne peuvent pas progresser.
235. **M. VORLEY** se dit satisfait de l'engagement du secteur privé aux côtés des petits agriculteurs et loue les activités d'Unilever, qui ont été menées en toute transparence. Cela dit, si de nombreux petits agriculteurs sont connectés au secteur privé, c'est largement au travers du commerce informel d'aliments de base ou de produits en vrac. Par exemple, 10% des petits agriculteurs ont des liens commerciaux avec la filière moderne et 20% avec les marchés plus informels; toutefois, la majorité d'entre eux ne génèrent pas un excédent commercialisable et sont même peut-être des consommateurs nets de produits alimentaires. Il est nécessaire de tenir compte de ces distinctions et de comprendre non seulement comment il est possible de réussir, mais aussi pourquoi il y a tant d'échecs.
236. Ainsi, pour qu'Unilever soit intégrateur et favorise le développement en faveur des petits agriculteurs les plus pauvres – femmes et jeunes –, il sera peut-être plus important d'offrir des emplois plutôt que des produits et des marchés. Dans les filières modernes, il y a des dilemmes majeurs en termes de gestion des risques, de gestion des coûts et d'ouverture des marchés pour assurer l'approvisionnement. Les petits fournisseurs pauvres ont tendance à être éliminés, voire à s'éliminer eux-mêmes parce qu'ils voient plus d'avantages et moins de risques sur les marchés informels. Il est nécessaire de comprendre les choix des agriculteurs de façon à être plus réaliste quant à la manière d'intégrer les petits agriculteurs dans les marchés modernes.
237. **M. RUGASIRA** dit qu'il ne fait pas une telle distinction. En 2013, quelque 25 millions de petits agriculteurs ont produit 80% des 8 millions de tonnes de café cultivé; ils sont intégrés dans la chaîne d'approvisionnement mondiale de produits de base. Le défi pour les pays producteurs est d'apporter une valeur ajoutée aux produits qui sont actuellement exportés comme matière première, de façon à limiter l'impact de la volatilité des prix; le prix du café fini est moins sujet à des fluctuations que celui du produit de base.
238. De nombreux pays d'Afrique sont producteurs de produits de base qu'ils ne consomment pas; de fait, en raison de la conviction généralisée qu'il n'est pas possible de créer des marques locales, l'entreprise de M. Rugasira a d'abord eu d'énormes difficultés à obtenir un financement bancaire pour établir des installations de torréfaction du café. La plupart des agriculteurs n'ont jamais bu le café qu'ils produisent; lors d'un événement organisé par l'entreprise pour 2 000 dirigeants d'organisations paysannes, nombreux sont ceux qui y ont goûté pour la première fois. Pour eux, comprendre que le café n'est pas simplement une matière première mais un produit qui peut bel et bien être consommé a changé leur état d'esprit et leur a fait mieux comprendre la nécessité d'avoir un produit de qualité. Les enseignements ainsi tirés aident les agriculteurs à se sentir plus connectés au marché mondial et favorisent leur dignité et leur estime de soi.

239. **Mme PILLAI** (animatrice) signale que l'argent est indispensable pour permettre aux petits agriculteurs d'obtenir la certification et d'améliorer la qualité et les rendements. Elle se demande si ces agriculteurs ont suffisamment accès au crédit.
240. **Mme PRASVITA** dit qu'elle souscrit au point de vue de M. Rugasira selon lequel les petits agriculteurs doivent être plus intégrés dans la chaîne d'approvisionnement et bénéficier de la possibilité d'apporter une valeur ajoutée plutôt que de produire seulement de la matière première. À cet effet, la formation et le capital sont nécessaires. Naturellement, les entreprises ont un budget limité à consacrer à la formation; il est donc nécessaire de mobiliser d'autres parties prenantes: les gouvernements et les institutions comme le FIDA. L'expérience de PISAgro montre que le partenariat avec le secteur privé fonctionne bien lorsqu'il est à petite échelle, cependant, au stade de l'application à plus grande échelle, lorsqu'il est nécessaire de former un plus grand nombre d'agriculteurs, il faut un investissement plus important.
241. **Mme PILLAI** (animatrice) demande qui financera de telles activités, compte tenu du facteur de risque.
242. **M. POLMAN** indique qu'un financement plus que suffisant est disponible et que la difficulté est de réunir les bonnes personnes, un objectif qu'il faudra atteindre afin d'accélérer le processus. Les petits agriculteurs doivent accéder au crédit, et les banques de développement ont donc été chargées de remplir cette fonction à la place des banques ordinaires, qui se consacrent à d'autres activités. Ce qu'il faut, c'est créer des écosystèmes qui soient payants à long terme. Au bout du compte, la priorité doit rester centrée sur les petits exploitants – les femmes en particulier – et sur le fait important que nous ne pourrions résoudre les problèmes comme la volatilité des prix, les droits fonciers et les conditions d'emploi qu'en unissant nos forces et en mettant nos savoirs en commun. De fait, dans une logique commerciale, il est bon d'acquérir des connaissances auprès de toute une série de protagonistes ayant des intérêts différents et de créer ainsi des modèles plus robustes et un produit de qualité supérieure plus durable.
243. **Mme RAMOS** se demande comment on peut réaliser la durabilité et quelles mesures les petits agriculteurs peuvent prendre, sachant qu'on ne peut pas s'attendre à ce qu'ils s'adressent d'eux-mêmes à une entreprise multinationale et que, faute d'être intégrés dans le système, ils continueront tout bonnement à être pauvres et à souffrir de la faim.
244. **M. POLMAN**, citant en exemple les sources alimentaires, dit que la transparence et la traçabilité sont essentielles pour gagner la confiance du public. La durabilité est également primordiale pour faire en sorte que des opportunités continuent d'exister pour les générations à venir, à savoir que tout le monde ait le droit à une vie décente, à de la nourriture et à un emploi. L'huile de palme, par exemple, fait l'objet d'une demande extraordinaire et doit donc être produite de manière durable pour éviter que les rendements tombent et que les prix montent, en considérant en outre des facteurs comme le changement climatique.
245. **Mme PILLAI** (animatrice) demande si Unilever, dans la poursuite de ses objectifs fort louables de réduction de la déforestation et de réalisation de la traçabilité totale des produits à base d'huile de palme, n'a peut-être pas réduit son engagement aux côtés des petits agriculteurs en travaillant avec des entités plus grandes.
246. **M. POLMAN** répond que la création d'emplois est la dimension sociale de l'équation de durabilité et qu'elle est entièrement liée à ses aspects économiques, sociaux et environnementaux. Unilever a donc, au contraire, accru son engagement aux côtés des petits producteurs d'huile de palme. En Indonésie, Unilever collabore avec divers organismes et services de l'État pour créer les écosystèmes nécessaires, ce qu'aucune partie ne peut faire sans aide. En bref,

l'heure est venue de travailler différemment ensemble afin de venir en aide aux personnes souffrant de la faim dans le monde, une responsabilité morale commune d'une importance beaucoup plus grande que tout autre intérêt public ou privé.

247. **M. RUGASIRA**, s'exprimant du point de vue d'une petite coalition d'ONG, convient que toutes les parties prenantes partagent cette responsabilité. Les gouvernements ont aussi la responsabilité de remédier aux carences et insuffisances du marché dans les économies rurales en incitant à canaliser les ressources dans des secteurs stratégiques comme l'agriculture qui, en Afrique, a l'accès au crédit et aux prêts le plus restreint. Sans cet accès, les petites et moyennes entreprises ne sont pas en mesure d'acheter les produits des petits agriculteurs pour y apporter une valeur ajoutée avant de les commercialiser. Il faut remédier de la même manière aux lacunes en termes de connaissances et d'infrastructures. Le FIDA est un bon exemple d'une organisation en mesure d'améliorer les partenariats avec les petits agriculteurs, d'en tirer profit et de les soutenir.
248. **Mme PILLAI** (animatrice) demande ce que le FIDA peut faire de plus.
249. **M. RUGASIRA** répond que le FIDA peut élargir le cadre de son engagement aux côtés des petites et moyennes entreprises, outre les petits agriculteurs, et mettre à profit la relation avec ces deux protagonistes de l'écosystème, ainsi que d'autres comme Unilever, afin d'améliorer les économies dans leur ensemble. Effectuer ce rapprochement revient à tirer parti de l'opportunité commerciale qui se présente du fait de l'incapacité des banques à prêter aux petites et moyennes entreprises du domaine agricole.
250. **Mme PILLAI** (animatrice) demande à M. Vorley en quoi la politique gouvernementale pourrait faire davantage pour soutenir l'agriculture paysanne et assurer une relation équitable avec les grandes entreprises.
251. **M. VORLEY**, faisant allusion au rapport entre la politique gouvernementale, le crédit et les financements, dit qu'un marché instable n'offre aucune garantie d'un salaire décent et constitue donc l'un des principaux éléments qui dissuadent les petits exploitants d'investir dans la production. La stabilisation du marché dépend de la fidélité des acheteurs et des structures de marché et de la gouvernance, l'État jouant un rôle important en termes de reconnaissance des organisations et fédérations de producteurs dans sa politique fiscale et en termes d'expérimentation de structures conçues pour améliorer la performance horizontale des marchés au lieu de miser sur les interventions verticales au niveau des filières. De telles structures permettront aux producteurs d'obtenir le triple pour leurs rendements. Le thé kenyan en est un exemple.
252. En bref, il est essentiel de trouver un bon équilibre entre politique progressiste et reconnaissance des producteurs pour permettre à un secteur agricole appauvri de conserver suffisamment de richesses pour investir dans la qualité, la vulgarisation et le renforcement des capacités plutôt que de se trouver obligé de se renflouer en réinvestissant les profits en aval auprès des grandes entreprises.
253. **Mme PILLAI** demande à Mme Prasvita, compte tenu de son expérience de la gestion de projets pilotes, si l'attitude des collectivités locales est un facteur déterminant du succès d'un projet.
254. **Mme PRASVITA**, réagissant tout d'abord à un commentaire formulé plus tôt, dit que 90% des petits agriculteurs n'ont pas accès au secteur privé parce que ce dernier suit une logique de rentabilité. La croissance se maintient quand l'avantage obtenu dépasse le coût engagé et, si 10% de petits agriculteurs collaborent avec le secteur privé, c'est parce qu'ils présentent un risque minimal en raison de facteurs comme l'accès à l'irrigation et l'appartenance à une coopérative. Les gouvernements et les institutions comme le FIDA peuvent contribuer à promouvoir l'accès des 90% restants en intervenant pour combler l'insuffisance

- d'infrastructures afin de réduire au minimum les risques et les coûts assumés par le secteur privé.
255. Concernant la question de Mme Pillai, Mme Prasvita indique que les gouvernements doivent privilégier l'investissement rural et les améliorations de l'infrastructure pour que l'agriculture puisse remplir son rôle dans la lutte contre la pauvreté.
 256. **Mme PILLAI** demande si les ministères de l'agriculture, des finances et des travaux publics travaillent ensemble pour servir en priorité les intérêts des agriculteurs.
 257. **Mme RAMOS** répond que les entités à l'échelon de l'État autres que les ministères de l'agriculture sont elles aussi engagées dans les questions liées à la production. La durabilité est essentielle cependant; même s'ils ont l'infrastructure, la formation et l'assistance technique nécessaires, les producteurs seront lésés si la réaction du marché n'est pas à la hauteur de la contribution des gouvernements et du FIDA, tout comme l'environnement pâtirait d'une insuffisance de la valeur globale. Quant au rôle exact du FIDA, il est axé sur la formation des petits producteurs, surtout ceux qui sont organisés en coopératives, et sur la durabilité des ressources dans la mesure où les petites exploitations sont jugées comme étant à haut risque. Il est donc essentiel de pouvoir accéder à des ressources moins coûteuses pour combler les lacunes en différents points de la filière, un exemple étant l'incapacité d'exporter du café comme produit fini en raison de la taille des investissements nécessaires. La main-d'œuvre, le capital et la valeur ajoutée sont donc indispensables à tous les niveaux.
 258. **Mme PILLAI** (animatrice) demande comment le FIDA peut contribuer à atténuer les insuffisances décrites à l'instant.
 259. **M. BRIZZI** (Directeur de la Division des politiques et du conseil technique du FIDA) dit que le secteur privé – non seulement les grandes entreprises comme Unilever mais aussi les petites entreprises nationales – s'engage souvent aux côtés des organisations paysannes et que, dans certains cas, des intérêts communs se découvrent ou un plan d'activités est établi. Toutefois, la difficulté pour le secteur privé est que plus il s'approche de la base de la pyramide, plus les coûts de transaction sont élevés. Il faudra peut-être alors que le secteur public finance les biens publics et semi-publics pour que le plan d'activités soit viable.
 260. **Mme PILLAI** (animatrice) demande s'il pourrait donc être approprié que le FIDA élargisse son champ d'action au-delà de l'octroi de prêts aux gouvernements.
 261. **M. BRIZZI** (Directeur de la Division des politiques et du conseil technique du FIDA) indique que le FIDA peut apporter un soutien dans ce domaine, mais il faut que les gouvernements contribuent dans une certaine mesure au financement des plans d'activité; ils peuvent rendre le processus de sélection concurrentiel ou exiger de l'entité du secteur privé ou de l'organisation paysanne concernée qu'elle indique le montant de ses propres fonds et la façon dont elle compte résoudre d'autres aspects concernant notamment l'accès au crédit.
 262. **Mme PILLAI** (animatrice) fait observer que certains intervenants ont mentionné la nécessité d'accroître le volume des produits transformés à proximité du lieu de production et se demande s'il s'agit là d'un domaine dans lequel le FIDA pourrait commencer à offrir du crédit.
 263. **M. BRIZZI** (Directeur de la Division des politiques et du conseil technique du FIDA) précise qu'il s'agit là d'un vaste domaine, concernant notamment des biens publics comme les infrastructures qui peuvent nécessiter plus de financements que le FIDA ne peut en procurer. Il faudra peut-être que les gouvernements et d'autres donateurs interviennent. Pour revenir à la base de la pyramide, le secteur privé a besoin de croître, de s'organiser et de compter sur des institutions de pauvres; le FIDA pourrait apporter son aide sur ce dernier point en investissant dans les

populations rurales. S'agissant de l'accès au crédit, le secteur privé doit se considérer non seulement comme un acheteur, mais aussi comme un investisseur. Une partie du crédit nécessaire à la fourniture d'intrants, par exemple, pourrait certainement être fournie par le secteur privé.

264. Quant aux plans de transformation, à l'équipement et aux biens semi-publics, la participation du secteur bancaire est nécessaire. Le FIDA peut peut-être aider les gouvernements à mettre au point des systèmes d'intermédiation financière ou fournir des garanties pour démultiplier l'impact des investissements consentis par les banques commerciales dans l'agriculture. Il peut aider les gouvernements à faire aboutir les plans d'activité.
265. **M. POLMAN**, faisant allusion aux questions de politique gouvernementale et d'OMD, dit que l'investissement dans l'agriculture et la petite paysannerie est l'un des meilleurs moyens de résoudre les questions interdépendantes que sont l'insécurité alimentaire, le chômage et le changement climatique. Il faut toutefois en convaincre les gouvernements qui, actuellement, consacrent moins de 7% des dépenses publiques à l'agriculture, une part qui va plutôt en diminuant depuis 10 ans. Depuis la crise de 2008, le nombre de personnes qui souffrent de la faim a atteint des niveaux sans précédent.
266. Il est essentiel de réunir les gouvernements afin de donner à la question la priorité qu'elle mérite, et notamment de la placer à l'ordre du jour des réunions du G20. Le FIDA a un rôle déterminant à jouer à cet égard. Le premier OMD (sécurité alimentaire) doit inclure la nutrition, la durabilité et le rôle joué par les petits agriculteurs. Il faut trouver une solution dans les 15 années à venir, faute de quoi les problèmes deviendront irréversibles et les générations futures demanderont pourquoi rien n'a été fait pour les résoudre.
267. Les politiques gouvernementales sont également importantes à d'autres titres. L'investissement dans un pays donné doit être axé sur les intérêts à long terme de sa population. La plupart du temps, les gouvernements sont élus pour garantir la protection de ces intérêts, l'état de droit et la bonne gouvernance et mettre en place les infrastructures nécessaires. Sinon, les entreprises ne pourront pas fonctionner et n'investiront pas. On trouve de nombreux exemples de populations lésées par les défaillances des politiques gouvernementales et, dans un univers toujours plus mondialisé, ces populations sont de plus en plus en mesure de communiquer entre elles par le biais des réseaux sociaux.
268. **M. RUGASIRA** dit que le Viet Nam illustre bien les possibilités qui s'offrent aux petits agriculteurs. Après avoir été un importateur net de produits alimentaires en 1979, le pays est désormais le deuxième exportateur de riz du monde. Depuis 1979, sa production de café a augmenté de manière exponentielle. Le taux de pauvreté du Viet Nam a été ramené de 58 à 18%. Quelque 75% des producteurs travaillent dans l'économie rurale et ont montré comment les gouvernements peuvent construire des infrastructures, transférer les savoirs et combler les lacunes présentes dans l'économie rurale afin de rendre les petits agriculteurs non seulement plus productifs, mais aussi plus efficaces et compétitifs à l'échelle mondiale.
269. Pour ce qui est des enseignements à tirer de cette expérience, on connaît les lacunes, mais il faut parfois une plus grande volonté politique pour mobiliser les ressources qui permettront de combler ces lacunes. Parmi elles figurent le dysfonctionnement du marché du crédit, les insuffisances des petits agriculteurs de certaines zones en termes de connaissances, comme la façon de lutter contre les maladies des plantes, le manque d'irrigation des terres arables et l'utilisation inadéquate d'engrais. L'agriculture, plus que tout autre secteur, a le potentiel de transformer les économies africaines, et pourtant le nombre de personnes qui souffrent de la faim augmente encore d'année en année. Le FIDA a un rôle à jouer,

mais il y a des limites à ce qu'il peut faire. Le secteur public assume une part accrue de responsabilité à cet égard.

270. Ainsi, des entreprises comme Samsung, LG, Daewoo et Hyundai sont devenues des grandes marques de renom parce qu'elles ont bénéficié d'un financement de l'État pour les aider à démarrer, alors que les banques refusaient de leur accorder un prêt. Toutefois, peu nombreux sont les gouvernements en Afrique qui investissent des ressources importantes dans la valorisation de la marque et la création de valeur ajoutée. Si l'Afrique veut être compétitive à l'échelle mondiale et introduire des produits de qualité sur les marchés mondiaux, le secteur privé et le secteur public doivent conclure un véritable partenariat commercial.
271. **Mme PILLAI** (animatrice) pose une question reçue via Twitter: sachant que la plupart des petits agriculteurs évoluent dans l'économie informelle, les solutions informelles sont-elles suffisamment exploitées?
272. **M. VORLEY** répond que la formalité et la coordination verticale ne sont pas les seules solutions; ainsi, les commerçants de certaines zones rurales ébranlent les dispositifs d'agriculture contractuelle en place. Compte tenu de l'intensification actuelle de la concurrence et du dynamisme des marchés formels et semi-formels, les grandes entreprises devraient peut-être revenir à leur compétence de base, à savoir s'appliquer à rester des acheteurs dignes de confiance pour les petits agriculteurs qui sont leurs fournisseurs existants, et appuyer la politique gouvernementale qui devrait orienter les marchés et l'investissement en faveur des petits producteurs et des plus pauvres des pauvres, dont les femmes, éliminant les discriminations à leur encontre, conformément au programme du FIDA. En bref, la différence entre des entreprises sans exclusive et des marchés sans exclusive suppose un objectif de politique générale qui gère le monde rural le plus démuné et pas seulement le monde commercialement prêt.
273. **Mme PILLAI** (animatrice) demande à Mme Prasvita si l'on tire suffisamment parti des solutions informelles pour aider les nombreuses petites exploitations agricoles qui sont exclues des filières des grandes entreprises.
274. **Mme PRASVITA** répond que la formation et l'autonomisation sont les moyens d'intégrer les agriculteurs dans le système formel et représentent un investissement qui permettra de regrouper les agriculteurs en une institution organisée et formelle. La transposition à plus grande échelle des projets pilotes et l'intégration officielle des agriculteurs dans la filière coûtent cependant très cher.
275. **Mme PILLAI** (animatrice) demande à Mme Ramos d'exprimer son point de vue sur la nécessité, pour les petits agriculteurs, de s'organiser en coopératives.
276. **Mme RAMOS** déclare que si les petits agriculteurs adhèrent à des coopératives, c'est qu'ils estiment que cela leur apportera une valeur ajoutée et facilitera leur accès aux marchés, au crédit et à la formation. Leur organisation en groupes doit en fait être facilitée par l'État. De telles coopératives méritent le soutien des ONG et d'organisations comme le FIDA pour renforcer encore leur efficacité, qui déjà s'améliore, et offrir des modèles durables aux petits agriculteurs qui seront alors incités à y adhérer.
277. **Mme PILLAI** (animatrice), reprenant une question posée sur Twitter, demande comment les grandes entreprises parviennent à gagner la confiance des petits agriculteurs et s'il s'agit vraiment là d'une question majeure.
278. **M. RUSASIRA**, évoquant les efforts déployés pour convaincre les petits producteurs de café ougandais de travailler avec son organisation, dit que la leçon qu'il a tirée de cette expérience est la nécessité cruciale de travailler en partenariat avec les personnalités locales qui ont le capital social et la crédibilité au sein de leurs communautés. Il est primordial d'identifier ces personnes et de collaborer avec elles pour obtenir un retour d'information et des réactions aux initiatives

proposées et, à terme, encourager les agriculteurs à participer. Si ses efforts ont abouti, c'est uniquement grâce à un tel partenariat fondé sur la confiance.

279. **M. POLMAN** dit que la crédibilité est précisément la raison à l'origine de l'importance que revêt le FIDA, car c'est ce qui a permis de renforcer la confiance qu'inspire son action. Dans le monde d'aujourd'hui, c'est la méfiance qui domine, des gouvernements aux entreprises, sans oublier les petits agriculteurs dont l'appréhension est justifiée par la situation actuelle. Il cite l'exemple des plantations de thé d'Unilever au Kenya, qui ont attiré plusieurs centaines de petits agriculteurs en raison des prix plus favorables qui y sont pratiqués, de l'accès à la technologie et à la formation et des garanties à long terme qu'il est possible d'obtenir. La confiance a été établie et maintenue grâce à la collaboration. Le monde manque cruellement de personnes qui ont eu la chance de pouvoir agir de façon à instaurer un comportement plus responsable et, dès lors, à gagner la confiance de la population.
280. **Mme VERBURG** (Pays-Bas) demande à M. Polman de s'étendre sur la possibilité que le FIDA et Unilever collaborent non seulement avec un plus grand nombre de petits agriculteurs, mais aussi avec des petites et moyennes entreprises du secteur privé tout au long de la filière.
281. **M. POLMAN** dit qu'une entreprise comme Unilever, qui compte environ 200 000 fournisseurs directs, qui ont à leur tour leurs propres fournisseurs, a un impact énorme sur la détermination de références durables et de la conformité sociale et sur la collaboration indirecte avec les petits agriculteurs. Un grand nombre des coalitions qui ont été créées, comme l'initiative Grow Africa et New Vision for Agriculture, sont beaucoup plus locales et travaillent avec des petites et moyennes entreprises. Une multinationale comme Unilever produit en Afrique pour l'Afrique car il n'est pas logique d'envoyer les produits ailleurs. Toutes ces entreprises sont gérées par des Africains et travaillent avec la population africaine, y compris les petits agriculteurs. Dans ce type de modèle opérationnel, il y a très peu de transport entre les continents. À mesure que ce type d'entreprise se développe, elle stimule les petites et moyennes entreprises à un rythme bien plus rapide que sa propre croissance. Unilever compte 175 000 salariés, mais le nombre de personnes employées moins directement est compris entre 15 et 20 millions, dont les petits agriculteurs. Il est donc extrêmement important de prendre en compte l'ensemble de la filière.
282. **M. VORLEY** ajoute qu'il y a un dilemme dans le développement du secteur agroalimentaire moderne. Pour atteindre l'objectif majeur d'un approvisionnement durable, il est nécessaire de réduire, en milieu de chaîne, le nombre de fournisseurs aux quelques privilégiés avec lesquels il est possible de collaborer pour atteindre les objectifs fixés. Contre toute attente, un nombre réduit de fournisseurs en milieu de chaîne attire un plus grand nombre de petits agriculteurs dans les réseaux d'approvisionnement. Il existe en outre un dilemme entre mettre en place une chaîne d'approvisionnement durable à 100%, avec une certification et des normes, et ouvrir l'approvisionnement aux petits agriculteurs, qui ne sont généralement pas à même de se conformer à ces normes. Tout en félicitant Unilever de vouloir relever le défi, M. Vorley estime qu'il est nécessaire de reconnaître l'existence de dilemmes et de compromis.
283. **M. CHIZA** (République-Unie de Tanzanie) signale une idée reçue selon laquelle l'équation qui relie les petits exploitants aux grandes entreprises et l'obtention de bons résultats se réduit au fait que les grandes entreprises s'approprient les ressources, foncières en particulier, des petits agriculteurs. Même si ce n'est certainement pas le cas dans son pays, il demande à M. Polman quel message il souhaite adresser à la famille du FIDA, car ce type de rumeur aura nécessairement un impact négatif sur le type de partenariat recherché.

284. **M. MABOUNDOU** (Congo) observe qu'une multinationale n'inspirera pas la confiance des agriculteurs au premier abord. Il demande donc à M. Polman quels sont les enseignements tirés d'expériences réussies d'entreprises qui ont su travailler avec les petits agriculteurs et gagner leur confiance que l'on peut transmettre aux multinationales.
285. **M. POLMAN** répond à M. Chiza que, s'il pense en effet qu'il s'agit bien là d'une idée reçue, c'est aussi une question de perception qui mérite l'attention. À l'évidence, il y a des exemples d'accaparement de terres et d'actes qui ne profitent qu'à une minorité, à en croire un récent rapport d'Oxfam. C'est pourquoi il est nécessaire de définir des normes de façon à faire en sorte qu'elles soient garantes de succès et respectées par toutes les parties concernées, ce qui, comme le recommande le Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015, exige de formuler des principes clairs en matière d'obligation de rendre compte, de responsabilité et de transparence. À cette fin, Unilever soutient la participation des ONG et des organismes comme le FIDA qui pourront faire en sorte que toutes les parties concernées y gagnent et qu'un juste équilibre soit établi. Quant à l'opinion erronée selon laquelle le monde des affaires ne sert que lui-même, il souligne une fois encore que les entreprises ne peuvent exister que si les citoyens achètent leurs produits. Et les citoyens du monde demandent de plus en plus si oui ou non les entreprises traitent les individus de façon équitable, si elles respectent des normes sociales, si elles se laissent aller à la corruption et si elles fabriquent des produits de manière durable. De nombreux organismes appellent à la transparence et les citoyens ont accès à des rapports sur ces questions.
286. S'agissant du problème soulevé par M. Maboundou, il souligne les travaux en cours de transposition à plus grande échelle d'initiatives liées à la sécurité alimentaire et la nutrition, comme par exemple l'initiative Grow Africa, New Vision for Agriculture et le programme de la communauté internationale pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Certains résultats très tangibles ont été obtenus dans certains pays, les gouvernements ayant placé ces questions en tête de leur programme, et de tels exemples et initiatives doivent servir, grâce au rôle de catalyseur du FIDA, à renforcer le climat de confiance.
287. **M. RUGASIRA** déclare que les gouvernements africains doivent établir une réglementation commerciale et créer un environnement propice aux investissements afin de favoriser les affaires. C'est une erreur de penser que tous les problèmes peuvent être résolus par les bailleurs de fonds étrangers, les grandes multinationales ou les petites et moyennes entreprises. Le secteur marchand a une responsabilité, mais le secteur public également. Il est nécessaire de reconnaître ces responsabilités et d'exploiter les perspectives de partenariats au service du développement des communautés et des sociétés.
288. **M. VORLEY** convient que le sentiment, peut-être exagéré dans de nombreux cas, que les alliances entre les grandes entreprises et les petits exploitants sont une forme d'accaparement des terres et de néocolonialisme, est monnaie courante. Cependant, les gouvernements peuvent faire beaucoup pour s'assurer que les entreprises et les investissements, la plupart du temps attirés par les activités à grande échelle, ne suscitent pas ce genre de problème. Ils peuvent par exemple faire en sorte que les infrastructures en place permettent aux entreprises d'acheter facilement des produits aux petits agriculteurs plutôt que d'adopter la solution de facilité qui consiste à s'adresser aux grandes plantations; que la voix du peuple, celle des femmes en particulier, soit entendue et écoutée dans le système politique; et que la maîtrise locale des ressources naturelles soit une réalité. Lorsque ces conditions sont réunies, il est plus facile d'orienter les investissements en faveur des petits exploitants et des pauvres.

289. **M. VILAKATI** (Swaziland) demande à M. Polman si les multinationales comme Unilever seraient prêtes à vendre des actions aux agriculteurs qui assurent la production, afin qu'ils puissent le faire en sachant qu'ils retireront des bénéfices plus importants puisqu'ils font partie de la chaîne de valeur.
290. **Mme PILLAI** (animatrice) constate qu'une question similaire a été posée sur Twitter et sollicite un dernier commentaire avant de conclure la discussion.
291. **M. LEJAHA** (Lesotho) signale deux problèmes dans son pays. Premièrement, bien que le Lesotho ne manque pas de terres et dispose d'une population nombreuse, ce sont les jeunes enfants qui cultivent la terre car tous les adultes en bonne santé travaillent dans les mines. Deuxièmement, bien que le Lesotho ait été autrefois connu comme le grenier de l'Afrique australe, il doit maintenant acheter de la nourriture importée d'Afrique du Sud. Cela s'explique en partie par l'exode rural des petits agriculteurs et en partie par les effets de la crise économique. Il faudrait, par exemple, créer plus de coopératives pour les femmes et les jeunes, mais le gouvernement ne propose pas de crédits aux petits exploitants.
292. **Mme PILLAI** (animatrice) résume les débats en déclarant qu'il a été question de passion autant que de problèmes. Parmi les principaux problèmes identifiés, on peut citer le manque de crédits, la médiocrité des infrastructures et la nécessité de faire entendre la voix des petits exploitants. Elle poursuit sur une note plus optimiste, en évoquant les nombreuses références aux partenariats, un cadre dans lequel le FIDA peut insuffler une nouvelle dynamique pour aller de l'avant. Elle conclut en remerciant les participants.
293. **Un documentaire illustrant l'expérience d'un paysan égyptien est projeté.**

RAPPORT SUR LA DÉPENSE EXTRAORDINAIRE POUR L'ACTUALISATION DE LA RÉFORME (point 11 de l'ordre du jour) (GC 37/L.8)

294. **Le PRÉSIDENT DE SÉANCE** déclare que le rapport final sur la dépense extraordinaire pour l'actualisation de la réforme figurant dans le document GC 37/L.8 a été examiné par le Conseil d'administration à sa cent dixième session en décembre 2013 et qu'il est maintenant soumis au Conseil des gouverneurs.
295. **Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport final sur la dépense extraordinaire pour l'actualisation de la réforme.**

QUESTIONS DIVERSES (point 13 de l'ordre du jour)

296. Aucune question n'est soulevée à ce point de l'ordre du jour.

RÉCITS RECUEILLIS SUR LE TERRAIN: INVESTIR POUR TRANSFORMER LA VIE DES POPULATIONS RURALES

297. **Le PRÉSIDENT DE SÉANCE** annonce que les échanges sur ce thème débiteront après la projection d'un documentaire vidéo qui montre comment un projet financé par le FIDA a transformé la vie de ses bénéficiaires en créant des possibilités d'emploi, en assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en facilitant l'accès aux marchés et, à terme, en améliorant la qualité de vie des bénéficiaires. Depuis plus de dix ans, le FIDA œuvre aux côtés de Bioversity International pour promouvoir des cultures qui étaient négligées ou sous-utilisées. Dans l'État plurinational de Bolivie, en Inde et au Népal, le projet implique toutes les parties prenantes, des scientifiques aux entreprises et des chefs cuisiniers aux agriculteurs, amalgamant savoirs traditionnels et connaissances scientifiques pour assurer la conservation et la culture de plantes telles que le mil ou le quinoa. Ces cultures font désormais partie intégrante de l'alimentation des populations et, grâce au passage rapide à la commercialisation, elles ont permis d'améliorer les revenus des agriculteurs. La vidéo présente des agriculteurs qui

avaient abandonné la culture de ces plantes résistantes et nutritives, mais qui ont été convaincus de recommencer à les cultiver, ce qui a changé leur vie.

298. **Le documentaire Inde: La folie du mil est projeté.**
299. **M. CLEAVER** (Vice-Président adjoint, Département gestion des programmes du FIDA) constate que les projets et le personnel du FIDA au sein des pays et sur le terrain sont confrontés à une multitude de difficultés et possibilités. Il propose de donner un aperçu de quatre projets mis en œuvre dans quatre pays différents, à travers le regard des chargés de programme de pays du FIDA, qui encadrent le personnel du FIDA au niveau des pays. Ces projets n'ont pas été sélectionnés parce qu'ils étaient les meilleurs, mais parce qu'ils illustrent une série de problèmes et d'enjeux qu'il convient d'appréhender. Il rappelle que le FIDA œuvre dans près d'une centaine de pays en développement, dans lesquels il finance environ 250 projets, ce qui représente un investissement total de près de 5,5 milliards d'USD, auxquels s'ajoutent plus de 12 milliards d'USD sous forme de cofinancements. Contrairement à ce qui se passe avec d'autres organismes des Nations Unies, les projets ne sont pas gérés par le FIDA, mais par des institutions locales, la plupart du temps des gouvernements, souvent des organisations paysannes et parfois le secteur privé. Le rôle du personnel du FIDA est d'aider à la préparation, la supervision et l'évaluation des projets et de dispenser des conseils aux responsables des projets et aux gouvernements, ainsi qu'un appui technique et, bien sûr, des financements. Les projets, qui mettent souvent l'accent sur le développement communautaire, sont de plus en plus souvent couronnés de succès. Selon des évaluations indépendantes, environ 80% des projets atteignent leurs objectifs. Une proportion analogue obtient à leur achèvement un impact considéré comme plutôt satisfaisant ou mieux sur la réduction de la pauvreté, la situation des femmes, l'environnement et la durabilité.
300. Il est toutefois important de s'intéresser aux difficultés plutôt qu'aux réussites. Parmi les défis à relever, il faut citer les projets qui tournent court; il s'agit souvent d'interventions mises en œuvre dans des États fragiles, qui sont notamment confrontées à des difficultés liées à des institutions et des capacités insuffisantes qui ne permettent pas d'assurer une gestion satisfaisante au niveau local ni de pérenniser les acquis. Un autre défi de taille concerne la reproduction à plus grande échelle des projets couronnés de succès afin de renforcer et d'étendre leur impact. Les inégalités d'accès aux ressources, auxquelles sont confrontées les agricultrices et les femmes en général dans de nombreuses sociétés, sont également un problème majeur; en effet elles ne sont pas en mesure de participer pleinement au développement économique, ce qui se traduit par une sous-utilisation de la moitié du capital humain. D'une manière générale, les résultats les plus faibles concernent l'impact économique des projets, même si leurs effets sont significatifs en termes de réduction de la pauvreté et d'égalité entre les sexes. En outre, bien que la plupart des projets prennent en considération les questions environnementales, ces problèmes tendent à s'aggraver avec le changement climatique. Enfin, il est très difficile de mobiliser des partenaires. Certes, le FIDA a obtenu 12 milliards d'USD sous forme de cofinancements, mais il a dû pour ce faire collaborer avec des centaines d'agences et d'ONG qui interviennent dans les domaines de l'agriculture et du développement rural.
301. Les projets ne sont pas présentés de manière exhaustive. Par exemple, le premier exposé se concentre sur la façon dont les contraintes environnementales sévères, aggravées par le changement climatique, sont aujourd'hui prises en considération dans le cadre d'un projet.
302. **Mme Cristiana SPARACINO** (Chargée de programme de pays, Afrique de l'Ouest et du Centre) décrit l'expérience des agriculteurs du Burkina Faso en matière de gestion des ressources naturelles du pays. Le Burkina Faso, situé dans la région sahélienne de l'Afrique de l'Ouest, subit de plein fouet les répercussions du

changement climatique. En effet, la population burkinabé est dépendante de l'agriculture pluviale et de l'élevage, dans un pays caractérisé par la variabilité des précipitations, la dégradation des terres et la désertification. Depuis les épisodes de sécheresse du début des années 1970, les agriculteurs du Burkina Faso ont commencé à modifier et à améliorer leurs pratiques traditionnelles de gestion des terres et d'adaptation au changement climatique. Dans un système d'agriculture pluviale, les plantes sont cultivées pendant la courte saison des pluies, et la récolte obtenue doit être suffisante pour permettre aux agriculteurs de tenir durant la saison sèche, qui dure très longtemps. Les pratiques mises en place par les agriculteurs visent à retenir l'humidité dans le sol afin de prolonger la période de culture et, dans l'idéal, ces méthodes sont associées à la plantation d'arbres, car ceux-ci fixent l'azote dans le sol, en améliorant ainsi la fertilité: c'est ce qu'on appelle l'agroforesterie.

303. Le rôle du FIDA au Burkina Faso au cours des 30 dernières années a consisté à œuvrer aux côtés des agriculteurs pour améliorer les technologies locales et promouvoir les innovations. Le FIDA a fourni un appui important en faveur de la reproduction à plus grande échelle des innovations adoptées, par le biais de la conception et du financement de quatre grands projets. Les pratiques de conservation de l'eau et des sols, associées à l'agroforesterie, ont permis d'obtenir une amélioration significative des moyens de subsistance et une augmentation spectaculaire du nombre d'arbres; c'est ce que l'on a coutume d'appeler le reverdissement du Sahel. Ce phénomène a aidé les agriculteurs à s'adapter au changement climatique et s'est traduit par une meilleure intégration de l'agriculture, de l'élevage et de la sylviculture au sein des exploitations. Au Burkina Faso, dans la seule région du Plateau-Central, 300 000 hectares de terres ont été réhabilités et 80 000 tonnes supplémentaires de denrées alimentaires ont été produites, améliorant ainsi la sécurité alimentaire et la nutrition. L'évaluation finale d'un projet récemment achevé indique que la productivité des cultures du niébé, du mil, du riz et du sorgho a augmenté dans des proportions allant de 100 à 400%. Elle constate également que 85% du groupe cible a réussi à augmenter la production de 25% et que la malnutrition aiguë a reculé de 50% chez les enfants. Selon les estimations, ce projet a contribué à libérer environ 50 000 personnes de la pauvreté. En 2012, année particulièrement favorable sur le plan des précipitations, le Burkina Faso a été en mesure de produire un excédent agricole, un succès auquel les techniques introduites par les agriculteurs ont incontestablement contribué.
304. Alors que le climat est de plus en plus imprévisible, des techniques simples telles que celles décrites précédemment peuvent offrir des solutions à long terme. Ce qui se passe au Burkina Faso s'étend maintenant aux pays voisins, et des projets suivront bientôt en Mauritanie et au Sénégal. Le principal facteur de cette réussite réside dans l'appui du gouvernement en faveur du renforcement des connaissances des agriculteurs, un gouvernement qui honore depuis de nombreuses années son engagement d'investir plus de 10% du budget national dans le secteur agricole. La conception des projets sur la base des enseignements tirés sur le terrain est également un facteur de succès.
305. **M. CLEAVER** (Vice-Président adjoint, Département gestion des programmes du FIDA) souligne le fait que, dans un milieu naturel très difficile, il a été possible non seulement de reproduire à plus grande échelle une approche réussie dans un pays, mais aussi de l'étendre à d'autres pays.
306. Le projet suivant est dans une certaine mesure une réussite puisque de graves problèmes d'exécution, en grande partie liés à la fragilité des institutions en Haïti, ont été surmontés.

307. **Mme Esther KASALU-COFFIN** (Chargée de programme de pays, Amérique latine et Caraïbes) explique que, ces 35 dernières années, le FIDA a investi plus de 100 millions d'USD en Haïti et a mobilisé un montant équivalent auprès de ses partenaires de cofinancement, au profit d'environ un demi-million de personnes vivant dans les zones rurales. Les programmes financés par le FIDA en Haïti ont adopté une approche communautaire participative pour renforcer la capacité des organisations locales à participer à des activités de développement au niveau des communautés et du pays. Jusqu'à présent, les programmes ont atteint et parfois même dépassé leurs objectifs, y compris la construction ou la remise en état de petits périmètres d'irrigation. Ils ont en outre permis d'augmenter la production de près de 30%, contribuant ainsi à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition des ménages, et à une augmentation de leurs revenus.
308. Néanmoins, il reste de nombreux défis à relever. Une série de catastrophes naturelles d'une extrême gravité, notamment le séisme de 2010, combinées à des périodes d'incertitude politique, ont fini par saper les capacités institutionnelles pourtant nécessaires pour gérer des programmes de développement. Pour répondre à ces défis, des approches non conventionnelles ont été adoptées à titre provisoire, dont la mise en place d'un partenariat stratégique au niveau central avec le Ministère de l'agriculture et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), en vue de soutenir le processus de gestion des projets. Au niveau local, outre la formation professionnelle du personnel des bureaux régionaux, le gouvernement a entrepris de mettre en place des partenariats stratégiques avec des ONG déjà bien établies dans le pays, telles que Welthungerhilfe, qui mènent des activités de développement avec un minimum de supervision. Ces partenariats ont contribué à atteindre les objectifs des projets et ont même généré des approches novatrices en matière de développement, dont ont bénéficié les communautés locales. Plus récemment, le FIDA a conclu un partenariat avec la Banque interaméricaine de développement, la Banque mondiale et l'Union européenne en vue de renforcer l'ensemble des capacités des institutions du secteur agricole dans tout le pays. Mme Kasalu-Coffin ajoute que sa nomination en tant que chargée de programme de pays détachée du siège a également renforcé le bureau de pays en Haïti.
309. Bien qu'Haïti soit sans conteste un État fragile, c'est aussi un pays en transition qui affiche des ambitions en matière de développement rural et national et aimerait voir les succès obtenus par les projets au niveau local reproduits à plus grande échelle. Mais la question se pose de savoir s'il est possible d'assurer une prospérité économique suffisante dans le pays en se concentrant uniquement ou principalement sur les segments les plus pauvres de la population, comme cela a été fait dans d'autres régions du monde. Peut-être serait-il plus judicieux que le FIDA et le bureau de pays amorcent un dialogue franc et ouvert avec le gouvernement sur l'approche stratégique à adopter dans des pays comme Haïti pour poursuivre la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales, mais aussi contribuer de manière significative et rapide à la prospérité nationale.
310. **M. CLEAVER** (Vice-Président adjoint, Département gestion des programmes du FIDA) demande à Mme Sparacino d'expliquer comment les succès obtenus au Burkina Faso ont été reproduits dans d'autres pays.
311. **Mme SPARACINO** (Chargée de programme de pays, Afrique de l'Ouest et du Centre) explique qu'elle a effectué une mission au Burkina Faso alors qu'elle était chargée de programme de pays en Mauritanie, mission durant laquelle elle a été très impressionnée par l'approche adoptée là-bas. Avant de quitter son poste en Mauritanie, elle a élaboré un projet sur la conservation des sols et de l'eau sur la base des enseignements tirés des projets au Burkina Faso.

312. **M. CLEAVER** (Vice-Président adjoint, Département gestion des programmes du FIDA) fait observer que la réponse de Mme Sparacino montre qu'il est important d'exporter des approches réussies à travers le partage et la gestion des connaissances.
313. Il demande à Mme Kasalu-Coffin de décrire brièvement certains des nouveaux problèmes qu'il faudra résoudre en Haïti au cours des prochaines années.
314. **Mme KASALU-COFFIN** (Chargée de programme de pays, Amérique latine et Caraïbes) évoque le problème récurrent de la commercialisation des produits locaux. Le FIDA soutient l'augmentation de la production dans ce pays, qui importe 60% de ses denrées alimentaires. Cependant, les petits agriculteurs ne sont pas en mesure d'accéder au marché. Le défi consiste désormais à améliorer leur accès au marché en tant que groupes, ce qui sera d'ailleurs l'objectif du prochain projet en Haïti.
315. **M. CLEAVER** (Vice-Président adjoint, Département gestion des programmes du FIDA) attire l'attention sur le troisième projet, qui s'est déroulé au Bangladesh, un pays confronté à de sérieux problèmes environnementaux, aggravés par les difficultés rencontrées sur le plan de la participation des femmes.
316. **M. Nigel BRETT** (Chargé de programme de pays, Asie et Pacifique) décrit un projet réalisé au Bangladesh autour des trois grands thèmes que sont la gestion des ressources naturelles, l'égalité entre les sexes et la reproduction à plus grande échelle, qui met aussi l'accent sur le rôle central des organisations de producteurs et l'impact de politiques locales porteuses. Les vastes étendues d'eau du Bangladesh sont très précieuses, car elles abritent les deuxièmes pêches continentales en eau douce du monde, qui constituent une source essentielle de nourriture, en particulier pour les populations pauvres. Néanmoins, comme c'est le cas pour toutes les ressources naturelles prisées, les étendues d'eau ont attiré l'attention des élites locales et, au fil du temps, des ressources dont les populations pauvres avaient tiré leur subsistance pendant des siècles ont été expropriées ou, pire encore, louées sur une base triennale. Ces baux de courte durée, qui n'incitent en aucun cas à se préoccuper de la gestion des ressources à long terme, entraînent une dégradation des ressources, une réduction de la production et de la biodiversité, et une augmentation de la pauvreté et de la malnutrition.
317. En 2003, le gouvernement a lancé un projet pilote, avec l'appui du FIDA, dans le district de Sunamganj, dans le nord-est du pays. L'objectif essentiel consistait à parvenir à un accord pour passer de baux de trois ans à des baux de dix ans renouvelables et à attribuer ces baux à des groupements de pêcheurs pauvres. Pour chaque étendue d'eau, des groupes démocratiques d'utilisateurs/pêcheurs ont été constitués et ont élu leur chef à bulletin secret, pour les préserver de l'influence des groupes de pression locaux. Actuellement, environ 250 groupements d'utilisateurs regroupant 9 000 membres gèrent des étendues d'eau d'une superficie voisine de 2 500 hectares. Avec ce projet, pour la première fois dans le pays, des femmes ont été associées à la gestion des espaces aquatiques. Environ 25% des membres des groupements d'utilisateurs sont des femmes, et celles-ci sont représentées au sein des comités de direction de tous les groupements. Ce projet a donné d'excellents résultats. La mise en place de refuges à poissons a complètement transformé l'habitat piscicole, de même que l'instauration de périodes de fermeture de la pêche, la restauration de l'habitat par la plantation d'arbres des marais et le dragage des canaux. Une étude d'impact a montré que la gestion améliorée des lacs avait entraîné une augmentation significative de la biodiversité piscicole et de la production halieutique, dont les revenus ont été répartis entre les membres des groupes d'utilisateurs plutôt que de profiter aux élites locales, comme c'était le cas auparavant. Mais surtout, l'état nutritionnel des enfants s'est amélioré et les retards de croissance ont très sensiblement reculé puisque la proportion d'enfants atteints est passée de 57% à

48%. Ces bons résultats ont été récompensés puisque ce projet a obtenu en 2013 le prix pour l'action en faveur de la parité des sexes (*Gender Award*) décerné par le FIDA. Le gouvernement a décidé d'étendre le projet à cinq districts prioritaires dans le nord-est du pays, d'autres espaces aquatiques étant pris en charge avec le concours financier du Japon et de l'Espagne.

318. Ce projet démontre que, en présence de politiques stimulantes combinées au renforcement des capacités, des groupements de producteurs locaux peuvent jouer un rôle de vecteur de transformation et contribuer activement à la réduction de la pauvreté rurale, tout en améliorant la situation sur le plan de l'environnement.
319. **M. CLEAVER** (Vice-Président adjoint, Département gestion des programmes du FIDA) constate que le projet s'attaque à un large éventail de problèmes et demande à M. Brett d'indiquer le taux de rentabilité économique du projet.
320. **M. BRETT** (Chargé de programme de pays, Asie et Pacifique) fait observer que, bien que les crues soient souvent perçues comme nuisibles, dans le cas du Bangladesh, à l'exception des inondations catastrophiques, elles sont dans la pratique très bénéfiques, car elles assurent la reconstitution des nappes phréatiques, la préservation des pêches et la fertilisation du sol grâce au dépôt de limon. Le projet a montré les avantages que présente l'adoption d'une démarche de gestion des ressources naturelles inscrite dans la durée, qui a permis d'augmenter la production et de redistribuer les bénéfices de manière équitable. Il estime que le taux de rentabilité financière du projet est de l'ordre de 25%, avec un bénéfice net par personne d'environ 400 USD par an, ce qui est considérable pour une activité saisonnière.
321. **M. CLEAVER** (Vice-Président adjoint, Département gestion des programmes du FIDA) conclut que, malgré les difficultés, ce projet est une réussite sur le plan économique. Il explique ensuite que la dernière intervention donne un aperçu d'un projet qui a réussi à surmonter des problèmes liés à la coordination entre les bailleurs de fonds et les partenaires au Kenya pour s'attaquer au problème de la sécurité alimentaire.
322. **Mme Nadine GBOSSA** (Chargée de programme de pays, Afrique orientale et australe) déclare que, bien que les perspectives économiques soient bonnes et que le Kenya espère entrer dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire d'ici à 2020, l'insécurité alimentaire demeure un problème et près de la moitié de la population rencontre encore des difficultés pour satisfaire ses besoins nutritionnels. C'est la raison pour laquelle la stratégie nationale en faveur de la sécurité alimentaire est principalement axée sur la production et la commercialisation des céréales – maïs, mil et sorgho – que tous les Kenyans consomment et qui présentent un fort potentiel de génération de revenus pour les petits agriculteurs. Le gouvernement, en partenariat avec l'Union européenne, a mis en place un programme de subvention des intrants agricoles. Grâce à la mise à disposition de semences, de techniques agricoles et d'engrais améliorés, la productivité a augmenté d'environ 150% en un an. Cependant, après une année de soutien, estimant que les agriculteurs étaient en mesure de vendre leurs excédents et de gagner de l'argent, le gouvernement a souhaité se retirer. Mais l'année suivante, sans l'appui du gouvernement, créant ainsi une situation de dépendance, les agriculteurs n'ont pu se procurer les intrants améliorés. Le FIDA a été sollicité pour favoriser la pérennisation de l'intervention. Ses propositions ont porté sur trois points: tout d'abord, il a suggéré de maintenir les subventions, car elles étaient efficaces; ensuite, il a proposé une approche globale de la filière englobant les activités de stockage et de commercialisation des produits; et enfin, il a proposé des services financiers pour permettre aux agriculteurs de poursuivre leurs investissements sans avoir besoin de subventions.

323. Pour ce qui concerne la partie financière du système, la tâche du FIDA a consisté à négocier la mise en place d'un partenariat novateur avec Equity Bank, l'une des principales banques d'Afrique sur le segment des prêts aux petits exploitants. Le système mis en place avec Equity Bank est le suivant: après leur inscription sur une base de données électronique, les agriculteurs reçoivent une carte de crédit qu'ils peuvent utiliser pour acheter des intrants auprès des négociants. Ces derniers bénéficient ainsi de paiements immédiats, ce qui n'était pas le cas auparavant, tandis que les agriculteurs peuvent utiliser leurs bénéfices pour payer les intrants et pour solliciter un prêt auprès d'Equity Bank. Cette dernière était désireuse de mettre ce système en place parce qu'il offre un mécanisme de gestion des risques. La fourniture d'intrants et de techniques agricoles améliorés, accompagnée de certaines garanties, fait de l'agriculture une activité moins risquée pour la banque et lui donne accès à une clientèle plus solide.
324. **M. CLEAVER** (Vice-Président adjoint, Département gestion des programmes du FIDA) fait observer que le FIDA s'est activement employé à mettre en place le même type de partenariat dans d'autres pays, avec un certain succès. Il demande à Mme Gbossa si, outre Equity Bank, d'autres entreprises privées ou banques commerciales sont intéressées par ce modèle.
325. **Mme GBOSSA** (Chargée de programme de pays, Afrique orientale et australe) explique que, en règle générale, le FIDA fournit des lignes de crédit aux banques afin qu'elles puissent proposer des prêts et accorder des financements aux agriculteurs, alors que, dans le cas présent, c'est la banque qui fournit les ressources. Le Ministre de l'agriculture a indiqué qu'il avait été sollicité par d'autres banques qui voulaient faire partie du dispositif, qui est maintenant de plus en plus ouvert à la concurrence, car les autres banques souhaitent offrir de meilleures conditions aux petits producteurs.
326. **M. CLEAVER** (Vice-Président adjoint, Département gestion des programmes du FIDA) déclare qu'il espère que les exemples choisis ont montré que le FIDA n'avait pas peur d'affronter les problèmes. Actuellement, le plus grand défi est celui mis en évidence par l'exemple du Burkina Faso, c'est-à-dire la reproduction à plus grande échelle des approches efficaces à l'échelle des pays, voire au-delà des frontières. C'est la raison pour laquelle le FIDA déploie d'importants efforts pour développer un système de partage et de gestion des connaissances afin de recenser, de valider et de faire connaître les interventions réussies. Le FIDA démontre à travers ces exemples que des défis tels que la fragilité des institutions, une conjoncture économique défavorable, le manque d'autonomie des femmes et la participation insuffisante du secteur privé dans les programmes publics peuvent être surmontés. La solution consiste souvent à fournir un appui aux petits exploitants, notamment sous forme de terres, d'eau, d'éducation, de financement, d'organisation et de biens matériels. L'essence de la solution se trouve fréquemment dans la lutte contre la vulnérabilité, y compris la vulnérabilité environnementale et climatique, la précarité sociale et la vulnérabilité face aux risques financiers. En conclusion, il déclare que, bien que l'on sache désormais qu'il est possible de reproduire à plus grande échelle les interventions réussies, cela reste une mission critique pour le FIDA.
327. **Un documentaire illustrant l'expérience d'une famille d'agriculteurs éthiopiens est projeté.**

RAPPORT SUR LA TABLE RONDE DE HAUT NIVEAU DES GOUVERNEURS

328. **Le PRÉSIDENT DE SÉANCE** rappelle que la Table ronde de haut niveau des Gouverneurs consacrée au thème: "Investir dans l'agriculture familiale pour l'avenir auquel nous aspirons", s'est déroulée la veille. Il demande à M. Wennubst, qui l'a présidée, de présenter la déclaration qui en est issue.

329. **M. WENNUBST** (président de la Table ronde de haut niveau des Gouverneurs) fait une déclaration, dont la version intégrale figure au chapitre 4.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour) (suite)

330. **Le PRÉSIDENT DE SÉANCE** invite le Conseil à revenir au point 6 de l'ordre du jour, les Déclarations générales.
331. **M. MITASH** (Inde) souhaite la bienvenue à la Fédération de Russie en tant que nouveau Membre du FIDA. Il déclare que le thème de la session en cours est important car les petits agriculteurs constituent la majorité des familles d'agriculteurs dans le monde et apportent une contribution importante à la sécurité alimentaire des ménages, des pays et de la planète, alors qu'ils sont parmi les plus pauvres au monde. Le FIDA occupe un rôle central dans l'architecture de l'aide internationale et il s'est taillé une réputation extrêmement solide pour ce qui est d'intervenir dans des régions reculées et marginales, en particulier pour améliorer la productivité des petits agriculteurs familiaux et assurer leur intégration aux circuits en amont et en aval. Le FIDA doit s'appuyer sur ces atouts pour faire de la croissance de la petite agriculture un vecteur de lutte contre la pauvreté rurale.
332. Le développement des petits agriculteurs et des agriculteurs marginaux intéresse tout particulièrement l'Inde, car ces agriculteurs, qui représentent près de 83% de l'ensemble des agriculteurs du pays, exploitent 41% des terres agricoles et fournissent 51% de la production agricole, apportant ainsi une contribution majeure à la sécurité alimentaire. L'Inde attache un grand prix à la collaboration qu'elle entretient de longue date avec le FIDA, qui a apporté son concours à plus de 25 projets, pour un coût total de près de 2 milliards d'USD. Le pays est un important bailleur de fonds du FIDA, mais aussi l'un des principaux bénéficiaires de ses programmes et projets.
333. Selon son pays, trois questions d'importance doivent être abordées au cours des discussions sur la dixième reconstitution: le rôle du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire, où vit la majeure partie de la population pauvre du monde; l'intégration de la coopération Sud-Sud dans les activités du FIDA, dotée de moyens humains et financiers suffisants; et la mise au point et l'expérimentation de solutions qui soient à la fois peu coûteuses, très efficaces et susceptibles d'être reproduites et amplifiées pour accroître la production et la productivité agricoles à travers le monde. Certes, cette action aura un coût, mais les perspectives de croissance dans les pays de la Liste A et de la Liste B laissent entrevoir la possibilité d'une solide dixième reconstitution. L'Inde est prête à œuvrer aux côtés du FIDA pour faire advenir un monde plus solidaire et plus équitable, libéré de la faim, de la pauvreté et de la malnutrition.
334. **M. GLANOIS** (France) déclare qu'en cette année 2014 – l'Année internationale de l'agriculture familiale – il est important que les membres du FIDA mettent tout en œuvre pour donner au Fonds les moyens de poursuivre son action. L'agriculture familiale produit des richesses et crée des emplois tout en respectant l'environnement. À ce titre, la France soutient les initiatives qui permettent à l'agriculture familiale de jouer pleinement son rôle en faveur de la sécurité alimentaire mondiale, par le biais des politiques agricoles, de l'intégration régionale, des marchés agricoles, des filières, des organisations d'agriculteurs et de la recherche de l'accès équitable à l'eau. Fort de plus de 35 années d'expérience auprès des populations vulnérables dans les zones difficiles, le FIDA est une pièce maîtresse des efforts déployés à l'échelle internationale pour répondre aux difficultés rencontrées sur le plan de l'alimentation. Les récentes réformes ont permis au FIDA d'exploiter ces avantages comparatifs. Il peut ainsi stimuler l'innovation et faciliter le partage des risques en faisant appel à d'autres donateurs pour reproduire à plus grande échelle les interventions réussies. Il espère que l'expérience du FIDA et le rôle unique qu'il joue en matière d'intégration des petits

exploitants dans les marchés locaux et les filières internationales et de renforcement des organisations paysannes sera reconnu à sa juste valeur à l'occasion des débats que le G20 consacrera à la sécurité alimentaire et la création d'emplois.

335. La France salue l'action du FIDA en Afrique et, malgré une conjoncture difficile, elle réaffirme son soutien au FIDA dans le cadre de la dixième reconstitution et appelle les membres de toutes les listes à faire de même, tout en soulignant l'importance de travailler ensemble. Dans le cadre des réflexions sur l'après-2015, le FIDA doit réaffirmer son engagement en faveur de ceux qui en ont le plus besoin, notamment en limitant la hausse de son budget administratif pour consacrer le plus de ressources possible au financement des programmes.
336. Le changement climatique est le principal obstacle au développement agricole et la principale menace qui pèse sur les petits producteurs. Le FIDA et ses partenaires doivent continuer à évaluer les risques liés au changement climatique et à imaginer des solutions. Les petits exploitants agricoles des pays en développement sont les plus vulnérables aux effets du changement climatique tels que le stress hydrique, la dégradation des sols et la perte de biodiversité. Il importe de faire entendre leur voix dans les discussions, pour aboutir à un accord ambitieux lors de la Conférence de Paris qui se déroulera en 2015.
337. **M. VAHAMWITI** (République démocratique du Congo) déclare que le secteur agricole emploie plus de 70% des 70 millions d'habitants que compte son pays. Le Plan national d'investissement agricole (PNIA) est axé sur l'intégration des petits exploitants agricoles dans les filières agricoles et le secteur agro-industriel, y compris moyennant la création de parcs agro-industriels qui s'appuient sur le secteur privé et les organisations paysannes. Alors que les efforts précédemment déployés pour intégrer les organisations paysannes aux structures du secteur agricole n'ont pas toujours été couronnés de succès en Afrique, cette approche plus globale vise à transformer l'agriculture de subsistance en moteur de l'économie nationale, dont les petits exploitants pourront tirer profit. En cette Année internationale de l'agriculture familiale – 50 ans après l'indépendance du pays –, la restructuration des organisations paysannes de la République démocratique du Congo est en cours dans le cadre d'une initiative du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).
338. La production agricole est assurée par les ménages pratiquant une agriculture familiale et quelques entreprises privées, mais les investissements privés et publics dans l'agriculture sont limités. La Déclaration de Maputo, qui engage les États africains signataires à allouer 10% des ressources budgétaires du pays à l'agriculture, a eu des résultats mitigés jusqu'ici. Il exhorte le FIDA et les partenaires de développement à soutenir le plan d'investissement agricole de son pays. À l'issue du processus de paix, la République démocratique du Congo espère recevoir davantage de soutien de la communauté internationale. Le pays affiche le taux d'inflation le plus bas d'Afrique et un taux de croissance économique de 8,5%. La paix dans le nord du pays a permis à des millions de personnes déplacées de rentrer chez elles et de commencer à gagner leur vie, grâce à l'important appui technique et financier du FIDA, du PAM et de la FAO.
339. **M. TY** (Cambodge) salue les efforts que déploie le FIDA pour aider les gouvernements à libérer les agriculteurs de la pauvreté et de la faim. Grâce à ce soutien, le Cambodge fait reculer la pauvreté globale conformément aux Objectifs du Millénaire pour le développement. La forte croissance économique a bénéficié aussi bien aux zones urbaines qu'aux zones rurales, mais de nouveaux défis sont apparus, tels que la transformation rapide des zones rurales et de l'agriculture et l'impact croissant du changement climatique.

340. Grâce au programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) axé sur les résultats, le gouvernement est en train de dépasser la démarche qui consiste à s'inscrire dans le cadre de projets. Il apprécie la contribution du FIDA en faveur de l'accroissement de la productivité des petits exploitants agricoles et considère que l'approche du FIDA, qui privilégie la collaboration et le transfert des responsabilités à l'État, constitue un modèle dont la coopération au développement doit s'inspirer. Il a approuvé le nouveau Programme de services agricoles pour les innovations, la résilience et la vulgarisation, axé sur l'adaptation au changement climatique, qui fait actuellement l'objet d'un examen interne au FIDA. Par le biais de ce programme et d'autres interventions, le FIDA a démontré son expertise en matière de productivité rurale; M. Ty encourage le Fonds à jouer un rôle de chef de file des partenaires du développement agricole et rural. Au nom de son pays, il remercie le FIDA et appelle à la création d'un bureau de représentation au Cambodge. Enfin, il s'associe aux autres pays pour espérer que le FIDA continuera de soutenir les efforts entrepris par les gouvernements pour aider les petits exploitants à surmonter les nombreux défis auxquels ils sont confrontés.
341. **Mme KOYARA** (République centrafricaine) transmet les remerciements de son pays au FIDA pour l'appui qu'il lui a consenti dans le cadre du Projet de relance des cultures vivrières et du petit élevage dans les savanes, sous forme d'un financement de 13,17 millions d'USD sur cinq ans. L'appui ainsi proposé aux petites exploitations familiales est particulièrement important au moment où son pays traverse l'une des plus graves crises de son histoire. Ce projet, dont l'objectif de développement est l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des ruraux pauvres, fait désormais référence en cette période de crise dans le pays. La population des zones bénéficiaires du projet a été moins touchée par la crise et ne risquera pas la famine. Les intrants reçus dans le cadre du projet ont également contribué à accroître la production agricole nette et à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région, contrairement à d'autres régions où la situation s'est aggravée.
342. Partant du principe qu'il vaut mieux prévenir que guérir, la République centrafricaine est déterminée à lutter contre la pauvreté par la création d'emplois et le développement des filières agricoles. La traction animale, les tracteurs, les semences de qualité et les engrais peuvent remplacer les armes de toute sorte dont se servent les jeunes pour causer la perte de milliers de vies. Sur une population de 4,5 millions de personnes, le pays compte 2 millions de personnes très vulnérables et 600 000 personnes déplacées. Le pays, qui était autrefois le fer de lance de la recherche agronomique en Afrique subsaharienne et qui produisait du café, du cacao, du caoutchouc, du poivre et d'autres cultures vivrières, exploite désormais à peine 0,9 million d'hectares sur les 15 millions dont il dispose.
343. Elle espère que les donateurs honoreront les engagements pris lors de la Table ronde tenue à Bangui le 20 décembre 2013, en particulier en mettant l'accent sur le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le cadre du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA), qui devrait également contribuer à rétablir la paix et la cohésion sociale. Elle sollicite l'appui des partenaires en vue d'élaborer des stratégies susceptibles d'encourager les jeunes à abandonner leurs armes et à retourner dans le secteur de l'agriculture, d'améliorer les moyens de subsistance, de ramener la paix et de remettre la République centrafricaine sur pied.
344. **Mme LEE** (République de Corée) souhaite la bienvenue à la Fédération de Russie en qualité de nouveau membre du FIDA. Elle déclare que la faim, la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans le monde sont parmi les défis les plus difficiles à relever à l'échelle de la planète. Depuis sa création, le FIDA favorise la productivité agricole des plus pauvres, contribuant ainsi à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

345. En sus du soutien financier et technique, le partage des connaissances s'impose peu à peu comme nouveau modèle de coopération pour le développement. La République de Corée est passée du statut de bénéficiaire de l'aide à celui de membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques et nouveau pays donateur en l'espace de deux générations. Alors qu'au départ plus de 80% de sa population travaillait dans l'agriculture, le pays est parvenu à une croissance économique et sociale équitable et sans exclusive grâce à la réforme agraire, au développement des coopératives agricoles et au recours à des technologies agricoles durables. La République de Corée a mis en œuvre un programme pilote qui vise à partager son expérience en matière de politiques agricoles pour la sécurité alimentaire et a déjà permis de réaliser des avancées dans plusieurs pays du monde.
346. Les initiatives et partenariats mis en œuvre avec le FIDA permettent à la République de Corée de venir en aide à davantage de personnes pauvres vivant en milieu rural. Avec le FIDA, elle recherche des moyens novateurs d'amplifier le financement du développement et le partage des savoirs et de renforcer les partenariats, en vue d'éliminer la pauvreté et d'améliorer la sécurité alimentaire partout dans le monde.
347. **M. KÁLMÁN** (Hongrie) souhaite la bienvenue à la Fédération de Russie en qualité de nouveau Membre du FIDA. Il félicite le Fonds, qui s'est forgé une renommée de plus en plus large concernant les questions de développement agricole et de sécurité alimentaire. L'essor de la présence sur le terrain a permis au FIDA de se rapprocher des pays bénéficiaires, et ainsi de mieux superviser ses programmes et ses projets et de renforcer le dialogue avec les parties prenantes. Cependant, la pauvreté rurale reste un problème grave, et le FIDA doit renforcer son rôle crucial d'assistance aux familles d'agriculteurs du monde rural en leur fournissant un appui technique et financier.
348. La Hongrie se réjouit que l'année 2014 ait été déclarée fort à propos Année internationale de l'agriculture familiale. En coopération avec la FAO, le Gouvernement hongrois organise à Budapest, du 4 au 6 mars, le Forum mondial et l'Exposition sur l'agriculture familiale. Les représentants d'une centaine de pays sont attendus, dont 20 ministres en provenance de tous les continents, ainsi que le Directeur général de la FAO, la Directrice exécutive du PAM et le Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Il se félicite de la coopération entre les services centraux des institutions ayant leur siège à Rome et suggère d'étendre cette coopération au niveau décentralisé, dans le souci de gagner en efficience.
349. **M. KWONG** (Kiribati) salue l'approche stratégique adoptée par le FIDA pour venir en aide aux communautés de petits exploitants, qui sont généralement défavorisées, mais qui jouent un rôle clé dans la filière mondiale des produits alimentaires. Le thème de la session met l'accent sur l'importance d'investir dans les petites exploitations familiales pour assurer un meilleur avenir aux agriculteurs. En tant que petit pays vulnérable confronté à de nombreux défis dans ses efforts pour stimuler la productivité agricole, Kiribati se réjouit de ces investissements et se félicite de la mission que le FIDA a conduite dans le pays en 2013 en vue d'élaborer un projet. Le gouvernement a récemment inscrit la réduction de la pauvreté au nombre des priorités de développement et se tient prêt à collaborer avec le FIDA pour mettre en œuvre ce projet.
350. L'impact du changement climatique et la récession économique mondiale, aggravés par l'isolement, ont des répercussions sociales, économiques et environnementales préjudiciables pour Kiribati. Toutefois, des projets agricoles adaptés, qui prennent en considération le rôle important que les femmes et les jeunes peuvent jouer dans le développement, seraient particulièrement bénéfiques pour la vie de la population de Kiribati. Le FIDA doit continuer d'aider les familles de petits exploitants de

manière transparente et efficace, en écoutant leur voix souvent négligée. Le Gouvernement de Kiribati souhaite œuvrer aux côtés du FIDA pour stimuler les processus de développement.

351. **M. MOHAMED** (Somalie) déclare que, après des années de conflit, la Somalie est déterminée à réaliser son objectif de devenir en 2016 un pays stable et pacifié où conflits, famine, déplacements de population et hécatombe de réfugiés en fuite appartiendront au passé. Le pays vise à mettre fin à la violence et au terrorisme et à réaliser les aspirations de son peuple, qui souhaite une société démocratique au sein de laquelle il puisse profiter des fruits du développement. Dans les processus d'après-conflit, l'accent doit être mis autant sur la reprise économique que sur le renforcement de l'État et le rétablissement de la paix. Les plans de relance de l'activité agricole ont un rôle important à jouer pour résoudre des problèmes étroitement liés que sont le chômage des jeunes et les conflits. Ainsi, le développement de moyens de subsistance durables grâce à des investissements en faveur des collectivités rurales et des petits exploitants agricoles est un élément clé du plan de relance du gouvernement.
352. La Somalie a tout perdu, sauf ses habitants et ses ressources naturelles hautement productives, notamment les terres agricoles fertiles, le cheptel et les ressources marines. Le retour de la Somalie au sein de la communauté des nations repose sur la capacité d'adaptation de la population rurale, l'esprit d'entreprise des milieux d'affaires et le dévouement de la diaspora. Le plan national pour le secteur de l'agriculture donnera la priorité au développement institutionnel et à l'exercice efficace des responsabilités pour relancer et accroître la capacité de production des petites exploitations et de l'agriculture à vocation commerciale, y compris les cultures d'exportation. La Somalie appelle les bailleurs de fonds et les partenaires internationaux à lui apporter l'appui technique et financier dont elle a besoin pour réussir à redresser son économie.
353. **Le PRÉSIDENT DE SÉANCE** clôt la liste des orateurs. Le texte intégral des déclarations qui n'ont pas été présentées au cours de la réunion figurera dans le rapport final de la session.

CLÔTURE DE LA SESSION

354. **M. OYOUBI (Gabon) prend la présidence.**
355. **M. NWANZE** (Président du FIDA) prononce une allocution de clôture, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.
356. **Le PRÉSIDENT DE SÉANCE** prononce une allocution de clôture, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.
357. Il déclare la trente-septième session du Conseil des gouverneurs close.
358. **La séance est levée à 13 h 45.**

Chapitre 3

B. Table ronde de haut niveau des Gouverneurs: "Investir dans l'agriculture familiale pour l'avenir auquel nous aspirons"

DÉCLARATION DE LA TABLE RONDE DES GOUVERNEURS

L'agriculture paysanne est appelée à rester inscrite au programme d'action mondial et devrait occuper une place centrale dans le développement. Il est essentiel d'investir dans l'agriculture familiale non seulement pour garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la réduction de la pauvreté, mais également pour dynamiser les sociétés rurales et les mettre en relation avec un monde en rapide mutation.

La trente-septième session du Conseil des gouverneurs du FIDA intervient durant l'Année internationale de l'agriculture familiale. Les 2,5 milliards de personnes qui vivent de l'agriculture familiale constituent une ressource considérable mais inexploitée et font partie intégrante de la solution pour pouvoir atteindre les objectifs de développement à l'échelle mondiale. L'agriculture est désormais considérée comme un secteur d'investissement rentable, susceptible d'ouvrir des perspectives considérables en termes de transformation de la société rurale et de la vie en milieu rural. Le succès sera garanti à condition de reconnaître que l'agriculture est une entreprise commerciale, de sorte que les agriculteurs puissent envisager leur activité dans une optique de croissance et de prospérité, et pas simplement comme un moyen de subsistance.

Cette transformation doit partir des jeunes, dont notre avenir dépend. Il faut les encourager, dès leur plus jeune âge, à voir dans l'agriculture un métier durable et digne, et à se rapprocher de la terre et des communautés rurales. Cela peut être fait par le biais des programmes scolaires, des activités de vulgarisation et des technologies de l'information. Mais cela suppose également d'investir dans l'espace rural afin de créer toute une gamme d'emplois et de débouchés, de manière à ce que les jeunes décident de rester en milieu rural et que leurs communautés prospèrent.

Rien de cela ne pourra se faire sans leadership et sans un environnement porteur. Il appartient aux gouvernements de "donner l'exemple", en accroissant la part du budget national consacrée à l'agriculture, en investissant dans des domaines du secteur public tels que les infrastructures et l'éducation, et en mettant en place des politiques et des législations favorables aux petits agriculteurs, c'est-à-dire des politiques qui appuient les droits fonciers des familles de petits exploitants, qui facilitent l'accès de ces derniers aux services financiers et qui les aident à se relier aux marchés.

Il est essentiel d'harmoniser les efforts de développement, en coordonnant l'ensemble des activités et en les alignant sur les priorités et stratégies nationales. Les producteurs et leurs organisations doivent y participer, à l'instar des gouvernements, des institutions de développement et du secteur privé. Les efforts doivent privilégier la production à visée commerciale et l'approche filière afin de renforcer l'économie rurale et d'aider les petits agriculteurs à s'introduire dans les marchés locaux, nationaux et internationaux.

Les technologies de l'information sont un facteur crucial si l'on veut que les petits agriculteurs puissent avoir accès aux savoirs, aux services – tant en matière de financement que de vulgarisation – ainsi qu'aux informations sur les marchés. Dans un contexte de changement climatique, la connectivité avec les technologies de l'information peut permettre une alerte rapide et, partant, réduire les risques et la vulnérabilité.

Tout cela vise à renforcer et à transformer la société rurale proprement dite, et il est donc nécessaire d'adopter une vision globale et sans exclusive. Il est par ailleurs

essentiel d'autonomiser les femmes, qui constituent une grande partie de la main-d'œuvre agricole. Développement rural et développement urbain vont de pair: le milieu rural garantit au milieu urbain la nourriture, la gestion des ressources naturelles et les services environnementaux, tandis que le milieu urbain garantit les marchés et le financement, par exemple sous la forme d'envois de fonds.

Le FIDA est bien placé pour jouer un rôle de premier plan dans tous ces domaines, dans la mesure où il possède un net avantage lié à son engagement au niveau des pays, à la priorité qu'il accorde à l'innovation et au partage des savoirs, et à son approche pragmatique et axée sur les résultats. Il a déjà prouvé qu'il était un partenaire précieux, et il devrait renforcer son rôle d'intermédiaire impartial et mettre à profit sa capacité de mobilisation dans la mesure où il s'agit de la seule institution de ce type qui œuvre exclusivement en faveur de l'agriculture paysanne et du développement rural. Il devrait continuer à favoriser la coopération Sud-Sud, à identifier des moyens de financement novateurs et de nouvelles approches, comme son Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), et à élargir son propre programme de travail avec l'appui de ses États membres.

La formulation d'un nouveau programme de développement pour l'après-2015 est pour les États membres une occasion unique de plaider en faveur de l'investissement en milieu rural et de sa transformation à l'échelle mondiale. Grâce à leur participation, ils peuvent passer à l'étape suivante: veiller à ce que les petits agriculteurs soient au centre du programme de développement.

Chapitre 3

C. Autres déclarations générales

Déclaration du Représentant du Burkina Faso

Introduction

L'économie du Burkina Faso dépend fortement des cours mondiaux des produits en raison du recours important aux importations. Par ailleurs, la structure de cette économie fait du pays un preneur de prix pour les produits d'exportation. Ainsi, l'évolution des cours mondiaux des produits stratégiques et de grande consommation tels que les produits pétroliers, et le coton et les denrées alimentaires auraient une influence significative sur la situation économique dans son ensemble, et en particulier sur la sécurité alimentaire.

Le secteur rural demeure à la base du développement socioéconomique du Burkina Faso. À ce titre, il a toujours fait partie des secteurs auxquels les planificateurs du développement national ont accordé de l'importance.

Toutefois, l'agriculture burkinabé reste une agriculture familiale fortement destinée à l'autoconsommation.

La population agricole du Burkina Faso est passée de 8 301 669 personnes en 1993 à 13 098 679 en 2008. Avec un taux d'accroissement annuel moyen de 3,09%, on atteint plus de 15 millions de personnes en 2014.

La répartition selon le sexe reste à peu près la même sur la période 1993 à 2014, soit 48% d'hommes et 52% de femmes.

On note une amélioration du niveau d'instruction de la population agricole. La proportion de la population alphabétisée est passée de 15,7% à 21,4% entre 1993 et 2008, soit une hausse de 5,7%.

Rôle de l'agriculture familiale dans la promotion de l'agriculture au Burkina Faso

Le nombre total de parcelles cultivées en 2008 est estimé à 11 446 524 pour une population agricole de 13 098 679 personnes, soit moins d'une parcelle par personne, et une moyenne de 9 parcelles par ménage contre 10 parcelles par ménage selon l'Enquête nationale de statistiques agricoles de 1993. Aujourd'hui, le nombre moyen de parcelle est de 9.

Le taux de parcelles de brousse est passé de 40% à près de 50%, c'est-à-dire que les parcelles sont de plus en plus éloignées de l'habitat des exploitants, signe d'une forte pression démographique.

Quant au mode d'exploitation, plus de 52% des parcelles sont collectives, ce qui prouve qu'au Burkina le mode de gestion est toujours partagé de façon sensiblement égale entre la gestion de type collectif et la gestion de type individuel. Ainsi, on a 4,6 parcelles collectives par ménages contre 5,2 en 1993.

Dans 76,9% des cas, l'exploitant estime être propriétaire de la parcelle (héritage et don). Ce taux a subi une légère baisse (80,9% en 1993), car les prêts ont augmenté, passant à 21,5% contre 18,4% en 1993, ce qui expliquerait de plus grandes difficultés pour les propriétaires terriens à conserver leurs terres.

En ce qui concerne le système d'exploitation, 72,2% des parcelles sont labourées: 17,5% manuellement, 54,5% par traction animale et 0,2% par labour motorisé. La traction animale et motorisée dans le labour a subi une progression ces 10 dernières années grâce aux efforts déployés par le gouvernement afin de subventionner l'achat d'équipements agricoles. On est passé d'un taux de 23,3% à 54,5% pour le labour attelé

et au double entre les deux recensements, soit de 0,1% à 0,2% pour le labour motorisé; ce taux reste très bas et reflète le faible taux d'utilisation des équipements lourds lié à leur coût onéreux.

On note aussi que seulement 10% des parcelles sont dotées d'un système de protection contre l'érosion par ruissellement (site antiérosif) en 1993. Ce ratio a connu une légère augmentation avec 17,5% des parcelles qui bénéficient des techniques de conservation des eaux et des sols/défense et restauration des sols (CES/DRS) au niveau national. Cela montre que la désertification a connu une avancée notable au Burkina, surtout dans le nord du pays (Centre, Plateau-Central, Centre-Nord, Sahel avec respectivement 26,6%, 32,6%, 26,5%, 15,6% des parcelles portant des sites antiérosifs).

Avec une utilisation nationale de 87 660 tonnes de NPK (azote, phosphore et potassium), la consommation par hectare cultivé est de 72,9 kg, toute spéculation confondue, en ne considérant que les superficies ayant bénéficié de NPK.

Cette quantité par hectare passe à 16,3 kg si on considère toute la superficie nationale cultivée contre 7,5 kg en 1993, ce qui s'expliquerait par une hausse de l'utilisation du NPK. Avec 54% de la quantité totale de NPK utilisée, les cultures de rente (le coton surtout) arrivent largement en tête des produits agricoles au Burkina, avec une consommation brute à l'hectare de 87 kg contre 70,5 kg en 1993 si l'on considère la superficie des cultures de rente. Cela tend à conforter l'idée que le NPK est principalement utilisé pour les cultures de rente (surtout le coton, 163,7 kg par hectare).

Les défis auxquels est confrontée l'agriculture burkinabé ont limité sa performance malgré les efforts entrepris par le gouvernement et ses partenaires techniques et financiers.

La production céréalière est passée de 3 119 050 tonnes en 2002 à 5 125 769 tonnes en 2013. L'analyse de la production céréalière montre que le sorgho est la principale spéculation céréalière, suivi du mil, du maïs, du riz, et enfin du fonio qui représente une partie infime de la production céréalière. La hausse de la production céréalière a été obtenue grâce à un accroissement moyen annuel de 4,62% au cours de la période 2002-2013. Cet accroissement est de -0,16% entre 2002 et 2007 contre 8,8% entre 2007 et 2013.

Il ressort que la production de spéculations comme le maïs et le riz ont connu de fortes augmentations au cours de la période 2007-2013. Ainsi, la production de maïs est passée de 533 874 tonnes en 2007 à 1 709 392 tonnes en 2013 et celle de riz de 68 916 tonnes à 457 550 tonnes, soit des taux d'accroissement annuel respectifs de 21,4% et 37,1% au cours de la période. Entre 2002 et 2007, les taux d'accroissement annuel étaient respectivement de -3,95% et -5,01% pour le maïs et le riz.

La proclamation de l'Année internationale de l'agriculture familiale (AIAF) 2014 par l'Assemblée générale des Nations Unies, qui a eu lieu le 22 novembre 2013 à New York, marque de manière unanime la reconnaissance par la communauté internationale du rôle majeur que jouent les petits agriculteurs à la formation du produit national brut.

Rôle des petits agriculteurs dans l'avenir souhaité par le Burkina Faso

Les acteurs du secteur agricole ambitionnent de faire de l'agriculture à l'horizon 2025 "une agriculture moderne, compétitive, durable et moteur de la croissance, fondée sur des exploitations familiales et des entreprises agricoles performantes et assurant à tous les Burkinabé un accès aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active".

L'agriculture familiale constitue donc un levier très important pour le développement économique et social du Burkina Faso.

À cet effet, il est prévu, dans le cadre de la réalisation de l'ODM 1 (élimination de l'extrême pauvreté et de la faim d'ici à 2015) et de l'ODM 7 (réduction de moitié du pourcentage de la population n'ayant pas accès de façon durable à une eau potable), des

actions de renforcement de la résilience des petits agriculteurs face au changement climatique qui valorisent au mieux leur potentiel et leur savoir-faire traditionnel. L'organisation interne favorisera l'implication des citoyens, la concertation et le partenariat entre les différents acteurs d'un territoire rural. Ces derniers deviennent des acteurs de développement de leur communauté.

L'approche retenue accorde une place importante à la participation pleine et entière des femmes agricultrices, ce qui permettra de maximiser les ressources humaines tout en préservant le tissu social des communautés rurales et en revitalisant les économies locales. L'égalité des chances doit donc être systématiquement intégrée à la conception et à la mise en œuvre des programmes et projets de développement rural, afin que les femmes et les hommes puissent y prendre part et en bénéficier sur un pied d'égalité.

Les voies possibles de mobilisation des fonds dans les petites exploitations

Le Burkina Faso est confronté à un manque de ressources financières qui limite la portée des investissements réalisés dans le secteur agricole par rapport à ses ambitions de développement et ses engagements sous-régionaux (Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine [PDDAA]) et internationaux (OMD). Pour ce faire, le Burkina Faso s'est engagé dans un vaste chantier de réformes structurelles qui ont abouti à :

- l'adoption d'une politique d'ouverture quasi totale aux investissements directs étrangers (IDE);
- la libéralisation du marché du travail avec un code du travail qui favorise une meilleure maîtrise de la gestion des ressources humaines par l'employeur;
- la déréglementation des prix avec la suppression du contrôle des prix, à l'exception de ceux des hydrocarbures;
- la révision de l'ensemble du dispositif législatif et réglementaire des investissements (code des investissements, code minier);
- le renforcement des droits et garanties octroyés aux investisseurs;
- l'amélioration de la sécurisation foncière: révision de la loi sur la réorganisation agraire et foncière et adoption de la loi sur le foncier rural;
- l'adhésion du Burkina à l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) depuis 1998, avec pour objectif de remédier à l'insécurité juridique et judiciaire;
- la mise en place du Programme Doing Business Better in Burkina Faso (classé au rang des 10 meilleurs réformateurs du monde dans le rapport Doing Business 2009, champion mondial en matière de déréglementation du marché du travail, avec un leadership incontesté parmi les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine [UEMOA] et de l'espace OHADA); et
- la création et le renforcement des organismes d'appui au secteur privé: le Centre de formalités des entreprises (CEFORE), le Guichet unique foncier (GUF), le Centre de facilitation des actes de construire (CEFAC), le Bureau de restructuration et de mise à niveau (BRMN).

À l'effet de mobiliser davantage des ressources financières pour le financement de l'économie nationale, le pays a entrepris une politique pour:

a) développer, autour des centres urbains ou des localités à fort potentiel spécifique, des pôles de croissance et de compétitivité, notamment:

- des pôles à dominante agropastorale;
- des pôles à dominante industrielle et technologique;
- des pôles à dominante de services; et
- des pôles à dominante minière.

b) renforcer les supports logistiques des pôles de croissance et de compétitivité;

c) créer des zones économiques spéciales.

En sus de cette politique, le Burkina Faso fait prévaloir ses atouts qui sont entre autres:

- une stabilité politique et institutionnelle fondée sur une quête permanente du dialogue social et du consensus politique;
- un contexte macroéconomique stable et durablement assaini;
- un choix résolu pour une économie libérale ouverte sur l'extérieur;
- une population jeune, dynamique, entreprenante et une main-d'œuvre abondante et réputée travailleuse; et
- une position géographique centrale au cœur de l'Afrique de l'Ouest, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'UEMOA. Une frontière commune avec six États de la CEDEAO et cinq États de l'UEMOA, donnant accès à un marché potentiel de 73 millions d'habitants dans l'espace de l'UEMOA et de plus de 280 millions dans l'espace de la CEDEAO.

Appui attendu du FIDA en faveur des petits agriculteurs du Burkina Faso

À l'instar des pays les moins avancés, le flux de l'investissement direct étranger (IDE) est négligeable au Burkina Faso (1% du PIB en 2008) malgré les textes législatifs qui créent un climat propice aux investissements afin d'améliorer les niveaux de productivité et de faciliter les transformations structurelles indispensables.

Le pays est ainsi handicapé, voire dépourvu de capacité de drainage de l'IDE du fait des risques et des coûts de transaction élevés qui accompagnent des marchés financiers peu développés, d'un capital humain limité, d'une information insuffisante pour les investisseurs potentiels et d'un faible niveau d'infrastructures et de services.

Le FIDA est une banque d'aide au développement (appelé banque des petits producteurs) qui a pour vocation d'aider financièrement, comme bailleur de fonds et organisateur, au développement agricole et rural dans les pays en développement et en transition.

Le Burkina Faso collabore avec le FIDA depuis 1981, et 13 projets et programmes ont été financés depuis cette date.

Pour la mobilisation des fonds et pour un accompagnement sûr dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes alignés sur la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) et le Programme national du secteur rural (PNSR), le FIDA est appelé à être un partenaire de choix pour le Burkina Faso. Le FIDA possède une grande expertise en matière de mobilisation de fonds et de montage de projets et programmes de développement viables pour le monde rural qui peut être mise à profit par le Burkina Faso.

Dans un contexte mondial en mutation, le FIDA tirera parti de son avantage comparatif pour jouer un rôle de premier plan et être un partenaire efficace dans les nouvelles initiatives concernant le renforcement de la résilience des ruraux pauvres face au changement climatique, la réduction de la pauvreté en milieu rural et le renforcement de la sécurité alimentaire.

Déclaration du Représentant du Tchad

Je voudrais avant tout féliciter le président et les deux vice-présidents du Conseil des gouverneurs pour leur élection et rendre un vibrant hommage au Président du FIDA pour le travail remarquable que réalise le FIDA sur le terrain à travers le monde en général et au Tchad, mon pays, en particulier.

Le thème central "*Investir dans l'agriculture familiale pour l'avenir auquel nous aspirons*" et la déclaration de l'année 2014 "Année de l'agriculture familiale" reflètent la vision du FIDA, qui fonde ses interventions dans les pays en développement sur l'appui aux démunis par des investissements au bénéfice des exploitations agricoles familiales.

Au Tchad, l'impact de la présence du FIDA en matière de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté est visible. Cet impact se traduit par la réduction significative du nombre de personnes souffrant de la faim et vivant dans la pauvreté.

Cet impact constitue non seulement un motif de satisfaction, mais doit également servir de base pour la consolidation de la stratégie mise en œuvre par le FIDA en vue de la poursuite du combat contre la faim par le biais du développement de l'agriculture familiale.

Des efforts conjoints d'investissements agricoles importants sont consentis par le Gouvernement de la République du Tchad et le FIDA dans les zones les plus touchées par la faim, sous l'égide de notre Président de la République, qui a placé l'agriculture en tête de liste de ses priorités.

Ainsi, avec le FIDA, nous avons la ferme conviction que les petits agriculteurs du Tchad réussiront à améliorer la résilience de leur système de production et à s'adapter effectivement au changement climatique, ce qui permettra à terme d'éradiquer la faim.

Autant le FIDA appuie fortement notre gouvernement dans ses efforts pour relever le défi de la sécurité alimentaire, autant le Tchad soutient le FIDA dans la réalisation de sa noble mission et entend contribuer à la dixième reconstitution des ressources du Fonds, comme il l'a déjà fait lors de la reconstitution précédente.

Vive la coopération internationale! Vive le FIDA!

Déclaration du Représentant du Gabon

Permettez-moi, au nom du Gouvernement gabonais et en mon nom propre, d'adresser mes sincères félicitations au Président du FIDA pour les facilités qu'il a mises en place pour rendre nos travaux agréables.

L'agriculture familiale, dont l'Organisation des Nations Unies célèbre en 2014 l'Année internationale, est au cœur des stratégies d'accroissement de la production agricole et de lutte contre la pauvreté au Gabon. En effet, le Président de la République gabonaise, Son Excellence Ali Bongo Ondimba, a placé les prochaines années de son mandat sous le sceau d'un pacte social qu'il a conclu avec la population gabonaise.

Ce pacte vient en appui à la stratégie de réduction de la pauvreté décrite dans le plan stratégique Gabon émergent, et matérialisée à ce jour par la construction d'infrastructures, d'écoles et de structures sanitaires, l'extension de l'hydraulique villageoise, etc., en vue d'améliorer la circulation des biens et des personnes, et de faciliter leur accès au bien-être.

Ces actions sont prioritairement orientées vers le monde rural avec pour objectif l'accroissement du revenu et du niveau de vie des petits producteurs agricoles.

Toutefois, au regard des nombreux défis auxquels le pays doit faire face pour atteindre son objectif de pays émergent à l'horizon 2025, ces efforts sont parfois freinés par des contraintes budgétaires diverses qui l'amènent à solliciter l'appui de bailleurs de fonds internationaux.

À cet effet, le Gabon se félicite de la redynamisation de ses relations avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) et sait désormais pouvoir compter sur son apport multiforme pour la mise en place de sa politique agricole. J'en veux pour preuve le financement du Projet de développement agricole et rural (PDAR) dans le nord du pays, destiné à l'amélioration des filières vivrières et des infrastructures dans la zone de projet. De telles expériences contribuent à l'amélioration du niveau de vie des populations bénéficiaires et méritent d'être reproduites.

C'est pourquoi nous profitons de l'occasion qui nous est offerte ici pour saluer une fois de plus la décision du FIDA d'allouer 50% de ses prêts au continent africain.

Cette initiative a sans doute été pour beaucoup dans le regain d'intérêt pour le secteur agricole manifesté ces derniers temps par les institutions financières internationales, telles que la Banque mondiale, et nous avons là des raisons de croire qu'avec les efforts conjugués des uns et des autres notre continent franchira d'ici peu le seuil de la sécurité alimentaire, gage de son développement.

Permettez-moi de rappeler ici que, dans un contexte de mondialisation, la réduction de la pauvreté est l'affaire de tous et qu'elle ne saurait se faire sans le concours du monde rural, qui assure au quotidien le confort de nos assiettes et nous fournit l'énergie nécessaire à l'accomplissement de nos tâches.

Il importe donc de le soutenir par la mise en place de projets et programmes adaptés à ses besoins. Les producteurs ruraux doivent de plus être placés dans une position d'acteurs du changement et pas seulement de bénéficiaires. Il est de ce fait impérieux de les doter d'outils efficaces pour leur permettre d'avoir accès aux ressources productives.

Œuvrons donc ensemble pour l'amélioration des conditions de vie de nos populations rurales afin de les sortir de la pauvreté.

Déclaration de la Représentante de la Guinée

C'est un réel plaisir pour moi, au nom de ma délégation et du Gouvernement guinéen, que j'ai l'honneur de représenter ici, de m'adresser à la présente session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA).

En effet, cette session se distingue par l'intérêt que revêt son thème central, qui s'inscrit dans le droit fil de la vision stratégique de notre institution sur l'avenir des petits producteurs et des couches sociales vulnérables ayant pour vocation essentielle l'agriculture familiale.

Force est de reconnaître que la déclaration de l'Assemblée générale des Nations Unies instituant 2014 "Année internationale de l'agriculture familiale" vise à sensibiliser les décideurs nationaux et internationaux pour promouvoir des politiques actives en faveur du développement durable de l'agriculture familiale, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la faim.

Comme nous le savons, l'agriculture familiale produit l'essentiel de l'offre alimentaire. Cependant, nous devons faire de l'agriculture une source de rémunération incitative pour garantir une vie décente en milieu rural – l'exode rural étant un frein à l'agriculture familiale. Pour ce faire, il est indispensable d'encourager les femmes et les hommes ruraux, surtout les jeunes, en leur assurant une gouvernance responsable des régimes fonciers et en leur facilitant l'accès aux facteurs essentiels de production – les intrants et équipements agricoles, le crédit, l'encadrement et la formation.

C'est pourquoi, en Guinée, le programme gouvernemental de sécurité alimentaire, sous l'impulsion du Président de la République, se focalise depuis 2011 sur l'appui direct aux exploitations familiales avec à la clé une allocation budgétaire annuelle équivalant à 36 millions d'USD.

Au-delà de ce programme prioritaire, la mise en œuvre du Plan national d'investissement agricole et de son volet Sécurité alimentaire (PNIA-SA) 2013-2017, soit plus de 1 milliard d'USD, est une préoccupation du gouvernement dans le secteur agricole.

Ce plan s'inscrit dans l'optique d'une agriculture moderne et durable, fondée sur la valorisation efficiente des exploitations familiales ainsi que sur la promotion des investissements agricoles privés, à l'effet de transformer le milieu rural.

Dans la perspective d'un développement durable, la stratégie nationale consiste à concilier la gestion des ressources agricoles et minières, toutes importantes en Guinée, en prenant en compte les activités agro-sylvo-pastorales dans un programme intégré de développement des zones minières. L'appui résultant des revenus miniers permet d'accroître la productivité des filières vivrières et maraîchères, des filières volaille et petits ruminants, mais également de stimuler la production paysanne à travers des facilités de commercialisation de ces produits avec les sociétés minières au profit des travailleurs.

Des mesures sont également prises pour que l'orpaillage et d'autres activités minières n'entravent pas le calendrier agricole et le processus de transformation durable de l'agriculture familiale.

Dans l'avenir, selon les projections statistiques, pour une population mondiale qui atteindra en 2050 plus de 9 milliards de personnes, cette tendance permettra de multiplier par deux la production vivrière actuelle des pays en développement.

Cependant, pour relever ce défi majeur, malgré les progrès remarquables réalisés dans l'accroissement des financements publics, des efforts considérables restent encore à fournir en termes d'investissements dans l'agriculture. De surcroît, l'insuffisance de la concrétisation des engagements pris par les pays développés et les institutions financières internationales n'a pas encore permis de faire bénéficier le secteur agricole d'investissements appropriés.

Au regard des nouveaux défis d'ordre économique et climatique auxquels l'agriculture familiale est confrontée, il s'avère aussi nécessaire de recourir à des innovations technologiques dans des programmes structurants axés sur l'appui aux producteurs tout en incitant l'implication d'un secteur privé agricole compétitif répondant aux signaux des marchés.

C'est en ce sens que l'assistance destinée prioritairement aux exploitations agricoles familiales doit permettre de créer des conditions de compétitivité par l'amélioration des infrastructures d'accès aux marchés et des capacités commerciales, ainsi que le développement de la chaîne de valeur.

Dans ce contexte, le Gouvernement guinéen souhaite renforcer son partenariat avec le FIDA, afin de répondre aux attentes de la population pour un développement durable de l'agriculture familiale, autour des actions prioritaires de sécurité alimentaire, de création de revenus et d'emplois en faveur du développement rural.

À cet égard, les nouvelles exigences du développement agricole durable nous invitent, en notre qualité d'États membres, à honorer, voire accroître, nos contributions à la reconstitution des ressources du FIDA, en vue de renforcer l'appui octroyé par nos gouvernements aux petites exploitations agricoles de nos pays.

Je terminerai mon propos, Mesdames et Messieurs, en remerciant, au nom du Gouvernement guinéen, le FIDA pour sa constance dans l'accompagnement des efforts de lutte contre la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire.

Déclaration du Représentant de l'Iran

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, pour votre élection bien méritée. Je suis convaincu que, grâce à votre forte impulsion et à votre engagement indéfectible en faveur du développement rural, le FIDA mènera à bien sa mission en relevant certains des principaux défis du XXI^e siècle: la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire.

Quant au discours sur le développement, après plusieurs décennies difficiles il est apparu que, si l'on se concentrait sur une seule dimension du développement comme le développement économique ou social, on aboutirait à un sous-développement qui, conjugué à une inefficacité, rendrait les pauvres encore plus pauvres et les riches encore plus riches. Finalement, on a découvert que le développement durable repose sur trois piliers: économique, social et environnemental. On s'accorde donc aujourd'hui à penser qu'une approche du développement sans exclusive, durable et équitable qui vise à éliminer la pauvreté est une condition sine qua non pour relever les défis que sont la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire. Ce changement de cap va préparer la voie aux décideurs pour qu'ils puissent, une fois instaurées des conditions favorables au sein des États, inscrire la question de la pauvreté en tête des préoccupations et mobiliser les ressources humaines et financières et les moyens administratifs nécessaires pour s'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté.

Il est évident que le secteur agricole joue un rôle fondamental dans l'économie des pays en développement et constitue la principale source d'alimentation, de revenus et d'emploi de leurs populations rurales. Il est fondamental d'apporter des améliorations à tous les aspects de l'agriculture pour assurer la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté et, plus généralement, parvenir à un développement durable. L'agriculture familiale, entre autres activités agricoles, est un phénomène mondial relativement nouveau. En effet, le modèle de l'agriculture familiale offre des avantages comparatifs spécifiques dans le secteur économique: les exploitants familiaux jouent notamment un rôle fondamental dans le développement, car ils produisent les quatre cinquièmes des produits alimentaires des pays en développement. En outre, les membres de ces familles sont des contributeurs essentiels à la sécurité alimentaire mondiale et les dépositaires de ressources naturelles et d'une biodiversité vitales, et se situent au cœur des mesures d'atténuation et d'adaptation face au changement climatique.

La majorité des pauvres dans le monde continue de vivre en milieu rural et d'affronter des difficultés diverses dans leurs activités agricoles. Comme on l'a souligné, l'agriculture familiale est l'un des moyens de s'attaquer à la pauvreté et de contribuer à améliorer les moyens d'existence, tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines. En outre, force est de constater que les investissements dans ce secteur peuvent apporter des avantages économiques et sociaux considérables. En partant du principe que les investissements aident les exploitants familiaux et les petits exploitants à améliorer leurs moyens de subsistance, il est essentiel d'investir dans des domaines clés tels que les infrastructures rurales, l'éducation, les systèmes de vulgarisation et de recherche, et les mécanismes d'atténuation des risques. Les petits exploitants ont également besoin de politiques porteuses, d'institutions favorables, de services sociaux et d'un accès aux ressources, aux intrants, au crédit et aux marchés.

Or, nous le savons, les défis mondiaux appellent des solutions mondiales. C'est pourquoi le huitième Objectif du Millénaire pour le développement, à savoir mettre en place un partenariat mondial pour le développement, joue un rôle extrêmement important. Cela signifie que l'on peut relever les défis grâce à la coopération et l'aide de toutes les parties prenantes. L'un des partenariats les plus importants est la coopération avec le FIDA, qui est depuis 1977 la seule agence spécialisée des Nations Unies et la seule institution financière internationale à se consacrer exclusivement au développement agricole et rural avec les pays en développement. L'agriculture familiale joue un rôle crucial pour ces pays, et il est indispensable d'investir dans ce secteur pour parvenir à un développement durable.

Les activités du FIDA ont toujours été bien accueillies et appréciées par les pays en développement, car elles concernent les populations rurales pauvres, en particulier les petits agriculteurs familiaux, en vue d'éliminer la pauvreté, la faim et la malnutrition, d'accroître la productivité et les revenus, et d'améliorer la qualité de vie des femmes et des hommes en milieu rural.

Depuis 30 ans, la République islamique d'Iran a enregistré de grands progrès en vue de réformer la structure de ses secteurs agricole et rural, et de favoriser une production alimentaire durable. Divers indicateurs de la croissance économique, notamment la sécurité et l'autosuffisance alimentaires, témoignent des résultats de ces efforts. Nous sommes convaincus que le FIDA peut jouer un rôle crucial dans la mise en œuvre de projets rentrant dans le cadre de sa mission, grâce à une coopération et une assistance techniques, des ateliers et des séminaires, ainsi que des échanges de bonnes pratiques entre les États membres.

Je voudrais proposer que la coopération avec le FIDA se poursuive dans les domaines du développement des infrastructures, du transfert de technologie et de l'agriculture mécanisée en menant les actions suivantes:

- favoriser les partenariats public-privé afin de développer les infrastructures dans les zones agricoles;
- encourager une coopération triangulaire entre pays développés et pays en développement; et
- intensifier la coopération Sud-Sud en complément de la coopération Nord-Sud.

Pour conclure, au nom de la République islamique d'Iran, j'aimerais rendre hommage au FIDA pour son engagement à investir dans le développement de l'agriculture, et surtout en faveur des petits agriculteurs familiaux, ce qui présente de nombreux avantages pour le développement, en particulier en matière de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Nous considérons que la mission effectuée par le FIDA en Iran en décembre 2013 dans le cadre du projet d'appui à la finance rurale et pour poser les jalons d'une coopération future est un bon début, et nous nous déclarons disposés à coopérer et collaborer avec le FIDA. Nous sommes également heureux de partager avec tous les États membres du FIDA nos expériences réussies dans le secteur de l'agriculture et du développement rural.

Déclaration du Représentant du Japon

C'est un honneur de participer à cette trente-septième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

La part de la population souffrant de la faim et de la pauvreté est encore élevée, et le développement agricole et la sécurité alimentaire sont donc des problèmes mondiaux urgents. Fort de son expérience et de son savoir, le Japon favorisera activement la coopération internationale dans le domaine de l'agriculture en faveur des pays en développement en collaborant avec les pays concernés et les organisations internationales, notamment le FIDA.

Le Japon attache une importance particulière à la sécurité humaine qui prête attention aux droits de la personne. Il faut rappeler qu'une résolution portant sur une définition commune de la notion de sécurité humaine a été adoptée par consensus, en septembre 2012, à l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Japon apprécie les efforts que déploie le FIDA en axant ses activités sur les petits agriculteurs du point de vue de la sécurité humaine.

À l'Assemblée générale des Nations Unies de l'an dernier, le Premier Ministre japonais, M. Shinzo Abe, a déclaré que le Japon intensifierait son soutien au renforcement des capacités et à l'autonomisation des femmes. La promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes est extrêmement importante pour la réalisation de la sécurité humaine. Le Japon compte bien que le FIDA poursuivra et renforcera son soutien aux femmes, qui jouent un rôle de premier plan dans le secteur agricole.

L'importance de l'investissement du secteur privé a été soulignée dans les récents débats internationaux sur le développement agricole, et nous reconnaissons que le FIDA renforce la coopération avec le secteur privé. L'investissement du secteur privé devrait être effectué de manière à harmoniser et maximiser les avantages pour toutes les parties prenantes, y compris les petits exploitants et les communautés locales. À cet égard, il est important de promouvoir des principes pour un investissement agricole responsable, en cours d'examen au Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Le Japon a contribué au projet de recherche de façon à évaluer l'efficacité d'un investissement agricole responsable et espère que son résultat sera reproduit dans la consultation du CSA dans un avenir proche. Il apprécie la coopération du FIDA et sa participation au processus de consultation et voudrait lui demander de continuer à y contribuer.

Nous nous rencontrerons à la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA dans le courant de cette année. Le Japon s'attend à ce que la discussion porte non seulement sur l'orientation des activités du FIDA, mais aussi sur les avantages comparatifs de celui-ci dans la communauté mondiale. Nous nous attendons en outre à ce que la présence du FIDA s'affirme au niveau international dans le cadre de la Consultation.

Déclaration de la Représentante du Kenya

Au nom de la délégation du Kenya, je suis très heureuse de vous retrouver à l'occasion de cette trente-septième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, qui s'est réunie non seulement pour délibérer de la gouvernance de cette organisation fort importante, mais aussi pour réexaminer le rôle des agriculteurs familiaux dans le développement de l'agriculture. Je tiens à rendre hommage à la contribution du FIDA à l'aide au développement du secteur agricole dans les États membres.

Le thème de cette session du Conseil des gouverneurs, "*Investir dans l'agriculture familiale pour l'avenir auquel nous aspirons*", est tout à fait pertinent, en particulier pour les pays en développement dont l'agriculture est tributaire des petits exploitants. La plupart des populations rurales pauvres dépendent en grande partie de l'agriculture pour assurer leur subsistance. Ces petits exploitants sont aussi les dépositaires de ressources naturelles et d'une biodiversité vitales, et se situent au cœur des mesures d'atténuation et d'adaptation face au changement climatique. Au Kenya, le secteur agricole se compose principalement de petits exploitants qui représentent 75% de la production agricole totale, et 70% des produits agricoles commercialisés. Ces petits exploitants cultivent des parcelles qui vont de 0,2 à 3 hectares par famille. En dépit de leur importance pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ils sont confrontés à diverses difficultés, telles que l'insuffisance des infrastructures et de l'accès aux intrants, aux moyens financiers et aux marchés, auxquelles il faut remédier en instaurant un environnement porteur. Il est donc plus nécessaire que jamais que tous les partenaires qui agissent en faveur du développement agricole créent des synergies de façon à stimuler l'agriculture et à accélérer la réduction de la pauvreté et une croissance impulsée par l'agriculture dans le cadre des plans nationaux, régionaux et internationaux de développement agricole.

La pauvreté à laquelle sont confrontées les populations rurales est un enjeu qui, dans de nombreux pays en développement, place le développement de l'agriculture familiale en tête des priorités, dans la mesure où il s'agit là d'un moyen de réduire la pauvreté et d'améliorer le bien-être de la population. Dans sa majorité, la population rurale pratique une agriculture à petite échelle et vit en dessous du seuil de pauvreté. La hausse des cours mondiaux des denrées alimentaires, la dépendance excessive à l'égard de l'agriculture pluviale, le coût élevé des intrants, le réchauffement de la planète et le changement climatique, conjugués à un ralentissement de l'activité économique et financière au niveau mondial, compliquent encore davantage la question de la sécurité alimentaire et du bien-être national.

Cette session se réunit à un moment où l'on demande de plus en plus de moderniser et de commercialiser l'agriculture. Elle sera donc l'occasion pour les Gouverneurs de s'engager dans des débats dynamiques et ciblés afin de découvrir de nouveaux moyens de préparer l'avenir en mettant les familles de petits exploitants au cœur de l'appui apporté à l'agriculture pour parvenir à un développement agricole durable et sans exclusive.

L'aspiration du peuple kényan à améliorer ses conditions de vie et son bien-être est guidée par le programme Vision 2030, qui vise à transformer le Kenya en un "nouveau pays industrialisé à revenu intermédiaire". Ce programme prévoit un taux de croissance agricole de 10% par an. Conformément à la Déclaration de Maputo, le gouvernement s'est engagé à accroître de 10% les financements en faveur du secteur agricole.

Le gouvernement a entrepris de développer l'irrigation en ouvrant de nouveaux systèmes et en élargissant ceux existants. Cette mesure s'inscrit dans le droit fil du programme gouvernemental visant la mise sous irrigation d'environ 400 000 hectares au cours des cinq prochaines années. À cet effet, nous avons lancé le Projet de Galana Kulalu, qui contribuera à la sécurité alimentaire au Kenya et permettra d'exporter divers produits. La mécanisation est un autre domaine que privilégient les pouvoirs publics. La fourniture d'un équipement approprié, associée à des intrants subventionnés – engrais, semences et produits agrochimiques de base –, permettra d'accroître l'efficacité de la production.

Les pertes après récolte que subissent de nombreux pays en développement génèrent l'insécurité alimentaire. Pour résoudre ce problème, le gouvernement a lancé un programme de construction de magasins communautaires et de fourniture de séchoirs à céréales afin que les agriculteurs puissent stocker leurs produits dans de bonnes conditions et évitent toute contamination. La législation sur le système de récépissés d'entrepôt que le Kenya est en train d'adopter aura pour effet non seulement de réduire les pertes après récolte, mais également d'améliorer l'accès aux marchés et d'accroître les revenus des agriculteurs.

Le Kenya est le quatrième bénéficiaire de l'aide du FIDA en Afrique subsaharienne, et le gouvernement lui en est reconnaissant. En poursuivant un partenariat fructueux entre le FIDA, les pouvoirs publics et d'autres parties prenantes, le portefeuille de prêts du Kenya devrait augmenter pour répondre aux besoins de croissance du secteur agricole.

Nous remercions tout particulièrement le FIDA pour avoir ouvert à la fois un bureau de pays et un bureau régional au Kenya, ce qui a permis d'accroître l'efficacité en termes d'exécution des projets et d'administration des prêts.

Pour conclure, Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, j'invite instamment Mesdames et Messieurs les délégués à apporter leur contribution à ce thème important tandis que, au niveau national, régional, continental et international, l'environnement et la dynamique agricoles sont en pleine évolution. En notre qualité d'États membres, nous devons mettre en œuvre des programmes exclusivement conçus pour les petits exploitants, car ce sont des acteurs fondamentaux de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans de nombreux pays en développement. L'agriculture doit se transformer, et passer d'une agriculture de subsistance à une activité qui procure aux familles non seulement des produits alimentaires, mais aussi des revenus qui favoriseront la croissance économique de nos pays.

Déclaration du Représentant de la République démocratique populaire lao

C'est un plaisir, une fois de plus, pour notre délégation d'être ici et de participer à la trente-septième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Comme nous l'avons déjà dit lors de sessions précédentes du Conseil des gouverneurs, le Gouvernement de la République démocratique populaire lao est déterminé à continuer de développer fortement l'économie agricole du pays et à permettre à nos communautés paysannes de jouer un rôle moteur pour promouvoir des filières et des systèmes agricoles sans exclusive, productifs, stables, sûrs et durables. Assurer à notre population une sécurité alimentaire et un régime nutritionnel équilibré reste l'objectif prioritaire du Plan national de développement socioéconomique à long terme qui a été fixé jusqu'en 2030. Jusqu'à présent, nous sommes parvenus à maintenir un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'ordre de 8% depuis dix ans, et le secteur de l'agriculture a contribué à plus d'un tiers de la croissance du PIB. Si l'on considère la génération de revenu des ruraux pauvres et des petits exploitants, sa part est de plus de 80%. La République démocratique populaire lao est un petit pays, mais elle est dotée de ressources naturelles relativement riches et intactes, notamment de bonnes ressources en terre, en eau et en forêts. C'est pourquoi notre stratégie de développement de l'agriculture s'attache depuis longtemps à exploiter notre riche agrobiodiversité pour atteindre nos objectifs en matière de sécurité alimentaire. L'agriculture est aussi une source majeure d'exportations vers la région et le reste du monde. C'est ainsi, par exemple, que nos communautés paysannes ont mis au point environ 15 000 variétés locales de riz, ainsi que de riches espèces de gros bétail et de ressources aquatiques. Cela a permis au pays de développer des produits alimentaires de qualité à usage local et destinés à l'exportation vers nos voisins. En République démocratique populaire lao, le secteur agricole repose essentiellement sur la petite agriculture. Environ 77% de la population reste tributaire de l'agriculture pour assurer sa subsistance. Mais depuis dix ans, le pays a connu une réorientation de son agriculture, l'agriculture de subsistance étant remplacée par une agriculture axée sur le marché. Alors que, en 2000, 6% seulement des produits des petites exploitations étaient destinés à la vente, ce chiffre dépasse maintenant 30%. La demande de marché des économies émergentes qui entourent le pays, en particulier la Chine, le Viet Nam et la Thaïlande, ouvre de nouvelles perspectives aux agriculteurs. Cependant, lorsqu'il s'agit de bénéficier des perspectives qu'offrent les marchés émergents, les ménages d'agriculteurs qui disposent de peu d'actifs sont particulièrement confrontés à des difficultés. Les communautés rurales pauvres et reculées souffrent également d'un isolement géographique et institutionnel.

C'est pourquoi le Gouvernement lao continue d'investir dans les agriculteurs, même en cette période de grave récession économique et d'instabilité financière. Investir dans les agriculteurs, ce n'est pas seulement les relier aux marchés. C'est aussi veiller à ce qu'ils disposent d'un régime foncier sûr, qu'ils concluent des contrats équitables avec les entreprises privées et qu'ils aient accès aux infrastructures, aux informations, aux crédits et aux services financiers sûrs dont ils ont besoin. C'est améliorer leur accès aux services de base de santé, d'éducation et de vulgarisation. Depuis quelques années, le Gouvernement lao a élaboré un programme, encore en cours, qui vise à créer des zones de production privilégiées pour assurer la sécurité alimentaire, sur une surface de 2 millions d'hectares. Ce programme renforce l'agriculture familiale, les organisations paysannes et les institutions rurales, et attire des investissements privés importants grâce auxquels on peut mettre en place des partenariats public-privé et communautaires plus viables. De plus, en tant que pays en développement, la République démocratique populaire lao a la chance de recevoir de l'aide de nos partenaires de développement. Celle-ci a été pour beaucoup dans l'amélioration de la productivité, de la diversité et de la résilience de notre agriculture. Elle a aussi aidé le pays à tirer pleinement avantage de l'intégration économique régionale en cours. Nous appelons nos partenaires de développement et les entreprises privées à continuer d'investir dans les agriculteurs. Le problème n'est pas tant d'apporter des liquidités, mais plutôt de mettre en place des partenariats public-privé et communautaires qui apportent davantage de

complémentarité dans l'aide octroyée aux agriculteurs. Nous considérons qu'il s'agit là de la forme la plus durable d'investissement dans les agriculteurs.

La République démocratique populaire lao est membre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, ce qui lui permet d'accroître et d'amplifier sa production agricole et son assise commerciale grâce à une meilleure connectivité dans la région, qui favorise le commerce et les échanges transfrontaliers et qui, en fin de compte, offre des avantages accrus à nos agriculteurs. L'intégration économique régionale a contribué à augmenter les contacts et à renforcer la coopération Sud-Sud, ce qui à son tour accroît les flux de capitaux, des investissements, de la technologie, des informations et des services dans la région. Cela a aidé le pays, et particulièrement les zones rurales, à augmenter la production, la productivité et les produits et a réduit, en 10 ans, le taux de pauvreté de 30% à près de 10% aujourd'hui. Nous sommes convaincus que la dynamique de développement que connaît aujourd'hui la région va aider la République démocratique populaire lao à sortir de la catégorie des pays les moins avancés en 2020. Le défi consiste néanmoins à faire en sorte que la hausse des revenus s'accompagne d'une exploitation durable de nos ressources naturelles, question qui devient préoccupante dans un certain nombre de régions productives du pays.

Enfin, et surtout, comme je l'ai indiqué plus tôt, l'aide solide et constante de nos partenaires de développement nous a permis d'améliorer notre production agricole et sa résilience face aux caprices de la nature et au changement climatique. Nous demandons à nos partenaires de développement, et en particulier au FIDA, de continuer à nous aider à relever les défis actuels et ceux qui nous attendent. Nous souhaitons aussi saisir cette occasion pour féliciter le bureau de pays du FIDA en République démocratique populaire lao d'avoir joué un rôle actif en menant des efforts de coordination de l'harmonisation de l'aide dans le secteur du développement agricole et rural, ce qui a permis de fournir une aide provenant de sources multiples avec une meilleure complémentarité et une plus grande synergie pour renforcer encore nos communautés paysannes, accroître la productivité et les revenus et contribuer à rendre le développement agricole plus durable.

Enfin, nous félicitons le FIDA pour l'excellente organisation de cette réunion et le remercions pour l'hospitalité qu'il a accordée à notre délégation. Nous souhaitons que son bilan soit encore plus positif dans les années à venir. La République démocratique populaire lao est prête à renforcer les bonnes relations de coopération qu'elle entretient avec le FIDA et ses partenaires de développement.

Déclaration du Représentant pour les Maldives

C'est un honneur et un privilège pour moi de prendre la parole devant cette éminente assemblée. Tout d'abord, je remercie le Président et le Bureau du Secrétaire pour les efforts déployés afin de faciliter et de donner vie à un forum de discussion sur des questions importantes en rapport direct avec l'agriculture. À ce titre, l'initiative qui vise à placer l'agriculture familiale au cœur du débat est très importante.

Les Maldives sont un petit État insulaire en développement qui dépend totalement des ressources marines pour le bien-être économique de sa population. Entouré par le vaste Océan indien, notre pays exploite depuis des centaines d'années les richesses des fonds marins. Malgré sa petite taille, il est devenu l'un des plus grands pays pêcheurs de thon de l'Océan indien. Nous avons désormais un secteur de la pêche à maturité et conscient de ses responsabilités, et nous participons activement à la gestion des pêches au niveau régional dans le cadre des interventions de la FAO et d'autres organisations internationales.

Nous accordons une grande importance à la gestion durable des pêches et à des méthodes de pêche respectueuses de l'environnement. Nous continuons à faire partie des rares pays où la pêche à la canne est la méthode principale et préférée. Cette méthode favorise l'emploi direct des pêcheurs et permet de faire de la pêche une activité durable. Nous cherchons désormais à valoriser cette méthode en demandant sa certification auprès du Marine Stewardship Council, la seule pêcherie certifiée de la région.

Nous avons bénéficié de financements du FIDA pour améliorer et renforcer la gestion des pêches aux Maldives. L'assistance apportée par le FIDA sous forme de don et de prêt a contribué de façon déterminante à renforcer les capacités du secteur des pêches, à introduire de nouvelles technologies et, de manière générale, à accroître les revenus des pêcheurs dans certaines îles des Maldives.

Pour diversifier encore le secteur des pêches et améliorer les moyens de subsistance des pêcheurs, nous avons mis en œuvre, avec l'assistance du FIDA, un ambitieux programme de mariculture. Les pratiques d'aquaculture traditionnelles ne sont pas applicables aux Maldives. Les côtes et les lagons bordés de corail nécessitent la connaissance de techniques propres à la culture et à l'élevage des poissons et invertébrés de grande valeur des récifs coralliens ainsi qu'un certain savoir-faire. Le programme de mariculture est destiné à introduire des techniques d'élevage des poissons des récifs coralliens de grande valeur dans une éclosérie multi-espèces, de façon à sensibiliser les petits exploitants à l'échange des savoirs, de technologies agricoles et d'alevins. Le projet améliorera les possibilités d'emploi pour les agriculteurs et les pêcheurs marginalisés, les transformateurs de poisson et les groupements féminins présents sur les îles.

Grâce aux fonds du FIDA, nous continuons à œuvrer pour instaurer un modèle coopératif d'organisation d'agriculteurs et de pêcheurs aux Maldives, avec des résultats limités. Malgré les difficultés initiales, nous croyons fermement que les petites exploitants et les pêcheurs tireront avantage des coopératives, partenariats et niveaux plus structurés d'organisation. Nous reconnaissons qu'il nous faut apporter une valeur ajoutée à nos matières premières au lieu d'accroître la production vers des niveaux intenable. Nous convenons que l'ajout de valeur est essentiel pour créer des emplois ruraux et optimiser les rendements par rapport au niveau de production actuel. Nous continuerons de travailler avec le FIDA pour réaliser ces objectifs.

Les Maldives disposent de terres limitées pour le développement agricole mais elles ont un potentiel considérable pour développer et diversifier leurs ressources halieutiques et marines. Notre récente sortie de la catégorie des pays les moins avancés nous a confrontés à beaucoup d'incertitudes, une situation à laquelle nous nous habituons peu à peu. Nous avons perdu beaucoup de concessions relatives au commerce sur les marchés de l'Union Européenne et avons réalisé dans le même temps que nous ne pouvions plus prétendre à de nombreuses formes d'aide des donateurs. Dans ces moments difficiles,

nous sommes reconnaissants de l'aide que le FIDA continue de nous apporter pour diversifier les secteurs de la pêche et de l'agriculture, piliers de notre économie.

Je tiens à aviser l'Union Européenne et les autres organisations internationales donatrices que chaque pays est différent et que, par conséquent, l'imposition de règles et conditions générales, au niveau politique ou de quelque autre manière, à de petites économies comme les Maldives, pourrait donner lieu à des pratiques non viables. Dans le monde réel, le droit de survivre et le droit de se nourrir ont la priorité. Si elles sont un modèle exemplaire pour avoir appliqué des méthodes durables d'exploitation, les Maldives ont aussi des ressources limitées et elles sont extrêmement sensibles aux chocs externes. Je vous certifie que nos efforts aux côtés du FIDA et d'autres partenaires internationaux s'attachent à favoriser la durabilité des moyens de subsistance des pêcheurs et des agriculteurs.

Déclaration du Représentant de Maurice

Je vous remercie, Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, de me donner l'occasion d'exprimer mon point de vue devant vous aujourd'hui sur le thème "*Investir dans l'agriculture familiale pour l'avenir auquel nous aspirons*".

Il est largement admis qu'un des résultats majeurs obtenus par la génération précédente est l'aptitude croissante du monde à se nourrir; un accomplissement rendu possible par le rôle essentiel des exploitations familiales.

À l'heure où nous examinons le programme de développement pour l'après-2015, l'Année internationale de l'agriculture familiale donnera l'occasion d'étudier les avantages potentiels de l'agriculture familiale et d'assurer notre avenir commun. On sait que les familles peuvent contribuer considérablement à l'accroissement de notre production alimentaire et à l'amélioration de notre sécurité alimentaire.

Le thème choisi pour la présente session est certes d'actualité. Les mesures qui seront identifiées durant la présente session contribueront sans nul doute à l'éradication de la pauvreté, à la réduction de la faim ainsi qu'à un accès accru à l'alimentation, l'éducation, la santé et l'eau. Et il ne faut pas oublier les océans, parce que l'Année internationale de l'agriculture familiale concerne aussi les pêcheurs qui vivent des ressources marines. Les petits exploitants doivent faire partie de la solution apportée en vue d'accroître la production alimentaire – suffisamment pour nourrir 9 milliards de personnes d'ici à 2050 – sans augmenter les émissions de carbone. Selon les estimations, il y aurait 2,5 milliards de petits exploitants dans le monde; et, grâce à l'Année internationale de l'agriculture familiale, nous pouvons mettre l'accent sur leurs défis et perspectives d'avenir et sur la contribution majeure qu'ils apporteront au programme de développement pour l'après-2015.

Le Gouvernement mauricien plaide énergiquement en faveur de la notion d'agriculture familiale qu'il considère comme un des principes directeurs de la gouvernance et un vecteur d'accélération du développement rural. Modèle opérationnel majeur à Maurice, l'agriculture familiale revêt pour nous une grande importance.

La majorité des exploitations agricoles à Maurice sont des exploitations familiales transmises de génération en génération qui contribuent à la viabilité socioéconomique et écologique des zones rurales. Il y a une grande diversité d'exploitations familiales à Maurice en termes de taille, d'activités auxquelles elles se livrent, de disponibilité de ressources, de degré d'intégration aux marchés et de compétitivité, etc. S'inscrivant dans des contextes économiques, agroécologiques et sociaux différents, elles assurent la sécurité alimentaire tout en répondant aux attentes croissantes de la société en termes de salubrité alimentaire, de qualité, de valeur, d'origine et de diversité. Elles contribuent ainsi à une croissance intelligente, soutenable et inclusive.

Maurice apprécie la dimension en faveur des pauvres de toutes les initiatives engagées par le FIDA. Il est témoin des ressources importantes que le FIDA alloue à l'autonomisation des petits exploitants agricoles, des populations autochtones et des femmes rurales, sous la direction du Président Nwanze. Ces dernières années, le FIDA a apporté un très grand soutien aux petites exploitations familiales de Maurice.

Le Gouvernement mauricien s'efforce d'autonomiser les petits exploitants, surtout les femmes et les jeunes, en créant des politiques propres à assurer un développement rural équitable et durable. Les activités de recherche et de vulgarisation agricoles ont été intensifiées de façon à diffuser des technologies adaptées aux besoins des petits exploitants, et des organisations et coopératives paysannes.

Ainsi, dans le cadre du Programme d'appui aux ressources marines et agricoles financé par le FIDA, nous avons pu aider nos planteurs/agriculteurs grâce à ce qui suit:

- renforcement des capacités de recherche et de vulgarisation (équipement mécanisé, système d'irrigation, etc.)
- investissements du Fonds de sécurité alimentaire
- mise en place d'une exploitation laitière modèle
- promotion du système de déclaration de qualité des semences, acquisition d'une unité de transformation des semences et autre équipement
- construction d'étables modèles
- appui au Système d'information sur la commercialisation de produits agricoles

Maurice se réjouit à la perspective de travailler avec le FIDA, d'engager des initiatives et d'adopter des mesures novatrices pour faire face aux nouveaux défis auxquels est confrontée l'agriculture familiale et, en particulier, aux défis posés par le changement climatique.

Déclaration du Représentant du Mozambique

Je voudrais tout d'abord exprimer, au nom du Gouvernement du Mozambique et en mon nom propre, toute notre gratitude pour avoir l'honneur de participer à cette trente-septième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Session d'autant plus importante qu'elle marque le début de l'Année internationale de l'agriculture familiale et qu'il s'agit de la première grande réunion à l'occasion de laquelle une agence de l'Organisation des Nations Unies peut se consacrer à l'agriculture familiale.

Dans le droit fil du Plan stratégique de développement de l'agriculture du gouvernement, le FIDA apporte une contribution inestimable à l'appui à l'investissement en faveur du secteur agricole moyennant la mise en œuvre de programmes dans des domaines comme: i) la production et la vulgarisation agricoles; ii) la pêche artisanale; iii) les liens commerciaux; iv) le développement des filières; et v) le crédit et les services financiers pour les petits agriculteurs.

Il est nécessaire d'effectuer de solides investissements, de favoriser le regroupement des petits agriculteurs en coopératives, d'investir dans des infrastructures de production telles que les routes, l'énergie, les systèmes d'irrigation, les installations d'entreposage et les réseaux commerciaux ruraux, et de promouvoir l'accès à des technologies de l'information plus simples d'utilisation.

Je voudrais profiter de cette occasion pour exprimer, au nom du Gouvernement du Mozambique, notre satisfaction quant à la relation de collaboration fructueuse que nous entretenons avec le FIDA dans la gestion et l'exécution de projets.

Nous félicitons le FIDA pour sa contribution à la concrétisation des programmes du Gouvernement du Mozambique qui visent à répondre aux besoins, aux priorités et aux défis identifiés par les communautés rurales. Nous réaffirmons notre détermination à aller de l'avant sur la voie du renforcement de notre partenariat afin d'accélérer la croissance de nos économies rurales et d'améliorer les conditions de vie des petits agriculteurs et de leurs familles, en particulier des femmes et des jeunes.

Déclaration du Représentant du Népal

Je voudrais commencer par vous féliciter, Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, pour votre élection et, au nom de ma délégation, souhaiter la bienvenue à la Fédération de Russie dans la famille du FIDA.

Au Népal, le secteur de l'agriculture représente un tiers environ de la production intérieure brute. Il se caractérise par un grand nombre de petites exploitations familiales. Plus de 50% des familles d'agriculteurs possèdent moins d'un demi-hectare de terres. Dans le partenariat que le Népal a noué avec le FIDA depuis plus de 30 ans, ces petits agriculteurs ont toujours constitué les objectifs stratégiques des projets financés par le FIDA.

La mobilisation du FIDA en faveur des petits exploitants pauvres a joué un rôle primordial dans le développement de l'agriculture dans notre pays. Ainsi, le Programme de foresterie à bail et d'élevage réalisé avec le soutien du FIDA est un modèle réussi dans ce domaine. Les projets que le FIDA met en œuvre aujourd'hui au Népal visent à: a) relier les petits exploitants agricoles aux consommateurs, en adoptant une approche du développement par filière; et b) donner suffisamment de semences et de races améliorées aux agriculteurs. Ces projets abordent les grandes priorités du Népal en matière d'agriculture, à savoir le développement des agro-industries et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces efforts témoignent de l'engagement conjoint du Gouvernement népalais et du FIDA d'améliorer la condition des familles des petits exploitants.

Le thème choisi pour cette session, "Investir dans l'agriculture familiale pour l'avenir auquel nous aspirons", est à la fois judicieux et opportun puisque l'Organisation des Nations Unies a déclaré que 2014 était l'Année internationale de l'agriculture familiale. De plus, il prend acte de la contribution des petits exploitants à la sécurité alimentaire et nutritionnelle à l'échelle mondiale et au développement des agro-industries. Nous devons reconnaître le rôle des organisations d'agriculteurs, et notamment celui des coopératives de petits exploitants, pour concrétiser ces objectifs.

Face aux défis émergents auxquels les agriculteurs népalais sont confrontés, tels que la vulnérabilité accrue au changement climatique, l'insuffisance des investissements dans l'agriculture, le faible développement des infrastructures et l'accès limité aux ressources, le Gouvernement népalais est déterminé à forger des alliances stratégiques efficaces avec les acteurs publics, les partenaires de développement et le secteur privé. Aujourd'hui, nous privilégions des actions qui visent à améliorer les investissements dans l'agriculture, à mobiliser les jeunes et à moderniser les filières agroalimentaires. Nous pensons que ces questions seront aussi des priorités du programme de développement pour l'après-2015.

Pour finir, je saisis cette occasion pour remercier sincèrement le FIDA, au nom de ma délégation, pour son soutien constant en faveur du développement de l'agriculture au Népal.

Déclaration du Représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée

C'est un honneur et un grand privilège pour moi de représenter le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom de l'Honorable Don Pomb Polye, membre du Parlement, Ministre du trésor de mon pays et votre collègue et Gouverneur, qui a malheureusement dû annuler son voyage à la toute dernière minute pour régler des problèmes urgents sur place.

Avant de poursuivre, permettez-moi de me joindre aux autres Gouverneurs pour remercier la direction et le personnel du FIDA ainsi que, bien entendu, le Gouvernement italien d'avoir accueilli dans les meilleures conditions la trente-septième session du Conseil des gouverneurs.

Je suis honoré de me trouver en cette belle ville de Rome pour participer à cette conférence très spéciale consacrée à l'agriculture familiale, un thème particulièrement important et pertinent pour mon pays.

En effet, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'agriculture familiale nous a été transmise par nos ancêtres et fait partie intégrante de notre existence. Plusieurs études et travaux de recherche ont récemment établi et confirmé que nos terres étaient déjà cultivées il y a environ 10 000 ans. Ces pratiques agricoles se sont transmises de génération en génération et sont encore très diffuses aujourd'hui, sachant que la survie au quotidien de 85% de notre population en dépend totalement. Mais il s'agit encore essentiellement d'une simple agriculture de subsistance. De fait, le développement et l'expansion de l'agriculture de subsistance s'avèrent d'autant plus nécessaires et réalisables si le gouvernement s'efforce sérieusement d'atteindre ses objectifs stratégiques concernant l'accès au marché et l'accès au crédit et à la microfinance, conformément à la Vision 2050, au Plan stratégique national de développement pour 2010-2030, au Plan de développement à moyen terme pour 2011-2015 et, bien sûr, au Plan national de développement agricole.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée étant un pays en développement, le gouvernement reconnaît que notre jeune nation est confrontée à de nombreux défis et que nous avons donc besoin de l'appui de nos partenaires, comme le FIDA, pour nous aider à aller de l'avant. L'assistance que fournissent les grandes institutions internationales comme le FIDA dans le cadre d'accords de partenariat formels constitue donc un pas important dans la bonne direction pour faire avancer le pays. Monsieur le Président, permettez-moi de souligner en particulier le fait que le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée est tout à fait sérieux dans sa volonté de reprendre ses relations avec le FIDA et qu'il demande donc l'approbation et la décision du Conseil afin que le programme de pays soit réactivé et qu'une mission exploratoire puisse être effectuée prochainement dans notre pays, en mars ou avril 2014.

Monsieur le Président, bien que la Papouasie-Nouvelle-Guinée n'ait pas fait l'objet d'un programme de pays proprement dit dans les 15 dernières années, nous avons néanmoins réussi à obtenir l'appui du FIDA, de temps à autre, au titre des accords de cofinancement passés avec la Banque mondiale dans le cadre du Projet en faveur de partenariats productifs dans le secteur de l'agriculture (PPAP). En effet, ayant moi-même de profondes racines agricoles, je suis fier d'annoncer et en même temps de confirmer que le PPAP a permis d'améliorer les conditions de vie d'un grand nombre d'agriculteurs vivant dans les zones rurales du pays et dont la subsistance dépend entièrement de produits de base comme le café, le cacao, le coprah, la vanille et l'huile de palme.

Monsieur le Président, permettez-moi à nouveau de saisir cette occasion pour vous féliciter de votre nomination, l'an dernier, à la tête du FIDA pour un second mandat consécutif de quatre ans. Permettez-moi également de vous transmettre l'expression sincère de la plus grande gratitude de mon gouvernement pour la manière remarquable dont vous avez guidé le Fonds au cours de votre dernier mandat et continuerez de le faire pour le reste de votre mandat actuel. En tant que gouvernement, nous avons remarqué qu'au cours de votre mandat, le FIDA avait pu augmenter le nombre de postes

hors siège grâce au financement des bureaux régionaux et nationaux. Cette présence accrue sur le terrain permet non seulement au Fonds d'assurer une meilleure supervision directe de ses projets, mais aussi aux États membres d'en tirer des avantages directs grâce aux institutions solides et résilientes mises en place et, bien entendu, au renforcement des systèmes et des processus. Cette approche proactive et un niveau d'engagement maximal ont fait du FIDA un partenaire de développement apprécié et centré sur les résultats, grâce à l'exécution de son programme de prêts et de dons et à l'extension de son champ d'action.

Compte tenu de ce qui précède, Monsieur le Président, je voudrais m'arrêter sur certaines des initiatives de réforme qui ont été lancées par mon gouvernement, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, à savoir:

Accès aux services financiers et notions financières

Nous déplorons le manque de connaissances, dans notre pays, en ce qui concerne la finance et, dans les zones rurales, l'absence de sources et de possibilités de financement. Face à ce problème, nous avons mis en place un important programme visant à améliorer l'accès aux services financiers et à fournir à la population des notions dans ce domaine. Le gouvernement a annoncé un examen du secteur des services financiers qui permettra de recenser les zones dans lesquelles l'accès à ces services doit être amélioré et de renforcer l'efficacité du secteur. En vue de concrétiser les résultats attendus de nos politiques, le gouvernement continue de travailler en partenariat avec la Banque de Papouasie-Nouvelle-Guinée, les banques commerciales, la Banque asiatique de développement, la Banque mondiale, la Société financière internationale et d'autres partenaires de développement.

Des mesures stratégiques ont donc été prises en faveur de la mise en place d'institutions de microfinancement et d'établissements bancaires permettant de fournir des services financiers à nos agriculteurs. Le programme mis en œuvre pour améliorer l'accès aux services financiers et mettre au point des solutions bancaires innovantes en faveur des communautés rurales est considéré comme un domaine d'action prioritaire dans lequel nous pensons que le FIDA, au vu de son avantage comparatif et de sa connaissance des meilleures pratiques mondiales dans le secteur, peut nous aider à aller de l'avant en tant que nation.

Renforcement des capacités de recherche

La Papouasie-Nouvelle-Guinée couvre un territoire de 640 000 kilomètres carrés, compte tenu de ses nombreuses petites îles dispersées dans l'océan. Nous sommes donc un pays insulaire qui ressent lui aussi les effets du réchauffement climatique. Monsieur le Président, à l'heure où je vous parle, certaines de nos îles ont déjà été submergées, tandis qu'ailleurs les inondations et la sécheresse font des ravages et que, pour la première fois dans notre histoire, on enregistre dans certaines zones des épisodes de gel, des tempêtes de grêle, des glissements de terrain et des vagues de sécheresse.

Nos cultures ont été détruites à maintes reprises, sous l'effet du changement climatique. En tant qu'État insulaire, doté de nombreuses "frontières" non protégées, nous sommes également exposés au risque d'introduction de maladies et de ravageurs destructeurs, comme le foreur des cabosses de cacao, le mildiou de la pomme de terre, etc. Il nous faut donc mettre au point des variétés culturales résistantes, capables de survivre face à l'évolution des conditions climatiques et de résister aux infestations. Nous devons concevoir biologiquement les variétés résistantes et résilientes aux ravageurs et à des conditions météorologiques défavorables, qui sont nécessaires à notre propre sécurité alimentaire et au commerce. Nous avons donc besoin d'un soutien du FIDA en termes de renforcement des capacités, de formation et d'initiatives de réforme institutionnelle.

Dans le cadre de cet effort et pour mieux relever le défi, notre gouvernement a modifié le centre d'intérêt de l'Institut national de recherche agricole et, jusqu'à présent, l'Institut a fait un excellent travail. Des efforts supplémentaires sont néanmoins nécessaires. Ainsi, par exemple, grâce aux services de formation et de vulgarisation mis en place dans les districts, les exploitants agricoles apprendront à soumettre leurs produits à un contrôle

de qualité afin de maintenir la productivité et d'assurer un approvisionnement homogène, conforme aux exigences du marché.

De fait, nos agriculteurs doivent cultiver des plantes résistantes permettant d'obtenir des rendements élevés et rapides. Afin d'être en mesure d'atténuer et de surmonter les menaces et les défis liés au changement climatique, les exploitants agricoles doivent donc être dotés des compétences et des connaissances nécessaires pour pouvoir s'adapter et être flexibles. Or, ils ne peuvent pas faire cela tout seuls et la Papouasie-Nouvelle-Guinée ne dispose pas toujours des meilleurs modèles internationaux de bonnes pratiques, ni des compétences spécialisées requises pour les aider. L'intervention du FIDA et son soutien dans le cadre d'un programme d'appui par pays s'avèrent donc essentiels et opportuns.

Par ailleurs, il est nécessaire qu'un programme de pays s'inscrivant dans la durée soit mis en place très rapidement, dès le rétablissement des relations entre la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le FIDA. Le gouvernement s'est engagé à soutenir le Fonds afin que celui-ci puisse maintenir sa présence dans le pays grâce à des allocations budgétaires annuelles financées par les reconstitutions des ressources de base du FIDA. Ainsi, nous souhaitons que le FIDA ouvre immédiatement son bureau en Papouasie-Nouvelle-Guinée, dans la mesure où le soutien que nous recevons par le truchement du Bureau régional situé en Indonésie demeure plutôt limité pour des raisons évidentes tenant aux autres exigences auxquelles le bureau indonésien peut être appelé à répondre.

Dans le cours normal du processus de programmation, nous avons l'intention de réunir d'autres partenaires afin de mobiliser les sources de financement disponibles localement. Nous ferons surtout appel à des dons pour compléter et multiplier les possibilités de financement et pouvoir ainsi élargir la portée des grandes interventions non seulement en faveur du secteur agricole, mais aussi pour promouvoir le développement rural grâce à une approche intégrée misant sur les meilleures pratiques et techniques disponibles au niveau international.

Le contexte national

Les programmes d'agriculture familiale et autres interventions économiques mis en œuvre en Papouasie-Nouvelle-Guinée se heurtent à des problèmes de durabilité liés à l'existence d'obstacles tenant, par exemple, à la propriété des terres, à des problèmes fonciers et d'ordre public, au manque de personnel qualifié, etc. De ce fait, en tant que gouvernement, nous nous attachons maintenant à renforcer nos forces de police. Plusieurs initiatives ont été lancées dans divers domaines: réforme agraire, construction de logements sociaux dans les districts, réforme du service public, examen de la politique agricole et étude de la fiscalité et des services financiers. Afin de favoriser la croissance économique, nous avons donné la priorité au renforcement des infrastructures dans certains secteurs traditionnels comme la santé et l'éducation, tout en accordant une attention accrue à la consolidation des infrastructures de transport, un nouvel accent étant mis sur le développement du secteur privé et des petites et moyennes entreprises.

En outre, des améliorations ont été enregistrées récemment dans le secteur des télécommunications, et nous avons entrepris de moderniser nos services de distribution d'électricité au bénéfice de tous les investisseurs potentiels. C'est pourquoi nous invitons les investisseurs opérant dans le secteur agricole et dans le secteur privé à se manifester pour collaborer avec nous. Nous sommes particulièrement désireux de travailler en partenariat avec de grands investisseurs du secteur privé (exploitation minière, gaz naturel liquéfié et pêche) déjà implantés en Papouasie-Nouvelle-Guinée, tout en cherchant à forger de nouveaux partenariats avec des compagnies internationales.

D'autre part, nous souhaitons nouer des partenariats avec les acteurs du secteur des entreprises, les donateurs et d'autres parties prenantes afin qu'ils envisagent non seulement de soutenir les petits agriculteurs, mais aussi d'investir, le cas échéant, dans des entreprises agroalimentaires de plus grande envergure, en particulier pour le traitement des produits en aval. À ce propos, je tiens à remercier le FIDA pour l'assistance dans le renforcement des institutions qu'il fournit à la Papouasie-Nouvelle-

Guinée dans le cadre du PPAP, visant à promouvoir des partenariats productifs avec le secteur des entreprises et à renforcer les infrastructures d'accès au marché. Ce sont des domaines critiques pour notre pays, et l'aide du FIDA a été extrêmement bien accueillie dans le secteur de l'agriculture rurale. Nous nous réjouissons de poursuivre nos relations fructueuses et attendons avec impatience une mission exploratoire en mars ou avril 2014 qui permettra de confirmer les domaines dans lesquels une assistance du FIDA est urgente.

Cette année, le Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée a alloué 10 millions de kina (3,25 millions d'USD) au Programme d'appui intégré au développement rural dans le district de Kerowagi, donnant ainsi suite à une proposition que j'avais moi-même lancée en ma qualité de représentant national de ce district au sein du Parlement. Vous vous souviendrez également que la province de Simbu a été l'une des premières bénéficiaires des projets de développement rural financés par le FIDA et mis en œuvre avec succès entre 1982 et 1996 dans le Simbu septentrional et le Simbu méridional. Forts de ces résultats positifs et de nos connaissances institutionnelles, nous souhaiterions que le programme de pays du FIDA soit mis en œuvre à titre pilote dans mon district de Kerowagi.

Afin de faciliter ce processus, j'assurerai en principe le cofinancement des opérations du FIDA sur le terrain, dans mon district, et bien entendu leur extension à l'ensemble de la province de Simbu, puis aux districts particulièrement défavorisés, comme ceux de Laiagam (Siruki, Lagaip Headwater, Yapai, Kindarep et Yangiyangi) et de Kandep, où il existe des possibilités concrètes de développement durable si une forte volonté politique et un engagement résolu en termes d'appropriation locale soutiennent la définition et l'exécution des programmes d'intervention.

En conclusion, je tiens à vous faire part de la plus haute considération de mon gouvernement et de son engagement à la fois financier et logistique afin qu'un bureau de pays efficient et pleinement opérationnel soit rétabli à Port Moresby, restant entendu que ce même niveau d'engagement est également étendu aux districts dans lesquels un tel soutien est absolument nécessaire. Par conséquent, Monsieur le Président, alors que l'éventail des défis liés à la promotion de moyens d'existence durables et d'initiatives de développement rural demeure très large, nous restons fermement et totalement déterminés à rétablir le plus rapidement possible la relation entre le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le FIDA.

Monsieur le Président, le rétablissement de ces relations permettra alors à notre gouvernement d'apporter son soutien au FIDA au niveau local afin que celui-ci puisse assurer sa présence dans le pays par le biais d'un bureau de pays intégralement financé et pleinement opérationnel, grâce auquel le gouvernement pourra aller de l'avant dans ces temps où les menaces que fait peser le changement climatique justifient une action conjointe et proactive de la part de toutes les parties prenantes concernées de la société pour un avenir meilleur et plus prometteur.

Monsieur le Président, j'ai présenté dans les grandes lignes les initiatives de réforme qui ont été mises en œuvre jusqu'à présent en Papouasie-Nouvelle-Guinée, avec l'appui, bien sûr, de certains de nos partenaires de développement, et nous espérons continuer à bénéficier du soutien du FIDA, dont nous savons déjà qu'il aura des effets positifs sur les petits agriculteurs. À terme, le soutien du Fonds permettra à la Papouasie-Nouvelle-Guinée, en tant que nation, d'aller de l'avant dans ses efforts pour lutter contre la pauvreté tout en renforçant ses bases économiques. La promotion de l'agriculture familiale, qui est le thème de cette année, signifie donc beaucoup, où 80 à 85% de la population vit encore en milieu rural.

Déclaration du Représentant du Pérou

Je voudrais remercier le Fonds international de développement agricole de nous donner l'occasion de débattre dans ce cadre idéal sur la question cruciale de l'agriculture familiale. Le thème central de cette trente-septième session du Conseil des gouverneurs – *Investir dans l'agriculture familiale pour l'avenir auquel nous aspirons* – n'est pas sans rappeler les efforts déployés par mon pays pour aider les agriculteurs à améliorer leur qualité de vie et leur niveau de développement. Ces efforts du Gouvernement péruvien ont été à maintes reprises soutenus par le FIDA.

Il existe au Pérou une population paysanne extrêmement diversifiée, avec des réalités, des besoins et des résultats qui varient selon le contexte et les opportunités. Ainsi, on recense quatre types d'agriculture en fonction de l'accès aux facteurs de production et aux marchés: l'agriculture moderne, l'entrepreneuriat agricole moyen, la petite agriculture et l'agriculture de subsistance.

Au Pérou, le secteur de l'agriculture familiale est principalement composé de petits agriculteurs et d'agriculteurs de subsistance. Même s'il est difficile d'estimer avec précision le nombre d'agriculteurs familiaux, il est clair qu'il s'agit du principal système de production péruvien. Selon les statistiques officielles, 82% des exploitations agricoles ont une superficie inférieure à 5 hectares et 43% des agriculteurs produisent pour leur propre consommation.

L'accès des agriculteurs péruviens aux facteurs de production tels que les infrastructures d'irrigation, le financement, l'assistance technique et les meilleures pratiques agricoles reste limité. Nous devons résoudre ce problème si nous souhaitons améliorer la productivité et la qualité de vie des populations rurales.

Selon le quatrième recensement agricole national, réalisé en 2012, 36% seulement des terres agricoles sont irriguées, les 64% restants dépendent de la pluie. Avec 87% de terres irriguées, la région côtière bénéficie d'un meilleur accès aux divers systèmes d'irrigation que la région montagneuse, qui n'en compte que 30%, et que la région de la forêt tropicale, avec 6%. Un producteur sur dix seulement a déposé une demande de crédit et, parmi les candidats, 10% ont reçu une réponse négative. Soixante-douze pour cent des demandes ont été refusées pour manque de garanties. Seulement 12% des exploitations agricoles utilisent des semences certifiées; dans la région de la forêt tropicale, 89,3% des agriculteurs n'ont pas recours à ces semences, et ce taux atteint 94,3% dans la région montagneuse. Seuls 10% des agriculteurs ont bénéficié d'une assistance technique, de conseils professionnels ou d'une formation.

Pour résoudre ces problèmes, le Pérou met actuellement en œuvre une nouvelle méthode d'action qui place la personne – et plus particulièrement l'agriculteur – au cœur de son programme, en cherchant avant tout à améliorer sa qualité de vie.

Ainsi, le Ministère de l'agriculture et de l'irrigation péruvien mène des actions qui visent à améliorer les conditions de vie des petits agriculteurs et des agriculteurs de subsistance, notamment en facilitant l'accès aux technologies et aux facteurs de production, en encourageant la recherche, en favorisant les associations d'agriculteurs familiaux et d'autres agents économiques, et en stabilisant les niveaux de production dans le but de garantir la sécurité alimentaire des ménages et des communautés.

À l'heure actuelle, 11 projets liés à l'agriculture familiale sont en cours, pour un total de 82 millions d'USD: l'un est financé par le Gouvernement péruvien, trois autres par le FIDA, et sept par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Je souhaiterais profiter de cette occasion qui nous réunit pour rappeler que le FIDA met actuellement en œuvre trois projets de coopération financière remboursable, pour un investissement total de 69,93 millions d'USD. Ces projets visent à contribuer au développement rural et à répondre aux besoins des petits agriculteurs des régions montagneuses et de la forêt tropicale du Pérou.

Comme nous pouvons le constater, le Pérou et le FIDA travaillent main dans la main. La mission principale du FIDA – investir dans l'agriculture paysanne pour transformer les zones rurales – correspond parfaitement à l'objectif du Gouvernement péruvien qui est d'améliorer la vie des petits agriculteurs et des agriculteurs de subsistance.

Pour conclure, permettez-moi de transmettre, au nom de Milton von Hesse, Ministre de l'agriculture péruvien, tous nos vœux de succès pour cette réunion et pour la dixième reconstitution, afin que le FIDA puisse continuer à œuvrer afin d'améliorer les conditions de vie des milliers d'agriculteurs ruraux à travers le monde et de les aider à se libérer de la pauvreté.

Je souhaite également exprimer notre gratitude pour toutes ces années de travail commun, et réaffirmer notre volonté de poursuivre notre collaboration avec le FIDA dans le cadre de nouveaux projets de développement de l'agriculture familiale.

Déclaration du Représentant des Philippines

Les Philippines sont extrêmement heureuses que le Conseil des gouverneurs ait choisi pour thème de cette session "Investir dans l'agriculture familiale pour l'avenir auquel nous aspirons". Notre délégation reste un ardent défenseur de l'Année internationale de l'agriculture familiale et, comme l'ont fait remarquer les organisateurs, cette session du Conseil des gouverneurs est la première grande réunion d'une institution des Nations Unies à se tenir cette année autour de ce thème. C'est donc une occasion que nous ne voulions pas manquer.

On considère que l'agriculture familiale est le fondement de l'agriculture des Philippines. Elle est caractérisée par la prédominance de petites exploitations, essentiellement du fait des politiques et des programmes de réforme agraire. La politique visant à créer de petites exploitations familiales à la campagne a été appliquée à dessein. C'est pourquoi les Philippines vont résolument et énergiquement poursuivre le développement des exploitations familiales, car c'est un moyen de réduire la pauvreté et d'atténuer la faim dans l'ensemble du pays.

Le Gouvernement philippin s'est récemment fixé comme objectif d'étendre le développement à tous, en intégrant les petits exploitants et même les agriculteurs sans terre. Nous sommes convaincus qu'avec une aide adaptée et des investissements des pouvoirs publics et de leurs partenaires, les petits exploitants, et par conséquent l'agriculture familiale, vont continuer de donner une impulsion au développement agricole et rural. Pour y parvenir, le gouvernement a notamment adopté les stratégies suivantes:

- renforcer la capacité des agriculteurs et leur donner accès aux services de soutien dont ils ont besoin pour rendre leurs terres plus productives, entreprendre des projets rémunérateurs qui améliorent leurs moyens d'existence et participer activement à la gestion des affaires publiques au niveau local;
- mettre à la disposition des agriculteurs des équipements communs de production et de transformation, des services de technologie agricole et de vulgarisation, des services de développement commercial et des dispositifs de facilitation de l'accès au crédit et d'amélioration du régime foncier;
- encourager une hausse de la productivité agricole de l'agriculture familiale, considérée comme unité commerciale, afin de donner des moyens de subsistance durables et rentables aux familles rurales de façon à ce qu'elles disposent d'une alimentation adéquate à tout moment et de revenus suffisants pour répondre à leurs besoins de base. Il est essentiel de structurer les petits exploitants dans des organisations paysannes compétentes pour les autonomiser et les faire progresser. Ces organisations renforcent le pouvoir politique des agriculteurs en augmentant les chances que les décideurs et l'opinion publique prennent connaissance de leurs besoins et de leurs opinions;
- rendre la croissance économique plus inclusive en structurant les exploitations familiales pour en faire des pôles d'activité rentables gérés par des organisations paysannes composées de bénéficiaires des réformes agraires, d'autres exploitants et d'ouvriers agricoles sans terre, de façon à réaliser des économies d'échelle qui accroîtront leur pouvoir de négociation et leur permettront de tirer plus d'avantages des filières agricoles;
- rendre plus résilientes les communautés agricoles, notamment les exploitations familiales, en mettant au point des technologies sensibles au changement climatique, en créant des infrastructures agricoles résilientes face au changement climatique et des systèmes de production alimentaire tenant compte du climat, et en fournissant des services de soutien aux communautés les plus vulnérables;
- renforcer le système d'assurance de l'agriculture et de la pêche comme mécanisme important de partage des risques; et

- adopter une politique nationale d'exploitation des terres qui rationalisera l'affectation des sols de façon optimale pour des utilisations concurrentes dans le cadre du développement durable.

Nous accueillons avec une grande satisfaction les diverses activités menées dans le cadre de cette session du Conseil des gouverneurs visant à partager les meilleures pratiques, les expériences et les leçons tirées s'agissant du rôle mondial de l'agriculture familiale et du rôle que le FIDA peut jouer en investissant dans les populations rurales. Parmi ces activités, citons notamment la Table ronde de haut niveau avec les Gouverneurs et la conférence-débat sur les opportunités et les enjeux de l'agriculture familiale.

Nous félicitons également le FIDA pour l'aide constante qu'il apporte au Forum paysan qui formule un certain nombre de recommandations concrètes visant à défendre les intérêts et la situation des milliards d'exploitants familiaux, de petits agriculteurs, de pasteurs et de pêcheurs dans le monde entier. D'autres idées devraient être proposées durant l'événement parallèle sur l'agriculture familiale qui se tiendra après la session du Conseil des gouverneurs.

Notre délégation va continuer de suivre avec un vif intérêt les délibérations et le début de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA, sans perdre de vue à quel point cette consultation est importante pour accroître la capacité de l'institution à aider les petits exploitants qui pratiquent une activité familiale.

Pour finir, je saisis cette occasion pour exprimer ma plus grande gratitude au FIDA pour le concours indéfectible qu'il apporte aux Philippines. Nous souhaitons remercier le FIDA et l'ensemble de la communauté internationale qui ont récemment fait affluer leur soutien et manifesté leur solidarité au lendemain de l'ouragan Haiyan qui a frappé notre pays il y a plus de trois mois. Nous sommes particulièrement reconnaissants pour le don que le Conseil a récemment approuvé afin d'aider le pays dans ses efforts de reprise et de reconstruction. Nous accueillons avec une grande satisfaction le soutien constant et les contributions du FIDA, de ses partenaires et de ses donateurs dans le processus de reconstruction des moyens de subsistance des populations touchées par l'ouragan, en particulier les petits exploitants familiaux et les personnes les plus vulnérables.

Déclaration du Représentant des Seychelles

Le secteur agricole des Seychelles traverse une période décisive. Il fait face à des défis multiples liés à divers facteurs, dont la concurrence de produits d'importation moins chers, les risques pour la biosécurité causés par les ravageurs, les phénomènes météorologiques extrêmes comme des pluies exceptionnellement fortes ainsi que des sécheresses particulièrement graves, la salinité des sols dans les plateaux côtiers du fait de l'élévation du niveau de la mer et la gageure d'attirer plus de jeunes dans la production agricole.

Le gouvernement reconnaît l'importance du secteur agricole et sa contribution déterminante à la sécurité alimentaire à court et à long terme. La conservation des savoirs et pratiques agricoles et leur transfert aux jeunes générations sont essentiels pour la croissance durable de notre petite société insulaire en développement. Le pays est désormais engagé dans une mission de relance du secteur agricole grâce à la participation des parties prenantes et des partenaires locaux, régionaux et internationaux.

Dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), nous avons défini une politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle tandis que les travaux sur le Plan national d'investissement agricole se poursuivent. La Banque africaine de développement contribuera à une étude du secteur en vue de l'élaboration d'une approche à plus long terme.

Dans le même temps, le secteur a un besoin urgent d'intrants pour sa relance. Dans ce contexte, la FAO fournit une assistance précieuse. Et nous sommes satisfaits du fait qu'il y a quelques mois, les Seychelles et le FIDA ont signé l'accord financier du Projet d'innovations locales compétitives pour l'agriculture paysanne.

Le gouvernement procède à de nouveaux apports de fonds en faveur du FIDA. Le régime de garantie contre les catastrophes dans le secteur de l'agriculture et de la pêche a été lancé il y a deux semaines. Un laboratoire d'analyse des sols et des végétaux a été ouvert récemment. Ce laboratoire, de même que le futur laboratoire vétérinaire, bénéficie du soutien de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Le Projet d'innovations locales compétitives pour l'agriculture paysanne fournira une assistance aux petits agriculteurs, notamment aux producteurs artisanaux. Son démarrage cette année est une célébration symbolique et éloquente, par les Seychelles notamment, de l'Année internationale de l'agriculture familiale.

Nous remercions le Président Kanayo F. Nwanze d'avoir rendu visite aux Seychelles l'an dernier, d'avoir engagé des discussions très utiles et d'avoir su apprécier les spécificités de notre pays. Nous remercions tout autant le personnel du FIDA qui a travaillé à la finalisation du Projet d'innovations locales compétitives pour l'agriculture paysanne et tous ceux qui continueront de collaborer avec nous sur ce projet et, nous l'espérons, sur d'autres initiatives.

2014 est aussi l'année internationale des petits États insulaires en développement. Nous apprécions l'attention que le FIDA porte au changement climatique, à la parité hommes-femmes et aux jeunes, des questions qui revêtent toutes une grande importance pour les petits États insulaires en développement; ainsi que pour nombreux autres pays. Nous encourageons le FIDA à contribuer pleinement et significativement à la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement qui se tiendra dans le courant de l'année et à la mise en œuvre de ses résolutions.

Les Seychelles félicitent la Fédération de Russie pour son adhésion au FIDA.

Déclaration du Représentant du Soudan du Sud

Je vous remercie de m'avoir donné la chance de vous présenter cette brève déclaration au nom de mon pays, le Soudan du Sud.

La République du Soudan du Sud a une superficie de 640 000 kilomètres carrés. L'économie repose sur l'agriculture (agriculture de subsistance), l'élevage, la pêche et la cueillette d'aliments sauvages durant les mois de déficit alimentaire. Malgré une agriculture pluviale, le pays a la chance de posséder un potentiel d'irrigation qui n'a jamais été exploité depuis l'ère coloniale.

Le thème de cette trente-septième session du Conseil des gouverneurs, "*Investir dans l'agriculture familiale pour l'avenir auquel nous aspirons*", est particulièrement approprié et souhaitable dans mon jeune pays, d'autant qu'aucune amélioration tangible n'est jamais intervenue en termes de développement agricole du côté du secteur privé ou public en raison de plus de deux décennies de guerres civiles. C'est la raison pour laquelle ce thème vient à propos pour nous, car il a trait au fondement des moyens de subsistance du pays et à son avenir en termes d'éradication de la faim, de la pauvreté et d'amélioration du développement social.

Pour les raisons précitées, le système de production agricole repose à plus de 90% sur la petite agriculture familiale, qui dépend essentiellement de la main-d'œuvre fournie par les membres de la famille face à l'impossibilité de faire appel à de la main-d'œuvre salariée et d'acheter de la machinerie agricole, ce qui limite la superficie cultivée. Il y a eu également un manque d'exposition à l'agriculture commerciale et d'amélioration des compétences en agriculture pendant la guerre civile, alors que la majeure partie de la population du Soudan du Sud vivait dans la jungle, les agriculteurs reproduisant les pratiques rudimentaires héritées de leurs grands-parents.

Monsieur le Président du Conseil, dans le cadre du premier projet d'une durée de trois ans financé par le FIDA et l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas pour dans le jeune pays qu'est le Soudan du Sud, le FIDA a eu l'idée, il y a deux ans à peine, de regrouper les familles de petits agriculteurs pour faciliter l'acquisition de compétences et la fourniture d'intrants, et on constate désormais un changement notable dans l'attitude des petits agriculteurs et l'adoption des compétences. En témoignent la propre contribution des membres des groupes sous forme monétaire, le matériel destiné au travail de groupe et l'augmentation de la superficie des terres cultivées.

Dans un district, un groupe d'intérêt réunissant 21 petits agriculteurs a commencé à travailler collectivement avec 10 feddans (70 x 60 mètres); et au bout d'un an, les membres du groupe ont décidé d'utiliser celui-ci comme forum pour pouvoir ensemble:

- acquérir des compétences en suivant une formation
- acquérir les intrants nécessaires
- partager les savoirs et l'expérience
- participer à l'introduction de nouvelles pratiques en utilisant des parcelles de démonstration ou des fermes-écoles

Pour l'heure, les membres des groupes ont accru la taille de leur exploitation familiale, comme par exemple M. Oryema en 2013:

- il a cultivé 4 feddans; il ne disposait que d'un demi à un feddan avant l'intervention du FIDA,
- il a amené deux bœufs et une charrue pour travailler sa terre et la louer à d'autres petits agriculteurs de son village,
- il a appris comment intéresser les membres de sa famille à participer au travail de la ferme, et
- il est en mesure de répondre à certains services de base comme le paiement des frais de scolarité et certains besoins médicaux en vendant le surplus de produits agricoles.

Toutes ces actions ont été réalisées dans le cadre de l'initiative du FIDA qui visait à investir dans les petits agriculteurs pratiquant une agriculture familiale. Sur ce, je sollicite votre soutien pour stimuler les efforts de notre gouvernement et nos capacités collectives encore fragiles en vue de réaliser cet objectif fondamental.

Déclaration de la Représentante de l'Espagne

L'Espagne souhaite avant tout exprimer sa gratitude au FIDA pour avoir choisi un thème aussi pertinent pour cette session du Conseil des gouverneurs.

Le quatrième Plan directeur pour la Coopération espagnole, qui définit les grandes lignes pour la période 2013-2016, reconnaît combien le développement rural – et en particulier l'autonomisation du secteur agricole – est essentiel si l'on veut atteindre notre objectif, à savoir offrir aux populations les plus défavorisées des perspectives d'amélioration de leurs conditions de vie. L'Espagne accorde la priorité au soutien des petites exploitations agricoles afin de les rendre durables, équitables et résilientes, en portant une attention particulière aux femmes.

Actuellement, les femmes se trouvent confrontées à des inégalités en termes d'accès aux ressources agricoles. Nous sommes convaincus que, si nous parvenons à améliorer la participation des femmes à la prise de décisions et leur accès au crédit, à la terre et à la technologie, cela conduira à une augmentation des rendements dans le secteur agricole.

Nous félicitons donc le FIDA pour les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la politique d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes. Nous nous félicitons tout particulièrement de la méthodologie actuellement appliquée afin de déterminer si les questions relatives à la parité hommes-femmes sont prises en compte dans les décisions relatives au portefeuille de prêts et au budget de l'organisation dans son ensemble. Nous encourageons le FIDA à poursuivre les efforts déployés en ce sens.

Le FIDA est pour l'Espagne un partenaire essentiel dans son engagement à promouvoir le développement rural. Nous nous félicitons qu'avec les trois derniers projets approuvés en décembre par le Conseil d'administration, le montant de 300 millions d'euros octroyé par le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, créé en 2010, ait ainsi pu être intégralement alloué. Nous poursuivrons notre étroite collaboration avec le FIDA pour nous assurer que les efforts déployés par les contribuables espagnols se traduisent par des améliorations substantielles et durables des conditions de vie des populations rurales vivant dans nos pays partenaires.

Déclaration du Représentant du Swaziland

Permettez-moi tout d'abord de saluer chaleureusement chacun d'entre vous. C'est un honneur pour moi de rejoindre cette éminente assemblée à l'occasion de ma première participation au Conseil des gouverneurs pour représenter mon pays, le Royaume du Swaziland. Monsieur le président du Conseil, Monsieur le Président du FIDA et Mesdames et Messieurs les membres du personnel, permettez-moi de vous assurer d'emblée que mon soutien vous est acquis, puisque vous élaborez et réalisez des programmes qui apporteront des moyens de subsistance aux populations pauvres qui souffrent de la faim à travers le monde.

Monsieur le président du Conseil, le Swaziland adresse au Fonds ses sincères remerciements pour les résultats obtenus grâce au FIDA, dont le soutien technique et financier apporté à notre pays nous aide à nous acquitter de la mission que notre peuple nous a confiée, qui consiste à assurer la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté et, plus généralement, favoriser la croissance économique de nos pays. Votre contribution est reconnue de tous, et en particulier des plus pauvres d'entre les pauvres. C'est dans cet esprit que je tiens à encourager le Président du FIDA et son équipe à ménager d'autant moins leurs efforts que leur action donne des résultats tangibles.

Comme c'est le cas dans de nombreux pays en développement d'Afrique australe, le secteur agricole swazi est confronté au fléau de plus en plus destructeur du changement climatique, qui entraîne des épisodes d'intense sécheresse ou des tempêtes et des inondations dévastatrices. Ces phénomènes ont bouleversé le rythme des campagnes agricoles, qui deviennent plus aléatoires.

Cependant, notre pays œuvre aujourd'hui aux côtés de la population pour mettre au point des stratégies et des programmes qui contribueront à relever ce défi lourd de conséquences. Les programmes visant à atténuer les effets du changement climatique portent notamment sur la gestion de l'eau, le développement de l'irrigation, l'agriculture de conservation et l'adoption de variétés à cycle court résistantes à la sécheresse, cette liste n'étant pas limitative.

L'abondance de terres arables et de ressources en eau fait de l'agriculture le principal moteur de l'économie du Swaziland. Sur ce point, je demande au FIDA de redoubler d'efforts pour mobiliser des moyens supplémentaires, aussi bien techniques que financiers, en particulier sous forme de dons, afin de nous aider dans notre lutte contre la faim et de nous permettre de faire de l'agriculture un moteur du développement économique, puisque, comme le Swaziland, un certain nombre de nos pays dépendent entièrement du secteur agricole.

Pour finir, Monsieur le président du Conseil des gouverneurs, soyez assuré que la délégation du Swaziland entend vous apporter un soutien sans faille pour que cette trente-septième session du Conseil des gouverneurs soit couronnée de succès. Nous espérons que l'ensemble des débats pourront contribuer à susciter l'espoir aux millions de personnes qui souffrent de la faim à travers le monde.

Déclaration du Représentant de la Suisse

Cette année 2014 est marquée par deux processus globaux étroitement liés à la mission et à l'identité du FIDA: l'Année internationale de l'agriculture familiale, et la dernière ligne droite avant la définition des objectifs pour l'après-2015.

Depuis plus de 35 ans, le FIDA travaille avec les populations rurales les plus pauvres, et souvent les plus isolées, et a développé au fil des années un savoir-faire unique, qui a contribué à améliorer la vie de millions d'hommes et de femmes.

Nous sommes convaincus que le FIDA, de par son expérience et son expertise, occupe une position unique pour influencer l'agenda politique global et avoir un impact déterminant sur la vie des 500 millions d'exploitations familiales qui nourrissent plus des deux tiers de la population mondiale et qui, paradoxalement, sont les plus touchées par la faim et la malnutrition.

La contribution du FIDA à la définition des objectifs pour l'après-2015 nous paraît essentielle et unique car, depuis longtemps, cette organisation a mis au centre de son travail les trois piliers du développement durable que sont:

- la dimension économique, en considérant les agriculteurs comme des entrepreneurs, qui sont par ailleurs les premiers pourvoyeurs d'emploi en milieu rural;
- la dimension sociale, en donnant une voix aux plus démunis et aux exclus, et en leur permettant de participer aux processus décisionnels et à la recherche d'innovations pour moderniser l'agriculture familiale; et
- la dimension environnementale, en mettant l'accent sur le renforcement de la capacité des agriculteurs à gérer de manière durable les ressources naturelles, tout en prenant en compte les défis que pose le changement climatique.

Sans oublier l'engagement remarquable du FIDA en faveur du renforcement des capacités des femmes en milieu rural, de leur émancipation économique et de la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes.

À un moment où tant de pays sont à la recherche de modèles de développement inclusifs, nous espérons que les expériences du FIDA continueront à être une source d'inspiration, et surtout à véritablement influencer les politiques et l'investissement en faveur d'une agriculture familiale viable et durable, pensée comme un moteur pour permettre la transformation structurelle du milieu rural, tout en garantissant la sécurité alimentaire nationale.

Déclaration du représentant de la République-Unie de Tanzanie

Permettez-moi de vous remercier, au nom du Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie et en mon nom propre, de m'avoir invité à participer à ce Conseil des gouverneurs et à y prendre la parole.

Permettez-moi également de me joindre à vous pour souhaiter la bienvenue à la Fédération de Russie au sein de la famille du FIDA ainsi qu'au Bureau du Conseil nouvellement élu.

Les programmes mis en œuvre en République-Unie de Tanzanie avec le soutien du FIDA ont évolué au fil des ans de manière à s'adapter au nouvel environnement politique et à tenir compte de l'expérience accumulée par le FIDA dans le pays. À ce jour et depuis 1978, 3,4 millions de familles ont bénéficié des programmes du FIDA. Aux côtés des autres partenaires de développement, le FIDA a apporté son concours à 14 programmes et projets réalisés dans le secteur agricole tanzanien. En 2007, de concert avec le gouvernement et les autres partenaires de développement, le Conseil d'administration du FIDA a élaboré un troisième programme d'options stratégiques pour la Tanzanie, formulé de manière à tenir compte des objectifs de la Stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté et à répondre aux défis auxquels le secteur agricole est confronté.

Cela fait de nombreuses années que le FIDA est partenaire de notre développement et qu'il apporte une contribution majeure à la mise en œuvre de la Stratégie de développement rural et à la Stratégie de développement du secteur agricole, grâce à son portefeuille de programmes de développement agricole et rural diversifié. Il n'a cessé de jouer un rôle décisif en aidant le Gouvernement tanzanien à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement dans le contexte du Programme de développement du secteur agricole (PDSA) et du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), entre autres. Tous ces efforts favorisent aujourd'hui la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté dans le pays. Le FIDA faisait partie des cinq partenaires de développement qui ont contribué au panier de financement du PDSA. Durant la réunion de travail, le FIDA a indiqué qu'il était disposé à appuyer la mise en œuvre du Plan d'investissement pour l'agriculture et la sécurité alimentaire de la Tanzanie, car celui-ci aide les agriculteurs à se libérer de la pauvreté.

Le FIDA soutient actuellement le Programme d'appui à l'infrastructure de commercialisation, à l'ajout de valeur et à la finance rurale. Celui-ci s'inscrit dans le prolongement du Programme de développement des systèmes de commercialisation des produits agricoles financé par la Banque mondiale et le FIDA, qui a réussi à atteindre ses objectifs en matière de développement. Le programme en cours est mis en œuvre dans 16 régions (14 sur le territoire continental et 2 dans l'archipel de Zanzibar). À ce jour, le FIDA a contribué au panier de financement du PDSA à hauteur de 5,8 millions d'USD.

En guise de conclusion, permettez-moi d'attirer l'attention sur quatre domaines dans lesquels la République-Unie de Tanzanie aimerait bénéficier d'un soutien amplifié, à savoir:

- le développement d'installations d'irrigation permettant de mieux résister aux aléas climatiques, notamment des barrages réservoirs afin d'être en mesure d'assurer une double récolte ou d'intensifier les cultures;
- l'appui au programme de bourses de marchandises, en particulier en ce qui concerne la construction d'entrepôts nécessaires au fonctionnement du système de récépissés d'entrepôt et le renforcement des capacités;
- l'appui au renforcement financier du Fonds fiduciaire pour les intrants agricoles; et

- l'appui aux petits agriculteurs, en particulier les jeunes et les femmes, afin qu'ils soient à même d'exercer leur activité au sein du modèle de la plantation mère, qui est conçu de manière à permettre aux petits agriculteurs de passer de l'agriculture de subsistance à l'agriculture commerciale dans le cadre de partenariats public-privé.

Je remercie par avance le FIDA de poursuivre les activités de coopération et d'appui qui nous permettront de faire éclore l'avenir auquel nous aspirons.

Déclaration du Représentant du Timor-Leste

Avant de prononcer ma courte allocution, permettez-moi, au nom de mon gouvernement, de remercier le Président du FIDA d'avoir invité le Timor-Leste à assister à cet important événement. Le Timor-Leste est fier d'être membre du FIDA.

Situé entre l'Australie et l'Indonésie, le Timor-Leste a acquis son indépendance en 1999 après 24 ans d'occupation. Sa population compte environ 1,2 million d'habitants sur une superficie de 15 000 kilomètres carrés.

L'agriculture est le secteur le plus prospère de l'économie: quelque 80% de la population vit en milieu rural et tire sa subsistance des activités agricoles. Représentant environ 30% du PIB non pétrolier, ce secteur emploie une grande proportion de la population, et constitue donc la principale source d'emplois.

Le développement du secteur agricole en milieu rural est vital pour le développement global du Timor-Leste. Notre pays a cependant besoin de votre précieux soutien pour garantir la sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale, et en particulier des communautés les plus pauvres.

Permettez-moi à nouveau d'adresser au Président du FIDA les remerciements chaleureux des agriculteurs timorais à la suite de l'approbation du financement sur trois ans (2012-2015), à hauteur de 5 millions d'USD, du Projet de stockage du maïs au Timor-Leste, dont l'objectif est de renforcer la sécurité alimentaire grâce à la réduction des pertes de stockage du maïs après récolte. Ce projet fournit aux agriculteurs un soutien adéquat pour limiter leurs pertes après récolte, qui peuvent atteindre 15 à 30% chaque année.

Le maïs est l'une des principales cultures au Timor-Leste, mais les agriculteurs perdent chaque année entre 15 et 30% de leur récolte à cause des charançons, des rongeurs, des poules, etc. La méthode traditionnelle de stockage du maïs, au-dessus de la maison, dans les arbres ou au-dessus de la cheminée, ne donne pas de bons résultats. Une solution simple consiste à le stocker dans des fûts étanches en métal de 200 litres pour le protéger des nuisibles. Le fût utilisé est un modèle standard, très abordable et bien connu des agriculteurs. De nombreux agriculteurs savaient que l'on stockait ainsi le maïs depuis l'époque coloniale portugaise.

L'objectif de ce projet est de distribuer 42 000 fûts auprès de quelque 23 000 ménages de cinq districts du Timor-Leste.

Ce projet a été conçu par le FIDA en étroite collaboration avec le Gouvernement du Timor-Leste et le Ministère de l'agriculture et des pêches; en tant qu'organisme d'exécution, ce dernier est chargé de gérer et de mener à bien ce projet.

J'ai le plaisir de vous annoncer que, depuis la signature de l'accord de don, en mai 2012, le projet a distribué 7 850 fûts à 6 465 ménages. Chaque fût livré est accompagné d'une dose de semences de maïs à haut rendement (sele et noi mutin) – de 30% supérieur à celui de la variété locale. L'association d'un meilleur stockage et d'une variété de maïs à haut rendement devrait améliorer considérablement la sécurité alimentaire des agriculteurs pauvres de notre pays.

Ce projet est le premier au Timor-Leste à requérir des agriculteurs une contribution de 10 USD par fût. Jusqu'alors, les agriculteurs étaient habitués à recevoir des intrants gratuits, mais ce n'est pas une option viable à long terme. En effet, outre que le gouvernement ne peut pas continuer à offrir son soutien sans contrepartie, cette contribution permet aux agriculteurs de s'approprier le projet. Le fait que 6 465 familles paysannes aient accepté de verser une contribution de 10 USD par fût constitue en soi une réussite éclatante.

Cette année, nous avons l'intention de livrer plus de 20 000 fûts dans deux de nos plus grands districts. Nous espérons que, à la fin du projet, nous aurons réussi à distribuer les 42 000 fûts, qui évitent chacun la perte de 45 kilos de maïs stocké. Cela signifie que,

chaque année, 2 025 tonnes de maïs supplémentaires seront disponibles sur les 20 prochaines années. Un fût peut durer 20 ans s'il est bien entretenu.

Je me réjouis à la perspective de poursuivre la collaboration avec le FIDA afin d'assurer la réussite de ce projet, et j'espère que ce succès conduira à une seconde phase du projet, couvrant les huit autres districts du Timor-Leste.

Le Timor-Leste demeure fermement engagé à travailler en étroite coopération avec le FIDA afin d'autonomiser les habitants pauvres des zones rurales, et de réduire la pauvreté en investissant dans les populations rurales.

Déclaration du Représentant du Togo

C'est un plaisir et un grand honneur pour moi de prendre la parole devant cette auguste assemblée à l'occasion de la trente-septième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA) pour vous remercier de l'accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis notre arrivée au siège de la grande institution onusienne, qui œuvre chaque jour pour améliorer les conditions de vie de la couche la plus vulnérable de nos sociétés.

Je voudrais saisir l'opportunité qui m'est offerte pour exprimer au nom du Président de la République togolaise, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, la gratitude du peuple togolais au FIDA pour les nombreuses actions qu'il a menées pour le développement du secteur agricole de notre pays.

Nos remerciements vont également au système des Nations Unies, en particulier à la FAO et au PAM, et à tous les partenaires de développement qui nous accompagnent dans la mise en œuvre de notre Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire, dont l'objectif est de réduire la pauvreté à travers une croissance durable du secteur agricole.

Point n'est besoin de rappeler la place importante qu'occupe le secteur agricole dans l'économie de la majorité des pays participants à la présente session. Pour avoir des économies fortes, nos États doivent impérativement garantir une stabilité et une croissance durable du secteur agricole quand on sait que la grande majorité des actifs de nos pays s'y trouve.

La principale caractéristique des acteurs du secteur agricole de nos différents États est la prédominance des petits producteurs organisés autour des petites exploitations familiales. Ainsi, toute réflexion de développement agricole à travers des politiques, stratégies, programmes et projets orientés vers la recherche de résultats tangibles devrait s'appuyer sur cette composante sociale.

S'agissant particulièrement de mon pays, le Togo, la dimension d'une agriculture durable est prise en compte à travers le Projet d'appui au développement agricole au Togo (PADAT), qui a pour cible prioritaire les petits producteurs vulnérables.

Nous saluons une fois encore la forte implication du FIDA, qui a permis non seulement la formulation de ce projet, mais aussi et surtout son financement et sa mise en œuvre effective depuis trois ans et pour lequel les préparatifs de l'évaluation à mi-parcours en avril prochain sont en cours.

Il est nécessaire de souligner le rôle ô combien important que jouent les petits agriculteurs en matière de fourniture de denrées alimentaires aux populations, et leur contribution au PIB, qui se situe autour de 30 à 40%, dans la plupart des pays du tiers-monde. Il est donc primordial d'orienter aujourd'hui les réflexions vers les possibilités de soutien et l'attention particulière qu'il faudrait porter à cette couche sociale qui représente plus des deux tiers de la population dans la majorité de nos pays.

Face donc à une démographie galopante qui ne fait qu'accroître les besoins alimentaires des populations de nos pays, il est impératif d'accompagner les petits producteurs, principaux dépositaires de la sécurité alimentaire, en termes d'investissements pour soutenir leurs efforts quotidiens dans leur activité productive. C'est en cela que se justifie la pertinence du thème "Investir dans l'agriculture familiale pour l'avenir auquel nous aspirons", thème retenu pour cette trente-septième session du Conseil des gouverneurs.

Permettez-moi de vous transmettre ainsi qu'à tous vos collaborateurs les vœux de santé, de paix et de bonheur du nouvel an que m'a chargé de vous présenter en son nom le Président de la République togolaise, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé.

Pour terminer, je voudrais remercier tous les pays membres du FIDA pour les efforts permanents et soutenus qu'ils ne cessent de déployer afin d'assurer le financement des multiples actions en faveur des petits producteurs vulnérables. Vive la coopération internationale!

Déclaration du Représentant des Tuvalu

Le secteur agricole des Tuvalu continuera de s'inscrire, jusqu'en 2015, dans la Stratégie nationale de développement *Te Kakeega II*. La feuille de route mise en place par le nouveau gouvernement au second semestre de 2013 est également venue renforcer le soutien apporté à la planification de ce secteur, tandis que les autres priorités sont couvertes par le Plan stratégique national pour l'agriculture 2014-2023.

Les principaux obstacles qui entravent la production agricole aux Tuvalu sont la médiocre qualité des sols sur les atolls, la pénurie de terres, le manque d'eau douce, le déclin des systèmes agricoles traditionnels, et l'exode rural, qui pousse les jeunes à tenter leur chance dans la capitale, Funafuti. Mais le premier défi est le changement climatique, qui entraîne une érosion des côtes de nos îles et une élévation du niveau de la mer, inondant épisodiquement les cultures vivrières lors des marées de printemps et lors des hautes marées.

Plus de 50% de la population des Tuvalu vit dans les îles rurales périphériques et tire encore ses moyens d'existence de l'agriculture de subsistance; il convient donc de veiller à ce que les besoins de cette population rurale soient étroitement surveillés et assurés. La sécurité alimentaire et l'amélioration de la production agricole demeurent des enjeux majeurs, tant pour la population rurale que pour les habitants de la capitale, sur l'atoll urbain congestionné de Funafuti, où vit le reste de la population des Tuvalu.

Parmi les principales activités menées en 2013-2014 dans le secteur agricole, on peut souligner les réalisations suivantes:

- grâce aux ressources nationales et en collaboration avec d'autres partenaires de développement, les programmes agricoles de sécurité alimentaire centrés sur les jardins potagers, à la ville comme à la campagne. Il s'agit de remettre à l'honneur les cultures traditionnelles de racines sur terres arides, à l'aide de citernes en béton, une nouvelle technologie agricole incluse dans notre Programme d'action national d'adaptation au changement climatique, qui bénéficie du soutien du Fonds pour l'environnement mondial. Cette technique consiste à introduire des plants et semences de racines tolérant le sel et adaptés au changement climatique, qui sont fournis par le Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique (CePaCT) du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), basé aux Fidji.

En 2015, le développement agricole des Tuvalu demeurera axé sur les programmes de sécurité alimentaire et consistera à poursuivre, sur les îles périphériques, l'expansion des pépinières de cultures de racines adaptées au changement climatique. Une pépinière a déjà été créée sur l'île de Nukulaelae, et une autre est en cours d'installation sur l'île de Vaitupu. Ces pépinières spécialisées ont pour but de cultiver des variétés de racines adaptées au changement climatique, aux terres salines et à la sécheresse; les jeunes plants proviennent du CePaCT et sont ensuite distribués aux exploitants. Notre intention est de créer de telles pépinières sur toutes les îles périphériques dès que nous disposerons d'un soutien financier adéquat.

Le renforcement de la station de recherche agronomique Elisefou, sur l'île périphérique de Vaitupu, figure également au rang des priorités pour 2015, car il permettra d'adopter les mesures envisagées d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, tandis que l'impact du changement climatique sur la production agricole vivrière se fait de plus en plus sentir. Une autre domaine d'intervention consistera à sélectionner des associations et coopératives paysannes dynamiques sur les îles périphériques afin d'encourager les partenariats en vue de développer la commercialisation de la production vivrière locale sur le marché de la capitale, où vit environ la moitié de la population du pays. Cela permettra d'accroître la substitution des importations alimentaires et de fournir aux consommateurs davantage de produits frais et de produits transformés, dont la vente constituera une source de revenus supplémentaires stables pour les petits agriculteurs. La recherche de financements se poursuit en vue de mettre cette priorité en œuvre dès cette année. Cette initiative pourrait en outre servir d'apprentissage à des

entités agricoles commerciales potentielles du secteur privé, qui pourraient se lancer dans le commerce extérieur sur des marchés de niche à l'exportation: à cet égard, les Tuvalu possèdent en effet un grand potentiel qui ne demande qu'à être exploité et développé. Nous comptons sur l'aide technique du CPS dans ce domaine, et espérons recevoir un soutien financier de nos partenaires de développement pour mettre en œuvre cette initiative.

Par le biais de l'Alliance mondiale pour la lutte contre le changement climatique: petits États insulaires du Pacifique, l'Union européenne a récemment financé le programme des Tuvalu pour le développement agroforestier dans le cadre de la résilience au changement climatique. Ce programme d'adaptation vise à exploiter des parcelles sous-utilisées en éliminant des cocotiers abandonnés et improductifs et autres cultures sylvicoles vivrières pour les remplacer par de nouveaux plants d'arbres. Ces plantations seront combinées à des cultures de racines adaptées au changement climatique ainsi qu'à des cultures vivrières de moindre valeur, de façon à fournir un approvisionnement alimentaire régulier aux agriculteurs et aux propriétaires fonciers. Ce projet présente un intérêt aussi bien à court terme qu'à long terme, dans la mesure où il accroîtrait la production vivrière jusqu'à des niveaux excédentaires, permettant de créer une valeur ajoutée et de générer des revenus.

Nous sommes bien conscients de la difficulté que présente l'administration de programmes dans le Pacifique, compte tenu de l'éloignement géographique – à l'autre bout du monde par rapport à Rome – et de la dispersion des petits États insulaires en développement dans le vaste océan Pacifique. Il serait donc peut-être judicieux que le FIDA envisage de renforcer sa présence régionale aux Fidji. À l'heure où le FIDA réfléchit aux moyens d'améliorer ses interventions grâce à son programme d'assistance, je ne saurais dire combien sont précieuses ses visites de pays, en particulier pour de nouveaux membres comme les Tuvalu. C'est l'occasion d'évaluer la situation sur le terrain, base concrète pour élaborer une coopération fructueuse qui ne revient pas à dupliquer les efforts déployés, mais à faire en sorte que chaque intervention se traduise par une amélioration des moyens de subsistance de la population.

Compte tenu de l'importance du rôle du FIDA ainsi que des services et des contributions qu'il apporte à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la faim et la malnutrition dans le monde, j'ai le plaisir d'annoncer la modeste contribution des Tuvalu, à hauteur de 2 000 dollars australiens, aux programmes d'assistance au développement du FIDA en 2015.

Déclaration du Représentant du Royaume-Uni

"Investir dans l'agriculture familiale pour l'avenir auquel nous aspirons", tel est le thème de ce Conseil des gouverneurs. L'avenir auquel nous aspirons, c'est un monde dans lequel 842 millions de personnes ne vivront pas chaque journée avec la faim au ventre, et qui donnera à chacun la possibilité de réaliser pleinement son potentiel. L'un des défis majeurs auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés consiste à rechercher une solution durable à cette situation, alors que les rendements des cultures diminuent sous l'effet du changement climatique et que les besoins alimentaires d'une population mondiale en constante augmentation pourraient s'accroître de près de 50% au cours des 15 prochaines années.

Le FIDA est en mesure d'apporter une contribution significative en fournissant aux pays un appui et des investissements afin d'assurer la croissance économique, dans le but de libérer 80 millions de personnes de la pauvreté d'ici à 2015. Le FIDA joue un rôle crucial pour fédérer différentes parties prenantes – les petits agriculteurs eux-mêmes, les collectivités locales et les gouvernements nationaux, le secteur privé (des marchés locaux jusqu'aux entreprises d'envergure nationale ou multinationale), les coopératives, les autres organismes des Nations Unies et institutions financières internationales, les ONG, et d'autres encore – afin d'obtenir des résultats qui favorisent la création d'emplois en milieu rural et ouvrent des perspectives de nature à transformer les vies comme les économies. Nous soutenons le FIDA dans l'attention qu'il porte en permanence à l'obtention de résultats, au renforcement de la gestion des savoirs et à l'amplification des interventions qui portent leurs fruits.

Nous avons tous à l'esprit les répercussions catastrophiques des phénomènes météorologiques extrêmes sur les ménages d'agriculteurs. Nous nous félicitons de constater les avancées du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne, autrement dit l'ASAP, mis en place par le FIDA. Nous constatons avec satisfaction qu'il bénéficie d'une reconnaissance internationale qui lui a notamment valu de recevoir en fin d'année dernière le prix "Momentum for Change" (Élan pour le changement). Le FIDA s'engage ainsi sur une voie qui permettra d'aider les petits agriculteurs à surmonter les difficultés et à renforcer leur résilience face aux risques climatiques. Avec l'ASAP, le FIDA répond aux besoins et oriente les financements accordés dans le domaine du climat vers certaines des populations les plus vulnérables, celles qui en ont le plus besoin. Nous comptons sur le FIDA pour renforcer encore le rôle mobilisateur qu'il joue à l'échelle mondiale dans ce domaine essentiel.

Aider les agriculteurs à rendre leurs terres plus productives est une priorité, or ils sont mieux à même d'investir lorsque leurs droits sur la terre qu'ils cultivent sont garantis. Pourtant, dans de nombreux pays, les droits fonciers sont précaires. Par exemple, dans les campagnes d'Afrique subsaharienne, 90% des terres ne sont pas enregistrées au cadastre, ce qui fait peser un risque sur ceux qui détiennent les droits. Le FIDA peut apporter son concours pour montrer la voie à suivre à l'aide de programmes de réforme qui sécurisent les droits fonciers, de manière à permettre aux petits exploitants et aux entreprises d'investir et de contribuer à la sécurité alimentaire, au développement économique et à la réduction de la pauvreté. Le FIDA est bien placé pour aider la planète à assimiler des enseignements qui s'avèrent indispensables si nous voulons atteindre l'objectif d'éradication de la pauvreté que nous nous sommes fixé.

Le Royaume-Uni demeure un fervent soutien du FIDA. Selon la mise à jour de l'Examen de l'aide multilatérale que nous avons conduit, le FIDA a progressé dans de nombreux domaines de réforme prioritaires, grâce à sa détermination à mettre en place l'évaluation de l'impact, à renforcer l'attention portée aux femmes et aux filles et à améliorer la gestion financière. Nous nous félicitons de l'élaboration du Plan d'action pour le renforcement de l'efficacité du FIDA et des résultats que sa mise en œuvre permettra d'obtenir.

À l'heure d'entamer la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA, nous nous engageons à collaborer étroitement avec l'ensemble des Membres pour aider le Fonds à consolider les réformes et à renforcer la qualité et la pérennité des résultats obtenus, de manière à libérer les populations de la pauvreté – nous ne pouvons espérer de meilleur retour pour notre investissement.

Déclaration du Représentant des États-Unis d'Amérique

La période couverte par la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9) constitue un temps fort pour le Fonds durant lequel les délégués et la direction sont convenus d'un ambitieux programme de réforme: le FIDA s'est engagé à ce que 80 millions de personnes sortent de la pauvreté et à ouvrir la voie à une amélioration durable de leur niveau de vie. À cet effet, le FIDA a reconnu qu'il devait aller de l'avant sur la voie de l'amélioration de la conception et de la supervision des projets, et il s'attache maintenant à en renforcer également la gestion. Il privilégie en outre l'intégration systématique de la parité entre les sexes dans ses programmes et l'instauration de mesures visant à aider les petits agriculteurs à gérer l'impact du changement climatique.

Le FIDA mérite toute notre reconnaissance pour sa direction éclairée dans ces domaines essentiels. En intégrant la parité entre les sexes dans tous les aspects de son action et en renforçant les mesures de la parité dans ses projets, il ouvre de nouvelles perspectives économiques aux femmes des zones rurales du monde entier. S'agissant du changement climatique, le FIDA intègre des solutions transversales d'adaptation au climat dans les projets exécutés dans les pays le plus à risque. Ainsi, en aidant les gouvernements à modéliser les effets du changement climatique sur les filières agricoles, le FIDA est à même d'aider les pays à mieux anticiper les défis climatiques pour prévenir les pertes et les dommages en termes de production.

Le FIDA est unique dans la mesure où il s'agit de la seule institution financière internationale dont le mandat explicite est de travailler aux côtés des plus pauvres d'entre les pauvres dans les zones rurales les plus reculées du monde. Nous saluons ses efforts de décentralisation et l'ouverture de nouveaux bureaux de pays qui permettent de rapprocher le personnel du FIDA des clients qu'il se propose de servir. Au cours de la période couverte par FIDA10, nous estimons qu'il faut continuer à développer ce mandat de plusieurs manières:

États fragiles. Les États fragiles comptent parmi les environnements les plus difficiles et exigeants qui soient où, dans bien des cas, il est difficile d'obtenir des résultats durables. La plupart des banques multilatérales de développement constatent que leurs projets donnent plus souvent des résultats inférieurs aux prévisions dans des contextes fragiles. Compte tenu de son approche participative, nous estimons que le FIDA est bien placé pour obtenir des résultats concrets dans les États fragiles. Il est vital de tenir compte des difficultés très particulières auxquelles se heurtent les projets dans les contextes fragiles et de doter les équipes du FIDA des outils et ressources dont elles ont besoin pour réussir.

Durabilité. Nous saluons l'amorce de progrès réalisée par le FIDA en termes d'amélioration de la durabilité, défi permanent du développement et auquel le FIDA se trouve lui aussi confronté. Malgré une certaine amélioration, sur la période 2010-2013, seulement 73% des projets exécutés ont permis d'obtenir des avantages durables. La décentralisation et le programme de reproduction à plus grande échelle sont des éléments importants de la stratégie du FIDA pour améliorer la durabilité des programmes. Nous estimons qu'il est tout aussi important pour le FIDA de redoubler d'efforts pour aider à doter les gouvernements et les communautés bénéficiaires des moyens de poursuivre l'action engagée par le FIDA bien au-delà de la durée des projets.

Nutrition. Nous saluons l'action du FIDA en matière d'amélioration de la nutrition. La promotion de la sécurité nutritionnelle, clé de voûte de l'initiative Feed the Future du Président Barack Obama, constitue un élément déterminant d'une stratégie nationale efficace en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire. Le FIDA est un partenaire tout désigné pour améliorer la nutrition des petits agriculteurs, et nous sommes heureux de constater que le FIDA commence déjà à intégrer des mesures axées sur la nutrition dans la conception de ses projets et stratégies de pays.

Nous sommes impatients de collaborer avec le FIDA en cette année cruciale et d'aller de l'avant à la recherche de nouveaux moyens en vue d'obtenir des résultats sur le terrain, notamment dans les environnements les plus complexes où vivent les populations les plus démunies, où les conditions sont les plus difficiles et où les besoins sont les plus importants.

Déclaration de la Représentante de la République bolivarienne du Venezuela

Je souhaiterais tout d'abord féliciter M. Luc Oyoubi, Ministre de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la sécurité alimentaire de la République gabonaise, pour son élection en tant que Président du Conseil des gouverneurs représentant les pays de la Liste B, ainsi que les membres qui l'accompagnent au Bureau du Conseil des gouverneurs pour la période 2014-2015. Nous souhaitons également la bienvenue à la Fédération de Russie, désormais nouveau membre de cette organisation, et félicitons les intervenants pour leurs contributions à nos débats sur les thèmes importants qui constituent le programme de travail de cette organisation.

En cette année 2014, nous observons les résultats des politiques et des mesures adoptées par différents pays dans les domaines de l'investissement social et du financement du développement agricole pour assurer la sécurité alimentaire et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), à un an seulement de l'échéance fixée par les Nations Unies. La République bolivarienne du Venezuela constate avec inquiétude que, en dépit des efforts déployés pour éradiquer la faim dans le monde, les progrès accomplis restent insuffisants. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a indiqué que, même si la production vivrière a dépassé la croissance démographique, 900 millions de personnes vivent encore dans l'extrême pauvreté et continuent à souffrir de la faim et de malnutrition.

De toute évidence, nous traversons une crise structurelle principalement imputable au modèle économique dominant. Il est essentiel d'adopter une nouvelle approche de production, de distribution et de consommation, et de définir des mesures visant à vaincre la spéculation dont font l'objet les prix des aliments de base. Ainsi, alors que nous nous apprêtons à entamer les consultations sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA, nous souhaitons vous présenter nos réflexions quant à la manière d'accomplir des progrès plus importants en termes de promotion du développement agricole et de lutte contre la pauvreté rurale.

Nous prenons acte de la tâche considérable effectuée par le FIDA tant en faveur du financement du développement rural, afin de permettre aux populations démunies de se libérer de la pauvreté, que de l'utilisation plus efficiente des ressources, afin d'allouer davantage de fonds aux populations rurales pauvres.

Le FIDA doit toutefois poursuivre les efforts qu'il déploie pour toucher un plus grand nombre de ruraux pauvres en finançant des projets destinés aux agriculteurs démunis qui vivent dans les pays à faible revenu les plus vulnérables et les plus pauvres du monde. De plus, le Fonds doit continuer à mettre en place des politiques innovantes pour aider les pays en développement à revenu intermédiaire confrontés à des problèmes de pauvreté structurelle à améliorer leur production et leur productivité. Ainsi, pour consolider les systèmes agricoles, familiaux, autochtones et communautaires, il faudra offrir une formation technique et intégrer dans les projets une composante technologique, par le biais de l'innovation et de la recherche participatives assimilant la vision du monde de la culture des campesinos et des autochtones, grâce à l'échange de savoirs populaires et ancestraux.

Pour lutter contre la faim en cette Année internationale de l'agriculture familiale, nous devons assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en mettant à disposition, sur les marchés locaux, des denrées alimentaires fraîches, saines et de qualité, créant ainsi des emplois et accroissant les revenus des familles d'agriculteurs.

La République bolivarienne du Venezuela est fermement décidée à poursuivre la lutte contre la faim et la pauvreté dans le monde. Nous réaffirmons notre volonté de collaborer avec le FIDA afin de continuer à promouvoir le développement rural et l'amélioration des conditions de vie des campesinos et autres populations rurales de notre pays.

Notre gouvernement a mis en place une politique de développement agricole structurée pour lutter contre la concentration des terres, pour fournir des financements et garantir des investissements dans les infrastructures agricoles et le secteur agroalimentaire, et

pour faciliter l'accès des producteurs – petits et moyens – à la science et à la technologie. Grâce à cette politique, la production agricole a augmenté de 10,6% en 2013 et la plupart des produits végétaux, animaux et halieutiques ont atteint des niveaux de production historiques, même si ceux-ci restent insuffisants pour satisfaire une demande qui croît sous l'effet de la hausse du pouvoir d'achat de notre population.

Nous espérons que l'application de ces mesures permettra, en 2014, de consolider l'appareil agro-industriel socialiste et la production primaire des principaux produits. Pour répondre à cette demande croissante, il faudrait que l'élevage augmente de 6 à 8%, la culture de 16%, et la pêche et l'aquaculture de 8 à 9%.

Ces actions visent à atteindre l'objectif de la pauvreté zéro au Venezuela d'ici à 2019, moyennant la mise en œuvre du Système des missions et grandes missions Hugo Chávez annoncé par le Président Nicolás Maduro Moros, après que celui-ci a été reconnu par la FAO l'année dernière pour avoir atteint l'OMD 1 et l'objectif fixé dans le cadre du Sommet mondial de l'alimentation de 1996.

Enfin, nous soutenons le FIDA dans ses principales initiatives de réforme, de sorte qu'il puisse rester un instrument efficace d'éradication de la faim et de la pauvreté rurale dans le monde. Pour nous, ce fléau majeur de l'humanité est le fruit d'un modèle économique et financier égoïste et impitoyable qui, année après année, condamne à mort des millions d'êtres humains.

Déclaration du Représentant de la Zambie

Je voudrais tout d'abord vous adresser mes sincères félicitations, à vous-même, Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, ainsi qu'aux membres nouvellement élus du Bureau. La Zambie se réjouit de travailler en étroite collaboration avec vous tous en vue de renforcer le Fonds international de développement agricole et de faire progresser collectivement les efforts que nous déployons pour lutter contre la faim et la pauvreté.

Je tiens également à vous transmettre les salutations et les vœux de succès de notre Président de la République de Zambie en exercice, M. Michael Chilufya Sata, du gouvernement et du peuple zambiens. Permettez-moi de saisir cette occasion pour remercier le FIDA d'avoir si bien organisé cette trente-septième session du Conseil des gouverneurs, dont le thème, "*Investir dans l'agriculture familiale pour l'avenir auquel nous aspirons*", est particulièrement pertinent, car il reflète un mode de vie traditionnel dans la plupart des pays africains et l'agriculture à petite échelle telle qu'elle est pratiquée en Zambie depuis de nombreuses années.

La Zambie se félicite des efforts déployés par les chefs d'État africains en 2003 et réaffirmés en 2014 sous les auspices de l'Union africaine, en vue de consacrer au moins 10% de leur budget national au développement du secteur agricole.

En outre, en juillet 2013, les chefs d'État africains ont pris l'engagement d'éradiquer la faim d'ici à 2025, et ont reconnu combien il est important d'investir dans le développement agricole en ciblant les petits agriculteurs, afin d'obtenir des gains immédiats en matière de développement rural.

Nous croyons fermement qu'il est possible de renforcer et d'appuyer les petites exploitations pour les aider à parvenir à la rentabilité à l'aide d'un système de ferme centrale et de fermes satellites. Les petites exploitations peuvent redevenir rentables moyennant des efforts de coopération à l'échelle communautaire. Les petites communautés peuvent fonctionner comme des groupes d'exploitations agricoles et fournir des denrées alimentaires cultivées localement et durablement, créant ainsi un sentiment de fierté à l'échelle communautaire et permettant aux fermes de rester actives et autosuffisantes. Il convient cependant de se mettre d'accord sur la part de la valeur du produit final qui doit être destinée aux producteurs et aux petits agriculteurs eux-mêmes. Le FIDA a un rôle majeur à jouer dans cette mission. Pour tirer pleinement profit des ressources considérables que possède la Zambie – terres, main-d'œuvre et eau –, le Gouvernement zambien a fait de l'agriculture l'un des quatre piliers de sa stratégie de développement économique; les objectifs visés sont de doubler la production et la productivité agricoles grâce à des investissements dans les infrastructures (routes, TIC, stockage post-récolte, systèmes de transport, chaînes de froid, collecte des eaux, systèmes d'irrigation) et de mettre en place 11 groupements agricoles dans le cadre de partenariats public-privé-particuliers, au sein desquels le secteur privé peut investir en intégrant plutôt qu'en déplaçant les petits agriculteurs.

L'objectif du gouvernement est d'accroître les investissements dans le développement agricole, en particulier au profit des agriculteurs familiaux, notamment grâce à des programmes de sous-traitance avec de grandes entreprises productrices de sucre, de blé et de coton, par exemple. À cet effet, la Zambie revoit actuellement sa politique agricole nationale afin de placer les besoins des petits exploitants au cœur du cadre de politique agricole, en tenant compte des nouveaux enjeux du secteur, tels que le changement climatique et environnemental, la décentralisation, la mondialisation et les changements d'ordre législatif.

En outre, en mai 2013, la Zambie a lancé son Plan national d'investissement agricole (PNIA), élaboré dans le cadre du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine. Le PNIA est soutenu par le gouvernement et les partenaires de développement, y compris le FIDA, qui fournit un appui au secteur de l'agriculture par le biais:

- du Programme de promotion des petites agro-industries;
- du Projet d'investissement en faveur de l'élevage paysan;
- du Programme d'amélioration de la productivité des petits exploitants; et
- du Programme d'élargissement du financement rural.

Grâce à des initiatives telles que les projets susmentionnés, le FIDA favorise l'amélioration de la productivité agricole, le développement d'agro-industries et de filières au profit des petits agriculteurs. Ces initiatives sont conformes à la politique du gouvernement, qui vise à encourager la diversification agricole et la promotion des partenariats public-privé pour le développement agricole. C'est pour des questions de stabilité du marché et des prix que les petits agriculteurs cherchent à s'associer à des sociétés multilatérales en tant que partenaires dans la chaîne de valeur.

Par conséquent, la Zambie se réjouit de poursuivre sa coopération avec le FIDA, et souhaite que ce dernier continue d'apporter son soutien à la Politique agricole nationale et au Plan national d'investissement agricole.

Chapitre 4

Déclarations et allocutions spéciales



M. Kanayo F. Nwanze, Président du FIDA



Son Excellence Fabrizio Saccomanni,
Ministre de l'économie et des finances de la
République italienne



M. Abdullah Jummah Alshibly,
Sous-Secrétaire général aux Affaires
économiques du Conseil de coopération
des États arabes du Golfe

Allocution de bienvenue prononcée par le Président du FIDA à Son Excellence Fabrizio Saccomanni, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne, et Monsieur Abdullah Jummah Alshibly, Sous-Secrétaire général aux Affaires économiques du Conseil de coopération des États arabes du Golfe

Je vous remercie, Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,
Mesdames et Messieurs les Délégués,
Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi que d'accueillir deux hôtes de marque à cette trente-septième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Je voudrais avant tout souhaiter la bienvenue à Son Excellence Fabrizio Saccomanni, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne et Gouverneur pour l'Italie, et l'inviter à prendre la parole devant ce Conseil.

L'Italie a toujours été une alliée solide dans la lutte contre la pauvreté et la faim. Nous ne pouvons que saluer son engagement en faveur de la sécurité alimentaire, en particulier la ville de Rome qui héberge le FIDA depuis plus de 35 ans maintenant. On peut à juste raison affirmer que Rome est la plateforme mondiale de la sécurité alimentaire.

En sa qualité de banquier central, M. Saccomanni a été aux avant-postes s'agissant de recenser les problèmes majeurs auxquels est confronté le système financier mondial et a plaidé pour l'intensification des investissements nationaux.

Le FIDA fait écho à ce plaidoyer en faveur de l'investissement, en dépit d'une conjoncture difficile, dans les communautés du monde entier. Que ce soit pour tenter de surmonter les effets de la crise ou de se libérer de la disparité, il est essentiel d'accroître les investissements dans l'agriculture et dans les communautés rurales afin d'ouvrir la voie à un avenir meilleur pour tous.

C'est un honneur et un privilège que d'accueillir le Ministre Saccomanni.

C'est également un plaisir de souhaiter la bienvenue à Monsieur Abdullah Jummah Alshibly, Sous-Secrétaire général aux Affaires économiques, qui prendra la parole devant le Conseil des gouverneurs au nom de Son Excellence Abdul Latif bin Rashid Al Zayani, Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe.

Depuis longtemps, le Conseil de coopération des États arabes du Golfe est un partenaire du FIDA ainsi qu'un ardent défenseur du mandat du Fonds, ce depuis sa création. Il est réconfortant d'accueillir des amis de longue date parmi nous et de renforcer la coopération au profit des populations rurales du monde entier.

Une fois encore, au nom du Fonds, je vous souhaite la bienvenue. Nous sommes impatients d'entendre les allocutions que vous vous apprêtez à prononcer devant ce Conseil.

Message de Son Excellence Abdul Latif bin Rashid Al Zayani, Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, délivré en son nom par M. Abdullah Jumah Alshibly, Sous-Secrétaire général aux Affaires économiques, Conseil de coopération des États arabes du Golfe

Monsieur le Président du Fonds international de développement agricole,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord exprimer ma profonde gratitude et ma reconnaissance à M. Kanayo F. Nwanze, Président du Fonds international de développement agricole, pour m'avoir généreusement invité à prendre la parole à cette trente-septième session du Conseil des gouverneurs. Nous nous apprêtons à examiner des questions importantes pour les pays du monde entier, en particulier les pays en développement, à l'heure où ils se trouvent confrontés à des changements d'ampleur mondiale et à des contextes politiques en pleine mutation, notamment les conflits internes, qui ont sensiblement augmenté la souffrance des pauvres, avec pour conséquence des milliers de personnes qui se retrouvent aujourd'hui sans abri ni nourriture et sans médicaments ni équipement médical pour soulager leurs tourments.

La décision de l'Organisation des Nations Unies de proclamer 2014 "Année internationale de l'agriculture familiale" nous invite à une réflexion sur l'importance de la tendance mondiale vers l'agriculture familiale. Elle permet également de reconnaître les efforts accomplis par les familles d'exploitants agricoles, qui forment un vaste segment des sociétés des pays en développement, où l'agriculture est un refuge et un sanctuaire pour les familles dans la mesure où elle est source d'emplois, de revenus et de nourriture.

La famille représente une main-d'œuvre productive au sein de la communauté des exploitations agricoles familiales. Elle constitue pour ses membres une école gratuite où acquérir très rapidement les compétences de base qui leur permettent de travailler dans une exploitation familiale et de se rendre utiles dès le plus jeune âge. La communauté agricole confère stature et respect aux grandes familles élargies. Le monde en développement connaît donc une croissance démographique exigeant des politiques économiques et des stratégies à long terme susceptibles de créer des emplois qui répondent aux besoins d'une population croissante.

À l'heure où les gouvernements cherchent à encourager les entreprises à investir dans l'agriculture, il est devenu nécessaire de créer des relations de symbiose entre ces entreprises et les exploitations familiales pour éviter que les entreprises ne prennent leur contrôle et ne les éliminent.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous savons que l'agriculture joue un rôle important dans tous les pays du monde, en particulier du monde en développement, où le ralentissement de la croissance industrielle a rendu indispensable la préservation des économies agraires. Dans l'agriculture familiale, la main-d'œuvre, facteur de production décisif, est primordiale pour permettre le développement économique et réaliser des progrès utiles à tous dans chaque pays. Par conséquent, la mesure dans laquelle cette main-d'œuvre est active ou sans emploi a des incidences économiques, politiques et sociales. La productivité de cette main-d'œuvre – qui est déterminée par son niveau d'éducation et de compétences, par la modernité de ses techniques et équipements de production et par l'efficacité de sa gestion, de son infrastructure et de ses services auxiliaires – est le déterminant essentiel de sa compétitivité et de sa survie. Dès lors, il s'agit d'un domaine où le FIDA a un rôle à jouer en apportant son aide.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Lorsque nous parlons de main-d'œuvre rurale et de moyens de subsistance, nous devons nous concentrer sur les femmes. Ce sont les principaux acteurs en termes d'éducation des nouvelles générations et de création d'un environnement sain et sûr pour la famille.

De nombreuses conférences internationales ont formulé des objectifs, des politiques et des mécanismes d'action au niveau national, régional et international afin d'atténuer et d'éliminer les causes et les effets de la pauvreté parmi les femmes, en particulier les femmes chefs de famille, grâce à un développement sans exclusive fondé sur l'autosuffisance. Parmi ces conférences, on peut citer la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui s'est tenue en 1992 à Rio de Janeiro, la Conférence internationale sur la population et le développement, qui s'est tenue au Caire en 1994, le Sommet mondial de Copenhague pour le développement social de 1995, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing en 1995, et la Conférence mondiale sur les droits de l'homme. En 1994, la Conférence internationale sur la population et le développement a souligné que le succès de toute politique de développement est essentiellement fonction de l'autonomisation des femmes. Les Objectifs du Millénaire pour le développement ont mis en évidence combien il est important d'éliminer la pauvreté et d'autonomiser les femmes. Nous sommes poussés par l'espoir et par vos efforts sincères à continuer à tout mettre en œuvre afin d'atteindre ces objectifs avec les ressources disponibles.

Lorsque nous abordons des thèmes comme la main-d'œuvre et les moyens de subsistance en milieu rural, nous devons comprendre l'importance que revêt la lutte contre la pauvreté. Nous devons nous rendre compte que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel qui a des racines locales et internationales. Toute analyse de la pauvreté doit par conséquent tenir compte non seulement des variables économiques, mais aussi des variables sociales.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

On compte désormais 1,3 milliard de pauvres dans le monde. Les États membres du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG) sont conscients du fait que la pauvreté est un problème complexe que la seule croissance économique ne peut résoudre. Ils sont également conscients que des politiques de réduction de la pauvreté vraiment cohérentes doivent viser toujours davantage la création d'un capital humain instruit en favorisant la formation et l'éducation, en particulier l'enseignement primaire, ainsi que la garantie de soins de santé et de la sécurité sociale afin de promouvoir une utilisation efficace et productive de la main-d'œuvre. La famille paysanne est un refuge pour ses membres. Elle leur procure un abri, de la nourriture et la stabilité. Les économies et les petits prêts sont essentiels pour ces familles.

Les États membres du CCG ont fourni des programmes et des projets de développement à des pays frères et amis, directement ou par l'intermédiaire d'organisations et d'institutions internationales de donateurs telles que le FIDA et d'autres. Ils ont ainsi permis de promouvoir des possibilités pour les pays en développement, en offrant des emplois, du crédit, des routes, des réseaux électriques ainsi que l'accès aux marchés pour vendre leurs produits, générant une croissance économique qui profite à toutes les exploitations familiales sans exception. Les États membres du CCG ont été sollicités pour aider à mettre en œuvre de nombreux programmes, parmi lesquels des programmes d'aide sociale, le Programme de promotion des régions rurales et des programmes d'intégration économique en faveur de groupes à faible revenu. Les statistiques du Fonds arabe de développement économique et social (FADES) indiquent que les États membres du CCG ont fourni une assistance de 166 799 milliards d'USD, soit 94,3% des contributions totales versées au FADES pendant la période 1970-2004. Cela vient s'ajouter à d'autres contributions, annoncées ou non, des États membres du CCG. Si nous mentionnons cela, ce n'est pas pour rappeler ce que les États membres du CCG ont fourni, mais pour mettre en évidence l'importance de la solidarité sociale entre les peuples, prônée par les véritables enseignements de l'islam.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous invitons instamment les pays en développement à œuvrer sans relâche et dans la transparence pour améliorer leurs conditions économiques et bénéficier des programmes et projets de développement moyennant l'élaboration de tout un éventail de plans, à

court et long terme. Il convient également de promouvoir la qualité du capital humain en investissant massivement dans l'éducation et la formation, ainsi que dans les soins de santé. Une attention particulière devrait être accordée aux familles d'agriculteurs et au développement rural afin de donner aux membres des familles paysannes des qualifications sur le marché du travail. Il s'agit d'une mission essentielle qui ne peut être accomplie que par l'État, et dont le succès déterminera la mesure dans laquelle elle sert l'objectif de progrès et de développement.

Pour terminer, je renouvelle ma gratitude et ma reconnaissance au Président du FIDA pour m'avoir donné l'occasion de prendre la parole devant vous pour aborder des questions qui, nous l'admettons tous, sont importantes et nécessitent des solutions efficaces pour atteindre nos nobles objectifs.

Je vous remercie de m'avoir écouté et vous prie d'accepter mes meilleurs vœux de succès pour cette conférence.

Discours de Son Excellence Fabrizio Saccomanni, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Monsieur le Président du FIDA,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

C'est pour moi un honneur que d'inaugurer les travaux de cette trente-septième session du Conseil des gouverneurs du FIDA et de vous souhaiter la bienvenue au nom du Gouvernement italien.

Mesdames et Messieurs,

Après la profonde crise financière et économique qui a eu de graves répercussions à l'échelle mondiale, nous sommes entrés dans une période plus favorable.

Aujourd'hui, les perspectives économiques sont plus optimistes, avec une croissance mondiale estimée à environ 3,7% pour 2014 et qui devrait passer à 3,9% en 2015.

Il subsiste toutefois une fragilité au niveau mondial ainsi que des risques pour la stabilité financière.

Les turbulences financières dont ont été récemment l'objet les marchés émergents, sous l'effet de facteurs mondiaux et des conditions locales, montrent que la reprise économique mondiale reste précaire.

Les Ministres des finances du G20 qui font face à ce nouveau défi sont prêts à prendre toutes les mesures nécessaires pour jeter des bases solides pour la relance économique et la croissance mondiales.

J'évoque ces difficultés car l'expérience et les faits ont montré que, lorsque les temps sont difficiles, le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté augmente et l'insécurité alimentaire passe à l'état d'urgence.

La sécurité alimentaire n'est pas importante uniquement en temps de crise économique; elle devrait plutôt être considérée comme un investissement à long terme dans le capital humain et comme un atout pour le développement qui ne doit pas être mis en péril.

Mesdames et Messieurs,

De nombreux progrès ont été accomplis pour faire reculer la pauvreté et la faim à l'échelle mondiale, mais il nous reste un long chemin à parcourir pour mener à bien notre tâche.

Ces progrès ont principalement concerné quelques grands pays, alors qu'en Afrique subsaharienne le nombre de personnes pauvres et sous-alimentées a augmenté. En outre, les prévisions démographiques pour le monde en développement montrent une augmentation spectaculaire de la population d'ici à 2050.

Au XXI^e siècle, souffrir de la faim et en mourir sont inadmissibles. Il nous faut agir.

Dans tous les forums internationaux et les groupes informels tels que le G8 et le G20, l'Italie appuie le Programme de promotion de la sécurité alimentaire depuis 2009.

Au cours de la deuxième moitié de cette année, l'Italie assumera la présidence de l'Union européenne et, dans ce cadre, elle ne ménagera aucun effort pour sensibiliser l'opinion publique quant à la place centrale qu'occupent la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement rural dans le programme mondial de développement pour l'après-2015.

Compte tenu de la mission unique du FIDA, qui est de se consacrer au développement agricole et rural, et de son appui aux petits exploitants au niveau local, la position du Fonds sur la scène du développement est appelée à devenir encore plus cruciale et stratégique à l'avenir.

Depuis sa création, le FIDA investit en faveur des petits exploitants par le biais de projets à faible intensité de capital et écologiquement viables, conscient du fort potentiel que possède un modèle agricole fondé sur des exploitations familiales pour améliorer la sécurité alimentaire, créer des emplois et promouvoir le développement.

Les défis pour l'avenir exigent une augmentation radicale de la productivité agricole qui devra toutefois se poursuivre de manière durable. L'expérience et la recherche montrent que le soutien de l'agriculture paysanne peut briser le cercle vicieux de la pauvreté tout en préservant des ressources naturelles rares.

Il est primordial de s'assurer que les exploitations familiales ont un accès suffisant au crédit et à l'investissement.

Célébrer le rôle de l'agriculture familiale s'inscrit dans le droit fil de la vision, du mandat et des activités du FIDA.

En attirant l'attention sur l'agriculture familiale en tant qu'instrument central pour la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire, cette célébration amplifie le rôle et le leadership du FIDA.

En un mot, on pourrait donc dire que 2014 est l'année du FIDA!

La sécurité alimentaire est un droit fondamental. L'ensemble de la communauté internationale a le devoir de garantir ce droit à tous.

C'est pour cette raison que le Gouvernement italien a choisi la sécurité alimentaire et la nutrition comme thèmes centraux de l'Expo 2015, qui aura lieu à Milan l'année prochaine, à partir du mois de mai. Comme vous le savez sûrement, cette Expo a été intitulée "Nourrir la planète, énergie pour la vie".

Nous espérons que cet événement important favorisera l'émergence de nouvelles contributions, idées et propositions qui permettront à la communauté internationale de réaliser des progrès décisifs sur la voie d'un monde sans faim ni pauvreté.

La science et la technologie seront au cœur de cet exercice, en montrant comment augmenter la productivité agricole tout en préservant la biodiversité et en protégeant l'environnement.

Pendant les travaux préparatoires de l'Expo, le Gouvernement italien compte sur la collaboration et l'aide du FIDA, de la FAO et du PAM – les trois organismes des Nations Unies spécialisés dans la sécurité alimentaire et l'agriculture –, qui jouent le rôle de chef de file sur le plan intellectuel dans ce domaine et qui, en œuvrant de manière synergique, seront en mesure de contribuer au succès de l'Expo 2015.

Nous attendons une participation du monde entier, et je vous invite tous à y assister.

Mesdames et Messieurs,

La Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA commence demain.

Ce processus de consultation sera l'occasion de concevoir la vision stratégique et les priorités du Fonds pour la période de l'après-2015.

Le FIDA devrait accorder la priorité à la consolidation des réalisations importantes accomplies au cours des dernières années en termes d'efficacité et d'efficacités. Dans le même temps, il devrait rester ouvert à l'innovation sans compromettre son identité et sa nature.

Dans cet esprit, nous espérons que le secteur privé au sens large jouera un rôle majeur dans les activités du Fonds, en favorisant les partenariats public-privé qui permettent de relier les petits exploitants aux marchés et d'accroître leur rôle dans les chaînes de valeur alimentaires.

Dans un contexte mondial en mutation, le FIDA doit être de plus en plus réactif à l'évolution des besoins de ses clients sur la base de ses avantages comparatifs, tout en continuant à cibler les pays les moins avancés.

L'Italie et le FIDA entretiennent de longue date un partenariat sérieux. Depuis l'arrivée du FIDA, le Gouvernement italien a constamment considéré le Fonds comme une priorité, conscient de l'importance de sa mission.

Il nous faut travailler tous ensemble pour assurer le succès de cette Consultation.

Monsieur le président du Conseil des gouverneurs,
Monsieur le Président Nwanze,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

Permettez-moi de terminer en vous souhaitant à tous une réunion très fructueuse et positive.

Discours du Président du FIDA, M. Kanayo F. Nwanze

Je vous souhaite la bienvenue à cette trente-septième session de notre Conseil des gouverneurs. Au nom de tout le personnel du FIDA – sur le terrain et ici, au siège –, je vous remercie pour l'appui que vous apportez à notre institution et à notre mission: investir dans les petits exploitants et transformer les zones rurales.

Nous avons l'honneur d'accueillir aujourd'hui notre nouvel État membre, la Russie, qu'il convient de féliciter pour ces Jeux olympiques d'hiver qui traduisent dans les faits les résultats pouvant être atteints par la coopération entre les nations. Nous plaçons de grands espoirs en un long et fructueux partenariat.

Je voudrais aussi saluer tout spécialement les représentants des organisations paysannes venus de toutes les régions du monde pour participer à la réunion de cette année du Forum paysan.

Il est tout à fait approprié qu'ils soient présents ici, en cette Année internationale de l'agriculture familiale – également proclamée Année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire par l'Union africaine. Pour le FIDA, naturellement, chaque année est celle des petits exploitants et de l'agriculture familiale, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, mais nous sommes très heureux de constater que ces questions sont prises en compte par d'autres acteurs de la communauté internationale.

Permettez-moi aussi de saisir cette occasion pour accueillir et vous présenter notre nouveau Vice-Président, M. Michel Mordasini. Je suis sûr que Michel n'est pas un inconnu pour beaucoup d'entre vous. Il était, avant de nous rejoindre comme Vice-Président, le Directeur général adjoint de la Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse. Sa carrière dans la sphère du développement international s'étend sur plusieurs décennies. Je vous demande de l'applaudir pour lui souhaiter la bienvenue.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

De grands changements sont en cours dans le monde en développement. La classe moyenne s'élargit – dans l'ensemble de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine –, accentuant la demande de produits alimentaires haut de gamme. La population mondiale croît à une vitesse stupéfiante. Il existe un besoin immense et croissant d'emplois, de logements et, plus important encore, de nourriture.

L'agriculture pourrait jouer un rôle moteur dans la croissance économique et le développement sans exclusive; son potentiel, à cet égard, n'a jamais été aussi grand qu'aujourd'hui. Et jamais les 3 milliards d'êtres humains vivant dans les zones rurales, et en particulier ceux d'entre eux qui dépendent des 500 millions de petites exploitations familiales de par le monde, n'ont vu s'ouvrir d'aussi grandes possibilités.

Au FIDA, nous commençons déjà à percevoir les signes d'une inversion des migrations, des villes vers les zones rurales. L'an dernier, en Chine, j'ai rencontré un jeune homme titulaire d'un mastère de gestion revenu dans son village pour y lancer une entreprise d'élevage de volaille. Il a expliqué son retour par le fait que, grâce à un programme appuyé par le FIDA, les opportunités étaient meilleures dans son village qu'en ville. Lorsque je l'ai rencontré, la coopérative qu'il gère avec son épouse possédait déjà 12 000 poulets. Il prévoit d'en avoir 50 000 cette année.

Ce que nous observons, dans ce monde en évolution, c'est que l'histoire du développement change elle aussi. Et le FIDA est resté en phase avec son époque. Aujourd'hui, nous sommes bien placés pour nous faire les champions d'une croissance inclusive qui libérera le potentiel des petits exploitants et de toutes les populations rurales.

Comme vous le savez, le FIDA a un statut unique dans le monde du développement, puisqu'il est à la fois une institution financière internationale (IFI) et un organisme spécialisé des Nations Unies. Autrement dit, nous gardons la tête froide du point de vue des affaires, mais les personnes nous tiennent à cœur. En tant qu'institution financière

internationale, nous investissons dans des solutions pour lutter contre la pauvreté et la faim.

En tant qu'organisme des Nations Unies, nous investissons dans des valeurs humaines comme la résilience, l'égalité, l'espoir et la dignité. Ce sont ces caractéristiques qui expliquent le succès du FIDA sur le terrain, dans des régions et des pays éloignés où rares sont les autres intervenants. Elles assurent notre crédibilité, tant auprès des gouvernements que des entreprises et des populations rurales pauvres. Et elles définissent nos modalités d'action – investir dans les populations rurales de manière à la fois inclusive et axée sur les résultats.

Permettez-moi de mettre en relief quelques-uns des changements intervenus au FIDA. En 2009, le nouveau modèle opérationnel du FIDA préconisait la supervision directe des projets et une présence accrue dans les pays. En 2007, le FIDA n'avait ouvert que 15 bureaux de pays. À la fin de 2013, ce chiffre avait été porté à 40 bureaux de pays, et nous espérons, avec votre appui, atteindre le nombre de 50 bureaux d'ici à 2015.

Il y a six ans, 18% seulement des programmes et projets du FIDA étaient placés sous sa supervision directe. Aujourd'hui, 94% des projets sont directement supervisés par le FIDA.

Les évaluations ont montré que la présence d'un bureau de pays conduit à une meilleure performance du pays dans un certain nombre de domaines, et notamment la concertation sur les politiques, la reproduction à plus grande échelle et l'efficacité. Les bureaux de pays sont aussi à l'origine d'une amélioration de la supervision et de l'appui à l'exécution. Le flux des décaissements s'est accru, tandis que les délais de réaction aux demandes des États membres se sont raccourcis.

Ces changements n'ont pas seulement amélioré le travail du FIDA sur le terrain; ils ont aussi eu un impact ici, à Rome, faisant de nous une organisation véritablement mondiale.

Nous poursuivons la réforme approfondie de nos ressources humaines, programme auquel ont rendu hommage le Secrétaire général des Nations Unies et la Commission de la fonction publique internationale (CFPI). Notre audit des fonctions et l'exercice de planification stratégique pour le personnel, en 2012, étaient les premiers de ce genre, et aucune institution comparable au FIDA n'avait jamais entrepris rien de tel auparavant. Cela a permis de mieux faire concorder les emplois et les compétences, les ressources et les objectifs opérationnels. Le mécanisme de reconnaissance et de récompense du mérite, lancé l'an dernier, offre un moyen d'encourager le personnel à toujours s'efforcer de mieux faire.

Notre Département des opérations financières, dirigé par un Responsable financier principal, a entrepris le renforcement de la gestion et de la supervision financières du FIDA. Nous avons également réorganisé la Division du contrôleur et des services financiers. Et nous avons renforcé notre Division des services de trésorerie, et introduit un examen du budget en milieu d'exercice.

Les changements intervenus sur le terrain et ici, à Rome, ont permis au FIDA d'obtenir plus de résultats que jamais auparavant. À la fin de 2013, 241 programmes et projets étaient en cours dans le monde, pour un investissement du FIDA de 5,4 milliards d'USD, en hausse de 38% par rapport à 2009.

Mais nous ne nous contentons plus de mesurer nos efforts par les montants que nous avons décaissés, par le nombre de projets inclus dans notre portefeuille, ou par le nombre de personnes touchées. Nous voulons savoir combien de ces personnes ont pu se libérer du piège de la pauvreté. Nous voulons savoir quelles sont les transformations économiques intervenues. Nous voulons savoir si les taux de malnutrition infantile chronique ont été réduits, parce que ce sont là des indicateurs de la sécurité alimentaire et aussi des moyens de déterminer si notre action d'autonomisation des femmes rurales a été efficace. Ce ne sont là que quelques-unes des informations que nous pourrions

découvrir grâce aux 30 évaluations d'impact que nous entreprenons dans le cadre de FIDA9.

Nous renforçons aussi notre collaboration avec les autres institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome. Nous appuyons conjointement le travail du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Par le biais de l'initiative P4P, Achats au service du progrès, du Programme alimentaire mondial, des petits exploitants obtiennent un accès à de nouveaux débouchés offerts par le marché. Nous avons récemment approuvé un don à la FAO à l'appui d'une intervention qui améliore la capacité des États fragiles de planifier, gérer et exécuter les programmes agricoles appuyés par le FIDA. Et il existe, sur le terrain, de nombreux autres domaines d'activités conjointes, de collaboration et de coordination.

Nous avons promis que nous serions une institution plus transparente, responsable, axée sur les résultats, et nos réformes ont précisément atteint cet objectif. En application de notre Politique en matière de diffusion des documents, nous avons à ce jour mis plus de 700 documents à la disposition du public.

Une enquête réalisée l'an dernier par le Centre pour le développement mondial de la Brookings Institution a placé le FIDA au quatrième rang sur 31 donateurs en termes d'optimisation de l'efficience.

En effet, notre ratio d'efficience pour 2012 a été de 11,4%, valeur significativement supérieure à la cible de 13,5% retenue dans le Cadre de mesure des résultats. Nous avons réalisé en 2012 une évaluation de l'efficience au niveau de l'institution, la première de ce genre pour une organisation multilatérale ou bilatérale de développement. Cette évaluation a contribué à mieux cibler et réviser le Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficience.

Depuis la création, en 2011, du Bureau de la déontologie, le FIDA est aligné sur les meilleures pratiques des institutions financières internationales.

Notre nouveau Bureau des partenariats et de la mobilisation des ressources contribuera à la concrétisation de l'engagement pris, lors de la Consultation sur FIDA9, d'explorer de nouveaux moyens de mobilisation de ressources par l'élargissement des partenariats et par la création de nouvelles possibilités de financement pour le développement agricole.

Les évaluations et les examens du FIDA réalisés en 2013 par des tiers – entre autres l'examen par le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN) et l'examen par le Royaume-Uni de l'aide multilatérale – font apparaître une amélioration régulière de notre performance. Notre Cadre de mesure des résultats, l'amélioration de la gestion financière et celle des ressources humaines ont tous recueilli des éloges.

Le FIDA d'aujourd'hui n'est plus celui d'hier. Mais je tiens à vous rassurer: nos valeurs fondamentales et notre objectif prioritaire n'ont pas changé, et ne changeront pas. Le FIDA demeure consacré à l'agriculture et au développement rural. Il continue de porter une attention particulière aux jeunes, aux femmes et aux peuples autochtones. Et il demeure engagé en faveur d'un développement impulsé par la communauté qui autonomise les femmes et les hommes du monde rural afin qu'ils puissent s'extraire de la pauvreté.

Excellences, Mesdames et Messieurs

Il y a quelques semaines à peine, le Forum économique mondial désignait l'écart croissant entre les revenus des habitants les plus riches et les plus pauvres de la planète comme le risque le plus susceptible d'entraîner des dommages au niveau mondial au cours de la prochaine décennie.

C'est dans les zones rurales des pays en développement et nulle part ailleurs que cet écart est le plus visible. On oublie trop souvent que 76% des plus pauvres du monde vivent dans les zones rurales et non dans les zones urbaines. L'ironie de la situation est

que, dans de nombreuses parties du monde en développement, ce sont ceux qui nourrissent leur pays qui ont le plus de peine à survivre.

Au FIDA, nous pensons – et nous avons toujours pensé – que c'est dans les zones rurales des pays en développement que sera gagnée ou perdue la bataille pour atteindre les objectifs interdépendants de la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les populations urbaines ont besoin des populations rurales pour produire leur nourriture. Et plus encore, elles ont besoin que les zones rurales leur assurent de l'eau propre et les écosystèmes sains qui contribuent à la pureté de l'air. Elles ont besoin d'économies rurales prospères pour garantir un flux dynamique de biens, d'argent et de services – et même de personnes – entre les zones rurales et urbaines.

Le sous-investissement dans les zones rurales et le manque d'intérêt pour les populations rurales ne sont raisonnables ni sur le plan économique ni sur le plan éthique.

Si nous voulons parvenir un jour à éliminer le fléau de la pauvreté et de la faim, nous devons faire en sorte que les petits exploitants puissent investir dans leurs entreprises, les faire croître, et contribuer à transformer les zones rurales en des lieux où les femmes et les hommes puissent dignement acquérir des moyens de subsistance décentes.

Tel est donc le défi à relever, pour nous et pour vous, nos États membres – réduire l'écart entre les zones urbaines et les zones rurales et, ce faisant, réduire aussi l'écart entre ceux qui sont bien nourris et ceux qui ont faim, entre les riches et les pauvres.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Trois des pierres angulaires du FIDA moderne ont été posées au cours des sept dernières années. La première a été le changement du modèle opérationnel du FIDA, passant d'une organisation dont le cœur est à Rome à une organisation décentralisée. Aujourd'hui, le FIDA est un partenaire du développement axé sur les pays. La deuxième a été la réorganisation de nos processus internes, de notre gestion et de nos structures organisationnelles. La troisième a pris la forme d'un renforcement de la gestion des savoirs du FIDA et de sa participation à l'élaboration des politiques et au plaidoyer au niveau mondial.

Grâce à vos contributions et votre appui, le FIDA prévoit qu'il aura pu atteindre, entre cette année et 2015, quelque 90 millions de femmes, d'enfants et d'hommes. Grâce à vous, nos États membres, le FIDA a connu une croissance régulière. Au cours de la période de FIDA7, le montant de notre programme de travail était de 4,1 milliards d'USD; au cours de la période de FIDA8, il s'élevait à 7 milliards d'USD. Le nombre de personnes atteintes a plus que doublé, passant de 29,2 millions en 2007 à 78,7 millions en 2012.

Mais aujourd'hui la demande de services du FIDA est de loin supérieure à notre capacité d'y répondre. Il existe en fait une véritable préoccupation qui fait craindre, en cette période prolongée de contraction financière, que l'objectif de 7,8 milliards d'USD fixé pour le programme de travail de la période de FIDA9 ne soit pas atteint à cause de la chute du volume du cofinancement.

Malheureusement, les taux d'ensemble de la pauvreté rurale et de la faim ne diminuent pas aussi rapidement. Si nous voulons continuer à agir à une plus grande échelle afin d'élargir notre champ d'action, il nous faudra faire preuve de plus d'ingéniosité et de créativité dans la manière dont nous utilisons nos ressources actuelles et dont nous mobilisons les financements complémentaires nécessaires. Et nous devons aussi trouver davantage de partenaires pour le développement. C'est là la quatrième pierre angulaire de la réforme.

Naturellement, les modes innovants de financement ne constituent nullement une nouveauté pour le FIDA. Déjà en 1983, certains programmes appuyés par le FIDA recevaient des fonds d'une Loterie nationale gérée par un État et créée pour lutter contre

la faim en Afrique. C'est ainsi qu'ont été obtenues les ressources destinées au Fonds belge de survie. Nous avons une expérience de financement par l'emprunt, dans le cadre du Fonds fiduciaire espagnol de 300 millions d'euros, qui a offert la possibilité de reproduction à plus grande échelle de projets financés par le FIDA.

Le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne du FIDA, l'ASAP, est un mécanisme de financement innovant qui canalise directement vers les petits exploitants agricoles le financement destiné à la lutte contre le changement climatique. Il s'agit du plus vaste fonds en rapport avec le climat exclusivement destiné à l'agriculture familiale dans le monde.

Ce sont là quelques-unes des approches créatives que nous avons utilisées, par le passé, pour financer le développement agricole et rural.

En 2012, le FIDA a lancé une initiative de mobilisation de ressources supplémentaires afin d'élargir les pratiques innovantes existantes et de développer de nouveaux canaux de financement.

Maintenant, nous devons passer à un échelon supérieur. Il ne nous faut pas seulement utiliser nos produits financiers pour encourager d'autres à investir et à innover; nous devons explorer de nouveaux instruments, de nouveaux partenariats et de nouvelles sources de financement pour être en mesure de répondre pleinement à la demande des pays bénéficiaires et d'investir sur une plus grande échelle pour obtenir un impact maximum sur la pauvreté rurale. Je suis heureux d'annoncer, à cet effet, que nous allons signer au cours de la présente session du Conseil des gouverneurs un accord de partenariat avec Unilever, et que d'autres nouveaux accords de partenariat sont en cours d'élaboration.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Tandis que vous examinerez les questions à l'ordre du jour et que vous prendrez des décisions sur des questions d'importance vitale pour le FIDA, ne perdons jamais de vue les raisons pour lesquelles nous sommes ici. Nous sommes ici parce que ce qui se passe dans les zones rurales n'est pas à négliger. Nous devons nous souvenir que lorsque les conséquences néfastes de la pauvreté et de la faim commencent à se faire sentir sur les communautés rurales, les jeunes hommes sont les premiers à migrer, trop souvent vers les bidonvilles urbains, où ils peuvent être les proies de l'extrémisme et de la violence. Notre monde est un. Ce qui se passe à Tombouctou ou Agadès a des répercussions à Paris, à Londres et à Rome.

Et nous sommes ici parce qu'il y a dans le monde 1,2 milliard de personnes extrêmement pauvres qui doivent lutter pour survivre avec à peine 1,25 dollar par jour. Nous sommes ici parce que les vies de 842 millions d'enfants, de femmes et d'hommes sont gâchées par une faim chronique. Et nous sommes ici parce que nous savons que si nous investissons de manière intelligente dans les communautés rurales et les petites exploitations familiales, nous pouvons éliminer ces consternants niveaux de pauvreté et de faim, et prévenir des dangers de l'inaction.

Je l'ai constaté par moi-même l'automne dernier au Nigéria, mon propre pays, lors d'une visite à un programme appuyé par le FIDA dans le delta du Niger, une région plus connue pour sa violence que pour son agriculture. J'y ai rencontré des jeunes qui ont découvert que l'aquaculture et les cultures potagères pouvaient être des activités rémunératrices. Ces jeunes agriculteurs sont devenus des modèles. Ils contribuent à la stabilité et à la richesse de leurs communautés, et démontrent que des économies peuvent prospérer dans ce qui était jadis des "zones interdites".

Au Forum économique mondial de Davos, le mois dernier, le pape François a publié une déclaration dans laquelle il a appelé à "une approche inclusive prenant en considération la dignité de chaque être humain et le bien commun".

C'est cette approche inclusive et ce souci de la dignité humaine qui caractérisent aussi, me semble-t-il, le travail du FIDA. C'est ce qui, associé à un grand sens des affaires, une solide maîtrise des questions financières et un engagement à optimiser l'utilisation des ressources, nous permet d'avoir un puissant impact sur le terrain.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est grâce à vous, nos États membres, à votre appui et à votre confiance en cette institution, et à nos nombreux partenaires dans tous les domaines du développement, que nous avons la possibilité de créer un avenir meilleur pour des millions d'êtres humains. Avec votre appui sans faille, nous continuerons de démontrer que nous possédons la vision, la détermination et la persévérance requises pour faire la différence dans la vie de millions de personnes dans les zones rurales.

Je vous remercie.

Déclaration du Forum paysan à la réunion mondiale de 2014 Rome, le 18 février 2014

Nous, délégués du 5^e Forum paysan, représentant les organisations de petits producteurs et nous exprimant au nom de millions de petits agriculteurs, pêcheurs artisanaux, pastoralistes, éleveurs et communautés autochtones, formulons la présente déclaration afin de communiquer nos vues et nos propositions au FIDA, ainsi qu'à ses organes directeurs.

Le FIDA a été fondé en 1977 avec pour mandat de travailler pour les pauvres ruraux. Avec la création du Forum paysan, en 2005, il a commencé à travailler avec les pauvres ruraux. À cette époque, le FIDA était en avance sur le reste du système des Nations Unies, en raison de son ouverture à la tenue d'un dialogue systématique avec les organisations représentant les bénéficiaires ultimes de son action. Depuis lors, le partenariat entre le FIDA et les organisations de producteurs à petite échelle (OP) a signifié d'importants bénéfices mutuels. L'image du FIDA, ses méthodes de travail et l'efficacité de ses programmes ont bénéficié de son association avec les organisations de producteurs. De notre côté, nous avons eu l'opportunité de porter nos préoccupations à la connaissance des organes directeurs et du personnel du FIDA, et d'accéder à des fonds pour nos programmes de renforcement des capacités.

Mais le monde n'est pas resté immobile au cours de la dernière décennie. Depuis la crise alimentaire de 2007, l'agriculture s'est hissée au sommet des priorités internationales et les producteurs à petite échelle sont maintenant l'objet de l'attention de tout le monde. Le changement climatique, la dégradation de l'environnement, les conflits, la crise agricole, les vagues de suicides dans de nombreuses régions, la désertification, la pénurie d'eau, les problèmes sanitaires liés à l'alimentation, les produits chimiques toxiques, le scandale des accaparements de terres, les déchets alimentaires et la spéculation sur les matières premières ont mis au jour la non-viabilité d'un système alimentaire basé sur la production agricole industrielle et des chaînes de valeur mondialisées récompensant tous les acteurs, à l'exception des producteurs et des consommateurs. Dans le même temps, nous continuons de renforcer la capacité de nos organisations à promouvoir des propositions alternatives de modèles de production agro-écologiques durables et de systèmes alimentaires équitables aux niveaux local, national et régional. Nous avons multiplié et capitalisé les innombrables pratiques résilientes que nos membres développent dans toutes les régions du monde. Sur le plan de la gouvernance, la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale a établi une nouvelle norme pour la participation au processus décisionnel des groupes les plus affectés par l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

De nouveaux défis et de nouvelles opportunités ont vu le jour avec ce partenariat – le Forum paysan – que le FIDA a établi avec nous il y a près d'une décennie. Si nous ne les saisissons pas, notre collaboration risque de stagner. Si nous les saisissons, ensemble, nous pourrions apporter des contributions significatives pour résoudre certains des problèmes les plus graves auxquels le monde est aujourd'hui confronté. À l'occasion de cette année, l'Année internationale de l'agriculture familiale, le temps est venu d'agir. C'est dans cette intention que nous avançons les propositions suivantes.

La petite agriculture familiale doit être reconnue comme un pilier du développement durable local, ainsi que comme une garantie importante de la souveraineté alimentaire, de la paix et de la stabilité dans le monde. Cette vision doit être intégrée à tous les niveaux et mise en œuvre dans des actions nationales assorties d'effets positifs pour chaque communauté. L'Année internationale de l'agriculture familiale 2014 doit constituer une étape importante dans l'amélioration de la qualité de vie de centaines de millions de petits agriculteurs familiaux, de pêcheurs artisanaux, d'éleveurs et de communautés autochtones. Nous nous attendons à des initiatives et des politiques concrètes, entre autres, afin de mobiliser des ressources, d'améliorer l'accès à la terre, à l'eau, aux océans ainsi qu'aux autres intrants et ressources naturelles. L'agroécologie et l'agriculture biologique doivent être promues, et le contrôle des agriculteurs sur leur

production, et notamment sur leurs semences, ainsi que sur les espèces autochtones de bétail et de poisson doit être renforcé, afin d'éviter la violation de leurs droits d'utilisation.

Nous appelons le FIDA à travailler avec nous à :

- Améliorer l'image de la petite agriculture familiale, de l'élevage et de la pêche artisanale comme sources de 90 % de la nourriture consommée dans le monde; obtenir la reconnaissance formelle de leur statut et de la profession dans chaque pays du monde, et prendre part, à travers des propositions spécifiques, une assistance technique et des échanges entre pays et continents, à l'élaboration de politiques et de soutiens plus efficaces pour les petits exploitants.
- Renforcer l'implication des organisations de petits producteurs au niveau des pays et dans les activités opérationnelles.
- La facilitation du dialogue politique entre les gouvernements et les organisations paysannes est la priorité absolue au niveau des pays. Le FIDA devrait fournir davantage de soutien pour la mise en œuvre, au niveau national, de la recommandation du Comité de la sécurité alimentaire mondiale appelant les gouvernements, les petits producteurs et les autres acteurs à développer une vision nationale de l'avenir de la production paysanne. Ce serait une occasion concrète d'établir une plate-forme nationale de dialogue multi-acteurs incluant toutes les organisations de petits producteurs authentiques.
- Bien que des progrès aient été accomplis dans la participation de nos organisations aux programmes nationaux (COSOP) et dans l'octroi de dons en faveur de nos propres organisations, nous continuons d'être exclus de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation d'un trop grand nombre de projets/prêts constituant l'essentiel des opérations du FIDA. Les quelques cas dans lesquels ces projets sont mis en œuvre dans le cadre d'une entente tripartite avec le FIDA, le gouvernement et les organisations paysannes doivent être multipliés.
- Le FIDA devrait informer et impliquer les organisations paysannes de façon plus systématique en ce qui concerne toutes les initiatives qu'il entreprend dans un pays. Les bureaux nationaux et les missions du FIDA devraient systématiquement prendre contact avec elles. Les organisations paysannes devraient être dotées d'une plus grande capacité d'analyse indépendante, d'évaluation critique et de suivi. Chaque projet devrait mettre de côté des ressources spécifiques afin de permettre aux organisations paysannes de contribuer aux processus d'élaboration et de supervision, plutôt que de faire appel à des consultants externes. Nous déclarons notre disposition à nous engager auprès des Equipes de gestion de programmes pays du FIDA.
- Davantage d'attention devrait être accordée aux questions qui préoccupent les OP, comme la gestion des risques dans l'agriculture, les fonds de garantie pour faciliter l'accès au crédit et la résolution des conflits portant sur les ressources naturelles.
- Le FIDA doit étendre ses programmes de pêche à d'autres pays et garantir un espace inclusif aux organisations de pêcheurs artisanaux. Le FIDA devrait garantir l'intégration des organisations de pêcheurs artisanaux à ses programmes de dons en cours. Il devrait, de plus, appuyer la mise en œuvre des Directives internationales visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale et faciliter le dialogue entre les organisations de pêcheurs artisanaux et les gouvernements nationaux.
- Il est nécessaire d'accorder une plus grande attention aux éleveurs et pastoralistes; nous recommandons la tenue d'une session spéciale sur les questions d'élevage et de pastoralisme lors du prochain Forum paysan.
- Il convient de mettre en place un programme global de dons pour le soutien direct aux organisations d'agriculteurs et de pêcheurs afin d'accroître leur capacité dans les domaines politique et économique et de soutenir leurs initiatives. Ce programme

devrait inclure des programmes spécifiques pour les femmes et les jeunes, y compris l'établissement de volets dédiés à ces derniers, ainsi qu'à leur leadership et au développement de leurs capacités, ainsi que des écoles et des centres de formation à la petite agriculture et des modules de formation sur l'agroécologie pour le système d'enseignement agricole.

Renforcer l'interaction entre le Forum paysan et la gouvernance du FIDA

- Un fonctionnement plus continu et autonome du Forum paysan et de son Comité de pilotage est nécessaire. Ceci permettrait un saut qualitatif du fonctionnement du Forum et l'amélioration de son analyse et de ses interactions avec le FIDA à différents niveaux, et conduirait à une contribution plus effective des organisations paysannes aux programmes et initiatives du FIDA. Compte tenu des évolutions survenues depuis la création du Forum paysan, une réforme du Comité de pilotage est nécessaire afin de clarifier son mandat, sa composition et ses méthodes de travail. Nous attendons du FIDA qu'il accompagne cette prochaine étape du renforcement de notre collaboration.
- Permettre au Comité de pilotage de fournir au Conseil des informations et des points de vue pouvant enrichir ses discussions, en invitant par exemple un représentant du Comité de pilotage à assister en qualité d'observateur aux réunions du Conseil ou de créer un groupe consultatif auprès de ce dernier.
- Établir un dialogue avec les organes directeurs du FIDA, entre autres, sur les concepts clés tels que les chaînes de valeur, les technologies et les investissements adéquats et l'accès aux marchés.

Renforcer la collaboration dans d'autres forums politiques mondiaux

- Le FIDA et nos organisations devraient renforcer leur coordination afin de soutenir les intérêts des petits producteurs dans les forums/institutions internationales telles que le Comité sur la sécurité alimentaire mondiale et dans des programmes tels que le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP).
- Les organes directeurs du FIDA devraient adopter les instruments de politique du CSA tels que les Directives sur les régimes fonciers et les recommandations de la table ronde sur l'investissement dans la petite agriculture adoptées lors de la 40^e session du CSA, les appliquer aux projets et programmes du FIDA et soutenir leur mise en œuvre au niveau national en promouvant la participation des organisations de producteurs à petite échelle.
- Le FIDA devrait également aligner ses objectifs sur la Convention sur la diversité biologique (CDB) et sur le Protocole de Carthagène sur la biosécurité.

Nous appelons les gouvernements à :

- Résoudre la crise agraire, notamment en utilisant de manière efficace les ressources mises à disposition par le FIDA et en mettant en œuvre les Directives du CSA sur les régimes fonciers, les Directives de la FAO visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale, en mettant en œuvre des réformes agraires et aquatiques et en investissant dans la production à petite échelle, y compris dans des infrastructures appropriées et des facilités de crédit.
- Continuer de soutenir le FIDA comme une institution clé canalisant les ressources vers le secteur de la production alimentaire à petite échelle, en rendant disponible, dans les années à venir, les ressources nécessaires pour développer un agenda ambitieux, qui sera lancé en cette Année internationale de l'agriculture familiale,
- Mettre en œuvre les décisions prises par le CSA et la CIRADR (Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural), ainsi que les résultats de l'Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement (EICSTAD), en demandant le soutien du FIDA, si nécessaire, et les utiliser comme orientation centrale pour les programmes et projets du FIDA.

- Impliquer les organisations de petits producteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre de tous les programmes et projets du FIDA ainsi que dans les équipes de gestion des programmes pays du FIDA.
- Donner une priorité particulière aux femmes et aux jeunes, en leur qualité d'éléments clés de la production d'aliments à petite échelle.

Nous appelons nos organisations à :

- S'engager à travailler ensemble dans la solidarité et la confiance mutuelle, et à promouvoir notre agenda commun sur la petite production vivrière
- Continuer à construire nos organisations, à renforcer notre capacité à prendre part de façon efficace dans les dialogues et collaborations avec les gouvernements nationaux ainsi qu'avec les institutions régionales et internationales – y compris le FIDA –et renforcer nos capacités à fournir des services à nos membres.
- Créer un espace pour les femmes et les jeunes afin qu'ils acquièrent un espace efficace dans nos organisations et que leurs préoccupations fassent l'objet d'une priorité dans notre travail.
- Viser une participation des femmes et des jeunes de 50 et 30 %, respectivement, lors de la prochaine réunion mondiale du Forum paysan.

Discours de clôture du Président du FIDA

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,
 Excellences,
 Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
 Mesdames et Messieurs les Invités,
 Mesdames et Messieurs,

Dans quelques minutes, notre président, Son Excellence Monsieur Luc Oyoubi, Ministre de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la sécurité alimentaire de la République gabonaise, va clore officiellement cette trente-septième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Je tiens à le remercier d'avoir assumé la responsabilité de la présidence cette année.

Je voudrais aussi vous remercier vous, nos États membres, pour votre participation active au cours des deux derniers jours. Vous nous avez montré la voie et vous devez maintenant vous mobiliser – non seulement en cette session annuelle du Conseil des gouverneurs, mais tout au long de l'année.

Vous avez supervisé la transformation du FIDA afin que nous puissions offrir davantage de résultats, au profit d'un plus grand nombre de bénéficiaires, et avec plus d'efficacité. Mais nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire. Nous avons appris, grâce aux déclarations que vous avez faites ici à Rome, que vous êtes fiers de votre institution et des progrès accomplis par la direction et le personnel du FIDA au cours des dernières années, mais que des améliorations sont toujours possibles. Je tiens à vous dire que nous vous avons entendus, et que nous agissons.

Mais nous voudrions aussi vous demander d'écouter nos autres partenaires de développement, les agriculteurs. Ce sont nos partenaires sur le terrain. Leur demande est claire: ils exigent davantage du FIDA, car celui-ci, à la différence d'autres acteurs du développement agricole, vise expressément l'octroi de financements en faveur des petits exploitants, et travaille avec eux en suivant un processus consultatif de sorte que ses interventions répondent véritablement à leurs besoins. Je suis convaincu que ce soir, et tout le reste de l'année, alors que nous avançons dans les consultations sur FIDA10, vous ne perdrez pas de vue les besoins de ces agriculteurs.

Cette année, la table ronde de haut niveau avec les Gouverneurs a été l'occasion d'engager un dialogue franc et ouvert entre les représentants de nos États membres. Environ 40 intervenants nous ont dit ce qui était important pour vous, nos Gouverneurs: se concentrer davantage sur des questions telles que le changement climatique, l'intégration financière et les jeunes. Vous avez évoqué la nécessité d'une coopération entre tous les partenaires, y compris les producteurs eux-mêmes, et d'un véritable engagement des pouvoirs publics. Et vous avez souligné qu'il est fondamental de faire de l'agriculture une profession respectée et gratifiante aux yeux des jeunes pour transformer la société rurale.

Nous avons aussi eu la chance d'entendre directement des agricultrices du monde entier lors de la manifestation sur le leadership féminin lundi soir. Comme je l'ai déjà dit, si nous voulons véritablement parvenir à une sécurité alimentaire et nutritionnelle – ainsi qu'à une croissance économique dans les zones rurales –, nous devons donner une égalité des chances aux agricultrices.

Permettez-moi à présent de faire une courte digression pour rendre un hommage particulier à Kevin Cleaver, qui va bientôt quitter le FIDA pour prendre sa retraite. Son enthousiasme débordant, son professionnalisme et sa détermination sans faille ont bénéficié au FIDA. C'est Kevin qui, très concrètement, a lancé la transformation du FIDA en insistant sur ce qui, selon lui, s'imposait: une présence accrue dans les pays. Lorsque Kevin est entré en fonctions, les bureaux de pays étaient encore au stade expérimental. Aujourd'hui, ils sont au nombre de 40, et nous espérons en avoir bientôt 50. Ces bureaux ont amélioré l'efficacité, l'efficacité et le champ d'action du FIDA. Ils ont "mondialisé" l'institution et l'ont rapprochée de vous, nos membres.

Je vous remercie pour votre vision et votre dévouement. Je vous prie de bien vouloir l'applaudir avec moi.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

À l'issue de ces deux derniers jours, je suis convaincu que nous sommes d'accord sur un message: le FIDA est le moyen le plus direct de mobiliser des investissements au profit des exploitants familiaux. Le FIDA vous appartient. Lorsque vous le financez, vos fonds bénéficient aux petits exploitants et aux autres populations pauvres des zones rurales.

Investir dans ces populations – dans leur résilience, leurs résultats, leur avenir et leurs rêves – est notre seule mission. Et nous sommes aujourd'hui l'unique institution qui réunit le sens des affaires d'une institution financière internationale et la préoccupation d'une institution des Nations Unies pour la dignité et les droits humains.

J'espère que vous ferez passer ce message dans vos capitales, ainsi que l'idée qu'un développement rural sans exclusive et durable est la clé de voûte de presque tous les objectifs de développement économique, environnemental et social.

Je vous remercie de votre confiance et du soutien que vous apportez au FIDA.

Déclaration du président du Conseil des gouverneurs, Son Excellence Luc Oyoubi, Ministre de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la sécurité alimentaire de la République gabonaise clôturant la trente-septième session du Conseil des gouverneurs

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et Mesdames et Messieurs les Délégués,
Mesdames et Messieurs,

Nous voici parvenus à la conclusion de cette trente-septième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Je crois que nous pouvons tous tirer un bilan positif d'une session extrêmement productive.

Ce Conseil marque le début des consultations sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA. Avec pour toile de fond les débats en cours relatifs au programme de développement pour l'après-2015 et l'Année internationale de l'agriculture familiale, il est clair que le but du FIDA – autonomiser les femmes et les hommes des zones rurales des pays en développement pour leur donner les moyens d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire – n'a jamais été plus opportun, ni jamais plus essentiel.

Les observations formulées par nos hôtes de marque reflètent cette réalité. Nous avons eu le privilège, au cours de la cérémonie inaugurale, d'écouter Son Excellence Fabrizio Saccomanni, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne. Le Ministre a abordé les effets de la crise financière mondiale et souligné la nécessité d'investir dans le capital humain pour améliorer la sécurité alimentaire et renforcer la résilience face au changement climatique. Reconnaisant la pertinence du mandat du FIDA, comme le met en évidence la célébration, cette année, de l'agriculture familiale, M. Saccomanni a noté que l'on pourrait bien voir dans cette Année internationale de l'agriculture familiale l'année internationale du FIDA.

Le Conseil a entendu avec plaisir le message du Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, prononcé en son nom par M. Abdullah Jummah Alshibly, Sous-Secrétaire général aux Affaires économiques, dans lequel il a mis l'accent sur l'importance capitale de l'agriculture familiale et des investissements dans l'agriculture comme moyens de transformation des communautés rurales, et souligné le rôle joué par les femmes dans l'élimination de la faim et la promotion du développement.

Le discours prononcé devant le Conseil par le Président Nwanze a été à la fois stimulant pour la réflexion et très convaincant. Le Président a illustré le fait que le mandat du FIDA ne demeure pas seulement pertinent, mais qu'il devient de plus en plus impératif. Comme l'a fait observer le Président, le FIDA est resté en phase avec son époque, augmentant le nombre de bureaux de pays, entreprenant des activités de supervision directe et d'appui à l'exécution, reproduisant à plus grande échelle des projets réussis, et jouant un rôle sensiblement accru dans la concertation sur les politiques. Le Président a mis en lumière sa vision du rôle du FIDA dans la mobilisation de partenariats visant à accroître les investissements agricoles, et nous a mis au défi de redoubler nos efforts individuels et collectifs au nom des populations rurales.

Associations-nous au Fonds pour faire en sorte que la voix des petits exploitants agricoles soit entendue partout dans le monde. Dans cette salle, en séance plénière, nous avons écouté les voix de six petits exploitants dont les vies ont été transformées grâce aux activités du FIDA dans leurs pays. Ils ont demandé au FIDA de faire en sorte que d'autres agriculteurs puissent avoir, comme eux-mêmes, accès au financement, aux infrastructures et aux marchés, que les droits fonciers soient renforcés, et que soient étendus les programmes de formation et d'enseignement. Ces mêmes questions ont été évoquées lors de la Table ronde des Gouverneurs au cours de laquelle, unis dans la diversité, les Gouverneurs représentant pratiquement tous les horizons géographiques et culturels ont parlé d'une seule voix pour reconnaître le rôle central que doit jouer l'agriculture familiale pour l'avenir auquel nous aspirons.

Dans la déclaration issue de la cinquième réunion mondiale du Forum paysan et présentée au Conseil, les participants ont invité les gouvernements à appuyer le FIDA dans son rôle de partenaire clé et de plaider en faveur des petits exploitants agricoles. Il est aussi indispensable de mobiliser des partenariats avec le secteur privé et d'encourager les relations mutuellement bénéfiques entre les grandes entreprises et les petits agriculteurs, comme l'ont souligné, ce matin, les participants au Panel sur le secteur privé.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Nous avons eu le plaisir, au cours de cette trente-septième session du Conseil des gouverneurs, d'accueillir au sein du FIDA la Fédération de Russie, dont l'entrée porte à 173 le nombre des États membres du Fonds.

Le Conseil a approuvé l'établissement de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA et l'établissement de la ligne budgétaire pour la dépense extraordinaire relative aux activités liées aux reconstitutions des ressources du FIDA.

Le Conseil a également examiné le programme de travail et les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2014; le programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et le plan indicatif pour 2015-2016 d'IOE; et les rapports de situation sur l'Initiative PPTTE et le SAFF; il a approuvé les budgets du FIDA et de son Bureau indépendant de l'évaluation.

Le Conseil a pris note du Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, du Rapport final sur la dépense extraordinaire pour l'actualisation de la réforme et du Rapport sur l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance personnelle à chacun d'entre vous, ainsi qu'à mes collègues membres du Bureau. Je suis sûr de me faire leur porte-parole en vous remerciant de la confiance que vous avez témoignée au Bureau du Conseil des gouverneurs. Nos remerciements vont aussi au personnel du FIDA, dont la compétence en matière de planification et d'organisation de cette conférence est vraiment digne d'éloges; un mot spécial de remerciement aux interprètes, au personnel technique et, naturellement, aux messagers de la salle de conférences. L'efficacité, l'organisation méticuleuse, et le professionnalisme dont tous ont fait preuve ont été exemplaires, et ont contribué au succès de cette session.

Mesdames et Messieurs,

Alors que nous clôturons cette session du Conseil des gouverneurs, nous entamons la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources, FIDA10. Nous sommes tous parfaitement conscients des défis auxquels doivent faire face les économies, partout dans le monde et dans les pays en développement en particulier. Au moment où les États membres examinent les moyens par lesquels nous pouvons faire en sorte que le FIDA puisse agir efficacement, comme avocat et comme agent du changement, plaçons les populations rurales au cœur de chaque délibération et de chaque décision. Collectivement, et unis aux côtés du FIDA, nous pouvons, nous devons faire la différence.

Je suis sûr de parler au nom de tous les Gouverneurs lorsque j'exprime notre soutien au Président Nwanze et à son équipe. Pour relever les défis auxquels sont confrontés près de 850 millions de pauvres dans le monde, le FIDA jouit de l'appui sans faille de tous ses membres. C'est en ses membres que réside la force du FIDA, dans notre capacité et notre engagement conjoints à transcender les frontières géographiques et culturelles, à englober tous les pays dans les structures et les processus du Fonds, les donateurs comme les bénéficiaires. Une transformation qui doit mener d'une situation où les besoins vitaux quotidiens sont à peine assurés à une situation où, à l'avenir, les vies des personnes et des communautés seront durablement améliorées ne peut pas se réaliser sans investissement: dans les communautés, dans les emplois, dans l'agriculture, ainsi que dans les populations rurales.

Sur cette note, je déclare close la trente-septième session du Conseil des gouverneurs.



المدوبون في الدورة السابعة والثلاثين لمجلس المحافظين

Delegations at the thirty-seventh session of the Governing Council

Délégations à la trente-septième session du Conseil des gouverneurs

Delegaciones en el 37º período de sesiones del Consejo de Gobernadores

الرئيس:

Chairperson: Luc Oyoubi (Gabon)
Président:
Presidente:

نائب الرئيس:

Vice-Chairpersons: Afonso Pedro Canga (Angola)
Vice-Présidents: Pio Wennubst (Switzerland)
Vicepresidentes:

MEMBER STATES**ÉTATS MEMBRES****ESTADOS MIEMBROS****AFGHANISTAN**

Governor	Zia Uddin NEZAM Ambassador Permanent Representative of the Islamic Republic of Afghanistan to IFAD Rome
Alternate Governor*	Abdul Razak AYAZI Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Islamic Republic of Afghanistan to IFAD Rome

ALBANIA

Alternate Governor	Alban ZUSI Deputy Minister for Agriculture, Rural Development and Water Administration Tirana
	Rrustem STRUGAJ Executive Director Mountain Areas Development Agency (MADA) Tirana

ALGERIA

Gouverneur suppléant	Rachid MARIF Ambassadeur Représentant permanent de la République algérienne démocratique et populaire auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
----------------------	--

* تشير علامة * كل مرة تظهر فيها في القائمة، على التكاليف مقصور على هذه الدورة فقط.

- * In any instance where an asterisk appears on the list, it indicates that the accreditation is for this session only.
- * L'astérisque signifie que l'accréditation concerne uniquement la présente session.

* Donde quiera que figure el símbolo * en la lista, indica que la acreditación se refiere a este período de sesiones únicamente.

ALGERIA (cont'd)

Idir BAIS
Directeur d'études
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Alger

Abdelkader KHELIFA
Directeur d'études
Direction générale des forêts
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Alger

Mohamed MELLAH
Ministre Plénipotentiaire
Représentant permanent suppléant de
la République algérienne démocratique
et populaire auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

Fatiha BAGHOUS
Chargée d'études et de synthèse
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Alger

Karima AMEUR
Secrétaire des affaires étrangères
Représentant permanent suppléant de
la République algérienne démocratique
et populaire auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

ANGOLA

Gouverneur

Afonso Pedro CANGA
Ministre de l'agriculture
Luanda

Gouverneur suppléant

Florêncio Mariano DA CONCEIÇÃO DE ALMEIDA
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ANGOLA (cont'd)

Olinda GRACIETH DOS SANTOS SOBRINHO
Directrice du Cabinet de coopération internationale
Ministère de l'agriculture
Luanda

Marcos NHUNGA
Directeur générale
Institut de développement agricole (IDA)
Ministère de l'agriculture
Luanda

Elias Avelino ZECA
Directeur provincial de l'agriculture de Lunda Sul
Ministère de l'agriculture
Luanda

Carlos Alberto AMARAL
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

Manuel DOMINGOS
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

Agostinho DUARTE KAHOLO
Consultant du Ministre
Ministère de l'agriculture
Luanda

Maria DA CONCEIÇÃO ANDRÉ
Assistante du Ministre
Ministère de l'agriculture
Luanda

Joaquim GUSTAVO
Consultant du Ministre
Ministère de l'agriculture
Luanda

ARGENTINA

Gobernador*

Mara RUIZ MALEC
 Secretaría de Política Económica
 y Planificación del Desarrollo
 Ministerio de Economía
 y Finanzas Públicas
 Buenos Aires

Gustavo O. INFANTE
 Ministro
 Encargado de Negocios a.i.
 Representación Permanente Adjunto
 de la República Argentina
 ante la FAO, FIDA y PMA
 Roma

Susana MARQUEZ
 Coordinadora Técnica Nacional
 Relaciones Institucionales
 Unidad para el Cambio Rural (UCAR)
 Ministerio de Agricultura,
 Ganadería y Pesca
 Buenos Aires

AUSTRIA

Alternate Governor

Klaus OEHLER
 Deputy Director
 International Financial Institutions
 Federal Ministry of Finance
 Vienna

Adviser

Gudrun MATT
 First Secretary
 Embassy of the Republic of Austria
 Rome

AZERBAIJAN

Governor

Vaqif SADIQOV
 Ambassador
 Permanent Representative
 of the Republic of Azerbaijan
 to the United Nations Agencies
 for Food and Agriculture
 Rome

AZERBAIJAN (cont'd)

Fuad FARZALIBAYOV
Economic Adviser
Deputy Permanent Representative
of the Republic of Azerbaijan
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

BANGLADESH

M.A. MANNAN
State Minister for Finance
Dhaka

Mohammed Shahdat HOSSAIN
Ambassador
Permanent Representative of
the People's Republic of Bangladesh
to IFAD
Rome

Prosanta Kumar ROY
Additional Secretary and Project Director
Ekti Bari Ekti Khamar Project
Rural Development and Co-operatives Division
Ministry of Agriculture
Dhaka

Nurjahan BEGUM
Joint Secretary
Economic Relations Division
Ministry of Finance
Dhaka

Md. Mafizur RAHMAN
Economic Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of Bangladesh
to IFAD
Rome

Rubaiyat-E- ASHIQUE
First Secretary
Embassy of the People's Republic
of Bangladesh
Rome

BELGIUM

Gouverneur

Vincent MERTENS DE WILMARS
Ambassadeur
Représentant permanent de la Belgique
auprès des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

Jos KALDERS
Conseiller agriculture
Direction générale coopération au
développement et aide humanitaire (DGD)
Service public fédéral affaires étrangères,
commerce extérieur et coopération au
développement
Bruxelles

Marc HEIRMAN
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint de
la Belgique auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

Lieselot GERMONPREZ
Attaché
Représentant permanent suppléant de
la Belgique auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

BENIN

Gouverneur suppléant

Rosemonde DEFFON YAKOUBOU
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République du Bénin
auprès du FIDA
Rome

Emilienne AGOSSA
Attaché
Ambassade de la République du Bénin
Rome

BHUTAN

Governor

Yeshey DORJI
Minister for Agriculture and Forests
Thimphu

BHUTAN (cont'd)

Sangay WANGDI
 Project Director
 Market Access and Growth
 Intensification Project (MAGIP)
 Ministry of Agriculture and Forests
 Thimphu

BOLIVIA (PLURINATIONAL STATE OF)

Gobernador

Antolín AYAVIRI GÓMEZ
 Embajador
 Representante Permanente del
 Estado Plurinacional de Bolivia
 ante el FIDA
 Roma

Roxana OLLER CATOIRA
 Segundo Secretario
 Representante Permanente Alterno
 del Estado Plurinacional de Bolivia
 ante el FIDA
 Roma

Maria Eugenia GAZAUI
 Asesora
 Embajada del Estado Plurinacional de Bolivia
 Roma

BOSNIA AND HERZEGOVINA

Governor

Nerkez ARIFHODZIC
 Ambassador
 Permanent Representative
 of Bosnia and Herzegovina to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Alternate Governor

Vesela PLANINIC
 Minister Counsellor
 Alternate Permanent Representative
 of Bosnia and Herzegovina to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

BOTSWANA

Governor

Oreeditse Sola MOLEBATSI
Assistant Minister for Agriculture
Gaborone

Moetapele LETSHWENYO
Deputy Permanent Secretary (Technical Services)
Ministry of Agriculture
Gaborone

Michael MANOWE
Agricultural Attaché
Permanent Mission of the Republic of Botswana
to the United Nations Office and other
International Organizations
Geneva

BRAZIL

Governor*

Antonino MARQUES PORTO E SANTOS
Ambassador
Permanent Representative of
the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Olyntho VIEIRA
Minister
Deputy Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Cláudia Angélica VASQUES SILVA
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

BURKINA FASO

Gouverneur	Lucien Marie Noël BEMBAMBA Ministre de l'économie et des finances Ouagadougou
Gouverneur suppléant	Raymond BALIMA Ambassadeur Représentant permanent du Burkina Faso auprès du FIDA Rome
	Inoussa OUIHINGA Directeur général de l'économie et de la planification Ministère de l'économie et des finances Ouagadougou
	Moussa MAÏGA Directeur général des études et des statistiques sectorielles Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire Ouagadougou
	Jean Marie W. KEBRE Chef de service Direction générale de la coopération Ministère de l'économie et des finances Ouagadougou
	Laurent Diandioua COULIDIATI Conseiller chargé des questions agricoles Représentant permanent adjoint du Burkina Faso auprès du FIDA Rome

BURUNDI

Gouverneur suppléant	Odette KAYITESI Ministre de l'agriculture et de l'élevage Bujumbura
	Joseph NTIRANDEKURA Conseiller technique au Cabinet du Ministre Ministère des finances et de la planification du développement économique Bujumbura

BURUNDI (cont'd)

Astère SINDAYIGAYA
Deuxième Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République du Burundi auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

CABO VERDE

Gouverneur

Manuel AMANTE DA ROSA
Ambassadeur
Représentant permanent de la
République de Cabo Verde auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

Gouverneur suppléant

Sónia Cristina MARTINS
Conseiller
Représentant permanent adjoint de
la République de Cabo Verde auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

CAMBODIA

Ty SOKHUN
Secrétaire d'État
Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche
Phnom Penh

Meas PYSETH
Directeur du Département de la coopération internationale
Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche
Phnom Penh

CAMEROON

Gouverneur

Clémentine ANANGA MESSINA
Ministre déléguée auprès du
Ministre de l'agriculture et du
développement rural
Yaoundé

CAMEROON (cont'd)

Gouverneur suppléant	Dominique AWONO ESSAMA Ambassadeur Représentant permanent de la République du Cameroun auprès du FIDA Rome
Conseiller	Médi MOUNGUI Deuxième Conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Cameroun auprès du FIDA Rome
Conseiller	Adrian Ngo'o BITOMO Attaché aux services du Premier Ministre Yaoundé
Conseiller	Patrick MVONDO NNA Directeur des études, des programmes et de la coopération Ministère de l'agriculture et du développement rural Yaoundé

CANADA

	Peter McGOVERN Ambassador Permanent Representative of Canada to the United Nations Food and Agricultural Agencies Rome
Governor*	Caroline LECLERC Director-General Global Food Security and Environment Bureau Global Issues and Development Branch (MFM) Department of Foreign Affairs, Trade and Development Gatineau
Adviser	Michael GORT Counsellor Deputy Permanent Representative of Canada to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

Adviser
 Courtney HOOD
 Programme Officer
 Permanent Mission of Canada
 to the United Nations Food
 and Agriculture Agencies
 Rome

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC

Gouverneur
 Marie Noëlle KOYARA
 Ministre d'État du développement rural
 Bangui

Joseph BISSI-YANDIA
 Coordonnateur du Projet de relance des cultures
 vivrières et du petit élevage dans les savanes (PREVES)
 Ministère en Charge du développement rural
 Bangui

CHAD

Gouverneur
 Moussa Mahamat AGGREY
 Ministre de l'agriculture et de l'irrigation
 N'Djaména

Gouverneur suppléant
 Lagnaba KAKIANG
 Secrétaire général adjoint
 Ministère de l'agriculture et de l'irrigation
 N'Djaména

Solalta NGARMBATINAN
 Première Conseillère
 Chargée d'affaires, a.i.
 Ambassade de la République du Tchad
 Berlin

Hassan Tombalbaye RAYMOND
 Assistant
 Ambassade de la République du Tchad
 Berlin

CHILE

Alejandra GUERRA
 Consejera
 Representante Permanente Alternativa de
 la República de Chile ante el FIDA
 Roma

CHINA

ZHANG Zhengwei
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

WANG Rui
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

SHEN Zhihua
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

COLOMBIA

Gobernador

Juan Sebastián BETANCUR ESCOBAR
Embajador
Representante Permanente de
la República de Colombia
ante el FIDA
Roma

Juan Carlos SARMIENTO UMBARILA
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno
de la República de Colombia
ante el FIDA
Roma

Felipe STEINER FRASER
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República de Colombia
ante el FIDA
Roma

COLOMBIA (cont'd)

Natalia VARGAS
 Pasante
 División de Relaciones Multilaterales
 Embajada de la República de Colombia
 Roma

CONGO

Gouverneur

Rigobert MABOUNDOU
 Ministre de l'agriculture et de l'élevage
 Brazzaville

Gouverneur suppléant

Mamadou KAMARA DEKAMO
 Ambassadeur
 Représentant permanent de
 la République du Congo
 auprès du FIDA
 Rome

Marc MANKOUSSOU
 Conseiller
 Représentant permanent suppléant
 de la République du Congo
 auprès du FIDA
 Rome

Apollinaire ITOUA
 Directeur général du Fonds de
 soutien à l'agriculture (FSA)
 Ministère de l'agriculture et de l'élevage
 Brazzaville

Julien MBAMBI
 Consultant psychologue pour
 le nouveaux villages agricole
 Ministère de l'agriculture et de l'élevage
 Brazzaville

COSTA RICA

Gobernador*

Fernando Felipe SÁNCHEZ CAMPOS
 Embajador
 Representante Permanente
 de la República de Costa Rica
 ante los Organismos de las
 Naciones Unidas
 Roma

COSTA RICA (cont'd)

Gobernador Suplente*

Estela BLANCO SOLÍS
Ministra Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República de Costa Rica
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Eleonora SALAMONE
Asistente
Misión Permanente de la
República de Costa Rica ante los
Organismos de las Naciones Unidas
Roma

Simone CHIARAMONTE
Asistente
Misión Permanente de la
República de Costa Rica ante los
Organismos de las Naciones Unidas
Roma

CÔTE D'IVOIRE

Gouverneur*

Janine TAGLIANTE-SARACINO
Ambassadeur
Représentant permanent de la
République de Côte d'Ivoire
auprès du FIDA
Rome

Gouverneur suppléant*

Bernard COMOÉ KINI
Directeur de la Planification, de la
Programmation et du Financement (DPPF)
Ministère de l'agriculture
Abidjan

Kouame KANGA
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République de Côte d'Ivoire
auprès du FIDA
Rome

CÔTE D'IVOIRE (cont'd)

Seydou CISSÉ
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République de Côte d'Ivoire
auprès du FIDA
Rome

Rosine KANGAH
Premier Conseiller
Ambassade de la République de Côte d'Ivoire
Rome

Wroly Danielle SEPE SEREY
Conseiller
Ambassade de la République de Côte d'Ivoire
Rome

Pacome Aimé GNAHE
Conseiller
Ambassade de la République de Côte d'Ivoire
Rome

Marie Hortense GUEI SEKOUET
Agriculture Attaché
Ambassade de la République de Côte d'Ivoire
Rome

CUBA

Gobernador Suplente

Milagros Carina SOTO AGÜERO
Embajadora
Representante Permanente
de la República de Cuba
ante el FIDA
Roma

Asesor

Silvia María ÁLVAREZ ROSSELL
Primera Secretaria
Representante Permanente Adjunta
de la República de Cuba
ante el FIDA
Roma

CUBA (cont'd)

Asesor
Luís Alberto MARÍN LLANES
Tercer Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República de Cuba
ante el FIDA
Roma

CYPRUS

Governor
George F. POULIDES
Ambassador
Permanent Representative
of the Republic of Cyprus
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Alternate Governor
Spyridon ELLINAS
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Cyprus to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA

Governor
KIM Chun Guk
Ambassador
Permanent Representative of the
Democratic People's Republic
of Korea to IFAD
Rome

PANG Kwang Hyok
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Democratic People's Republic
of Korea to IFAD
Rome

KIM Chol Min
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Democratic People's Republic
of Korea to IFAD
Rome

DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO

Gouverneur	Jean Chrisostome VAHAMWITI Ministre de l'agriculture et développement rural Kinshasa-Gombe
Gouverneur suppléant	Hubert ALI RAMAZANI Secrétaire général à l'agriculture, pêche et élevage Ministère de l'agriculture et développement rural Kinshasa-Gombe
	Marcell KAPAMBWE NYOMBO Conseiller Chargé del la production végétale Ministère de l'agriculture et développement rural Kinshasa-Gombe
	Louis Paulin LUBINGO KHOJI A KASANGA Conseiller Chargé d'affaires, a.i. Ambassade de la République démocratique du Congo Rome
	Placide GUWENDA A MUKELANGE Administrateur du Bureau de liaison des projets co-financés par le FIDA/RDC Ministère de l'agriculture et développement rural Kinshasa-Gombe
	Patrick MUNYOMO Chef du Protocole Ministère de l'agriculture et développement rural Kinshasa-Gombe
	Benjamin OSANGO ONYA Deuxième Conseiller Ambassade de la République démocratique du Congo Rome
	Floribert KINANGA MUSATCHI Attaché Presse Ministère de l'agriculture et développement rural Kinshasa-Gombe

DENMARK

Birger RIIS-JØRGENSEN
Ambassador
Permanent Representative of the
Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Alternate Governor

Maj HESSEL
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Adviser

Tobias BUE STAUN
Attaché
The Royal Danish Embassy
Rome

DJIBOUTI

Ahmed Darar DJIBRIL
Directeur de la pêche
Ministère de l'agriculture, de la pêche,
de l'élevage et des ressources halieutiques
Djibouti

Djama Mahamoud DOUALEH
Conseiller technique au Cabinet du Ministre
Ministère de l'agriculture, de la pêche,
de l'élevage et des ressources halieutiques
Djibouti

DOMINICAN REPUBLIC

Gobernador*

Antonio VARGAS HERNÁNDEZ
Director General de Cooperación Multilateral
Ministerio de Economía, Planificación y Desarrollo
Santo Domingo

Gobernador Suplente*

Emerson VEGAZO
Director del Sector Económico y Apoyo al Sector Privado
Dirección General de Cooperación Multilateral
Ministerio de Economía, Planificación y Desarrollo
Santo Domingo

DOMINICAN REPUBLIC (cont'd)

Asesor	Mario ARVELO CAAMAÑO Embajador Representante Permanente de la República Dominicana ante el FIDA Roma
Asesor	Julia VICIOSO Ministra Consejera Representante Permanente Alternativa de la República Dominicana ante el FIDA Roma
Asesor	Rawell ARBAJE Consejero Representante Permanente Alternativo de la República Dominicana ante el FIDA Roma
Asesor	María Cristina LAUREANO PEÑA Primera Secretaria Representante Permanente Alternativa de la República Dominicana ante el FIDA Roma

ECUADOR

Gobernador*	Juan Fernando HOLGUÍN FLORES Embajador Representante Permanente de la República del Ecuador ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
	José Antonio CARRANZA Primer Secretario Representante Permanente Alternativo de la República del Ecuador ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma

EGYPT

Governor	Ayman ABOUHADID Minister for Agriculture and Land Reclamation Cairo
Alternate Governor	Amr Mostafa Kamal HELMY Ambassador Permanent Representative of the Arab Republic of Egypt to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Mona MAHRIZ Supervisor of Foreign Agriculture Relations Ministry of Agriculture and Land Reclamation Cairo
Adviser	Emad MAGDY HANNA KAMEL First Secretary Deputy Chief of Mission Alternate Permanent Representative of the Arab Republic of Egypt to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Abdelbaset Ahmed Aly SHALABY Agricultural Counsellor Deputy Permanent Representative of the Arab Republic of Egypt to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Mohey KADAH Assistant to the Minister Ministry of Agriculture and Land Reclamation Cairo
Adviser	Khaled M. S. H. EL TAWEEL First Secretary Alternate Permanent Representative of the Arab Republic of Egypt to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

EGYPT (cont'd)

Adviser
Anas S.A. SHADI
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

EL SALVADOR

Gobernador Suplente
María Eulalia JIMÉNEZ ZEPEDA
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto
de la República de El Salvador ante
los Organismos Especializados de
las Naciones Unidas
Roma

ERITREA

Governor
Arefaine BERHE
Minister for Agriculture
Asmara

Tewolde KELATI
Minister for Marine Resources
Asmara

Alternate Governor
Zemedede TEKLE WOLDETATIOS
Ambassador
Permanent Representative
of the State of Eritrea
to IFAD
Rome

Yohannes TENSUE
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the State of Eritrea to IFAD
Rome

ESTONIA

Governor
Ruve ŠANK
Head of the Foreign Affairs Department
Ministry of Agriculture
Tallinn

Alternate Governor
Siim TIIDEMANN
Minister Counsellor
Permanent Representative of
the Republic of Estonia to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

ETHIOPIA

Abreha Ghebrai ASEFFA
Minister Plenipotentiary
Deputy Permanent Representative of the
Federal Democratic Republic of Ethiopia
to IFAD
Rome

FINLAND

Alternate Governor*
Laura TORVINEN
Director
Unit for Development Financing Institutions
Department for Development Policy
Ministry of Foreign Affairs
Helsinki

Adviser
Christian LINDHOLM
Counsellor
Unit for Development Financing Institutions
Department for Development Policy
Ministry of Foreign Affairs
Helsinki

Adviser
Merja Ethel SUNDBERG
Minister Counsellor
Permanent Representative of the
Republic of Finland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

FINLAND (cont'd)

Adviser
Inka RÄSÄNEN
Programme Officer
Embassy of the Republic of Finland
Rome

Adviser
Milja HOMAN
Intern
Embassy of the Republic of Finland
Rome

FRANCE

Gouverneur*
Frédéric GLANOIS
Chef du Bureau des institutions
multilatérales de développement
Direction général du Trésor
Ministère de l'économie et des finances
Paris

Bérengère QUINCY
Ambassadrice
Représentante permanente de
la République française auprès
de l'OAA, PAM et FIDA
Rome

Martin LANDAIS
Conseiller économique
Adjoint au Chef du service économique régional
Ambassade de France
Rome

Donatienne HISSARD
Conseillère
Représentante permanente adjointe
de la République française auprès
de l'OAA, PAM et FIDA
Rome

Pierre-Eloi BRUYERRE
Adjoint au Chef du Bureau de l'aide au
développement et des institutions
multilatérales de développement
Direction générale du Trésor
Ministère de l'économie et des finances
Paris

FRANCE (cont'd)

Jacques PAGÈS
Conseiller recherche
Représentation permanente de
la République française auprès
de l'OAA, PAM et FIDA
Rome

Swann REMY
Stagiaire
Représentation permanente
de la République française auprès
de l'OAA, PAM et FIDA
Rome

Maryline DARMAUN
Chargée de Mission
Représentation permanente
de la République française auprès
de l'OAA, PAM et FIDA
Rome

GABON

Gouverneur

Luc OYOUBI
Ministre de l'agriculture, de l'élevage,
de la pêche et de la sécurité alimentaire
Libreville

Gouverneur suppléant*

Charles ESSONGHÉ
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République gabonaise
auprès du FIDA
Rome

Henry Jean Lucien DOUMBENENY
Conseiller du Ministre, chargé du développement rural
Ministère de l'agriculture, de l'élevage,
de la pêche et de la sécurité alimentaire
Libreville

Calixte MBENG
Directeur général du développement rural
Ministère de l'agriculture, de l'élevage,
de la pêche et de la sécurité alimentaire
Libreville

GABON (cont'd)

Rachelle EWOMBA-JOCKTANE
 Directrice nationale des projets du FIDA
 Ministère de l'agriculture, de l'élevage,
 de la pêche et de la sécurité alimentaire
 Libreville

Pauline Edwige ETOUGHE NYINZE
 Chef de Service des emprunts
 bilatéraux et multilatéraux
 Direction générale de la dette
 Ministère du Budget et des comptes publics
 Libreville

Jean Claude MOUSSOUNDA
 Premier Conseiller
 Ambassade de la République gabonaise
 Rome

Aymar AFOUNDJE
 Conseiller du Ministre
 Ministère de l'agriculture, de l'élevage,
 de la pêche et de la sécurité alimentaire
 Libreville

GAMBIA (THE)

Governor

Solomon OWENS
 Minister for Agriculture
 Banjul

Ada GAYE
 Permanent Secretary
 Ministry of Agriculture
 Banjul

Lang YABOU
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Republic of The Gambia to IFAD
 Madrid

GEORGIA

Zaal MARGVELASHVILI
Senior Counsellor
Acting Permanent Representative
of Georgia to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

GERMANY

Governor

Uta BÖLLHOFF
Director-General
Europe, Middle East and Asia
Multilateral Development Policy
Federal Ministry of Economic Co-operation
and Development
Berlin

Thomas WRIESSNIG
Ambassador
Permanent Representative of the
Federal Republic of Germany to FAO and
the other International Organizations
Rome

Michael BAUER
Member of the Executive Board
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany to FAO and
the other International Organizations
Rome

Maja CAPEK
Intern
Permanent Representation of the
Federal Republic of Germany to FAO and
the other International Organizations
Rome

GHANA

Governor

Clement Kofi HUMADO
Minister for Food and Agriculture
Accra

GHANA (cont'd)

Alternate Governor	Evelyn Anita STOKES-HAYFORD Ambassador Permanent Representative of the Republic of Ghana to IFAD Rome
Adviser	Ram BHAVNANI Advisor Ghana Commercial Agriculture Project Ministry of Food and Agriculture Accra
Adviser	Angela DANNSON Deputy Director and IFAD Focal Point Ministry of Food and Agriculture Accra
Adviser	Philip ABAYORI President National Farmers and Fishermen Award Winners Association Kanda Accra
Adviser	Nii QUAYE-KUMAH Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Ghana to IFAD Rome

GREECE

Governor	Themistoklis DEMIRIS Ambassador Permanent Representative of the Hellenic Republic to IFAD Rome
Alternate Governor	Nike Ekaterini KOUTRAKOU Minister Counsellor Deputy Permanent Representative of the Hellenic Republic to IFAD Rome
	Sarandis ANDRIKOPOULOS Special Advisor Embassy of the Hellenic Republic Rome

GUATEMALA

Gobernador Suplente
Sylvia WOHLERS DE MEIE
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto
de la República de Guatemala
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

GUINEA

Gouverneur
Jacqueline SULTAN
Ministre de l'agriculture
Conakry

El Hadj Thierno Mamadou Cellou DIALLO
Ministre Conseiller du Président de la République
Conakry

Gouverneur suppléant
Mamady CONDÉ
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République de Guinée
auprès du FIDA
Rome

Conseiller
Mohamed DIOUMESSI
Conseiller technique
Ministère de l'agriculture
Conakry

Conseiller
Abdoulaye TRAORE
Conseiller économique
Représentant permanent adjoint
de la République de Guinée
auprès du FIDA
Rome

Conseiller
Mohamed CAMARA
Conseiller
Ambassade de la République de Guinée
Rome

GUYANA

Governor

Leslie RAMSAMMY
Minister for Agriculture
Georgetown

HAITI

Emmanuel CHARLES
Ministre Conseiller
Chargé d'affaires, a.i.
Ambassade de la République d'Haïti
Rome

Marie-Laurence DURAND
Premier Secrétaire
Représentant permanent suppléant
de la République d'Haïti
auprès du FIDA
Rome

Jean Bony ALEXANDRE
Ministre Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Haïti
auprès du FIDA
Rome

Caleb JEAN
Stagiaire
Ambassade de la République d'Haïti
Rome

HONDURAS

Gobernador*

Carmelo RIZZO PERALTA
Embajador
Representante Permanente de
la República de Honduras
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

HONDURAS (cont'd)

Gobernador Suplente*

Mayra Aracely REINA DE TITTA
 Ministro Consejero
 Representante Permanente Alterno
 de la República de Honduras
 ante los Organismos de las
 Naciones Unidas
 Roma

HUNGARY

Governor

Zoltán KÁLMÁN
 Head of the Department of European Union
 and FAO Affairs
 Ministry of Rural Development
 Budapest

Alternate Governor

Dávid MEZEI
 Counsellor
 Permanent Representative of
 Hungary to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

Adviser

Balázs HAMAR
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative
 of Hungary to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

INDIA

Shri Nilaya MITASH
 Joint Secretary
 Department of Economic Affairs (DEA)
 Ministry of Finance
 New Delhi

Vimlendra SHARAN
 Minister (Agriculture)
 Alternate Permanent Representative of the
 Republic of India to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

INDONESIA

Governor*

Andin HADIYANTO
Director-General for Fiscal Policy
Ministry of Finance
Jakarta

Alternate Governor*

Priyo ISWANTO
Minister
Deputy Chief of Mission
Embassy of the Republic of Indonesia
Rome

Dewo Broto Joko PUTRANTO
Director of Multilateral Foreign Funding
National Development Planning Agency (BAPPENAS)
Jakarta

Suryadi Abdul MUNIR
Director
International Co-operation Bureau
Ministry of Agriculture
Jakarta

Agus Prihatin SAPTONO
Minister Counsellor
Embassy of the Republic of Indonesia
Rome

Tazwin HANIF
Counsellor
Embassy of the Republic of Indonesia
Rome

Hamim HAMIM
Agricultural Attaché
Embassy of the Republic of Indonesia
Rome

Kunta W.D. NUGRAHA
Head of Division
Multilateral Fora, Fiscal Policy Agency
Ministry of Finance
Jakarta

Nevo BOFFILLIA PIUNTI
Head of Section
International Funding, Fiscal Policy Agency
Ministry of Finance
Jakarta

INDONESIA (cont'd)

Vivi FERIANY
Third Secretary
Embassy of the Republic of Indonesia
Rome

IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)

Seyed Aminollah TAGHAVI MOTLAGH
Ambassador
Permanent Representative of
the Islamic Republic of Iran to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Seyed Morteza ZAREI
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Iran to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Koorosh JAFARI
Counsellor
Embassy of the Islamic Republic of Iran
Rome

IRAQ

Alternate Governor

Hassan JANABI
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Iraq to IFAD
Rome

IRELAND

Alternate Governor

Damien KELLY
First Secretary (Agriculture)
Deputy Permanent Representative
of Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

ISRAEL

Governor*

Tamar Michele ZIV
Minister Counsellor
(Economic and Scientific Affairs)
Deputy Permanent Representative of the
State of Israel to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Giovanna Elisabetta LA ROCCA
Economic Officer
Permanent Representation of the
State of Israel to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

ITALY

Governor

Fabrizio SACCOMANNI
Minister for Economy and Finance
Rome

Gianni GHISI
Ambassador
Permanent Representative of
the Italian Republic to IFAD
Rome

Michele QUARONI
Minister Plenipotentiary
Diplomatic Counsellor of the Minister
Ministry of Economy and Finance
Rome

Francesco ALFONSO
Head of Secretariat
Ministry of Economy and Finance
Rome

Roberto BASSO
Minister's Spokesperson
Ministry of Economy and Finance
Rome

ITALY (cont'd)

Stefania BAZZONI
Director
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office X)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Raffaella DI MARO
Director
Paris Club and Export Financing Office
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Valentina MUIESAN
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

Nicola PISANI
Expert
Office of Relations with Non-financial
International Organizations (Office II)
Directorate General for Development
Co-operation (DGCS)
Ministry of Foreign Affairs
Rome

Diletta SVAMPA
Adviser
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office IX)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Mauro GHIROTTI
Expert
Directorate General for Development
Co-operation (DGCS)
Ministry of Foreign Affairs
Rome

ITALY (cont'd)

Dario FIORUCCI
Intern
Permanent Representation of
the Italian Republic
Rome

JAPAN

Governor Masaharu KOHNO
Ambassador
Permanent Representative of Japan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Adviser Hideya YAMADA
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser Masaya KITAO
Counsellor
Financial Attaché
Embassy of Japan
Rome

JORDAN

Governor* Radi AL-TARAWNEH
Secretary-General
Ministry of Agriculture
Amman

Alternate Governor* Malik BREIZAT
Head of the Department of
Arabic and Islamic Relations
Ministry of Planning and
International Co-operation
Amman

JORDAN (cont'd)

Adviser
Fiesal Rasheed Salamh AL ARGAN
Agricultural Attaché
Deputy Permanent Representative
of the Hashemite Kingdom
of Jordan to IFAD
Rome

KAZAKHSTAN

Nurlan ZHALGAZBAYEV
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative of
the Republic of Kazakhstan to IFAD
Rome

KENYA

Alternate Governor
Josephine Wangari GAITA
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Kenya to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Beatrice W. KING'ORI
Deputy Director of Agriculture
Ministry of Agriculture, Livestock and Fisheries
Nairobi

Maria NYARIKI
Legal Consul
Ministry of Agriculture, Livestock and Fisheries
Nairobi

Fabian MUYA
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative of
the Republic of Kenya to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Ericsson BAND
Personal Assistant to the Cabinet Secretary
Ministry of Agriculture, Livestock and Fisheries
Nairobi

KIRIBATI

Governor
Tiarite George KWONG
Minister for Environment, Lands
and Agricultural Development
Tarawa

Tokintekai BAKINETI
Senior Agricultural Officer
Ministry of Environment, Lands
and Agricultural Development
Tarawa

KUWAIT

Alternate Governor
Hesham I. AL-WAQAYAN
Deputy Director-General
Kuwait Fund for Arab Economic Development
Kuwait City

Waleed AL-BAHAR
Regional Manager for Eastern and
Southern Asia and Pacific Countries
Operations Department
Kuwait Fund for Arab Economic Development
Kuwait City

Yousef Ghazi AL-BADER
Regional Manager for Central Asian and
European Countries
Operations Department
Kuwait Fund for Arab Economic Development
Kuwait City

LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC

Phouangparisak PRAVONGVIENGKHAM
Vice-Minister
Ministry of Forestry and Agriculture
Vientiane

Adviser
Angkhansada MOUANGKHAM
Deputy Director-General
External Finance Department
Ministry of Finance
Vientiane

LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC (cont'd)

Adviser
Somphanh CHANPHENGXAY
Deputy Director-General
Planning and Co-operation Department
Ministry of Agriculture and Forestry
Vientiane

Adviser
Soulichanh PHONEKEO
Program Director
Rural Livelihoods Improvement Program
in Attapeu Province
Ministry of Agriculture and Forestry
Vientiane

LEBANON

Gouverneur
Gloria ABOUZEID
Présidente du Comité exécutif du Plan vert
Beyrouth

Charbel STEPHAN
Ambassadeur
Représentant permanent de la
République libanaise auprès des
organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

Karim KHALIL
Conseiller
Représentant Permanent suppléant
de la République libanaise auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

LESOTHO

Governor*
Joseph Sempe LEJAHA
Ambassador
Permanent Representative
of the Kingdom of Lesotho
to IFAD
Rome

LESOTHO (cont'd)

Malikopo Patricia RAKOOTJE
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Lesotho to IFAD
Rome

LIBERIA

Charles N. McCLAIN
Deputy Minister for Agriculture, Planning
and Development
Monrovia

A. Haruna-Rashid KROMAH
Secretary
Embassy of the Republic of Liberia
Rome

LIBYA

Saleh Hamed MAHDJOUR
Minister for Agriculture, Livestock and Marine
Tripoli

Governor*

Abdalla A. M. ZAIED
Ambassador
Permanent Representative of Libya
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Ali Ahmed ARHUMA
Head of Grain Production Commission
Ministry of Agriculture, Livestock and Marine
Tripoli

Mansour Mohamed AL ZOI
Director of the Technical Co-operation Office
Ministry of Agriculture, Livestock and Marine
Tripoli

Mustafa Mohamed ABUSHAALA
Director of the International Co-operation Office
Ministry of Agriculture, Livestock and Marine
Tripoli

LIBYA (cont'd)

Ali Ahmed ALMAGTUF
Director of International Organizations Office
Ministry of Foreign Affairs and
International Co-operation
Tripoli

Elahadi E. E. ELZANATI
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
Libya to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Salem HAROUN
Agricultural Counsellor
Alternate Permanent Representative of
Libya to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

LUXEMBOURG

Martine SCHOMMER
Directeur de la coopération au développement
Ministère de la coopération et
de l'action humanitaire
Luxembourg

Janine FINCK
Ambassadeur
Représentant permanent du
Grand-Duché de Luxembourg
auprès du FIDA
Rome

Richard PHILIPPART
Desk Microfinance
Ministère des affaires étrangères
et européennes
Luxembourg

MADAGASCAR

Gouverneur

RAVATOMANGA Rolland
Ministre de l'agriculture
Antananarivo

MADAGASCAR (cont'd)

RATSIMBAZAFY Josiane R.
 Conseiller
 Chargé d'affaires, a.i.
 Ambassade de la République de Madagascar
 Rome

RASELISON Julien Mamiarivao
 Directeur général de la planification et du contrôle
 Ministère de l'agriculture
 Antananarivo

MONJA Ernest
 Conseiller
 Représentant permanent adjoint
 auprès des organisations spécialisées
 des Nations Unies
 Rome

RATOHARIJAONA RAKOTOARISOLO Suzelin
 Economiste, Chargé des relations multilatérales
 Ministère de l'agriculture
 Antananarivo

MALAYSIA

Governor*

Halimah ABDULLAH
 Ambassador
 Permanent Representative of Malaysia
 to the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Adviser

Ahmad Fahmi Bin Ahmad SARKAWI
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative
 of Malaysia to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

Adviser

Amir Hamzah HARUN
 Second Secretary (Agriculture)
 Alternate Permanent Representative
 of Malaysia to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

MALDIVES

Governor

Mohamed SHAINEE
Minister for Fisheries and Agriculture
Malé

Zaha WAHEED
Minister of State for Fisheries and Agriculture
Malé

MALI

Gouverneur*

Mohamed TIESSA FARMA MAÏGA
Premier Conseiller
Chargé d'affaires, a.i.
Ambassade de la République du Mali
Rome

Bah KONIPO
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Mali
auprès du FIDA
Rome

MALTA

Governor*

Vanessa FRAZIER
Ambassador
Permanent Representative of the
Republic of Malta to the United Nations
Food and Agricultural Agencies
Rome

MAURITANIA

Gouverneur

Sidi Ould TAH
Ministre des affaires économiques
et du développement
Nouakchott

Gouverneur suppléant*

Moulaye Ahmed LABEID
Deuxième Conseiller
Chargé d'affaires, a.i.
Ambassade de la République
islamique de Mauritanie
Rome

MAURITIUS

Governor
 Satya Veyash FAUGOO
 Minister for Agro Industry
 and Food Security
 Port Louis

MEXICO

Gobernador
 Miguel RUIZ CABAÑAS IZQUIERDO
 Embajador
 Representante Permanente de
 los Estados Unidos Mexicanos
 ante el FIDA
 Roma

Gobernador Suplente*
 Emma Maria José RODRIGUEZ SIFUENTES
 Ministro
 Representante Permanente Alterno
 de los Estados Unidos Mexicanos
 ante el FIDA
 Roma

Asesor
 Alan ROMERO ZAVALA
 Segundo Secretario
 Representante Permanente Alterno
 de los Estados Unidos Mexicanos
 ante el FIDA
 Roma

MONGOLIA

Alternate Governor
 Shijeekhuu ODONBAATAR
 Ambassador
 Permanent Representative of
 Mongolia to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

MOROCCO

Hassan ABOUYOUB
 Ambassadeur
 Représentant permanent
 du Royaume du Maroc
 auprès du FIDA
 Rome

MOROCCO (cont'd)

Jaouad ZHAR
Chef du Service des relations avec
les organismes financiers internationaux
Direction du Trésor et des finances extérieures
Ministère de l'économie et des finances
Rabat

Mohammed LAKHAL
Ministre plénipotentiaire
Représentant permanent adjoint
du Royaume du Maroc
auprès du FIDA
Rome

Khouloud BOUGHLALA
Conseillère
Représentant permanent suppléant
du Royaume du Maroc
auprès du FIDA
Rome

MOZAMBIQUE

António LIMBAU
Deputy Minister for Agriculture
Maputo

Carla Elisa MUCAVI
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Mozambique to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Fernando MAVIE
Adviser
National Director
Ministry of Agriculture
Maputo

Ester DOS SANTOS JOSE
Adviser
National Deputy Director
Ministry of Planning and Development
Maputo

MOZAMBIQUE (cont'd)

Nazira DISTA
 Assistant
 Ministry of Planning and Development
 Maputo

Nelton David MANJATE
 Adviser
 Ministry of Finance
 Maputo

Marcelino Galufu PISSA
 Adviser
 Ministry of Planning and Development
 Maputo

Anchia Nhaca Guebuza Espírito SANTO
 Adviser
 Central Bank of Mozambique
 Maputo

Inácio Tomás MUZIME
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Mozambique to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

MYANMAR

Alternate Governor

SWAI Tint
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Republic of the Union of Myanmar
 to the United Agencies for Food
 and Agriculture
 Rome

KYI Ko Ko
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative of the
 Republic of the Union of Myanmar
 to the United Agencies for Food
 and Agriculture
 Rome

NEPAL

Rajendra PRASAD ADHIKARI
 Joint Secretary
 Ministry of Agricultural Development
 Kathmandu

Kailash Raj POKHAREL
 Under-Secretary
 Ministry of Finance
 Kathmandu

Mahendra Nath POUDEL
 Under-Secretary
 Ministry of Agricultural Development
 Kathmandu

NETHERLANDS

Alternate Governor

Gerda VERBURG
 Ambassador
 Permanent Representative
 of the Kingdom of the Netherlands
 to the United Nations Organizations
 for Food and Agriculture
 Rome

Adviser

Aldrik GIERVELD
 Deputy Director
 United Nations and International
 Financial Institutions Department
 Ministry of Foreign Affairs
 The Hague

Adviser

Wierish RAMSOEKH
 Counsellor
 Deputy Permanent Representative
 of the Kingdom of the Netherlands
 to the United Nations Organizations
 for Food and Agriculture
 Rome

Adviser

Pieter VAN SLOTEN
 Policy Officer
 International Financial Institutions Division
 United Nations and International
 Financial Institutions Department
 Ministry of Foreign Affairs
 The Hague

NEW ZEALAND

Governor
Trevor Donald MATHESON
Ambassador
Permanent Representative of
New Zealand to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Alternate Governor
Anthe CRAWLEY
First Secretary
Deputy Head of Mission
Alternate Permanent Representative of
New Zealand to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Leorita APPULO
Policy Adviser
Embassy of New Zealand
Rome

NICARAGUA

Gobernador
Mónica ROBELO RAFFONE
Embajadora
Representante Permanente de
la República de Nicaragua
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Gobernador Suplente*
Junior Andrés ESCOBAR FONSECA
Agregado
Representante Permanente Alterno
de la República de Nicaragua
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

NIGER

Gouverneur*
Amadou TOURÉ
Ambassadeur
Représentant permanent
de la République du Niger
auprès du FIDA
Rome

NIGER (cont'd)

Harouna IBRAHIMA
Directeur général de l'agriculture
Ministère de l'agriculture
Niamey

Aboubacar MOHAMADOU
Premier Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Niger
auprès du FIDA
Rome

NIGERIA

Governor

Akinwumi A. ADESINA
Minister for Agriculture and
Rural Development
Abuja

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Damilola Emmanuel ENIAIYEJU
Director of Extension
Office of the Minister
Federal Ministry of Agriculture
and Rural Development
Abuja

Musibau Olumuyiwa AZEEZ
Director
Rural Development
Federal Ministry of Agriculture
and Rural Development
Abuja

Aremu Agnes ABIDEMI
Deputy Director IDA
Federal Ministry of Finance
Abuja

NIGERIA (cont'd)

Adebisi ARABA
 Environmental Advisor and Personal
 Assistant to the Minister
 Federal Ministry of Agriculture
 and Rural Development
 Abuja

Remi OKUBOYEJO
 Special Assistant to the Minister
 Federal Ministry of Agriculture
 and Rural Development
 Abuja

Matazu Ibrahim ABUBAKAR
 Assistant Chief Admin Officer II (Agriculture)
 Federal Ministry of Finance
 Abuja

NORWAY

Governor

Leni STENSETH
 Director
 Section for United Nations Policy
 and Gender Equality
 Department for United Nations,
 Peace and Humanitarian Affairs
 Ministry of Foreign Affairs
 Oslo

Alternate Governor*

Jostein LEIRO
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Kingdom of Norway to IFAD
 Rome

Adviser

Inge NORDANG
 Senior Adviser
 Section for United Nations Policy
 and Gender Equality
 Ministry of Foreign Affairs
 Oslo

Adviser

Tonje LIEBICH LIE
 Second Secretary
 Deputy Permanent Representative of
 the Kingdom of Norway to IFAD
 Rome

NORWAY (cont'd)

Adviser
 Maria LAUSUND
 Intern
 Royal Norwegian Embassy
 Rome

OMAN

Governor
 Isshaq AL-ROQQEISHY
 Adviser to the Minister
 Ministry of Agriculture and Fisheries
 Muscat

Alternate Governor*
 Ahmed Salim BAOMAR
 Ambassador of the Sultanate of Oman
 to Italy
 Rome

Adviser
 Rasmi MAHMOUD
 Co-ordinator with the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Embassy of the Sultanate of Oman
 Rome

PAKISTAN

Governor
 Sikandar Hayat KHAN BOSAN
 Minister for National Food Security
 and Research
 Islamabad

Alternate Governor*
 Tehmina JANJUA
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Islamic Republic of Pakistan to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Ishtiak Ahmed AKIL
 Counsellor
 Deputy Head of Mission
 Alternate Permanent Representative
 of the Islamic Republic of Pakistan
 to the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

PAKISTAN (cont'd)

Khalid MEHBOOB
Adviser
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Amir SAEED
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Mikal KHAN
Intern
Embassy of the Islamic Republic
of Pakistan
Rome

PANAMA

Francisco TORRES GONZALEZ
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República de Panamá
ante el FIDA
Roma

Margarita Daisy QUIÑONES RUEDA
Agregada Comercial
Representante Permanente Alterna
de la República de Panamá
ante el FIDA
Roma

Maria Giulia DE CASTRO
Pasantia
Embajada de la República de Panamá
Roma

PAPUA NEW GUINEA

Camillus Bongro DAGIMA
Member for Kerowagi National Parliament
Waigani, N.C.D.

Joe Yalgot DEGEMBA
Project Formulation Advisor and
Technical Advisor
Department of Treasury
Waigani, N.C.D.

Reichert Jonathan THANDA
First Assistant Secretary and Technical Advisor
Foreign Aid Division
Department of National Planning and Monitoring
Waigani, N.C.D.

Donald HEHONA
First Assistant Secretary
Structural Policy and Investments Division
Department of Treasury
Waigani, N.C.D.

Brian YOMBON-COPIO
First Secretary to the Minister
Department of Treasury
Waigani, N.C.D.

Sam TALIPAKALI
Advisor to the Minister
Department of Treasury
Waigani, N.C.D.

Valentine KAMBORI
Consultant
Department of Treasury
Waigani, N.C.D.

Roy AIHI
Personal Officer
Department of Treasury
Waigani, N.C.D.

PARAGUAY

Gobernador

Germán Hugo ROJAS IRIGOYEN
Ministro de Hacienda
Asunción

PERU

Gobernador*

Pedro Roberto REÁTEGUI GAMARRA
Ministro
Encargado de Negocios, a.i.
Embajada de la República del Perú
Roma

Carla Stella MARIS CHIRINOS LLERENA
Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República del Perú ante
los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Alexandra Fridel TÖNSMANN FOPPIANI
Segunda Secretaria
Representante Permanente Alternativa
de la República del Perú ante
los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

PHILIPPINES

Lupino J. LAZARO
Agricultural Attaché
Deputy Permanent Representative
of the Republic of the Philippines
to IFAD
Rome

Esteban N. PAGARAN
Assistant Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of the Philippines
to IFAD
Rome

PORTUGAL

Governor

Cláudia PEREIRA DA COSTA DE CERCA COELHO
Deputy Director
Planning and Policies Office
Ministry of Agriculture and Sea
Lisbon

PORTUGAL (cont'd)

Alternate Governor
 Rosa Maria FERNANDES LOURENÇO CAETANO
 Director for International Affairs
 Office for Economic Policy and
 International Affairs (GPEARI)
 Ministry of Finance
 Lisbon

Adviser
 Ana BARRETO
 Senior Officer
 Department for Co-operation and Institutions
 Office for Economic Policy and
 International Affairs (GPEARI)
 Ministry of Finance
 Lisbon

QATAR

Governor*
 Ahmed Amer Mohamed AL HUMAIDI
 Minister for Environment
 Doha

Meshaal MOHAMED A.R. AL-KUBAISI
 Counsellor
 Chargé d'affaires, a.i.
 Embassy of the State of Qatar
 Rome

Mohamed Saeed AL MUHANNADI
 Third Secretary
 Embassy of the State of Qatar
 Rome

Ali Mohammed AL NAMAA
 Expert of International Relations
 Department of International Co-operation
 Ministry of Environment
 Doha

Abdulla BAYAT AL ASIRI
 Assistant to the Chief
 Office of the Minister
 Ministry of Environment
 Doha

QATAR (cont'd)

Abdulaziz AISA AL MUHANNADI
Director
Maritime Systems Division
Ministry of Environment
Doha

Akeel HATOOR
Expert of United Nations Agencies
Embassy of the State of Qatar
Rome

REPUBLIC OF KOREA

Governor

BAE Jae Hyun
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Korea to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Alternate Governor

LEE Eun Jeong
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Korea to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

SHIN Hyang Won
Deputy Director
Ministry of Agriculture,
Food and Rural Affairs
Sejong-si

REPUBLIC OF MOLDOVA

Governor

Viorel GUTU
Deputy Minister for Agriculture
and Food Industry
Chişinău

ROMANIA

Gouverneur suppléant

Dana Manuela CONSTANTINESCU
Ambassadeur
Représentant permanent de
la Roumanie auprès du FIDA
Rome

Gabriel GARBAN
Conseiller
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Bucarest

Alina POPESCU
Première Secrétaire
Représentante permanente adjointe
de la Roumanie auprès du FIDA
Rome

RUSSIAN FEDERATION

Vladimir KUZNETSOV
Envoy
Chargé d'affaires, a.i.
Acting Permanent Representative of
the Russian Federation to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Anna VALKOVA
Deputy Director
Department for International Financial Affairs
Ministry of Finance
Moscow

Eugenia A. DENISOVA
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Russian Federation to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

RUSSIAN FEDERATION (cont'd)

Zhokin DENIS
 Attaché
 Permanent Representation of the
 Russian Federation to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Elena BOLOTNIKOVA
 Consultant
 Ministry of Finance
 Moscow

RWANDA

Governor

Agnes Matilda KALIBATA
 Minister for Agriculture and
 Animal Resources
 Kigali

Jacques KABALE NYANGEZI
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Republic of Rwanda to IFAD
 Paris

SAO TOME AND PRINCIPE

Esterline GONÇALVES
 Premier Secrétaire
 Ambassade de la République démocratique
 de Sao Tomé-et-Principe
 Bruxelles

SAUDI ARABIA

Governor

Fahad bin Abdulrahman BALGHUNAIM
 Minister for Agriculture
 Riyadh

Adviser

Waleed A. EL KHEREIJI
 Director-General
 Grain Silos and Flour Mills Organization
 Riyadh

SAUDI ARABIA (cont'd)

Adviser	Khaled bin Mohamed AL FUHAID Deputy Minister for Agricultural Affairs Ministry of Agriculture Riyadh
Adviser	Mishal bin Abdallah AL SHETRI Director-General Office of the Minister for Agriculture Riyadh
Adviser	Abdallah bin MOHAMED AL SHALAN Director-General Public Relations and International Co-operation Department Ministry of Agriculture Riyadh
Adviser	Fahd bin Abdallah AL HARBI Director-General Foreign Relations and International Co-operation Department Ministry of Agriculture Riyadh
Adviser	Bandar bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB Minister Plenipotentiary Permanent Representative of the Kingdom of Saudi Arabia to FAO Rome
Adviser	Tareq AbdulKarim A. ALDRIWEESH First Secretary Alternate Permanent Representative of the Kingdom of Saudi Arabia to FAO Rome
Adviser	Sulaiman AL SAWI Agricultural Economist Ministry of Agriculture Riyadh

SENEGAL

Gouverneur	Papa Abdoulaye SECK Ministre de l'agriculture et de l'équipement rural Dakar
------------	---

SENEGAL

Gouverneur suppléant

Seynabou BADIANE
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République du Sénégal
auprès du FIDA
Rome

Gnagna SY
Conseiller technique du Ministre
Ministère de l'agriculture et
de l'équipement rural
Dakar

Ngouda KANE
Premier Conseiller
Ambassade de la République du Sénégal
Rome

Ndiaye Sour DIOUF
Premier Secrétaire
Ambassade de la République du Sénégal
Rome

SEYCHELLES

Governor

Bernard Francis SHAMLAYE
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Seychelles
to IFAD
Paris

Michael NALLETAMBY
Principal Secretary
Ministry of Natural Resources
Victoria

SIERRA LEONE

Governor

Joseph Sam SESAY
Minister for Agriculture, Forestry
and Food Security of the Republic
of Sierra Leone
Freetown

SIERRA LEONE (cont'd)

Festus A. TARAWALIE
Liaison Officer
Honorary Consulate General of
the Republic of Sierra Leone
Rome

SOMALIA

Governor

Abdi Ahmed MOHAMED
Minister for Agriculture
Rome

Alternate Governor

Ibrahim Haji ABDULKADIR
Ambassador
Permanent Representative of the
Federal Republic of Somalia
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Mohamood Abdi NOOR
Technical Advisor
Ministry of Agriculture
Mogadishu

Aden AW-HASSAN
Technical Advisor
Ministry of Agriculture
Mogadishu

Mohamed Abukar Haji OMAR
Technical Advisor
Ministry of Agriculture
Mogadishu

Abdi Daud OMAR
Personal Assistant to the Minister
Ministry of Agriculture
Mogadishu

Awes Abukar AWES
Second Secretary
Embassy of the Federal
Republic of Somalia
Rome

SOUTH AFRICA

Governor	Nomatemba TAMBO Ambassador Permanent Representative of the Republic of South Africa to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Alternate Governor*	Edith V. VRIES Director-General Department of Agriculture, Forestry and Fisheries Pretoria
Adviser	Nthutang Khumoetsile SELEKA Director Department of International Relations and Co-operation Pretoria
Adviser	Marc JÜRGENS Counsellor (Multilateral Affairs) Alternate Permanent Representative of the Republic of South Africa to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Moshibudi Priscilla RAMPEDI Counsellor (Agricultural Affairs) Alternate Permanent Representative of the Republic of South Africa to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Matsobane Harriet MABOKELA Deputy Director Department of Agriculture, Forestry and Fisheries Pretoria
SOUTH SUDAN	
Governor	Beda Deng MACHAR Minister for Agriculture and Forestry, Tourism, Animal Resources and Fisheries, Co-operatives and Rural Development Juba

SOUTH SUDAN (cont'd)

Jacob Mogga BANDASI
 Project Director
 South Sudan Livelihoods Development Project (SSLDP)
 Ministry of Agriculture, Forestry, Co-operatives
 and Rural Development
 Juba

Philip Pio YUKWAN DENG
 Officer
 Ministry of Foreign Affairs and
 International Co-operation
 Juba

SPAIN

Gobernador

Francisco Javier ELORZA CAVENGT
 Embajador
 Representante Permanente de España
 ante los Organismos de las Naciones Unidas
 Roma

Gobernador Suplente

Vicente CANELLES MONTERO
 Ministro Consejero
 Embajada de España
 Roma

Lorea ARRIBALZAGA
 Primera Secretaria
 Embajada de España
 Roma

SRI LANKA

Governor

Nawalage Bennet COORAY
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Democratic Socialist Republic
 of Sri Lanka to IFAD
 Rome

Alternate Governor

Gothami INDIKADAHENA
 Minister (Commercial)
 Alternate Permanent Representative
 of the Democratic Socialist Republic
 of Sri Lanka to IFAD
 Rome

SRI LANKA (cont'd)

Adviser
 Kethma RAJAPAKSHA YAPA
 Second Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Democratic Socialist Republic
 of Sri Lanka to IFAD
 Rome

SUDAN

Governor*
 Elamien Hassan ELAMIEN MOHAMED
 Director-General
 International Co-operation and Investment
 Ministry of Agriculture and Irrigation
 Khartoum

Mohammed Seghairoon Elsheikh ALFAKI
 Minister Plenipotentiary
 Chargé d'affaires, a.i.
 Embassy of the Republic of the Sudan
 Rome

Abla Malik OSMAN
 Agricultural Counsellor
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of the Sudan to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Zahra Saadalla AMIR
 IFAD Desk Officer
 Financial International
 Co-operation Directorate
 Ministry of Finance and
 National Economy
 Khartoum

Hassan Mohamed Ahmed HASSAN HAMOUR
 Deputy Senior Co-ordinator
 Central Co-ordination Unit for IFAD
 Co-Financed Projects-Sudan
 Ministry for Agriculture and Irrigation
 Khartoum

Khalil Abdel GADIR MAHMOUD
 Officer
 Executive Office of the Minister
 Ministry of Agriculture and Irrigation
 Khartoum

SWAZILAND

Governor	Moses VILAKATI Minister for Agriculture Mbabane
Alternate Governor	Bongani MASUKU Under-Secretary (Development) Ministry of Agriculture Mbabane
	Almon Mahlaba MAMBA Counsellor Chargé d'affaires, a.i. Permanent Mission of the Kingdom of Swaziland Chambesy

SWEDEN

	Ruth Evelyn JACOBY Ambassador Permanent Representative of the Kingdom of Sweden to IFAD Rome
Adviser	Susanna HUGHES Desk Officer Department for Multilateral Development Co-operation Ministry of Foreign Affairs Stockholm
Adviser	Erik JONSSON Minister Counsellor Deputy Permanent Representative of the Kingdom of Sweden to IFAD Rome
Adviser	Margaretha ARNESSON-CIOTTI Programme Officer Embassy of Sweden Rome

SWITZERLAND

Gouverneur	Pio WENNUBST Vice-directeur de la Direction du développement et de la coopération (DDC) Chef du Domaine de direction coopération globale Département fédéral des affaires étrangères Berne
Conseiller	Christina E. GRIEDER Ministre Représentante permanente de la Confédération suisse auprès de la FAO, du FIDA et du PAM Rome
Conseiller	Dimka STANTCHEV SKEIE Chargée de programme Section Programme global sécurité alimentaire Direction du développement et de la coopération (DDC) Département fédéral des affaires étrangères Berne
Conseiller	Marius HERRMANN Assistant chargé de projet Représentation permanente de la Confédération suisse auprès de la FAO, du FIDA et du PAM Rome
Conseiller	Ladina KNAPP Assistant chargé de projet Représentation permanente de la Confédération suisse auprès de la FAO, du FIDA et du PAM Rome

THAILAND

Rapibhat CHANDARASRIVONGS
Minister (Agriculture)
Permanent Representative of
the Kingdom of Thailand to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

THAILAND (cont'd)

Narumon WIANGWANG
Counsellor (Agriculture)
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Thailand to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Piyawat NAIGOWIT
First Secretary (Agriculture)
Alternate Permanent Representative of
the Kingdom of Thailand to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Warunee PAN-KRAJANG
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative of
the Kingdom of Thailand to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA

Elisaveta PANOVSKA
First Secretary
Chargé d'affaires, a.i.
Embassy of the former Yugoslav Republic
of Macedonia to FAO
Rome

TIMOR-LESTE

Marcos DA CRUZ
Vice-Minister for Agriculture and Fisheries
Dili

Lourenco BORGES FONTES
Director-General
Ministry of Agriculture and Fisheries
Dili

TOGO

Gouverneur

Ouro Koura AGADAZI
Ministre de l'agriculture,
de l'élevage et de la pêche
Lomé

Calixte Batossie MADJOLBA
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République togolaise
auprès du FIDA
Paris

Gouverneur suppléant

Akla-Eso M'Baw AROKOUM
Directeur de l'agriculture
Ministère de l'agriculture,
de l'élevage et de la pêche
Lomé

Pakponedong K. ALI-TILOH SOLITOKÉ
Deuxième Secrétaire
Chargé des dossiers du FIDA
Ambassade de la République togolaise
Paris

TONGA

Alternate Governor*

Siale Vuki Bain VETE
First Secretary
Deputy Head of Mission
High Commission of the
Kingdom of Tonga
London

TRINIDAD AND TOBAGO

Patricia LA BORDE-GRANT
Acting Chief Technical Officer
Ministry of Food Production
Port of Spain

Calvin JAMES
Advisor to the Minister
Ministry of Food Production
Port of Spain

TUNISIA

Lassaad LACHAAL
Ministre de l'agriculture
Tunis

Naceur MESTIRI
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République tunisienne
auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

Hafed KHLIF
Directeur de la Coopération internationale
Ministère de l'agriculture
Tunis

Hajer CHALOUATI
Représentante
Ministère de l'économie et des finances
Tunis

Hazar SASSI NAILI
Conseiller
Représentante permanente adjoint
de la République tunisienne
auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

TURKEY

Alternate Governor*

Gürsel KÜSEK
Director-General for Agrarian Reforms
Ministry of Food, Agriculture
and Livestock
Ankara

Emin GÜRE
Economic Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Turkey to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

TURKEY (cont'd)

Hilmi Ergin DEDEOĞLU
Agricultural Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Turkey to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Burcu SERIN
European Union Expert
Ministry of Food, Agriculture
and Livestock
Ankara

TUVALU

Governor*

Tine LEUELU
Ambassador of Tuvalu to
the European Countries
Bruxelles

UGANDA

Governor

Maria KIWANUKA
Minister for Finance, Planning
and Economic Development
Kampala

Grace Dinah AKELLO
Ambassador
Permanent Representative
of the Republic of Uganda
to IFAD
Rome

John Charles OGOL
Acting Principal Finance Officer
Legal and IFAD Desk Officer
Ministry of Finance, Planning
and Economic Development
Kampala

UGANDA (cont'd)

Robert SABIITI
First Secretary (Agricultural Attaché)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Uganda
to IFAD
Rome

Mohammed KABAALÉ
Senior Economist
Ministry of Finance, Planning
and Economic Development
Kampala

Patrick OKETA
Director of Development Finance
Uganda Development Bank
Kampala

UNITED ARAB EMIRATES

Yousuf Mohammed BIN HAJAR
Deputy Director
International Financial Relations Department
Ministry of Finance
Abu Dhabi

Hamad ALNUAIMI
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the United Arab Emirates to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Mohamed Rahed Ibrahim R. ALMANSOORI
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the United Arab Emirates to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Obeid Ali Mirghani HASSAN
Co-ordinator for the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Embassy of the United Arab Emirates
Rome

UNITED KINGDOM

Governor
Neil BRISCOE
Ambassador
Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Alternate Governor
Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Neil PATRICK
First Secretary
Alternate Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Alex CAVANAGH
Multilateral Policy Officer
Department for International Development
Permanent Representation of the
United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA

Governor
Christopher CHIZA
Minister for Agriculture, Food Security
and Co-operatives
Dar es Salaam

Alternate Governor
James Alex MSEKELA
Ambassador
Permanent Representative of the
United Republic of Tanzania to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA (cont'd)

Raphael DALUTI
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Food Security
and Co-operatives
Dar es Salaam

Jobu MIKA
Personal Assistant to the Minister
Ministry of Agriculture, Food Security
and Co-operatives
Dar es Salaam

Ayoub J. MNDEME
Agriculture Attaché
Alternate Permanent Representative of
the United Republic of Tanzania to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES

David J. LANE
Ambassador
Permanent Representative of the
United States of America to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Clemence LANDERS
International Economist
Office of Multilateral Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Christopher SHEPHERD-PRATT
Senior Humanitarian and
Development Advisor
Alternate Permanent Representative
of the United States of America
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

URUGUAY

Oscar PIÑEYRO BENTOS
Consejero
Representante Permanente Alterno de
la República Oriental del Uruguay
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Gobernador Suplente

Gladys Francisca URBANEJA DURÁN
Embajadora
Representante Permanente de la
República Bolivariana de Venezuela
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Rocco ALBISINNI
Viceministro de Economía Estatal y Socialista
Ministerio del Poder Popular de Economía,
Finanzas y Banca Pública
Caracas

Luis Alberto ÁLVAREZ FERMIN
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno
de la República Bolivariana de Venezuela
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Tomás E. CENTENO B.
Director General de Estrategia y
Evaluación de Riesgo (E)
Oficina Nacional de Crédito Público
Ministerio del Poder Popular de Economía,
Finanzas y Banca Pública
Caracas

Margarita VIGNEAUX
Asistente Personal de la Embajadora
Representación Permanente de la
República Bolivariana de Venezuela
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

VIET NAM

Alternate Governor	NGUYEN Thanh Do Director-General Debt Management and External Finance Department Ministry of Finance Hanoi
Adviser	NGUYEN Hoang Long Ambassador Permanent Representative of the Socialist Republic of Viet Nam to IFAD Rome
Adviser	NGUYEN Lan Anh Deputy Director Multilateral Division Debt Management and External Finance Department Ministry of Finance Hanoi
Adviser	NGUYEN Thi Thu Quynh Counsellor Deputy Permanent Representative of the Socialist Republic of Viet Nam to IFAD Rome

YEMEN

Governor	Farid Ahmed MUJAWAR Minister for Agriculture and Irrigation Sana'a
Alternate Governor	Khalid Abdulrahman AL-AKWA Ambassador Permanent Representative of the Republic of Yemen to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
	Ali Gunid ALI ABDOULLAH Director-General for Planning and Follow-up Ministry of Agriculture and Irrigation Sana'a

YEMEN (cont'd)

Haytham Abdulmomen SHOJA'AADIN
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Republic of Yemen to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Abdullah Na'Ami Qutran AL-NA'AMI
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Yemen to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Mahmoud Mohammed AL-ASHWAL
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Yemen to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

ZAMBIA

Governor*

Robert K. K. SICHINGA
Minister for Agriculture and Livestock
Lusaka

Greyford MONDE
Deputy Minister for Agriculture and Livestock
Lusaka

Frank MUTUBILA
Ambassador
Permanent Representative of the
Republic of Zambia to IFAD
Rome

Mary CHILALA
Principal Policy Analyst
Ministry of Agriculture and Livestock
Lusaka

ZAMBIA (cont'd)

Kayoya MASUHWA
First Secretary (Agriculture)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Zambia to IFAD
Rome

ZIMBABWE

Governor

Joseph M. MADE
Minister for Agriculture, Mechanization
and Irrigation Development
Harare

Reston Justin MUZAMINDO
Principal Director for Mechanization and Irrigation
Ministry of Agriculture, Mechanization
and Irrigation Development
Harare

Clemence BWENJE
Director for Economics and Markets
Ministry of Agriculture, Mechanization
and Irrigation Development
Harare

Shepard GWENZI
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Zimbabwe to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Irene BOSHA
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Zimbabwe to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Rufaro TSINGANO
Assistant to the Minister
Ministry of Agriculture, Mechanization
and Irrigation Development
Harare

المراقبون من الدول الأعضاء بالأمم المتحدة

OBSERVERS FROM UNITED NATIONS MEMBER STATES

OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES

OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS DE LAS NACIONES UNIDAS

BULGARIA

Lubomir IVANOV
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République de Bulgarie
auprès de la FAO
Rome

CZECH REPUBLIC

Jozef ŠPÁNIK
Counsellor
Permanent Representative of
the Czech Republic to FAO
Rome

LITHUANIA

Kestutis TARNAUSKAS
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Lithuania to FAO
Rome

Laima CIGRIEJUTE-VITKAUSKIENE
Assistant Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Lithuania to FAO
Rome

MONTENEGRO

Aleksandar DRLJEVIC
First Counsellor
Deputy Permanent Representative of
Montenegro to FAO
Rome

SAN MARINO

Marina EMILIANI
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Republic of San Marino to FAO
Rome

SLOVAKIA

Marieta OKENKOVA
Counsellor
Permanent Representative of the
Slovak Republic to FAO and WFP
Rome

UKRAINE

Yevhen PERELYGIN
Ambassador
Permanent Representative
of Ukraine to FAO
Rome

Oleksandr KAPUSTIN
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of Ukraine to FAO
Rome

الكرسي الرسولي

HOLY SEE

SAINT-SIÈGE

SANTA SEDE

Luigi TRAVAGLINO
Nonce Apostolique
Observateur permanent du
Saint-Siège auprès du FIDA
Rome

Vincenzo BUONOMO
Observateur permanent suppléant
du Saint-Siège auprès du FIDA
Cité du Vatican

Salvatore CAVALLO
Conseiller
Mission permanente d'observation
du Saint-Siège auprès des Institutions
des Nations Unies pour l'alimentation
et l'agriculture
Rome

جماعة فرسان مالطة

SOVEREIGN ORDER OF MALTA

ORDRE SOUVERAIN DE MALTE

SOBERANA ORDEN DE MALTA

Giuseppe BONANNO DI LINGUAGLOSSA
Ambassadeur de l'Ordre Souverain
Militaire Hospitalier de Saint-Jean
de Jérusalem de Rhodes et de Malte
Observateur permanent auprès des
Agences des Nations Unies
Rome

Claude FORTHOMME
Conseiller technique
Représentation de l'Ordre Souverain
Militaire Hospitalier de Saint-Jean
de Jérusalem de Rhodes et de Malte
auprès des Agences des Nations Unies
Rome

ممثلون عن الأمم المتحدة والوكالات المتخصصة

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES

REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES

REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)

Gustavo A. MERINO JUAREZ
Director
Investment Centre Division (TCI)
Rome

Guy EVERS
Deputy Director
Investment Centre Division (TCI)
Rome

Mariam AHMED
Senior Adviser
Office of the Director-General
Rome

Suzanne RASWANT
Chief
Asia and the Pacific Service
Investment Centre Division (TCI)
Rome

Mohamed MANSSOURI
Senior Adviser
Investment Centre Division (TCI)
Rome

Emma L. MCINERNEY
Liaison Officer
Office for Partnerships, Advocacy
and Capacity Development (OPC)
Rome

United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD)

Janvier NKURUNZIZA
Chief
Commodity Research and Analysis Section
Geneva

United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific (UNESCAP)

ZHAO Bing
Head
Centre for Sustainable Agricultural
Mechanization (CSAM)
Beijing

United Nations Environment Programme (UNEP)

Marieta SEKALIAN
Liaison Officer
Senior Programme Management
Liaison Office for CGIAR Centers and FAO
Rome

United Nations Industrial Development Organization (UNIDO)

Monica CARCO
Chief
Investment and Technology Unit
Business, Investments and
Technology Services Branch
Vienna

World Food Programme (WFP)

Elisabeth RASMUSSEN
Assistant Executive Director
Partnership and Governance Services
Rome

Mihoko TAMAMURA
Director
Rome-based Agencies and
Committee on World Food
Security division (CFS)
Rome

Siva JAMAL AZIZ
Policy Officer
Rome-based Agencies and
Committee on World Food
Security division (CFS)
Rome

المراقبون من المنظمات الحكومية الدولية

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES

African Development Bank (AfDB)

Dougou KEITA
 Manager
 Agriculture and Agro-Industry Department
 Tunis

Arab Authority for Agricultural Investment and Development (AAAID)

Mohamed Bin Obaid AL-MAZROUEI
 President
 Regional Office
 Dubai

Al Arabi Mohammed HAMD
 Economic Adviser
 Regional Office
 Dubai

Fahad Saad Saed AL SHANFARI
 Incharge of Protocol, Safety
 and Security Unit
 Regional Office
 Khartoum

Arab Center for the Studies of Arid Zones and Dry Lands (ACSAD)

Mohamed Rabih AL MERESTANI
 Expert in Animal Production
 Damascus

Development Bank of Latin America (CAF)

María LAHORE
 Ejecutiva Principal
 Oficina en Europa
 Madrid

European Union (EU)

Laurence ARGIMON-PISTRE
Ambassadeur
Représentant permanent de l'Union européenne
auprès du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte
et les organisations des Nations Unies
Rome

Florence BUCHHOLZER
Ministre Conseillère
Délégation de la Union européenne auprès
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et
les organisations des Nations Unies
Rome

Lourdes MAGAÑA DE LARRIVA
Conseillère
Délégation de la Union européenne auprès
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et
les organisations des Nations Unies
Rome

Laura SIDDI
Stagiaire
Délégation de la Union européenne auprès
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et
les organisations des Nations Unies
Rome

Inter-American Development Bank (IDB)

Jaime LORENZO
Consultor Externo
Oficina de Alianzas Estratégicas
Washington, D.C.

Inter-American Institute for Cooperation on Agriculture (IICA)

Lloyd DAY
Subdirector-General
San José

International Center for Agricultural Research in the Dry Areas (ICARDA)

Mahmoud SOLH
Director-General
Aleppo

New Partnership for Africa's Development (NEPAD)

Haladou SALHA
Senior Liaison Officer to the Rome-based
United Nations Agencies
Rome

Southern African Development Community (SADC)

Martin T. MUCHERO
Regional Agricultural Policy (RAP)
Technical Co-ordinator
SADC Secretariat
Food, Agriculture and Natural
Resources (FANR) Directorate
Gaborone

The Cooperation Council for the Arab States of the Gulf (GCC)

Abdullah Jummah ALSHIBLY
Assistant Secretary-General
for Economic Affairs
Riyadh

Hilal Saud AMBUSAIIDI
Director of Agriculture and
Fisheries Resources
Riyadh

Luluwa ALMISHARI
Administrative Co-ordinator for the
Assistant Secretary-General for
Economic Affairs
Riyadh

West African Development Bank (BOAD)

Aimé BICABA
Chef
Division du Développement rural
et des projets sociaux
Lomé

المراقبون من المنظمات غير الحكومية

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES

Giordano dell'Amore Foundation

Maria Cristina NEGRO
General-Secretary
Milan

Human Appeal International (HAI)

Mahmoud ASFA
Director of the Italian Office
Varedo

International Commission on Irrigation and Drainage (ICID)

Marco ARCIERI
Secretary-General
Italian National Committee (ITAL-ICID)
New Delhi

Netherlands Organization for International Development Co-operation (NOVIB)

Gigi MANICAD
Senior Programme Manager
Sowing Diversity=Harvesting Security (SD=HS)
The Hague

Oxford Committee for Famine Relief (OXFAM)

Luca CHINOTTI
Oxfam International GROW Campaign
Policy Adviser
Oxfam Italia
Rome

Rotary International (RI)

Marco Claudio RANDONE
Primary Rotary International
Representative to IFAD
Rome

Antonio LICO
Alternate Rotary International
Representative to IFAD
Rome

Society for International Development (SID)

Arthur Muliro WAPAKALA
Deputy Managing Director
SID Secretariat
Rome

Cote du document: GC 37/L.1/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 2
Date: 19 février 2014
Distribution: Publique
Original: Anglais

F

Investir dans les populations rurales

Ordre du jour et programme des activités

Note aux Gouverneurs

Responsables:

Questions techniques:

Rašit Pertev

Secrétaire du FIDA

téléphone: +39 06 5459 2254

courriel: r.pertev@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes
directeurs

téléphone : +39 06 5459 2374

courriel: gb_office@ifad.org

Conseil des gouverneurs – Trente-septième session
Rome, 19-20 février 2014

Ordre du jour

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs
4. Demande d'admission en qualité de Membre non originaire
5. Allocution du Président du FIDA
6. Déclarations générales
7. Rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
8. Dixième reconstitution des ressources du FIDA
9. États financiers consolidés du FIDA pour 2012
10. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2014; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et plan indicatif pour 2015-2016 d'IOE; et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFP
11. Rapport sur la dépense extraordinaire pour l'actualisation de la réforme
12. Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
13. Questions diverses

Avant le Conseil des gouverneurs – réunions thématiques parallèles

Mardi 18 février 2014

14 h 30 - 16 h 30	Réunion thématique parallèle avant le Conseil des gouverneurs Garantir un avenir durable pour tous: la transformation rurale et le programme pour l'après-2015
16 h 30 - 18 h 30	Cinquième réunion mondiale du Forum paysan – session de l'après-midi

Conseil des gouverneurs 2014

Investir dans l'agriculture familiale pour l'avenir auquel nous aspirons

Programme des activités

Mercredi 19 février 2014

Session de la matinée 9 h 00 - 13 h 30

9 h 00	Ouverture de la session
9 h 00 - 10 h 15	Cérémonie d'ouverture
10 h 15 - 11 h 45	Débat: Qu'est-ce que l'Année internationale de l'agriculture familiale?
11 h 45 - 13 h 30	Points de l'ordre du jour et déclarations générales

Session de l'après-midi 15 h 00 - 19 h 30

15 h 00 - 18 h 00	Table ronde des Gouverneurs: investir dans l'agriculture familiale pour l'avenir auquel nous aspirons
18 h 00 - 19 h 30	Points de l'ordre du jour et déclarations générales

Jeudi 20 février 2014

Session de la matinée 9 h 30 - 13 h 20

8 h 30 - 9 h 30	Petit déjeuner réseautage: Dégustation de café
9 h 30 - 10 h 00	Entretien avec M. Paul Polman, Directeur général d'Unilever
10 h 00 - 11 h 30	Table ronde avec des intervenants du secteur privé: Petits agriculteurs = Grandes entreprises
11 h 30 - 11 h 45	Points de l'ordre du jour
11 h 45 - 12 h 30	Récits recueillis sur le terrain: investir pour transformer la vie des populations rurales
12 h 30 - 12 h 35	Rapport sur la Table ronde des Gouverneurs
12 h 35 - 13 h 10	Déclarations générales
13 h 10 - 13 h 15	Remarques conclusives du Président
13 h 15 - 13 h 20	Clôture de la session: discours de clôture du président du Conseil des gouverneurs

Jeudi 20 février 2014

17 h 00 - 19 h 00	Première session de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA ²
-------------------	---

² Pour les États membres participant à FIDA10.

Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa trente-septième session

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
GC 37/L.1	2	Projet d'ordre du jour et programme provisoire des activités
GC 37/L.1/Add.1	2	Calendrier de travail
GC 37/L.2	4	Demandes d'admission à la qualité de membre non originaire
GC 37/L.3	7	Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
GC 37/L.4 + Corr.1	8 a)	Établissement de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA
GC 37/L.5	8 b)	Établissement du budget de la dépense extraordinaire pour les activités en rapport avec les reconstitutions des ressources du FIDA
GC 37/L.6	9	États financiers consolidés vérifiés du FIDA au 31 décembre 2012
GC 37/L.7 + Add.1	10	Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2014; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et plan indicatif pour 2015-2016 d'IOE; et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFP
GC 37/L.8	11	Rapport final sur la dépense extraordinaire pour l'actualisation de la réforme
GC 37/L.9	12	Rapport sur la fonction du FIDA en tant qu'organisme d'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
GC 37/INF.1		Trente-septième session du Conseil des gouverneurs - Aspects organisationnels
GC 37/INF.2		Chiffres significatifs pour l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 2013
GC 37/INF.3 + Rev.1		Ordre des intervenants

GC 37/Résolutions

Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs
à sa trente-septième session

Déclaration de la Table ronde des Gouverneurs

Déclaration du Président du Conseil des gouverneurs,
Son Excellence Luc Oyoubi, Ministre de l'agriculture,
de l'élevage, de la pêche et de la sécurité alimentaire
de la République gabonaise clôturant la trente-
septième session du Conseil des gouverneurs

Discours de M. Kanayo F. Nwanze Président du
Fonds international de développement agricole
(FIDA) à la séance d'ouverture de la trente-septième
session du Conseil des gouverneurs



Investir dans les populations rurales

**Résolutions adoptées par
le Conseil des gouverneurs
à sa trente-septième session**

Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-septième session

1. À sa trente-septième session, le Conseil des gouverneurs a adopté, le 19 février 2014, les résolutions 179/XXXVII, 180/XXXVII, 181/XXXVII et 182/XXXVII.
2. Ces résolutions sont communiquées pour information à tous les Membres du FIDA.

Résolution 179/XXXVII

Admission de la Fédération de Russie en qualité de Membre non originaire du Fonds

Le Conseil des gouverneurs,

Vu les articles 3.1 a), 3.2 b) et 13.1 c) de l'Accord portant création du FIDA ("l'Accord") et la section 10 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds;

Considérant que les Membres non originaires du Fonds sont les États membres des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées qui, après approbation par le Conseil des gouverneurs de leur admission en qualité de Membres, deviennent parties à l'Accord en déposant un instrument d'adhésion auprès du Secrétaire général des Nations Unies;

Considérant que la Fédération de Russie est membre de l'Organisation des Nations Unies depuis 1945³;

Considérant par conséquent que la Fédération de Russie remplit les conditions requises pour être admise en qualité de Membre du Fonds;

Ayant examiné la demande d'admission en qualité de Membre non originaire présentée par la Fédération de Russie, qui lui a été communiquée dans le document GC 37/L.2, et prenant en compte le fait que le Conseil d'administration a recommandé que la Fédération de Russie soit admise en qualité de Membre du FIDA;

Prenant note de la contribution supplémentaire de base au titre de la neuvième reconstitution des ressources du FIDA proposée par la Fédération de Russie à hauteur de 6 millions d'USD, après approbation de sa demande d'admission en qualité de Membre;

Approuve l'admission de la Fédération de Russie en qualité de Membre du Fonds; et

Charge le Président de notifier cette décision au Secrétaire général des Nations Unies.

³ Le 24 octobre 1945, l'Union des Républiques socialistes soviétiques est devenue membre originaire des Nations Unies. Dans une lettre en date du 24 décembre 1991, Boris Yeltsin, Président de la Fédération de Russie, a informé le Secrétaire général que l'adhésion de l'Union soviétique au Conseil de sécurité et à tous les organes du système des Nations Unies était maintenue par la Fédération de Russie, avec l'appui des 11 pays membres de la Communauté d'États indépendants. (Source: <http://www.un.org/en/members/#r>)

Résolution 180/XXXVII

Établissement de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA

Le Conseil des gouverneurs,

Rappelant la section 3 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA, qui dispose que, pour assurer la continuité des opérations du Fonds, le Conseil des gouverneurs détermine périodiquement si les ressources dont le FIDA dispose sont suffisantes;

Rappelant en outre que la période arrêtée par le Conseil des gouverneurs dans sa résolution 166/XXXV pour la neuvième reconstitution des ressources du FIDA s'achèvera le 31 décembre 2015;

Ayant pris connaissance de la déclaration du Président du FIDA sur la nécessité d'examiner si les ressources dont dispose le Fonds sont suffisantes, ainsi que du document GC 37/L.4 y relatif;

Ayant en outre délibéré de la nécessité d'établir une Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA;

Décide ce qui suit:

1. Une Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA ("la Consultation") sera établie sous la présidence de M. Johannes F. Linn pour examiner si les ressources du Fonds sont suffisantes et faire rapport au Conseil des gouverneurs. Les attributions du président de la Consultation sont énoncées dans l'annexe à la présente résolution.
2. La Consultation tiendra sa première session les 20 et 21 février 2014.
3. La Consultation se composera de tous les États membres des Listes A et B et de 18 États membres de la Liste C, qui seront désignés par les membres de la Liste C et dont les noms seront communiqués au Président du FIDA au plus tard le 19 février 2014. La Consultation peut par la suite inviter à participer à ses travaux tous les autres États membres susceptibles de faciliter ses délibérations.
4. La Consultation présentera un rapport sur les résultats de ses délibérations, éventuellement assorti de recommandations, à la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs et, le cas échéant, à des sessions ultérieures afin que puissent être adoptées les résolutions appropriées.
5. Le Président du FIDA est invité à tenir le Conseil d'administration informé du déroulement des délibérations de la Consultation.
6. Le Président du FIDA et le personnel sont invités à apporter à la Consultation l'assistance dont elle pourrait avoir besoin pour s'acquitter de ses fonctions de manière efficiente et efficace.

Attributions du président de la Consultation

Sous l'autorité de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA, le/la président(e):

- a) Préside les réunions officielles de la Consultation;
- b) Avec l'appui du Secrétariat, réalise une synthèse des débats et prépare, à l'issue de chaque réunion, un résumé reflétant de manière concise et précise l'état d'avancement des négociations;
- c) Veille à ce que le rapport final et les recommandations de la Consultation soient conformes au mandat de la Consultation – tel qu'énoncé dans la présente résolution – ainsi qu'à l'Accord portant création du FIDA et autres textes fondamentaux adoptés par le Conseil des gouverneurs;
- d) Supervise sous tous leurs aspects les réunions, les débats et les délibérations de la Consultation, donnant notamment des indications et prêtant appui au secrétariat du Conseil des gouverneurs;
- e) Examine de façon éclairée les projets de documents et les rapports établis pour chaque consultation et formule des observations à cet égard, garantissant un contrôle de la qualité sérieux et une forte cohérence stratégique;
- f) Dirige et facilite les discussions et les négociations entre les membres, ainsi qu'entre ceux-ci et les dirigeants du FIDA, en vue de parvenir à un consensus afin d'assurer le succès de l'examen entrepris pour vérifier que les ressources du Fonds sont suffisantes; et
- g) Collabore avec le Président du FIDA et le personnel à la préparation des réunions ou des négociations, afin de garantir une présentation efficace des questions.

Résolution 181/XXXVII

Ligne budgétaire pour la dépense extraordinaire relative aux activités liées aux reconstitutions des ressources du FIDA

Le Conseil des gouverneurs,

Ayant à l'esprit la section 3 de l'article 4 et la section 10 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA ("l'Accord") ainsi que l'article VI du Règlement financier du FIDA;

Notant que, à sa cent neuvième session, le Conseil d'administration a avalisé, par le biais du document EB 2013/109/R.28, la nécessité d'établir une ligne budgétaire régulièrement réapprovisionnée pour la dépense extraordinaire relative aux activités liées aux reconstitutions des ressources du FIDA;

Décide que:

1. Afin que les activités nécessaires puissent être entreprises pour déterminer si les ressources dont dispose le Fonds sont suffisantes, conformément aux dispositions de la section 3 de l'article 4 de l'Accord, l'établissement d'une ligne budgétaire pour la dépense extraordinaire relative aux activités liées aux reconstitutions des ressources du FIDA ("la ligne budgétaire pour la dépense extraordinaire"), telle que définie au paragraphe 5 du document GC 37/L.5 intitulé "Établissement d'une ligne budgétaire pour la dépense extraordinaire relative aux activités liées aux reconstitutions des ressources du FIDA", est autorisé par la présente.
2. La totalité des crédits alloués à la ligne budgétaire pour la dépense extraordinaire au titre de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA ("FIDA9") qui n'ont pas été utilisés est réaffectée, en application de la résolution 161/XXXIV, à la ligne budgétaire pour la dépense extraordinaire relative aux activités liées aux reconstitutions des ressources du FIDA ("la ligne budgétaire pour la dépense extraordinaire"), et sera utilisée pour financer l'examen à mi-parcours de FIDA9, les travaux préparatoires de la dixième reconstitution des ressources du FIDA ("FIDA10"), et les reconstitutions futures, ainsi qu'il est indiqué aux paragraphes 2, 4 et 5 du document GC 37/L.5.
3. Par la présente, le Conseil d'administration est autorisé à examiner et approuver les allocations futures de crédits à la ligne budgétaire pour la dépense extraordinaire, afin que celle-ci dispose de fonds suffisants pour financer toutes les activités futures relatives aux reconstitutions des ressources du FIDA.

Résolution 182/XXXVII

Budget administratif comprenant les budgets ordinaire, d'investissement et non récurrent du FIDA pour 2014 et le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2014

Le Conseil des gouverneurs,

Ayant à l'esprit l'article 6.10 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;

Notant que, à sa cent dixième session, le Conseil d'administration a examiné et approuvé un programme de travail du FIDA pour 2014 s'élevant à 700 millions de DTS (1 060 millions d'USD), soit un programme de prêts de 667 millions de DTS (1 010 millions d'USD) et un programme brut de dons de 50 millions d'USD;

Ayant pris connaissance de l'examen effectué par le Conseil d'administration, à sa cent dixième session, des budgets ordinaire, d'investissement et non récurrent du FIDA proposés pour 2014 et du budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2014;

Approuve le budget administratif, comprenant: premièrement, le budget ordinaire du FIDA pour 2014 d'un montant de 149,64 millions d'USD; deuxièmement, le budget d'investissement du FIDA pour 2014 d'un montant de 5,4 millions d'USD; troisièmement, le budget non récurrent du FIDA pour 2014 d'un montant de 2,1 millions d'USD; et quatrièmement, le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2014 d'un montant de 5,98 millions d'USD, tels qu'ils figurent dans le document GC 37/L.7, déterminés sur la base d'un taux de change de 0,72 EUR pour 1,00 USD; et

Décide que, si la valeur moyenne du dollar des États-Unis en 2014 s'écartait du taux de change de l'euro utilisé pour calculer le budget, le montant total en dollars des États-Unis de l'équivalent des dépenses en euros dans le budget serait ajusté dans la proportion de l'écart entre le taux de change effectif de 2014 et le taux de change budgétaire.